Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE N° 13507 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 2 JUILLET 1988

Les victoires de l'Irak

Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, vient d'obtenir, pour la quatrième fois consécutive depuis 1981, la confiance du Parlement. Il présidera donc le gouvernement qui aura pour tâche difficile, voire impossible, de remédier à une situation économique catastrophique, tout en rétablissant la situation militaire, aujourd'hui favorable à Bagdad à la suite des récentes victoires remportées par l'Irak.

La gravité de la situation militaire sur le front a d'ailleurs été soulignée par le Conseil suprême du soutien à la guerre de Téhéran, qui reconnaît avec lucidité que l'Iran fait « face à l'épreuve la plus grave à laquelle il ait été confronté durant la dernière décennie » et lance un appel à la nation pour qu'elle rassemble toutes ses forces morales et matérielles pour faire du mot d'ordre « guerre, guerre jusqu'à la victoire » une réalité.

C'est précisément cet acharnement à vouloir gagner une guerre qui ne peut être gagnée contre un adversaire surarmé et jouissant de nombreux soutiens arabes et internationaux qui est à l'origine de la déconfiture de l'économie iranienne. Et, tant que celle-ci ne sera pas remise sur pied, elle sera incapable de soutenir efficacement l'effort de guerre nécessaire pour renverser la nouvelle situation militaire qui s'est créée entre l'Irak et l'Iran.

Tel est le cercle vicieux que l'hodjatoleslam Rafsandjani, commandant en chef par intérim, a été récemment chargé de briser. Pour l'instant, ses efforts n'ont pas été fructueux ; la rapidité et la facilité avec lesquelles les Irakiens ont reconquis les îles Majnoun ont démontré une fois de plus la récente faiblesse de l'armée iranienne et des bassidji (volontaires) des gardiens de la révolution, dont la principale force dans un passé récent était l'ardeur au combat et le mépris de la mort.

La victoire finale de l'Irak est-elle proche, comme l'a déclaré le président Saddam Hussein au lendemain de la reconquête des îles Majnoun ? C'est aller vite en besogne. Et rien ne prouve jusqu'à présent que les récentes défaites de l'Iran l'amèneront à accepter une paix sur la base de la résolution 598 du Conseil de sécurité, qui exige un cessez-le-feu immédiat et le retrait des forces des deux pays jusqu'aux frontières internationalement reconnues.

M. Rafsandjani, réputé pour son réalisme – il a été l'un des architectes de la politique qui a conduit à l'« Irangate », – n'exclut certes pas une solution diplomatique dans le cadre des Nations unies, mais il ne souhaite naturellement pas négocier à partir d'une position de faiblesse. Téhéran parle de plus en plus d'une nouvelle offensive destinée à redorer son blason terni.

L'une des éventualités concevables, c'est que les récentes victoires de l'Irak, qui a pratiquement réussi en trois mois à récupérer ses territoires perdus – à l'exception d'une partie du Kurdistan, toujours contrôlée par les Iraniens, – finissent par créer un état « ni guerre ni paix » entre les deux pays, créant ainsi des conditions propices à des négociations de paix sous l'égide des Nations unies.

(Lire nos informations page 30.)

Les «brejnéviens» mis en cause à la conférence de Moscou

M. Gorbatchev tempère l'ardeur des réformateurs

M. Andrei Gromyko a présidé le vendredi 1er juillet les travaux de la conférence du PC soviétique. Le chef de l'Etat avait pourtant été mis en cause la veille par un orateur, pour son rôle pendant la période brejnévienne, ainsi que d'autres hauts responsables. M. Gorbatchev, pour sa part, a invité les délégués à faire preuve de « retenue révolutionnaire » et tempéré l'ardeur des réformateurs qui ont donné libre cours à leurs critiques à la tribune de la conférence.

MOSCOU
de notre correspondant

Les partisans du mouvement en sont à réclamer des têtes (celle de M. Gromyko entre autres), les conservateurs gardent le silence ou éructent de rage impuissante et M. Gorbatchev, pédagogue disert, maintient la barre – un coup à gauche contre les impatients, cinq coups à droite contre les « forces d'entrave ».

Question de survie politique, un secrétaire général doit toujours se maintenir au centre et, au troisième jour de la conférence du parti, M. Gorbatchev a respecté, sur ce point-là au moins, la tradition avec tant de brio qu'on ne savait plus si c'était brillamment improvisé ou minutieusement préparé.

Voici qu'on passe la parole à M. Melnikov, premier secrétaire de la région des Komi, qui avait protesté, la veille, contre l'impossibilité pour les inconnus des coins perdus d'accéder au micro. C'est un homme trapu, vigoureux et excellent orateur qui accroche la salle et déclare bientôt que les communistes et non-communistes de sa région lui ont donné mandat de dire que « *ceux qui ont activement promu dans le passé la politique de stagnation ne peuvent plus servir maintenant dans les instances centrales du parti et du gouvernement et devraient répondre de tout, et personnellement* ».

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

Formations, fonctionnement, personnels...

M. Jospin veut dynamiser les universités

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a présenté, le jeudi 30 juin, les grandes orientations de sa politique visant à remobiliser l'enseignement supérieur et à le dynamiser. Elle se compose de trois volets : régulariser le fonctionnement des établissements, par l'application généralisée de la loi Savary ; rénover les formations, notamment dans le premier cycle, pour diminuer les taux d'échec ; enfin améliorer la condition des étudiants et des enseignants.

Lire nos informations et l'article de GÉRARD COURTOIS page 13.

Les changements à l'UDF et les déclarations de l'ancien premier ministre

La rupture entre M. Barre et M. Giscard d'Estaing

La rupture entre MM. Giscard d'Estaing et Barre s'accentue. Le jeudi 30 juin, le conseil national de l'UDF a porté l'ancien président de la République à la présidence de la confédération. Invité de « Questions à domicile », sur TF1, M. Barre s'est dit prêt à former une coalition de gouvernement avec les socialistes sur la base d'un programme précis et négocié.

« *Plus on est de fous, plus on rit.* » M. Raymond Barre ne manque plus une occasion de s'offrir du bon temps. « *Rira bien qui rira le dernier* », avait-il prévenu avant l'élection présidentielle. Faute d'être vraiment certain d'être le dernier à rire, M. Barre rît aujourd'hui beaucoup, aux dépens de son propre camp. Au risque de troubler ses proches, les « barristes » (appellation dont il ne veut plus d'ailleurs entendre parler), et ses électeurs d'avril dernier, qui ne retrouvent plus leur Barre anticohabitationniste. Au risque de provoquer quelques sérieuses crispations chez tous les apparatchiks de droite, le « *paysan du Danube* » est devenu un « *indépendantiste* » incontrôlable, comme si, pour paraphraser Beaumarchais, sans la liberté de blâmer, il n'y avait pas d'avenir prometteur. Et ce ne sont sans doute pas les bons sondages dont il recommence à bénéficier qui contribueront à tempérer son ardeur dévastatrice.

Ce que l'on sentait venir depuis des semaines a éclaté jeudi au grand jour. Rien ne va plus entre M. Barre et M. Giscard d'Estaing. La rupture est consommée. La déchirure a eu lieu. Tous les téléspectateurs de « Questions à domicile » l'ont constaté en direct. Jamais M. Barre n'était allé aussi loin dans le règlement de comptes personnel.

On le savait : il n'a jamais pardonné à l'ancien président d'avoir refusé de le soutenir dans son combat présidentiel. Pour M. Barre, ce fut une trahison insupportable, car il considérait avoir toujours servi loyalement M. Giscard d'Estaing pendant les cinq années passées à Matignon (1976-1981). On le sait aussi maintenant : M. Barre ne supporte plus, comme il l'a dit perfidement, « *cette incontinence médiatique* » dont M. Giscard d'Estaing lui semble être frappé depuis le soir du deuxième tour de l'élection présidentielle. Enfin, il y a cette affaire du *Figaro Magazine* affirmant l'existence d'une rencontre secrète entre M. Barre et M. François Mitterrand et la signature d'« *un accord tacite* » pour le lendemain des élections municipales.

DANIEL CARTON.

(Lire la suite page 7.)

Hausse des taux d'intérêt en Europe
Le mouvement n'a pas affecté le marché des changes.
PAGE 24

Campagne anti-Tito
En Yougoslavie, les critiques se multiplient contre l'ancien chef de l'Etat.
PAGE 3

Le conflit à Sri-Lanka
Nouvelles propositions du gouvernement aux rebelles tamouls.
PAGE 6

Le « trouble » du PS
Les socialistes mécontents des symboles de l'ouverture.
PAGE 8

La stratégie de Thomson
Offensive antijaponaise du groupe français sur la télévision haute définition.
PAGE 25

Comédie-Française et TNP
Antoine Vitez et Jérôme Savary exposent leurs projets.
PAGE 19

Le Monde
SANS VISA
■ Rodez met sa « géante rouge » en vedette. ■ Bologne entre à l'université. ■ La table. ■ Jeux.
Pages 15 à 18

Le sommaire complet se trouve en page 30

AU SOMMAIRE DE JUILLET
Le Monde des PHILATÉLISTES
l'Officiel de la philatélie
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS
• SPÉCIAL VACANCES
– Concours organisé avec la poste.
– Tour de France des musées postaux.
– Cartes postales : bons baisers de Berck.
• UN POSTER A DÉTACHER.
LE MONDE DES PHILATÉLISTES
POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES
En vente chez votre marchand de journaux

La « libre circulation » entre la Libye et la Tunisie

Le déferlement des « criquets verts »

RAS-DJEDIR
(frontière tuniso-libyenne)
de notre envoyé spécial

L'air pensif, le front ceint d'un magnifique turban blanc, le colonel Kadhafi a les yeux fixés sur un amas de décombres. Le regard porte au-delà, sur ses concitoyens qui montent en désordre à l'assaut du dernier obstacle les séparant encore de la société de consommation : la douane tunisienne.

Entre mer et désert, le portrait du « Guide de la révolution » est tout ce qui reste de ce qui constituait, jusqu'au 22 mai dernier, le poste frontière de la Jamahiriya. Ce jour-là, se rendant à Djerba pour y rencontrer le président Ben Ali et mettre la dernière main à la grande réconciliation tuniso-libyenne, le colonel avait eu la surprise de voir que le long bâtiment vert et blanc enjambant la route de Tunis était toujours debout.

Or, cela faisait plusieurs semaines déjà qu'il avait annoncé la suppression du poste frontière libyen. Il ne cacha pas son courroux. Les artificiers de l'armée libyenne firent alors merveille. Et, lorsqu'il revint de Djerba, le « Guide » eut la satisfaction de voir qu'il avait enfin été compris. Les employés de l'immigration avaient, quant à eux, été plus durs à convaincre puisque le colonel Kadhafi avait dû lui-même défenestrer tiroirs et paperasserie pour bien montrer que lorsqu'il parlait de supprimer visa de sortie et toute autre formalité administrative pour quitter le pays, il entendait être pris au mot.

Aujourd'hui, à Ras Djedir, les voitures surchargées doivent faire un petit détour pour éviter les ruines du poste-frontière dynamité avant de s'agglutiner, pare-chocs contre pare-chocs, chaos de métal enveloppé de lourdes vapeurs d'essence, aux pieds de douaniers tunisiens à l'uniforme impeccable et au contrôle tatillon. Tunis ne tient en effet pas à suivre l'exemple de son voisin et renoncer aux méthodes « *classiques* » pour assurer « *la libre circulation des gens et des biens* », récemment décidée entre les deux pays.

Affalé dans son taxi, cela fait six heures que ce chauffeur attend que ses clients sortent enfin du bâtiment des douanes tunisiennes, constamment rempli d'une foule compacte. Une fois franchie cette ultime barrière ce sera l'escapade de quelques jours, la course à la consommation, de Djerba à Tunis, tellement effrénée que les Libyens ne sont pratiquement plus désignés par les Tunisiens que sous le sobriquet de « *criquets verts* » (de la couleur du drapeau et des plaques minéralogiques de la Jamahiriya).

Magasins dévalisés, hôtels envahis, restaurants assaillis : au moins, les vrais criquets laissent-ils parfois quelque chose derrière eux, disent les plus grincheux.

YVES HELLER.

(Lire la suite page 6.)

M 0147 - 0702 0 - 4,50 F
3790147004500 07020

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr ; Pays-Bas, 2,25 fl ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

COMMUNICATION

CNCL, gérer l'agonie

par JEAN-LOUIS BESSIS (*) et MAURICE RONAI (**)

COMME si la CNCL n'existait plus ! Le débat public sur l'audiovisuel semble focaliser sur l'institution qui lui succédera. Qui n'a pas son idée sur sa dénomination, sa composition, son mode de désignation ? Les équipes multiples qui travaillent sur ce dossier doivent déployer des trésors d'imagination pour concilier les quatre paramètres d'une bonne régulation de l'audiovisuel : indépendance, autorité, intelligence, durée. La quadrature du cercle. Mais à privilégier la dimension institutionnelle, on s'expose à faire l'impasse sur trois paradoxes :

1) Alors qu'il est urgent de doter l'audiovisuel d'une instance de régulation légitime, il faut résister à la tentation de précipiter sa mise en place. Mais combien de temps durera l'interrègne ?

2) Alors que la CNCL est disqualifiée, elle conserve légalement la charge de l'audiovisuel : quel usage la CNCL fera-t-elle donc de son pouvoir avant que la nouvelle instance ne voie le jour ?

3) Quand la CNCL aura disparu, les autorisations qu'elle a octroyées lui survivront : la nouvelle institution n'aura-t-elle d'autre horizon que la charge de la maintenance d'une situation de fait accompli ?

Autant de questions – de périls – qu'il ne faudrait pas sous-estimer, mais devant lesquelles les pouvoirs publics possèdent quelques remèdes.

Le coma de la CNCL ne doit pas être abrégé. Entreprises de communication privées de tutelle, professionnels en quête d'un interlocuteur, l'audiovisuel livré à lui-même... Comme il serait tentant d'écourter l'interrègne en créant très vite un nouvelle instance. Quitte à modifier les seuls articles de la loi Léotard régissant la CNCL. Pourtant l'accélération, possible, n'est pas opportune. Souvenons-nous qu'il a fallu neuf mois pour défaire la Haute Autorité et installer la CNCL, même si l'ambition n'allait pas jusqu'à la consacrer dans la Constitution.

Si quelques mois peuvent être gagnés en découplant réforme législative et réforme constitutionnelle, il est exclu que l'institution créée par voie législative ne soit pas exactement celle que l'on trouvera plus tard dans la Constitution. Il ne s'agit pas d'inventer une nouvelle instance de régulation – la troisième – mais d'instituer la dernière, celle qui gouvernera l'audiovisuel du vingt et unième siècle. Peut-on donner naissance à un grand corps de l'Etat sans une large concertation, sans une réflexion nourrie ? Certes non. Autant dire donc que la nouvelle autorité ne sera pas installée avant de nombreux mois.

La durée incompressible de l'interrègne pose le problème de sa gestion. Nous avons connu de mars à octobre 1986 une situation comparable : la Haute Autorité, investie, comme la CNCL aujourd'hui, de deux missions – respect des cahiers des charges et octroi des autorisations, – s'était bornée à expédier les affaires courantes. La CNCL, dont les attributions sont plus larges encore, alignera-t-elle son comportement sur celui de la Haute Autorité ? Certes, elle manque de la crédibilité nécessaire pour imposer une discipline aux opérateurs mais paraît déterminée à faire pleinement usage, jusqu'au bout, de ses prérogatives en matière d'autorisation. En d'autres termes, il est à craindre qu'elle en fasse à la fois trop et pas assez.

Le PAF figé pour dix ans ?

Il faudrait surestimer le légalisme des opérateurs – ou sous-estimer leur rouerie – pour attendre d'eux qu'ils respectent les prescriptions d'une CNCL déconsidérée, en sursis. S'agissant de maintenir une discipline, l'exécutif peut cependant se substituer pour une large part à une CNCL défaillante. Car, s'il n'a jamais fait usage des prérogatives qui lui sont reconnues par la loi Léotard, il est loin d'être désarmé. N'a-t-il pas la faculté (notamment, articles 77 à 79) de requérir, *via* ses procureurs, indépendamment de la CNCL, des sanctions contre tout opérateur privé qui transgresserait ses engagements ? La confiscation des installations est parfois même encourue. Elle est même couramment infligée aux petites radios privées.

A chacun son excès. La Haute Autorité avait peut-être par trop anticipé sur sa disparition. La CNCL semble au contraire galvanisée par sa condamnation. Elle multiplie les appels d'offres : radios privées parisiennes, dont on sait qu'elles préfigurent souvent les réseaux nationaux, télévisions locales, extension des réseaux de la 6 et de la 5. Pourquoi cette frénésie subite après plusieurs mois d'attentisme ?

Les choix antérieurs de la CNCL lui ont valu des reproches de tous bords. Si elle poursuivait avec le même manque de rigueur ce qui a tout l'air d'une entreprise de saturation des fréquences disponibles, les pouvoirs publics ne seraient pas démunis, il est vrai, pour tempérer les ardeurs de la CNCL : « gel » des fréquences ou nouveaux décrets d'application de la loi Léotard. En outre, il pourrait utilement être rappelé que trois autorités sont à même de remettre en cause des autorisations délivrées « à la sauvette » : la future autorité, le Conseil d'Etat, juridiction d'appel de la CNCL, enfin le législateur lui-même.

Quel sort faut-il réserver à des autorisations délivrées par une CNCL illégitime, et en nombre tel que l'espace hertzien s'en trouve quasiment saturé ? La CNCL a réussi le tour de force de figer en douze mois le PAF pour dix ans. En droit. En fait, pour beaucoup plus longtemps, si on tient compte du caractère irréversible qu'auront alors les situations acquises. A-t-on suffisamment conscience que les autorisations survivent à l'organisme qui les a octroyées ? La future instance héritera-t-elle d'un spectre intégralement attribué et faut-il entériner le fait accompli ?

Sans doute un nouveau bouleversement audiovisuel n'est-il pas de saison, mais une recomposition n'est pas pour autant hors d'atteinte.

Le législateur peut restituer à la future instance de régulation une totale liberté d'action. Il lui suffit de décider expressément la révocation de toutes les autorisations, en même temps que la suppression de la CNCL. A la nouvelle autorité de faire le meilleur usage d'une telle mise à plat, ce qui n'exclut pas une large confirmation des anciens titulaires.

Dans les cas d'autorisations obtenues en violation du droit pénal, leur rétraction peut intervenir comme corollaire de la condamnation prononcée.

Enfin, et surtout, il se trouve qu'aucune entreprise de communication ne respecte la totalité des contraintes qui lui sont légalement imposées. Ce constat place tous les titulaires d'autorisations en situation précaire, en « liberté surveillée ». Il les expose tous, soit à des poursuites pénales, soit à la suspension ou au retrait.

Face à cet inventaire, gageons que les opérateurs, comme la CNCL, sauront faire preuve d'un minimum d'autodiscipline car l'interrègne durera et il n'est pas fatal que la CNCL en abuse. Quant à l'héritage qu'elle laissera à ses successeurs, il est loin d'être immuable. Les pouvoirs publics ont la charge d'y veiller. En auront-ils la volonté politique ?

Singulier décalage : c'est au moment où la société politique s'adonne aux charmes subtils de l'ouverture que l'audiovisuel découvre les sourdes frictions de la cohabitation CNCL-exécutif. Avant de devenir peut-être un laboratoire du consensus.

(*) Universitaire et avocat.
(**) Universitaire.

« Radio Days »

par RÉMY SAUTTER (*)

ON se souvient du *Radio Days* de Woody Allen : dans le Brooklyn des années 40, une famille fait cercle autour du poste de radio à lampes. Elle écoute la retransmission quotidienne de son feuilleton préféré ; chacun vit l'action, s'identifie aux protagonistes du mélodrame ; la jeune fille de la maison rêve de rencontrer « la voix » du héros.

Magie de l'évocation par le son. Il n'y a rien à voir, tout à concevoir ; l'auditeur ne peut qu'imaginer ce qui se passe derrière un rideau de scène que l'on n'ouvre pas.

Aujourd'hui la télévision a ouvert ce rideau. Les acteurs sont là, bien visibles : l'image impose son évidence aux familles de Brooklyn comme d'ailleurs. Et pourtant la radio demeure. 78 % des Français l'écoutent régulièrement trois heures par jour en moyenne (1). Les artistes ne dédaignent pas le puissant support de promotion qu'elle constitue ; les hommes politiques veulent s'y faire connaître et reconnaître. Un secrétaire d'Etat fraîchement nommé recherchera avec constance l'adoubement donné par la participation aux tribunes politiques qu'elle organise. Quant aux candidats à la fonction présidentielle, on a remarqué qu'ils n'avaient pas dédaigné des apparitions répétées derrière les micros. Le média radio semble particulièrement apte à transmettre une explication, un cheminement logique, un raisonnement bien conduit qui force l'attention et finalement sait convaincre.

∴

D'où vient cette permanence d'un média dont de bons apôtres annoncent régulièrement le déclin ?

Il y a d'abord une situation propre à la France. Les ondes kilométriques (ondes longues) y sont exploitées depuis 1922, et c'est en 1931 que Radio-Luxembourg en fait le support d'émissions diffusées vers le territoire français. Dans un pays centralisé, très attaché à l'unité nationale, l'onde longue fournit pendant plus de cinquante ans à la radio d'Etat comme aux radios privées un outil de diffusion nationale parfaitement adapté.

Les radios périphériques en tirent encore une bonne partie de leur puissance économique. Elles accueillent à elles seules les quatre cinquièmes des recettes publicitaires du média radio. En 1987, 2,6 milliards de francs ont été investis par les annonceurs dans les campagnes radio, soit 7,4 % de leurs dépenses publicitaires (2) ; en Grande-Bretagne, la radio n'accueille que 2,5 % des dépenses de publicité nationale, aux Etats-Unis 1,6 %.

Le retard pris dans le développement de la télévision a aussi joué en faveur de la radio. La première chaîne privée (Canal Plus) n'a pas quatre ans, et la première émission télévisée du matin, qui vient directement concurrencer la radio dans ses temps forts, remonte à janvier 1985.

La diffusion en modulation de fréquence enfin a constitué, à partir de 1982, un puissant stimulant pour le média radio. La France y est venue avec retard : elle a avancé à reculons sur le chemin menant à la fin des monopoles et à la multiplication des moyens d'expression.

Les radios locales privées ont gagné un vaste public puisque, toutes ensemble, elles dépassent l'audience cumulée d'Europe 1 et de France-Inter. Certes, prises individuellement, elles ont bien du mal à transformer en chiffre d'affaires le réel succès collectif qu'elles ont bâti. Les mille six cents stations du début ne sont sans doute aujourd'hui plus que mille, et peu nombreuses sont celles qui parviennent à faire vivre de leur seul travail les quatre ou cinq salariés permanents qu'elles comptent en moyenne. Les annonceurs ne dirigent guère plus de 500 millions de francs chaque année vers leurs caisses, dont la majorité va vers des réseaux constitués par voie de franchise ou d'acquisition.

Mais la diffusion en FM a permis l'éclosion de dizaines de « formats » différents. Les inconditionnels du hard rock, de la chanson française des années 60 ou du fait brut rappelé tous les quarts d'heure peuvent se consacrer à leur vice, et les amateurs de musique classique trouvent enfin, avec Radio classique, une alternative à France-Musique.

Quant aux stations nationales, elles offrent maintenant à leurs fidèles le confort de l'écoute FM sur la majeure partie du territoire.

Mais l'explication essentielle d'un succès constant ne se trouve pas dans cette aptitude du média à évoluer. Elle réside dans les formidables atouts qui, de tous temps, furent ceux de la radio : permanence, souplesse, rapidité de réaction. On a souvent déploré le rôle amplificateur qu'a joué la radio en mai 1968 ; mais l'on n'a pas assez souligné que, dans un pays paralysé, où la télévision était en grève et où la presse quotidienne n'était plus distribuée, la radio fut, l'espace de quelques jours, l'unique source d'information des Français.

Beaucoup plus près de nous, la libération des otages de Beyrouth a donné lieu à une remarquable couverture de la télévision et, notamment, de la Cinq. Mais qui a recueilli les premières déclarations des otages à bord de l'avion qui les ramenait en France ? Un journaliste de radio, Roger Auque. Et c'est au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* » que fut soulevé certain *« point de détail »* qui suscita l'un des débats-clés de la campagne présidentielle.

∴

Saisi ainsi par l'événement qui fait irruption dans sa vie quotidienne, l'auditeur compte aussi sur la radio pour en marquer régulièrement le rythme. Elle lui fournit ses repères, qui disent qu'il faut se lever, se brosser les dents ou partir vers son travail ; elle l'aide à supporter les voitures bloquées devant lui. Une voix connue, reconnue année après année, est sa compagne de chaque jour. Cette voix lui est fidèle, il lui est fidèle en retour. Une station généraliste pour un vaste public, tient par-dessus tout à cette fidélité. A RTL, le président Jacques Rigaud a toujours encouragé les directeurs successifs des programmes à ne modifier que progressivement et de façon presque imperceptible la grille des émissions. Dans un monde où tout se forme et se transforme à grande vitesse, nombreux sont ceux qui recherchent des îlots de stabilité. On s'y retrouve en sécurité, protégé du stress ou des agressions par un cadre familier.

Aujourd'hui, une grande radio n'apporte plus le théâtre à domicile, mais elle est toujours toute proche de ceux qui l'écoutent ; elle guide leurs démarches pratiques, elle se penche sur leurs problèmes de santé ou leurs relations affectives : à l'occasion, elle les accueille même sur son antenne.

Si la radio sait continuer à nous accompagner dans notre vie quotidienne, si elle se fait toujours complice et amie fidèle, longtemps encore elle déroulera le fil de nos jours.

(*) Vice-président, directeur général de RTL.

(1) Source : enquête « Médiamétrie 55 000 », mars-avril 1988.

(2) Information et publicité, comité de marketing international, avril 1988.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laureus (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Le Monde est microfilmé et indexé. Renseignements au (1) 42-47-99-61. Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BADMOB8

Au courrier du Monde

COMPLICITÉ

La France et le génocide

Dans votre journal du 22 juin, page 14, je lis avec stupéfaction les déclarations de M. Lai Kamara, délégué général de l'Association résistance, vérité, souvenir, et, particulièrement, les deux dernières phrases ! *« De plus certains souhaitent visiblement accréditer l'idée que la France a été complice du génocide des juifs pendant l'Occupation. C'est inadmissible. »*

Ce qui est inadmissible c'est de nier l'évidence, de réfuter les faits.

Car qui, en 1940, a promulgué un statut des juifs ? Qui a révoqué les fonctionnaires juifs ? Qui a ordonné le recensement des juifs et l'établissement d'un fichier ? Qui a procédé aux rafles ? Qui a interné les juifs au Vel'd'Hiv' ?

En 1940-1944, j'étais en banlieue parisienne. C'est la police française qui a arrêté mon père et ma femme. C'est la police française qui les a conduits à Drancy. Si ma femme a eu la chance inouïe de revenir d'Auschwitz. Mon père y a été gazé dès son arrivée.

Aussi longtemps que certains nieront la complicité de la France officielle dans la collaboration, il n'y aura pas d'union des Français, et c'est dommage. Oublier, pardonner, ce n'est pas nier.

M. HENRI WAHL
(Paris).

ARME

L'excommunication selon l'Eglise

Dans *le Monde* du 17 juin, vous présentez l'excommunication que Mgr Lefebvre encourt comme *« une voie archaïque »* dans laquelle est entraînée l'Eglise et comme une *« arme d'un autre âge »*.

L'excommunication est une peine toujours prévue par le code actuel, dans la logique d'une conception de l'appartenance volontaire à l'Eglise où le lien à celle-ci, que l'on exprime en termes de communion, se vérifie ou est rompu dans et par des actes de respect, entre autres, de la discipline commune concernant le fait de conférer et de recevoir le sacrement de l'ordre.

Le but de l'excommunication *latae sententiae*, c'est-à-dire celle qui suivra automatiquement l'acte que posera Mgr Lefebvre, n'est pas de séparer ce dernier de la communion avec l'Eglise (cela en sera la conséquence) mais, par les empêchements de recevoir certains biens spirituels nécessaires, de l'écarter de sources de communion avec Dieu que l'Eglise propose. Or l'Eglise ne peut vouloir cela que pour un temps. Ce temps sera celui déterminé par Mgr Lefebvre lui-même.

On ne doit pas se tromper sur le sens que l'Eglise donne à l'excommunication, peine déjà appelée « médicinale » dans le code de droit canonique de 1917 parce que l'Eglise y attache sa volonté de voir la personne concernée revenir dans la communion de l'Eglise.

PATRICK VALDRINI,
doyen de la faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris.

DÉSISTEMENTS

Élections sans choix

On a largement commenté dans vos colonnes les arrangements marseillais. Quel que soit le jugement que l'on porte sur la situation qui s'y est développée, elle préserverait au moins le droit fondamental des électeurs d'exercer, par leur vote, leur devoir de citoyen. D'approuver ou de sanctionner les choix des partis et des hommes !

Tel ne fut pas le cas dans vingt circonscriptions électorales, réparties dans neuf départements français, où, par le jeu de la « discipline républicaine », vingt députés de gauche (10 PS, 10 PC) ont été élus avec 100 % des suffrages exprimés, pas une voix de plus, pas une voix de moins, comme dans toute bonne vieille démocratie qui se respecte !

On a ainsi privé 765 834 électeurs d'un véritable choix (différence entre les inscrits et les votes exprimés). Et l'on a contraint 148 537 d'entre eux, mécontents du sort qui leur était ainsi fait, et désireux de manifester leur désapprobation, à glisser dans l'urne un bulletin blanc, véritable « non-vote ».

Pour éviter cette dictature des candidatures uniques de désistement, ne devrait-on pas autoriser, dans l'avenir, le maintien, au second tour, d'un autre candidat, même si, au premier tour, il n'a pas atteint la barre fatidique des 12,5 % des électeurs inscrits ?

HUGUES HAEMMERCÉ
(Agadir, Maroc).

NIDATION

Stérilet et « vaccin » antigrossesse

Dans un article du *Monde* du 16 juin concernant le vaccin antigrossesse, vous écrivez que ce procédé *« se heurterait toutefois à des objections éthiques dans la mesure où la nidation de l'œuf dans l'utérus de la femme serait empêchée »*. Or des milliers de femmes portent un stérilet, dont l'action contraceptive est exactement identique puisqu'elle aboutit également à empêcher la nidation de l'œuf dans l'utérus. Apparemment personne, si ce n'est le pape, ne s'est jamais posé de problèmes éthiques particuliers sur l'utilisation du stérilet comme moyen de contraception.

En fait, il apparaît que de très nombreuses femmes sous stérilet ne savent pas même qu'il s'agit en réalité d'un procédé abortif. Cette ignorance, savamment entretenue par le corps médical, transforme les femmes en êtres non responsables, avortant à tour de bras sans même le savoir.

ROSELYNE BÉNILAN
(Paris).

PORTUGAL : la fin d'une « révolution »

Le Parlement vote une nouvelle réforme de la propriété agricole

LISBONNE
de notre correspondant

L'œillet rouge, symbole de la révolution d'avril 1974, fleurit les chapeaux de feutre noir des quelque deux mille paysannes et paysans massés devant le palais de l'Assemblée nationale. Mobilisés par les syndicats agricoles, ils ont marché sur Lisbonne afin de protester contre le projet de loi du gouvernement qui, à leurs yeux, met fin à la dernière « *conquête révolutionnaire* » : la réforme agraire. A pied, ils ont parcouru une route longue de 100 à 150 kilomètres, salués par les comités d'usine et les municipalités communistes : « *Le peuple vaincra* », « *En avant pour la réforme agraire* », « *La terre à ceux qui la travaillent* ».

Après toute une journée de débat, le projet du gouvernement est pourtant voté à 2 heures du matin, dans la nuit du mardi 28 au mercredi 29 juin. Sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens se sont prononcés en sa faveur. Communistes, socialistes et rénovateurs, c'est-à-dire toute l'opposition de gauche, ont voté contre. Pour le gouvernement, cette nouvelle législation vise un double objectif : adapter les structures agricoles portugaises aux normes en vigueur dans les pays de la Communauté européenne et « *rétablir la légalité* » en Alentejo.

La réforme agraire avait tout au long de ces dernières années divisé la gauche elle-même. Elle a été le cheval de bataille de la première heure pour les communistes qui l'ont instituée, renforçant leur influence historique dans une des régions les plus pauvres du Portugal, puis pour les socialistes qui l'ont révisée, pour détruire ce qu'ils considéraient à l'époque comme un « *bastion du PCP* ».

Tout avait commencé en février 1975. Sous le commandement des dirigeants syndicaux, les grands domaines de l'Alentejo ont été occupés. Hantés par la révolution, la plupart des propriétaires avaient, il est vrai, pris la clé des champs. Une loi de juillet de la même année ratifiait les occupations, créant des unités collectives de production.

Quelques mois plus tard, les communistes sont écartés du pouvoir, et les socialistes veulent « *démocratiser la situation en Alentejo* ». Des coopératives, politiquement plus modérées, sont constituées, menaçant le pouvoir jusqu'alors intouchable des unités de production communistes. Les anciens propriétaires sont autorisés à récupérer une partie de leurs terres, une « *réserve* », dont la dimension était limitée à 60 000 points (système de classement basé sur la qualité des sols ainsi que sur les investissements qui y sont réalisés).

Des communistes aux sociaux-démocrates

Après les socialistes viennent les sociaux-démocrates. Les crédits à toute forme d'exploitation collective sont supprimés. Le critère d'attribution des « *réserves* » s'élargit. Incapables, pour beaucoup d'entre elles, de s'adapter à de nouvelles méthodes de culture, faute de savoir-faire, de nombreuses coopératives et unités collectives de production sont obligées de cesser le travail. D'autres végètent : Rive gauche, qui exploitait, en 1975, 18 000 hectares de terres près de la ville historique de Serpa, n'en détient à présent plus que 2 000. Une dizaine de kilomètres plus à l'est, Gauche vaincra s'est vue réduite à un tiers de sa dimension initiale.

La nouvelle loi augmente la superficie des « *réserves* », qui passe à 91 000 points. Elle donne, en outre, aux héritiers des anciens propriétaires le droit de réclamer chacun sa « *réserve* ». De même, pour ce qui concerne les propriétés qui étaient, avant la révolution, gérées par des sociétés : désormais chacun des membres de ces sociétés peut aussi demander sa « *réserve* ». Enfin aucune distinction n'est faite entre les propriétaires qui exploitaient directement leur domaine et ceux qui ne le faisaient pas.

La bataille n'est cependant pas entièrement terminée. Selon l'opposition de gauche, la nouvelle loi est inconstitutionnelle. Le texte de la Constitution, qui fait actuellement l'objet d'une procédure de révision, proclame en effet « *l'expropriation des latifundia et des grandes exploitations capitalistes* », prévoit que les propriétés expropriées « *seront rendues à de petits agriculteurs, à des coopératives et à d'autres structures d'exploitation collective gérées par les travailleurs* » et souligne qu'aucune révision ne peut mettre en cause le principe fondamental de l'élimination de la grande propriété.

JOSÉ REBELO.

GRÈCE

Washington offre une forte récompense pour la capture des assassins du capitaine Nordeen

L'ambassade américaine à Athènes a offert, le jeudi 30 juin, une récompense de 500 000 dollars pour toute information qui conduirait à la capture des assassins de son attaché naval, le capitaine William Nordeen, tué en début de semaine par une voiture piégée. L'attentat a été revendiqué par l'Organisation révolutionnaire du 17 novembre, qui a accusé les Etats-Unis, dans une lettre de revendication remise à un journal, à la fois de visées impérialistes et d'avoir favorisé l'intervention turque à Chypre.

La police athénienne avait annoncé, mercredi, qu'une équipe du FBI était arrivée sur place pour l'aider dans son enquête. Celle-ci n'a permis pour le moment que de retrouver une moto qui aurait été utilisée par les meurtriers pour prendre la fuite après avoir fait exploser la voiture piégée. — *(UPI.)*

GRANDE-BRETAGNE : moins « musclée » que prévu

La loi sur les secrets officiels est draconienne pour les services de renseignement

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher est obsédée depuis le début de sa carrière politique par la notion de « secret d'Etat ». Elle est corollairement agacée par les fuites qui se sont produites ces dernières années. La plus célèbre a été la publication en 1987 des Mémoires de Peter Wright, un ancien agent du contre-espionnage britannique, le MI 5, qui a pris sa retraite en Australie. Ce livre, *Spycatcher*, bien qu'interdit en Grande-Bretagne, y est devenu un best-seller.

La loi sur les secrets officiels, toujours en vigueur, date de 1911. Elle avait été votée dans la précipitation pour mettre en échec... les espions du Kaiser alors censés pulluler dans les îles Britanniques. Cette loi est tellement draconienne qu'elle n'est pratiquement plus jamais utilisée. Sa section 2 stipule, en effet, que tout ou presque est un secret officiel, dont la divulgation entraîne des poursuites criminelles.

Les travaillistes s'étaient penchés sur la question. Il fallait, à l'évidence, réformer la section 2. Mme Thatcher, dès son arrivée au pouvoir en 1979, avait tenté l'opération. Elle avait subi une défaite cuisante au Parlement. Elle avait voulu, en effet, donner à chaque ministère le soin de définir ce qui était secret et ce qui ne l'était pas.

Chaque ministre aurait pu, selon ce projet avorté, décider ce que le public avait le droit de savoir. Une simple déclaration en ce sens aurait permis, devant un tribunal, de poursuivre n'importe quel contrevenant. L'esprit britannique, pétri de tradition juridique, n'avait pas accepté que le gouvernement soit ainsi juge et partie...

La « Dame de fer », qui a de la suite dans les idées, est revenue à la charge. Elle a demandé à M. Douglas Hurd, secrétaire au Home Office, de rédiger un Livre blanc. Celui-ci a été présenté, le mercredi 29 juin, au Parlement. Il expose la philosophie et les principales dispositions du projet de loi sur les secrets officiels, réformant le texte de 1911, qui sera déposé par le gouvernement lors de la session parlementaire d'automne, probablement en novembre.

« Décriminaliser » les fuites

La surprise a été de taille. On attendait un texte très « *dur* ». Il n'en a rien été et M. Hurd, réputé plus « *libéral* » que le premier ministre, a manifesté une joie visible à dérouter les honorables parlementaires qui escomptaient un projet « musclé » et s'apprêtaient à le mettre en pièces.

Le Livre blanc propose de supprimer la section 2 et de « *décriminaliser* » la plupart des fuites. La loi de 1911 permet en effet théoriquement de traîner devant un tribunal un fonctionnaire qui révélerait à la presse que son ministre prend habituellement son café avec du lait et du sucre. Les informations à caractère général disponibles dans les ministères ne seront donc plus des secrets officiels.

Le fonctionnaire qui les divulguerait reste évidemment passible de poursuites disciplinaires et de sanctions pouvant aller jusqu'à la révocation, mais son « *délit* » ne relève plus des assises. C'est une bonne nouvelle, par exemple, pour les journalistes économiques qui suivent la préparation du budget. Le contenu de celui-ci est traditionnellement tenu secret jusqu'à sa publication chaque année le 15 mars, par le chancelier de l'Echiquier.

Le Livre blanc énumère six « *domaines* » pour lesquels persiste la notion de secret officiel entraînant éventuellement en cas de divulgation des poursuites pénales : défense, services de renseignement, relations internationales, informations confidentielles obtenues auprès du gouvernement ou d'organisations internationales, informations concernant des crimes graves (de droit commun) et enfin tout ce qui concerne les écoutes téléphoniques.

Il appartiendra au gouvernement d'apporter la preuve que la fuite touchant un de ces six domaines était « *contraire à l'intérêt public* ». Les faits devront être suffisamment graves pour mériter un procès d'assises et ne pas susciter le rire du jury...

Le Livre blanc affirme « *le devoir inéluctable de secret* » des membres des services de contre-espionnage (MI 5) et de renseignement (MI 6), qu'ils soient en activité ou à la retraite. M. Peter Wright serait donc, si la nouvelle loi était déjà votée, traduit en justice au cas, improbable, où il remettrait les pieds en Grande-Bretagne.

L'« intérêt public »

Le *Financial Times*, tout en approuvant l'ensemble du projet, critique ce dernier point. Le quotidien remarque que le fait de fournir n'importe quelle information, même la plus anodine, à qui que ce soit par un fonctionnaire du MI 5 ou du MI 6 sera considéré comme un délit criminel. Le *Financial Times* juge cette clause excessive. Celle-ci serait plus draconienne que les dispositions équivalentes en vigueur aux « *Etats-Unis, en RFA ou en France* ».

Les défenseurs des libertés ont été, eux aussi, surpris par la mansuétude relative du Livre blanc. Ils s'indignent cependant du fait que la notion d' « *intérêt public* » ne pourra pas être utilisée à sa décharge, en cas de procès, par l'auteur de la fuite. Personne enfin ne semble se préoccuper de la section 1, qui devrait rester inchangée. Celle-ci traite de l'espionnage au sens classique et n'a fait l'objet d'aucune controverse.

Mme Thatcher devrait avoir « sa » loi cet automne. Il y aura alors beaucoup moins de secrets officiels en Grande-Bretagne, mais ils seront plus précisément définis. La nouvelle loi devrait donc permettre de punir plus efficacement que l'ancienne, devenue presque inapplicable, ceux qui la violent. Tel était le but, malgré cet adoucissement de dernière minute, de Mme Thatcher.

DOMINIQUE DHOMBRES.

YOUGOSLAVIE

Un groupe d'intellectuels réclame le « réexamen du rôle historique de Tito »

BELGRADE
de notre correspondant

Depuis la mort de Tito, divers auteurs, écrivains, journalistes, publicistes, ont critiqué, plus ou moins discrètement, l'ancien président de la République pour certains de ses faits et gestes. Les conséquences en furent l'éviction ou le limogeage de ces personnes et, dans des cas jugés particulièrement graves, leur condamnation par les tribunaux réguliers. Car le régime veille aujourd'hui, comme par le passé, au respect du nom et de l'œuvre de Tito, rejetant tout ce qui ne serait pas conforme à l'historiographie officielle, qui, elle, ne lui reconnaît ni erreur ni faute. Or le comité pour la défense de la liberté de la parole et de la pensée de Belgrade a rendu public, le 27 juin, un texte exigeant le réexamen objectif du rôle historique de Tito, empêché à ce jour par « *le culte et l'idolatrie* » de sa personne.

Ce document, le premier et le plus complet du genre, reproche en substance à Tito d'être à l'origine des principaux déboires actuels de la Yougoslavie. Il a imposé au pays le gouvernement d'une oligarchie monopoliste et bureaucratique, écarté toute démocratie, conduit à des conflits nationaux, au chômage, à l'inflation, aux investissements qui ont fait faillite, à l'endettement extérieur, à la misère sociale... Divers facteurs ont contribué à cette situation, mais « *le principal responsable en est Tito* ».

Ce document de près de deux mille mots, signé par onze membres de l'Académie des sciences et des arts et huit autres intellectuels des plus connus, exige également un réexamen des raisons et des conséquences des vastes mesures de répression prises après la guerre contre ceux qui ne partageaient pas les points de vue du régime, notamment contre les paysans, qui, avec l'installation du communisme, ont gravement souffert de la collectivisation forcée.

Une étude complète et publique doit préciser, en outre, la raison et les conditions de création du camp de concentration Goli-Otok par où sont passées des milliers de personnes et où le pouvoir a eu recours aux méthodes de violence. Les signataires du document attribuent par ailleurs à Tito la responsabilité de l'actuelle situation dans la région du Kosovo et rappellent la politique obstinée anti-serbe du Kommintern, défendue par ses représentants dans le pays, dont l'un fut Josip Broz Tito.

Parlant des ambitions de l'ancien président de donner à la Yougoslavie un « *rôle historique mondial* » par la création du Mouvement des non-alignés, les signataires posent la question de savoir quel en fut le coût véritable, coût visiblement supérieur à ses possibilités matérielles. A ce propos, ils relèvent que l'on ignorait tout du montant de la « liste civile » de Tito. Or la population, qui souffre du chômage, particulièrement la jeune génération, a le droit de connaître les dépenses de ses dirigeants et la valeur des biens matériels mis à leur disposition. « *Le réexamen du rôle historique de Tito*, concluent les signataires, *est la condition indispensable à l'établissement en Yougoslavie d'une démocratie politique de haut niveau.* »

PAUL YANKOVITCH.

M. Stipe Suvar nouveau président croate de la Ligue des communistes

Belgrade. — La présidence collégiale de la Ligue des communistes de Yougoslavie a élu, le mercredi 29 juin, M. Stipe Suvar, un Croate de cinquante-deux ans, originaire des environs d'Imotski (arrière-pays dalmate), comme nouveau président du parti.

Suivant la volonté déclarée de démocratisation de la vie politique du pays, la direction collégiale du parti a, pour la première fois, procédé à cette élection par bulletins secrets et choix entre deux candidats, tous deux représentants de la Croatie, celle parmi les six républiques et deux provinces de Yougoslavie qui doit assurer pendant un an la présidence du parti, selon un ordre établi lors du dernier congrès.

M. Suvar, docteur en droit et ancien rédacteur en chef du journal des étudiants de Zagreb, puis de plusieurs revues théoriques, succède à M. Bosko Krunic, représentant de la province de Voïvodine. — *(AFP).*

Le différend hungaro-roumain

La Hongrie proteste contre les mesures de rétorsion de Bucarest

Le chargé d'affaires de Roumanie à Budapest a été convoqué, le jeudi 30 juin, au ministère hongrois des affaires étrangères, où le vice-ministre Istvan Oszi lui a exprimé les « *regrets* » de son gouvernement après la fermeture du consulat de Hongrie à Cluj-Napoca (Transylvanie), « *une mesure sans précédent dans les relations entre pays socialistes, qui porte sérieusement préjudice aux relations entre la Hongrie et la Roumanie* ».

M. Oszi a souligné que la décision de Bucarest « *était en contradiction totale avec les normes de coopération européenne, l'acte final d'Helsinki et les accords de Madrid* », indique l'agence hongroise MTI.

« Nous avons besoin de nous parler »

Outre la fermeture du consulat de Cluj-Napoca et l'expulsion de ses employés sous quarante-huit heures, la Roumanie a demandé, jeudi, aux Hongrois de rendre le bâtiment dans lequel ils devaient installer un institut culturel à Bucarest.

Cet institut avait été créé aux termes d'un accord bilatéral prévoyant l'ouverture d'un centre culturel roumain à Budapest et d'un centre hongrois à Bucarest. Mais les Roumains n'avaient pas donné suite à ce projet, et l'institut hongrois à Bucarest n'avait donc jamais reçu l'autorisation de fonctionner.

Ces mesures de rétorsion ont été prises après la manifestation qui a réuni lundi à Budapest cinquante mille personnes contre la politique du président Ceausescu à l'égard de la minorité hongroise en Roumanie.

En marge de la session parlementaire, le numéro un hongrois, M. Karoly Grosz, a indiqué jeudi à des journalistes qu'il espérait toujours se rendre en visite officielle à Bucarest cet été. « *Je suis convaincu que nous avons besoin de nous parler*, a-t-il dit. *Envoyer simplement des messages ne suffit pas.* » — *(AFP, Reuter.)*

Le Monde

festival AVIGNON

THÉATRE
PATRICE CHÉREAU MONTE HAMLET
MUSIQUE
L'INFLUENCE DE PIERRE BOULEZ
EXPOSITION
LE RETOUR A LA FIGURATION DU PEINTRE ALBERTO MAGNELLI
PORTRAIT D'AUTEURS
GEORGES PEREC ET PIERRE REVERDY
ET UNE SÉLECTION DES PROGRAMMES DU FESTIVAL

SUPPLÉMENT SPÉCIAL 8 PAGES
MERCREDI 6 JUILLET DATÉ JEUDI 7

Europe

URSS : les « brejnéviens » mis en cause à la conférence de Moscou

M. Gorbatchev tempère l'ardeur des réformateurs

(Suite de la première page.)

Derrière lui, le bureau politique est aligné au complet sous l'immense portrait de Lénine, et le soir, durant les retransmissions télévisées, l'URSS entière verra M. Gorbatchev intervenir : « *Ne pourrais-tu*, dit-il, *être un peu plus concret ?* (mouvement dans la salle) *Nous sommes assis là* (nous la direction, bien sûr) *et ne savons pas si cela se rapporte à moi ou à lui...* » M. Melnikov, sans un quart de seconde d'hésitation : « *Je dirais que cela se rapporte au camarade Solomentsev en premier lieu, et aux camarades Gromyko, Afanassiev, Arbatov et autres* (...). »

Le secrétaire général reste de marbre, tandis qu'éclatent (mais pas sur tous les bancs) des applaudissements pleins d'entrain. Pas un muscle du visage de M. Gromyko n'a bougé, peut-être parce que avec toutes les attaques lancées depuis un mois contre la politique étrangère brejnevienne, il savait bien que lui, le grand maître de cette politique, serait tôt ou tard mis en cause.

Mais tout de même ! Gromyko, l'homme qui a commencé sa carrière sous Staline et survécu à toutes les tempêtes ; l'homme dont M. Gorbatchev n'avait pu se débarrasser qu'en le plaçant à la tête de la présidence collective de l'Etat ; l'incarnation même de la continuité soviétique, cet homme-là est dénoncé par un premier secrétaire de la région des Komi – dans le Grand Nord, là où ont souffert et sont mortes tant de millions de victimes de Staline.

Vingt minutes plus tard, il obtiendra une vague réparation quand sera lue de la tribune, et applaudie sur d'autres bancs, une note d'un délégué déclarant qu'« *Andreï Andreïevitch Gromyko jouit de l'amour et du respect populaire et qu'il était mal venu de s'en être pris à lui* ». C'est peu, et quant aux autres, ils n'auront rien, ni M. Afanassiev, le directeur de la *Pravda* qui avait pourtant, ces derniers mois, fait beaucoup d'efforts, ni M. Arbatov, le directeur de l'Institut des Etats-Unis et du Canada, ni M. Solomentsev, président de la commission de contrôle du parti.

Un spectacle très suivi

Car si M. Melnikov s'est assurément octroyé la vedette au chapitre des déboulonnages, il n'a pas été le seul. Coïncidence : on a parallèlement appris en effet que l'instruction contre l'ancien premier vice-ministre de l'intérieur et gendre de Leonid Brejnev, M. Tchourbanov, était terminée et qu'il allait devoir répondre prochainement de son implication dans les gigantesques scandales financiers de l'Ouzbékistan. Or l'ombre de cette affaire n'a cessé de peser sur les débats puisqu'elle a été longuement évoquée par le nouveau premier secrétaire de l'Ouzbékistan (18 000 membres du Parti exclus pour corruption, a-t-il révélé) et qu'*Ogoniok*, l'hebdomadaire en pointe de la « perestroïka », avait publié dans son dernier numéro un article expliquant que des délégués à la conférence étaient, comme on dit en Grande-Bretagne, « *témoins numéro un* » dans ces pillages d'Etat.

Mercredi, un délégué avait protesté contre cet article. Le rédacteur en chef d'*Ogoniok* est venu expliquer, jeudi, que ses sources n'étaient autres que les juges d'instruction chargés du dossier, qui n'arrivent toujours pas à le faire aboutir tant le réseau de complicités remonte haut dans les sphères du pouvoir. Cette intervention de M. Korotitch aussi a été vue à la télévision, et l'on peut maintenant trouver une raison au refus de retransmettre tous les débats en direct.

Car si cela avait été le cas, l'Union soviétique aurait été paralysée pendant quatre jours. Dès que la télévision diffuse une image du Palais des congrès, tout le monde se rue devant les écrans dans un silence abasourdi. Dans les halls d'hôtels, les groupes de touristes se plaignent d'être abandonnés par leurs guides, et, dès l'aube, les queues devant les kiosques à journaux sont presque aussi imposantes que devant les débits d'alcool.

Dénonciation des « intouchables »

Le spectacle plaît, car il y a à peu près soixante-dix ans que l'on attendait cela sans plus l'espérer – l'intervention, par exemple, de ce délégué de Toula, M. Starodoubtsev, président d'une Union agro-industrielle, qui dénonce l'existence d'une « *caste d'intouchables* » aux sommets du pouvoir. « *Nous nous posons le problème d'un monument aux victimes du stalinisme*, dit-il, *et nous les érigerons, ces monuments. Mais comment punirons-nous ceux qui ont institué l'arbitraire et fait périr, avec préméditation, la fleur de la nation ? Ils ont aujourd'hui des retraites, de spacieux appartements, et regardent de loin ce qui se passe avec un sourire moqueur : « Voyons voir ce qui va arriver ». Il me semble que cela aussi doit être jugé...* » (applaudissements). « *Ils doivent être*, reprend sous d'autres applaudissements M. Starodoubtsev, *privés de leurs retraites et répondre.* »

« Répondre », faire répondre des crimes, des erreurs, des malversations, des mensonges – à la tribune, comme dans les conversations, ce verbe revient le plus fréquemment, et M. Gorbatchev, lui, garde ses distances, quand il ne désapprouve pas explicitement. Après un long développement sur la nécessité pour les pays de « *rembourser les dettes* » accumulées auprès de paysans depuis la collectivisation, le directeur d'une grosse entreprise d'élevage de volailles, M. Postnikov, tonne contre les bureaucrates qui sabotent la réforme économique « *depuis le premier jour* » et se tourne vers le secrétaire général : « *Il est temps*, dit-il, *de se débarrasser des adversaires de la « perestroïka », d'en débarrasser le parti et de les mettre à la retraite, mais vous, Mikhaïl Serguéïevitch, vous êtes un homme d'humanisme et souhaitez les rééduquer par des méthodes humaines qui ne sont pas efficaces avec tout le monde.* »

« Retenue révolutionnaire »

Réponse, circonstanciée, de M. Gorbatchev : si l'on essaie de nouveau d'écarter du haut les bureaucrates, ça ne marchera pas plus que les fois précédentes. Ce qu'il faut, c'est que les citoyens les dénoncent et les écartent, prennent leurs affaires en main, dans l'intérêt du peuple et du socialisme, que chacun soit remis à sa place – et c'est pour cela, conclut-il, que les réformes politiques sont indispensables.

En fin de matinée déjà, le secrétaire général avait longuement pris la parole pour réexpliquer dans le détail le sens de certaines de ses propositions (pas toujours comprises, a-t-il dit) et se distancer en même temps de ceux qui ont « *peur du processus de démocratisation* » et de ceux qui « *sont mécontents de ce que rien ne change du jour au lendemain* ».

« *Nous avons*, avait-il dit, *un grand travail à faire et avons besoin de retenue révolutionnaire car c'est celui qui tiendra qui vaincra.* » Il y a tellement d'inscrits qu'on ne sait plus si les débats seront prolongés ou se termineront, comme prévu, vendredi soir. L'ancien premier secrétaire de Moscou, limogé pour radicalisme réformateur, M. Boris Eltsine, devait intervenir dans la journée pour demander lui aussi des départs de la direction.

A en croire le premier secrétaire de Biélorussie, M. Ligatchev, le chef de file des conservateurs aurait dû céder la responsabilité de l'idéologie à M. Iakovlev, le bras droit de M. Gorbatchev.

M. Ligatchev serait toujours, cependant, le patron du secrétariat, et l'on aurait tort de croire que les conservateurs ont dit leur dernier mot. Ils existent, et tout en muscles si l'on en juge par l'intervention de M. Bondarev, vice-président de l'Union des écrivains de Russie : « *Ces chevaliers de l'extrémisme* (les journalistes réformateurs) *ne sont pas nés du chaos*, a-t-il dit, *mais ne font que révéler au grand jour un jeu soigneusement préparé.* » « *Ce sont eux qui sont responsables*, a-t-il ajouté, *de ce que soit maintenant minée la foi en l'Histoire, en presque tout notre passé, dans la génération ancienne, la conscience, la justice et la « glasnost ».* »

Oui, dans la « glasnost » aussi puisque plus personne, officiellement s'entend, ne peut plus être contre. C'est la ligne, et la ligne, dans la patrie du socialisme, c'est la ligne.

BERNARD GUETTA.

L'intérêt de Jean-Paul II pour la « perestroïka »

Cité du Vatican. – Répondant à des journalistes soviétiques qu'il recevait, le jeudi 30 juin, au Vatican, Jean-Paul II a été amené à exprimer son opinion sur les projets de M. Gorbatchev.

« *Il est peut-être un peu tôt*, a-t-il dit, *pour que je donne un avis. Il y a certainement un climat de « perestroïka » que je suis avec intérêt. Cette démocratisation, cette participation plus importante des citoyens à la vie sociale et politique, répondent non seulement aux attentes des pays occidentaux (...) mais répondent également à la doctrine sociale de l'Eglise.* »

« *Le mot « participation »*, a poursuivi le pape, *fait partie de la doctrine sociale de l'Eglise. Mais, lié à cette participation, il y a aussi le problème des droits de l'homme qui nous intéresse beaucoup. C'est surtout la question de la liberté de conscience pour les croyants qui nous intéresse spécialement. J'espère que dans ce domaine nous pourrons nous rencontrer davantage à l'avenir.* » – (*AFP.*)

Amériques

HAITI

Le gouvernement militaire affronte une situation économique et financière critique

Les autorités militaires haïtiennes ont relâché au cours des derniers jours seize des vingt personnes proches de l'ancien président Leslie Manigat, arrêtées le 19 juin à la suite du coup d'Etat. Ces libérations interviennent alors que le gouvernement du général Namphy affronte une situation économique et financière très difficile en raison du blocage d'une partie de l'aide étrangère. Après le Venezuela, la République fédérale d'Allemagne vient en effet d'annuler, le jeudi 30 juin, une aide de 5 millions de deutschemarks (16 millions de francs environ), accordée par Bonn le mois dernier.

PORT-AU-PRINCE
correspondance

En dépit de la résurgence d'un discours nationaliste, les conseillers du général Henri Namphy savent qu'Haïti – le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental – ne peut se passer de l'aide internationale. L'assistance bilatérale et multilatérale avait quasiment doublé après la chute de Jean-Claude Duvalier, le 6 février 1986, pour atteindre plus de 300 millions de dollars en 1987.

La sanglante interruption du processus démocratique, le 29 novembre 1987, avait entraîné une brutale réduction des flux d'aide. Washington avait amputé des deux tiers son programme d'assistance (100 millions de dollars au total), tandis que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale gelaient deux crédits pour un total de 37 millions de dollars.

Face à ce manque à gagner de l'ordre de 100 millions de dollars – plus du tiers du budget de l'Etat, – le ministre de l'économie de l'époque, M. Leslie Delatour, avait fortement réduit les dépenses publiques et accru les taxes indirectes sur les alcools, les tabacs et divers services publics. « *Ils ont serré les boulons de façon spectaculaire, au point que l'administration, n'ayant plus d'argent pour acheter ses fournitures, est quasiment paralysée* », assure un diplomate occidental.

Au total, les mesures d'austérité poursuivies sous la présidence de Leslie Manigat ont permis d'économiser 25 millions de dollars en année pleine. Les nouvelles taxes devraient rapporter environ 15 millions de dollars. « *En dépit de ces mesures, il faut s'attendre à un trou de l'ordre de 50 millions de dollars en fin d'exercice* », calcule un banquier. Face à l'urgence de la situation financière, M. Manigat avait dépêché son ministre des affaires étrangères, M. Gérard Latortue, auprès des capitales amies. Sans succès à Washington, où les Américains avaient exigé comme condition à une reprise de leur aide budgétaire la neutralisation du colonel Jean-Claude Paul, qu'ils accusent de trafic de cocaïne.

M. Latortue avait, en revanche, obtenu 4 millions de dollars de Taïwan, une aide japonaise sous forme de dons de blé et des promesses de l'Italie. La France avait annoncé sept nouvelles conventions – dont une aide d'urgence pour la réhabilitation des routes – pour un montant total de 2,4 millions de dollars, et la demande d'aide budgétaire du gouvernement haïtien était étudiée avec compréhension à Paris. Suite à une mission du FMI en mars, cette institution ainsi que la Banque mondiale semblaient disposées à reprendre leur aide financière.

Retour à la case départ

« *Avec le coup d'Etat militaire du 20 juin, nous sommes revenus à la case départ*, explique le responsable d'une institution multilatérale. *Nous ne connaissons pas les nouveaux responsables économiques et ignorons les orientations du gouvernement militaire.* »

Les compétences du nouveau ministre de l'économie, le colonel André Jean-Pierre, se limitent à la comptabilité militaire, et la vague de nominations qui a suivi le coup d'Etat inquiète les bailleurs de fonds ; des officiers ont été parachutés à la tête de la plupart des organismes publics et parapublics, et des fonctionnaires, notoirement incompétents ou corrompus, ont retrouvé des postes-clés dans l'administration. « *Il est préoccupant de voir M. Raymond Fourreau réintégré à son poste de directeur général des impôts alors que les recettes fiscales s'étaient effondrées lorsqu'il était à ce poste* », note un diplomate qui craint « *un retour à la gestion duvaliériste des entreprises publiques* ».

Le coup d'Etat militaire devrait, en outre, relancer la contrebande, contrôlée par certains officiers, et que le gouvernement de M. Manigat avait freinée. Les recettes douanières, qui avaient progressé au cours des derniers mois, devraient donc replonger. A la mission de coopération de l'ambassade de France, où l'« *on attend des instructions de Paris* », le découragement est sensible. La caisse de coopération économique vient, de son côté, de bloquer un important projet d'irrigation à L'Arcahaie (40 kilomètres au nord de Port-au-Prince) pour une valeur totale de 12 millions de dollars.

Trafic de drogue et contrebande

Le Venezuela, qui avait ostensiblement soutenu le président Manigat, a annoncé un arrêt total de sa coopération : fourniture de produits pétroliers à des conditions préférentielles et construction de logements.

Le secteur privé a, en revanche, plutôt favorablement réagi au coup d'Etat militaire. « *L'insécurité a diminué depuis le 20 juin* », constate un industriel. Arrivé en Haïti deux jours après le coup d'Etat pour étudier un projet d'investissement dans le secteur de la boulangerie industrielle, M. Jean-Marie Chovet, directeur du Fourneau enchanteur, une PME de Romans, n'a nullement l'intention de renoncer à son idée : profiter des avantages douaniers du Caribbean Basin Initiative (CBI) pour vendre aux Etats-Unis des croissants « made in Haiti ». « *Les donneurs d'ordres américains qui ont recours à l'industrie de la sous-traitance haïtienne n'ont pas été inquiétés par le coup d'Etat* », confirme M. Joël Thébaut, directeur exécutif de Prominex, l'institution chargée de promouvoir les exportations haïtiennes.

Mais la sérénité du secteur privé pourrait être de courte durée si le gouvernement militaire n'obtient pas une assistance financière externe. S'ils permettent de bâtir de rapides fortunes et d'arrondir les fins de mois de certains militaires, les profits du trafic de drogue et de la contrebande ne peuvent compenser la réduction des flux d'aide. Pour boucler le budget, il ne resterait que la planche à billets, avec ses corollaires : l'inflation et la dévaluation de la gourde – la monnaie haïtienne, – qui ne manqueraient pas d'accroître un peu plus les tensions sociales.

JEAN-MICHEL CAROIT.

NICARAGUA : les négociations avec la Contra

Le président Ortega annonce la prorogation du cessez-le-feu

Le président nicaraguayen Daniel Ortega a annoncé, le jeudi 30 juin, la prorogation d'un mois du cessez-le-feu qui devait prendre fin le même jour à minuit, et a proposé à la Contra une nouvelle série de négociations, du 26 au 29 juillet prochains. M. Ortega a fait cette proposition devant mille deux cents officiers de l'armée nicaraguayenne, en expliquant que son gouvernement « *ne veut pas renoncer à la possibilité d'une solution négociée* ».

Le chef de l'Etat revenait de sa première visite officielle à Cuba ; au cours de celle-ci, le gouvernement castriste a accordé au Nicaragua un don de 50 millions de dollars, une aide de 150 millions de dollars et la livraison gratuite de 90 000 barils de pétrole par an jusqu'en 1990 (1). M. Ortega a aussi annoncé que Cuba fournirait une assitance technique pour promouvoir l'industrie sucrière, développer l'élevage du bétail et améliorer les productions du riz, du tabac et des cultures maraîchères.

Au moment même où le président Ortega annonçait ces décisions, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, poursuivait au Salvador sa tournée en Amérique centrale commencée mercredi au Guatemala. Le gouvernement américain recherche l'appui de ses alliés dans la région pour mettre en œuvre une nouvelle « *stratégie diplomatique pour le futur proche* », a déclaré M. Shultz. En ce qui concerne le Salvador, le secrétaire d'Etat s'est montré optimiste, estimant que la situation économique devait s'améliorer rapidement. Il a encouragé le gouvernement salvadorien à poursuivre sa lutte contre la guérilla, mais a souligné que dans ce combat les militaires « *doivent être toujours attentifs au respect des droits de l'homme* ». Le jour même de sa visite au Salvador, une vague d'attentats contre des installations de la principale compagnie hydroélectrique a privé d'électricité la plus grande partie du pays. Les autorités locales ont attribué la responsabilité de ces sabotages aux guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN). M. Shultz devait se rendre jeudi au Honduras, avant de regagner le Guatemala et achever sa tournée vendredi au Costa-Rica. – (*AFP, Reuter.*)

(1) Le Nicaragua consomme environ 750 000 barils chaque année, la moitié de cette demande étant couverte par les livraisons soviétiques.

Propositions arméniennes sur le Haut-Karabakh

Moscou. – En marge de la conférence du PC soviétique, les délégués arméniens ont exposé, le jeudi 30 juin, à la presse trois « *propositions de compromis* » sur cette région, qui dépend de la République d'Azerbaïdjan mais dont les Arméniens demandent le rattachement à la République d'Arménie. Le Haut-Karabakh, ont-ils suggéré, pourrait être provisoirement géré par l'administration centrale de Moscou ou bien être rattaché provisoirement à la Fédération de Russie, dont il dépendait avant la révolution, ou bien encore être placé, toujours provisoirement, sous l'autorité d'un « *gouvernement régional présidentiel* ». « *Pour la population locale* [aux trois quarts arménienne], *le plus important est de ne plus être sous la tutelle de l'Azerbaïdjan* », a déclaré un délégué.

Au cours d'une conférence de presse un peu plus tard dans la journée cependant, des délégués azerbaïdjanais ont repoussé ces propositions, estimant qu'elles revenaient à « *redécouper le territoire* » soviétique, une option exclue par M. Mikhaïl Gorbatchev dans son discours d'introduction à la conférence.

Par ailleurs, le chef du parti pour la région du Haut-Karabakh a été victime d'une crise cardiaque jeudi alors qu'il assistait à la conférence comme délégué. M. Guenrikh Pogossian, cinquante-sept ans, nommé premier secrétaire en février après le limogeage de son prédécesseur, s'est écroulé sur son banc et a été transporté d'urgence à l'hôpital, ont rapporté d'autres délégués. – (*Reuter, AFP.*)

Proche-Orient
Quatre Israéliens condamnés pour leurs contacts avec l'OLP
45 policiers de torture
"La méthode"
Seconde aux Terminales A,B,C,D,E
PREPA HEC
(1) 42 33 92 38
LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS
assistant-réalisateur
scripte
monteur-monteuse
CLCF

loscou

des réformateurs

« Retenue révolutionnaire »

Proche-Orient

ISRAËL

Quatre Israéliens condamnés pour leurs contacts avec l'OLP

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« C'est un jugement qui établit un précédent dangereux interdisant tout dialogue de paix avec les Palestiniens. » Telle a été la réaction de M. Latif Dori, un des quatre Israéliens qui, pour la première fois dans l'histoire du pays, viennent d'être condamnés – six mois de prison ferme et une amende de 2 000 dollars – pour avoir rencontré des représentants de l'OLP à l'étranger.

Au lendemain de la décision rendue le jeudi 30 juin par le tribunal de Ramleh (près de Tel-Aviv), M. Dori a encore qualifié de *« loi absurde »* la législation d'août 1986 prohibant les contacts entre Israéliens et l'OLP, dont ce jugement était la première application. Il a relevé que le président du tribunal était lui-même convenu que les quatre prévenus – outre M. Dori, Mme Yaël Latan, MM. Eliezer Feller et Rehuven Kaminer – n'avaient aucunement porté atteinte à la sécurité d'Israël en rencontrant, il y a un an, des représentants de l'OLP à Bucarest. *« Mais la loi est la loi, et elle ne peut être ouvertement défiée »*, serait-ce au nom d'une *« mission de paix »*, a déclaré le juge.

Cette première juridique – après des années de contacts israélo-palestiniens – souligne l'ambiguïté de la législation de 1986. Les quatre militants de la gauche israélienne se sont retrouvés devant la justice parce qu'ils étaient de simples citoyens.

Les parlementaires israéliens qui, depuis 1986, ont continué à dialoguer avec des représentants de l'OLP – notamment à Genève en septembre dernier – n'ont pas été poursuivis. Il aurait fallu pour cela que soit levée leur immunité parlementaire, ce qui n'a pas été le cas. Un membre du comité central du Hérout (droite israélienne), M. Moshé Amirav, a reconnu publiquement avoir eu en 1987 des conversations suivies avec trois personnalités palestiniennes de Cisjordanie *« très proches »* de l'OLP. Il n'a pas été non plus traduit en justice : il a démissionné de son parti.

Voté à l'initiative du Hérout, le texte du 6 août 1986 est vague : *« il rend passible de trois ans de prison tout Israélien coupable de contacts »* avec un responsable ou un représentant officiel de l'OLP, ou encore un membre du *« conseil palestinien »* (le *« Parlement »* de l'organisation), sauf à l'occasion d'une conférence internationale ou d'une conférence de presse. Les quatres militants de gauche jugés jeudi ont été condamnés à six mois de prison. Ils peuvent cependant choisir d'effectuer à la place des travaux d'utilité collective et ont, de toute façon, décidé de faire appel.

Le jugement a suscité peu de commentaires. Il devrait avoir un double résultat : inciter le ministère public à solliciter d'autres inculpations parmi les militants israéliens qui ont poursuivi les rencontres avec l'OLP et relancé, dans le même temps, une campagne contre la loi de 1986.

ALAIN FRACHON.

EGYPTE

Acquittement de 45 policiers accusés de torture

LE CAIRE
de notre correspondant

Le premier procès porté devant la justice égyptienne pour torture policière vient de se terminer sur un non-lieu. La cour d'assises du Caire, a, en effet, acquitté, le jeudi 30 juin, 45 policiers (41 officiers et 4 sous-officiers) accusés d'avoir torturé des membres de l'organisation maximaliste musulmane, Al Jihad. Dans son verdict, la cour a indiqué que les accusés avaient été acquittés *« à cause de la légèreté et de l'insuffisance de l'enquête »*. Le tribunal a, par ailleurs, rejeté la demande en dédommagement formulée par la partie civile.

Les 45 policiers, dont un est décédé, avaient été déférés devant la cour d'assises en septembre 1986. Ils étaient accusés d'avoir torturé en prison, entre 1981 et 1984, des membres actifs ou présumés du groupe terroriste Al Jihad en vue de leur arracher des aveux. Lors de l'ouverture du procès des policiers accusés de torture, le rapport du médecin légiste avait recensé 28 cas de torture entraînant des fractures et des blessures graves.

Dans son verdict, la cour d'assises a violemment critiqué l'ordre des avocats et trois journaux d'opposition pour avoir *« tenté d'influencer les juges, les témoins et l'opinion publique lors du procès »*. Le tribunal a annoncé qu'il poursuivra notamment en justice le quotidien *Al Wafd* (libéral) et l'hebdomadaire *Al Nour* (islamiste), pour *« les informations et les articles qu'ils ont publiés sur cette affaire et qui portent atteinte à la dignité des magistrats »*.

La question est de savoir si le tribunal reconnaît l'existence de cas de tortures même s'il a acquitté les accusés pour insuffisance de preuves. Les attendus du procès ne seront publiés que dans deux semaines.

Reste enfin la réaction que provoquera ce verdict dans les milieux d'opposition, islamistes ou libéraux, et auprès de l'ordre des avocats. Cette association professionnelle n'a pas hésité, dans le passé, à entrer en conflit ouvert avec le gouvernement. Mardi dernier, les tribunaux d'Egypte ont été paralysés à la suite d'une grève de vingt-quatre heures des avocats en vue de protester contre le fait que certains d'entre eux aient été *« molestés et brutalisés par la police »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

COURS PRIVE CARPENTIER
"La méthode"
Parce qu'il ne suffit pas de connaître, mais de savoir et parce qu'il ne s'agit pas de travailler de plus en plus, mais de mieux en mieux.
Seconde aux Terminales A.B.C.D.G.
PREPA HEC - BTS
école fondée en 1924, externat, 1/2 pension, mixte
15, bd Poissonnière, Paris 75002
Mº Rue Montmartre — Bus: 48, 39, 20, 85
(1) 42 33 92 38 + 92 18

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS
pour devenir
assistant-réalisateur
scripte
monteur-monteuse
Cours directs (1re et 2e année)
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)
CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. (1) 48.74.65.94
Documentation M sur demande

MINITEL PLUS QUE JAMAIS A L'HEURE PROFESSIONNELLE.

*9 accès professionnels de 0 à 7,64 F HT la minute.**

Avec le Minitel, on peut s'informer, informer, décider, exposer, gérer, contrôler, distribuer, motiver, gagner du temps, des marchés et donc de l'argent. Avec le Minitel, les professionnels disposent de 9 accès TELETEL à tarification différente selon leurs besoins. 36 05, c'est le Numéro Vert TELETEL (appel gratuit pour l'utilisateur par numérotation directe à huit chiffres). 36 13 et 36 14, les services internes aux entreprises et les services pratiques destinés au public. 36 16 et 36 17, une large palette de services accessibles à toutes les entreprises. 36 21, les services de télé-informatique classique (norme ASCII). 36 28 et 36 29, deux nouveaux accès faciles et plus économiques aux grandes banques de données professionnelles (par numérotation directe à huit chiffres). 11, l'Annuaire Electronique avec ses catalogues professionnels. Pour connaître la liste des nouveaux services TELETEL professionnels et taper fort en affaires, taper 36 16 MGS puis SOMMAIRE

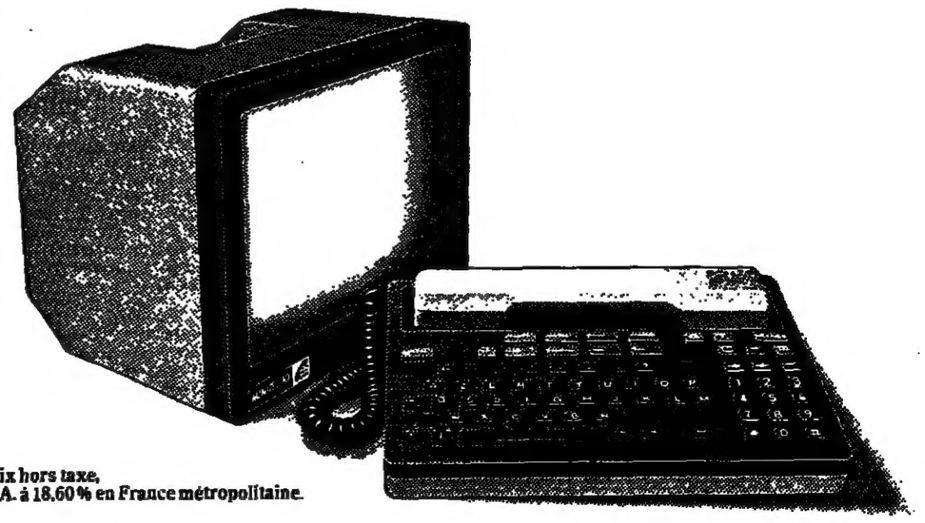

* Prix hors taxe, T.V.A. à 18,60 % en France métropolitaine.

TAPER MINITEL, C'EST TAPER FORT EN AFFAIRES.

Asie

SRI-LANKA

Colombo fait de nouvelles concessions aux séparatistes tamouls

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Le président Jayewardene a accordé, le jeudi 30 juin, des concessions majeures aux séparatistes tamouls afin de les décider à déposer les armes. A l'issue de plusieurs jours de concertation avec les autorités indiennes, le chef de l'Etat a annoncé son intention d'autoriser la fusion des provinces du Nord (à majorité tamoule) et de l'Est (où les Tamouls sont minoritaires) et la formation d'un seul conseil provincial après la tenue d'élections. Les Tamouls se verraient, d'autre part, accorder un statut égal en tous points à celui de la majorité cinghalaise, et une amnistie générale serait accordée à tous les combattants qui acceptent de déposer les armes.

M. Jayewardene a pris soin de préciser que toutes ces dispositions n'entreront en application que si les combattants du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul) acceptent de remettre leurs armes, leurs explosifs et leur matériel de communication et, surtout, si « *le gouvernement de l'Inde accepte de désarmer totalement le LTTE* ». Bref, le chef de l'Etat sri-lankais laisse à New-Delhi la responsabilité de l'éventuel échec de cette nouvelle tentative d'accord avec les Tigres. Si tout se passe normalement, les Tigres tamouls devraient commencer à rendre leurs armes dans les prochains jours. Vendredi matin, le LTTE n'avait cependant pas encore fait connaître sa réponse. On sait seulement que le mouvement séparatiste avait demandé un cessez-le-feu préalable de cinq jours et que cette revendication n'a pas été acceptée par New-Delhi.

La décision du président sri-lankais va immanquablement déclencher la fureur de la majorité cinghalaise. Il a, en effet, toujours été prévu d'interroger – par référendum – les habitants de la province de l'Est, pour savoir s'ils souhaitent ou non la fusion avec le Nord. La réponse, s'agissant des Cinghalais et aussi des musulmans, avait toute chance d'être négative : ces deux communautés craignent d'être marginalisées, voire persécutées dans un ensemble provincial à dominante tamoule. Apparemment, il n'est plus question de leur demander leur avis.

Des compensations supplémentaires

Le sentiment de la majorité cinghalaise a été, en substance, exprimé il y a quelques jours par M. Wijeweera, chef du JVP, formation cinghalaise extrémiste et marxiste qui mène une guérilla dans le sud de l'île contre l'armée sri-lankaise. Selon lui, ce nouveau conseil provincial du Nord et de l'Est divisera le pays, encouragera l'Inde à s'installer durablement dans l'ancienne Ceylan et permettra aux Tamouls de constituer, dans cette région, un véritable bastion. Or ces inquiétudes ne sont pas dénuées de fondement.

L'Inde et aussi le président Jayewardene sont prêts à accorder aux Tigres tamouls quelques compensations supplémentaires : deux comités de « *réhabilitation* », dans lesquels siégeront des représentants des Tigres tamouls, seront formés, à charge pour ces deux organismes de dépenser au mieux une somme de 1,5 milliard de roupies (1), cadeau de « *reconstruction* » de New-Delhi...

L'empressement du président sri-lankais à conclure un accord avec les militants tamouls s'explique essentiellement par des impératifs de politique intérieure : des élections présidentielle et parlementaire doivent être organisées avant la fin de l'année à Sri-Lanka et ne peuvent avoir lieu avant les élections provinciales. D'autre part, le parti présidentiel, l'UNP (Parti national unifié), ne peut guère espérer l'emporter sans qu'un accord ait été conclu avec les militants tamouls, notamment pour s'opposer aux forces cinghalaises d'opposition, le JVP, mais surtout le SLFP (Parti sri-lankais de la liberté) de Mme Bandaranaike.

New-Delhi, de son côté, fait face à une situation politique extrêmement complexe dans l'Etat indien du Tamil Nadu, où le Parti du Congrès de M. Rajiv Gandhi est minoritaire. Il ne pourrait l'emporter lors des prochaines élections locales (l'Etat est sous administration directe du pouvoir central et l'assemblée locale est dissoute) qu'en s'associant avec l'une des deux factions du parti dominant (et tamoul), l'AIADMK. Mais il y a à cela au moins une condition : qu'un accord soit conclu avec le LTTE, c'est-à-dire que l'armée indienne cesse de faire des victimes parmi les « cousins » tamouls de Sri-Lanka.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Une roupie indienne vaut environ 0,50 franc français.

CAMBODGE : avec le retrait des troupes vietnamiennes

La population redoute le retour des Khmers rouges

PHNOM-PENH
correspondance

Trois cents officiers du « *haut commandement des forces volontaires vietnamiennes au Cambodge* » ont quitté, le jeudi 30 juin, Phnom-Penh pour rejoindre Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon), où ils sont arrivés en milieu de journée. Bénis au départ par des bonzes, ces officiers furent, une heure plus tard, accueillis au Vietnam par un orchestre pop féminin, une harmonie militaire, sans oublier de jeunes femmes en tunique traditionnelle, des pionniers à foulard rouge et une garde d'honneur.

Depuis des semaines, sans beaucoup de témoins, hormis les satellites américains, des convois de jeeps, de camions et de véhicules blindés regagnent le Vietnam. Si discret soit-il, ce retrait, tout comme celui de vingt mille hommes l'année dernière, n'est cependant mis en doute par personne.

« *Non seulement les Vietnamiens partent, mais ils le font plus vite que prévu* », nous disait récemment un diplomate de l'ambassade américaine à Bangkok. Combien de soldats vietnamiens ont déjà quitté le Cambodge cette année ? « *Un quart des cinquante mille hommes* » prévus, a affirmé, mercredi, M. Hun Sen, premier ministre du régime de Phnom-Penh. « *Environ treize mille* », a précisé le commandant adjoint vietnamien, le général Le Khai Phieu, dès son arrivée à Ho-Chi-Minh-Ville (*le Monde* du 1er juillet).

En principe, avec le départ de leur haut commandement, ce qui reste de troupes vietnamiennes au Cambodge passe sous la direction de l'état-major local. La jeune armée de la République populaire du Cambodge se retrouve ainsi face à une redoutable tâche, alors que la plupart des experts militaires ont quelques doutes sur l'efficacité de cette troupe à l'entraînement hâtif et victime de nombreuses désertions. Mais, ainsi que le souligne une source occidentale à Phnom-Penh, « *même si la troupe manque d'expérience, il est certain que, face aux Khmers rouges, ces soldats se battront, ne serait-ce que pour protéger leur famille* ».

Les Cambodgiens ont peur. « *Si les Khmers rouges reviennent, je me suicide* » nous a dit une jeune fonctionnaire du ministère des affaires étrangères. « *Je prendrai les armes* », affirme un homme d'âge mûr, employé au ministère du plan. « *Je m'enfuirai en Thaïlande* », confie une commerçante.

Souhaité depuis longtemps par une population qui prête au Vietnam des ambitions territoriales, mais redouté parce qu'il risque de livrer le pays aux « polpotistes », le retrait, même partiel du bouclier vietnamien risque de poser de sérieux problèmes de sécurité à un régime encore fragile. Les Khmers ne semblent avoir qu'une confiance limitée dans les capacités de l'armée de Phnom-Penh. Leur angoisse est réelle. Plus que jamais, ils rêvent d'une solution politique, de la paix, d'un retour du prince Sihanouk, d'un accord, à Djakarta ou ailleurs, qui mettrait fin à tant d'incertitude.

JACQUES BEKAERT.

Des dollars pour l'agence Chine nouvelle

PÉKIN
de notre correspondant

L'histoire est presque émouvante, car elle illustre les déboires du régime chinois quand, à l'heure de la réforme, il tente de se dépêtrer des rets de la bureaucratie.

La presse officielle chinoise, hautement rébarbative, se vend mal. Depuis quelque temps, elle est sommée de trouver de l'argent par elle-même, les subsides de l'Etat étant à la baisse. A l'instar du *Quotidien du peuple*, organe du Parti communiste, qui ne crache plus sur les dollars que peut lui rapporter la publicité, l'agence Chine nouvelle, qui dépend du gouvernement, a mis au point une formule commerciale destinée à trouver des devises : en fondant, dans ses propres locaux, une agence de publicité, la China Globe Advertising Agency.

En avril, cette agence a envoyé aux firmes occidentales représentées à Pékin une circulaire étonnante, offrant des espaces publicitaires dans une publication quotidienne de Chine nouvelle longtemps rigoureusement interdite aux étrangers : *les Nouvelles de référence*. Ce journal est composé exclusivement d'articles de la presse étrangère traduits en chinois, à l'intention de tous ceux qui ont besoin d'une information moins filtrée que celle de la presse officielle.

Pendant des années, *les Nouvelles de référence* ont symbolisé la hiérarchisation formidable de l'accès à l'information authentique, par opposition à la propagande, que le régime communiste avait mise en place. L'homme de la rue n'a pas le droit d'en savoir autant que le cadre, et l'épaisseur des publications « internes » au régime s'accroît au fur et à mesure qu'on monte dans la hiérarchie. Un Chinois qui aurait par négligence laissé une personne non autorisée, *a fortiori* un étranger, jeter un coup d'œil sur ce journal aurait pu être accusé, voici quelques années encore, de trahir un secret d'Etat.

Le tarif des espaces publicitaires proposés, 20 dollars américains le centimètre carré, avec un maximum de surface fixé froidement à l'équivalent de 3 250 dollars, est tout à fait en rapport avec la rareté du produit : la périodicité est « *provisoirement* » fixée à un espace par semaine, en page 2. Pour un journal tirant à cinq millions d'exemplaires, ce tarif très « moderne » est sans doute compréhensible.

Mais un inconvénient demeure, qui donne un tour ubuesque à toute cette affaire : *les Nouvelles de référence* ne sont plus classées publication « *interne* », mais les étrangers n'ont toujours pas le droit de l'acheter...

FRANCIS DERON.

(Publicité)
LE PRESIDENT CHADLI À *ARABIES* :
Unité du Maghreb, détente avec la France, paix au Moyen-Orient, l'individu clé de l'économie... Ces thèmes et bien d'autres sont développés par le chef de l'Etat algérien dans une interview exclusive à Paul Balta.
Dans le numéro double de juillet-août d'*ARABIES*
en kiosques et en librairies
78, rue Jouffroy, 75017 Paris
Tél. : 46.22.34.14

VOTRE CAVE SUR MINITEL

PASSEZ VOTRE COMMANDE DIRECTEMENT SUR MINITEL
ou demandez le catalogue à :
TERROIRS ET VIGNOBLES
42, rue de Mulhouse – 21000 Dijon
Tél. : 16-80-68-38-83
36-15 LEMONDE code CAVES
36.15 LM 16

Afrique

ANGOLA

M. Savimbi reçu par le président Reagan

M. Ronald Reagan a donné son accord à un plan de paix et de réconciliation pour l'Angola, présenté le jeudi 30 juin par l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), a annoncé le dirigeant de ce mouvement, M. Jonas Savimbi, à l'issue d'un entretien avec le président américain. M. Martin Fitzwater, porte-parole de la présidence, a confirmé de son côté que M. Reagan « *soutenait en général* » un plan de l'UNITA en quatre points, mais s'est refusé à donner des précisions sur celui-ci, à l'instar de M. Savimbi.

« *Le président soutient la lutte de l'UNITA contre la présence de forces soviétiques et cubaines en Angola. M. Savimbi soutient les négociations en cours sous l'égide des Etats-Unis avec l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba, qui ont pour but le retrait des forces cubaines d'Angola et l'indépendance de la Namibie voisine* », a indiqué la Maison Blanche dans un communiqué. « *Les Etats-Unis croient qu'une véritable paix en Angola ne peut résulter que de la réconciliation nationale et que l'UNITA a le droit de participer à un tel processus* », a-t-elle ajouté.

M. Savimbi a déclaré ne pas avoir abordé avec M. Reagan la question de l'aide américaine à l'UNITA, qui s'élèverait, selon certaines estimations, à 15 millions de dollars par an et comporte notamment des missiles sol-air Stinger. Il a précisé que cette question avait été évoquée lors d'entretiens avec des membres du Congrès. Interrogé sur l'attitude soviétique dans le conflit angolais, le chef de l'UNITA a répondu que « *l'Union soviétique est en train de coopérer pour une solution politique* » de la crise. Lors du récent sommet de Moscou, Américains et Soviétiques étaient convenus d'appuyer les efforts de paix pour parvenir à un accord fin septembre 1988. Les conversations de paix entre négociateurs américains, sud-africains, cubains et angolais devraient reprendre le 11 juillet aux Etats-Unis. – (*AFP, UPI.*)

AFRIQUE DU SUD

Attentats à Johannesburg et à Pretoria

Une explosion a eu lieu, le jeudi 30 juin, dans le centre de Johannesburg, provoquée par l'éclatement, probablement prématuré, d'une bombe et causant la mort de celui qui portait l'explosif, a-t-on appris de source policière. L'explosion s'est produite à l'entrée de la galerie d'art municipale de Johannesburg, où l'on a retrouvé peu après le corps d'un homme, vraisemblablement noir ou métis, a ajouté le porte-parole de la police.

Déjà, à l'heure du déjeuner, le même jeudi, quatorze personnes (13 Blancs et un Noir) avaient été blessées par l'explosion d'une bombe dans le centre de Pretoria. Cette explosion porte le nombre des attentats en Afrique du Sud à 97 depuis le début de l'année, dont 31 attaques à la bombe qui ont provoqué la mort de 17 personnes et en ont blessé une centaine. – (*AFP.*)

La « libre circulation » entre la Libye et la Tunisie

Le déferlement des « criquets verts »

(*Suite de la première page.*)

D'accord, répondent les réalistes, mais les acridiens n'apportent pas de dollars, eux, alors que les « *criquets verts* » en déversent des quantités confortables.

Et, de ces dollars – déjà plusieurs dizaines de millions, selon des chiffres tunisiens, – la Tunisie en a fort besoin à l'heure où elle traverse de très graves difficultés économiques. Nécessité faisant loi, les compatriotes du président Ben Ali ne peuvent que se féliciter de cette « *pluie de dollars* » généreusement dispensée par les Libyens sevrés, depuis de longues années, de libre consommation. Certains Tunisiens n'en regardent pas moins cette « *invasion* » avec quelque méfiance, quelque irritation même ; un sentiment parfois partagé, en privé, par des officiels qui se souviennent des turbulences passées, des démonstrations d'amitié immédiatement suivies de ruptures fracassantes.

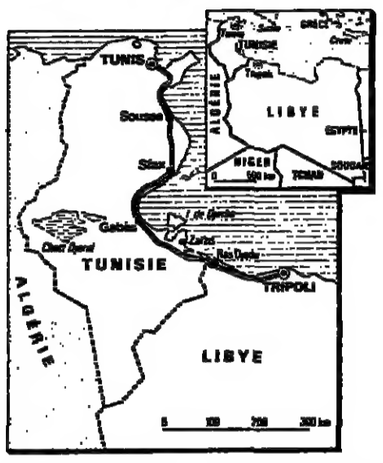

Invasion à double sens

Si, pour l'instant, on est conscient, de part et d'autre, que le rapprochement présent est dans l'intérêt bien compris de chacun – économique pour Tunis, politique pour Tripoli, – cela ne va pas sans tiraillements. Les reports successifs de la visite, annoncée en son temps à grand renfort de publicité, que le président Ben Ali aurait dû effectuer depuis déjà près de trois semaines en témoignent.

L'indisposition du chef de l'Etat tunisien, prétexte officiel à l'ajournement de cette visite, ne saurait tout expliquer, et la véritable raison de ce « contretemps » résiderait dans la difficulté qu'éprouvent les deux parties à mettre au point l'accord sur l'exploitation commune du plateau continental du golfe de Gabès. Un accord auquel la Tunisie tient beaucoup et dont le projet avait été annoncé en mai à Djerba.

C'est également, de la part de Tunisiens, une certaine curiosité. Et l'on profite des bonnes dispositions actuelles du colonel Kadhafi pour aller découvrir son pays. Yassine, vingt-six ans, étudiant à Tunis, revient de Tripoli, où il a passé trois jours (« *pour voir* », dit-il) en compagnie de deux de ses camarades, un ingénieur agronome et un tailleur. Il ne veut pas l'avouer ouvertement, mais la déception est perceptible dans chacun de ses jugements.

« *Ils* [les Libyens] *ont de très belles routes, une architecture moderne, mais derrière, il n'y a rien. Côté économique, c'est nul.* » Et de se plaindre de n'avoir rien trouvé dans les boutiques de Tripoli. « *Ah, si vous voyiez notre avenue Bourguiba à Tunis!* », s'exclame-t-il en se tournant vers un Libyen impassible. Triste, la Libye ? Yassine hésite, édulcore le propos. « *Je dirais plutôt qu'il n'y a pas beaucoup de mouvement. Austère, serait peut-être le mot.* » Une chose est sûre, qu'il affirme avec force : « *Je ne pourrais pas vivre en Libye, ou j'aurais besoin de temps pour m'adapter.* »

Le Grand Maghreb ? Il l'appelle de tous ses vœux, il y croit, « *mais pas pour l'immédiat* ». « *Il y a encore beaucoup de travail à faire* », conclut-il, avant d'avancer de quelques mètres dans la longue file de voitures, sous le regard toujours aussi pensif du colonel Kadhafi.

L'« *invasion* » est à double sens, puisque, selon une estimation recueillie à Tripoli, trente mille Tunisiens environ ont fait le voyage depuis la réouverture des frontières. Dix mille sont repartis chez eux, n'ayant pu trouver le travail escompté, tandis que vingt mille se sont fixés sur place. Ici aussi, le jugement est nuancé sur les chers voisins. C'est ainsi qu'ayant constaté une très nette recrudescence des vols depuis l'hiver dernier, les Tripolitains sont prompts à en attribuer la responsabilité au retour des Tunisiens. Et ce, même s'ils reconnaissent que la destruction de prisons n'est peut-être pas, non plus, étrangère à ce phénomène.

YVES HELLER.

● **Le fils d'un dirigeant camerounais de l'UPC invité à quitter la France.** – M. Daniel Ruben Um Nyobé, fils du dirigeant de l'Union des populations du Cameroun (UPC), tué dans un guet-apens en septembre 1958, alors que les forces de l'ordre réduisaient son maquis dans la forêt camerounaise, a été invité à quitter le territoire français avant le vendredi 1er juillet par la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Bien qu'il se déclare étudiant, pris en charge par des amis de son père, l'intéressé se voit reprocher par l'administration de ne pas avoir demandé le renouvellement d'un titre de séjour et de ne pas pouvoir justifier de moyens d'existence suffisants. Différentes démarches ont été entreprises en sa faveur par la Ligue des droits de l'homme.

Diplomatie

La visite à Paris du ministre algérien des affaires étrangères

M. Ibrahimi pense que le gaz peut « redevenir l'élément moteur » des relations bilatérales

Le ministre algérien des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, en visite à Paris, a été reçu, le jeudi 30 juin, par M. François Mitterrand, auquel il a remis un message du président Chadli, puis par son collègue français, M. Roland Dumas, et ensuite par M. Michel Rocard.

A sa sortie de l'Elysée, il a déclaré que toutes les questions bilatérales avaient été abordées « *avec la volonté commune de donner une impulsion résolue et significative à la coopération* ». Interrogé au sujet des négociations sur le prix du gaz entre la SONATRACH et Gaz de France qui, en principe, doivent reprendre prochainement, il a dit :

« *Nous sommes convaincus, après cet entretien, que le gaz redeviendra l'élément moteur du développement des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et la France. [...] L'imagination et le courage qui ont présidé à la solution de l'épineux problème des enfants de couples franco-algériens séparés devrait s'étendre à tous les dossiers en suspens entre Alger et Paris, comme celui du gaz.* »

Indice de la préoccupation du gouvernement français à l'égard de la communauté maghrébine en France, M. Rocard devrait recevoir vendredi en audience M. Ali Ammar, président de l'amicale des Algériens en Europe.

L'Institut atlantique a fermé ses portes

L'Institut atlantique, une fondation privée établie à Paris depuis 1961, a cessé ses activités faute de moyens financiers, annonce, le mercredi 30 juin, l'*International Herald Tribune*.

De fait, le « trou » était encore supérieur à celui qu'estime notre confrère et se montait à près de 1 million de dollars. Son directeur, le professeur américain Andrew Pierre, avait passé son temps depuis sa nomination il y a un an à lever des fonds auprès de divers contributeurs, et le déficit sera comblé dans les mois à venir. Mais il n'estimait pas possible d'obtenir assez pour poursuivre et étendre les activités de l'institut. Celles-ci ont donc été suspendues dès la fin avril.

L'Institut atlantique était sérieusement concurrencé par toutes sortes d'organisations apparues ces dernières années, disposant du soutien des gouvernements locaux et qui s'adressaient en plus aux mêmes mécènes que l'institut (exclusivement privé) de la rue de Longchamp. Celui-ci avait joué un rôle important dans les années 60 en tant que centre de recherches et éditeur de diverses études sur les problèmes de l'alliance atlantique.

L'Institut atlantique était également bien connu dans les milieux de presse français grâce à notre confrère Adalbert de Segonzac, ancien correspondant de *France-Soir* aux Etats-Unis, qui assumait ses relations publiques depuis plus de dix ans.

M. T.

Les reclassements à droite et le divorce entre M. Giscard d'Estaing et M. Barre

« Libéraux, sociaux et européens... »

M. Valéry Giscard d'Estaing a gagné, sans problèmes, son recours en paternité. Dix ans après avoir porté sur les fonts baptismaux cette confédération, l'ancien président est devenu, le jeudi 30 juin, le nouveau président de l'UDF. Comme le veut la tradition, le conseil national de l'UDF a pris acte par acclamation de cette passation de pouvoirs entre M. Giscard d'Estaing et M. Lecanuet, lequel n'a pas manqué d'hommages et de louanges. A l'issue de cette réunion, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« L'UDF a une position, elle occupe le centre de la vie politique française ; elle a un dessein, une valeur qui est le libéralisme social et européen. Elle a une ambition, être le pivot de la prochaine alternance moderne et tranquille qui débouchera sur la vraie ouverture. »*

Les centristes, qui ont réaffirmé leur volonté *« de rester à l'UDF »*, n'ont pas réussi à obtenir avant l'été une modification des règles de fonctionnement internes. Mais M. Giscard d'Estaing leur a promis d'engager rapidement une réflexion sur ce point, qui, selon son calendrier, devrait aboutir avant la fin de l'année. *« L'UDF,* précise le communiqué officiel du conseil national, *a la volonté d'organiser le pluralisme en son sein en respectant l'identité de ses formations composantes. Elle affirme aussi sa volonté d'intensifier la démocratie de son fonctionnement et de renforcer son action en se dotant de compétences réelles et d'instances représentatives plus fortes. »*

Invité dans la soirée sur la Cinq, M. Giscard d'Estaing a réaffirmé que l'UDF pratiquerait *« une opposition constructive »*, estimant que le nouveau gouvernement de M. Michel Rocard ne marquait pas davantage *« une ouverture au centre »*. *« Ce gouvernement,* a-t-il précisé, *est un gouvernement socialiste avec des personnalités ralliées. Il n'a rien à voir avec la formule d'une coalition que j'avais préconisée au lendemain des élections législatives. »*

Le même soir, M. Raymond Barre, qui était l'invité de l'émission de TF1 « Questions à domicile », a affirmé son hostilité à la conception giscardienne de l'ouverture, s'estimant « plus proche » de celle que défend M. Mitterrand. L'ancien premier ministre avait été reçu en fin d'après-midi durant plus d'une heure à l'Elysée par M. François Mitterrand dans le cadre des conversations que le chef de l'Etat a avec les principales personnalités politiques du pays après les sommets de Toronto et de Hanovre.

M. Barre, dont nous publions ci-dessous les principales déclarations, a expliqué sur TF1 que son objectif est, une fois constituée la *« force sociale, libérale et européenne »* qu'il appelle de ses vœux, de former une coalition gouvernementale, à condition que M. Mitterrand prenne l'initiative de la négociation d'un « contrat de gouvernement ».

M. Barre : « M. Rocard a tenu un discours intéressant »

● **ACCORD DE MARSEILLE (AVEC LE FN).** — *« Je vous dirai ceci : j'ai été « troublé », je l'ai dit. Maintenant, je n'aime pas accabler des amis. Et Jean-Claude Gaudin est un ami, depuis de nombreuses années nous avons travaillé ensemble. Ce qui s'est passé à Marseille, nous le savons tous (...) cela a d'ailleurs été présenté souvent sous une forme exagérée. Moi, je vais vous dire quelque chose qui va essayer de nous sortir de ce genre de débat. Si nous voulons éviter des situations comme celles qui se sont produites entre le premier et le deuxième tour — et souvent j'en ai parlé avec Jean-Claude Gaudin, qui en est d'accord, — il faut modifier la loi électorale pour les élections municipales et il faut empêcher, entre les deux tours, la fusion des listes qui ont fait plus de 5 % d'élus. Alors, les choses seront claires dès le départ. »*

● **BARRISTES AU GOUVERNEMENT.** — *« Plusieurs d'entre eux m'ont fait part de l'invitation qui leur était adressée d'entrer au gouvernement, ils m'ont demandé quelle était ma réaction, je leur ai répondu ceci : le président de la République vient d'être réélu, c'est un président légitimé, le gouvernement de la France est un gouvernement légitimé, vous êtes invités à entrer dans le gouvernement, vous ne commettez rien qui soit contraire aux règles républicaines (...) à vous de voir si, en conscience, vous pouvez accepter la mission qui vous est confiée et si vous estimez être en mesure de l'accomplir de façon satisfaisante (...). C'est votre jugement, ce n'est pas le mien.*

» Comme ce sont des amis qui se sont dévoués pour moi, je leur ai dit que non seulement je respecterais la décision de quiconque mais qu'en ce qui les concerne, même s'ils étaient attaqués, ils n'entendraient de moi aucune critique.

● **COALITION.** — *M. Mitterrand est en train de former une majorité qui soit une coalition, une coalition plus large comme les coalitions qui ont existé précédemment mais il n'y a plus d'opposition entre le président et le premier ministre et le gouvernement, il n'y a plus de dyarchie au sommet de l'Etat... Je ne veux pas dire par là que je vais rentrer dans un gouvernement, je dis simplement que la situation institutionnelle a complètement changé...*

● **COHABITATION.** — *Je sais que dans les dîners en ville (...) on dit : Il était contre la cohabitation, maintenant, il est pour la cohabitation. Maintenant je ne suis pas pour la cohabitation. Le président de la République est réélu par 54 % des Français, le président de la République forme un gouvernement et, comme cela a été le cas après chaque élection présidentielle, il forme une majorité pour soutenir son gouvernement.*

● **DEFINITIONS.** — *« Les membres de l'URC sont les Urçains... Moi, je suis l'Urçon. »*

● **DISCOURS (DE M. ROCARD) A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.** — *« C'était un discours très intéressant. Je l'ai écouté avec attention. Si j'avais une remarque à faire — je ne dis pas une critique, je dirais que M. Rocard a choisi le style intimiste, pointilliste et que certains, dont moi, nous aurions souhaité qu'il indiquât de façon plus claire, plus nette, quel était son dessein pour la France. Je ne suis pas de ceux qui poursuivent les premiers ministres et les responsables en leur disant : Avez-vous un grand dessein ?..., j'ai tellement entendu cela (...), il manque de souffle (...), ceux qui disent cela, ce sont ceux qui ne sont pas capables d'émettre plus qu'un léger zéphir...*

» J'aurais aimé qu'il nous dise : « D'ici cinq ans, la France va être affrontée à la concurrence européenne et à la concurrence internationale, voilà ce que j'ai l'intention de faire et de le faire sur le plan de l'efficacité, de la solidarité », l'une ne pouvant pas aller sans l'autre.

● **MITTERRANDO-BARRISME.** — *« J'ai vu la couverture de* l'Express *: « Mitterrand attend Barre », je ne sais pas pourquoi il m'attendrait (...). Je lis, également, sous la plume de commentateurs éminents qu'il y a une perspective mitterrando-barriste, je ne vois pas sur quoi reposent des allégations de ce genre (...). Vous vous souvenez de 1983 lorsque le gouvernement socialiste a changé sa politique (...), j'ai été le premier à dire que ce changement était une bonne chose pour le pays. On n'a pas dit, à l'époque : « Il y a une perspective de convergence mitterrando-barriste ou barro-doloriste » ; on a dit simplement, « M. Barre, qui est dans l'opposition essaie de juger objectivement ce qui se passe. »*

» Ma position, c'est celle-là (...). — je l'ai dit le soir du deuxième tour de l'élection présidentielle (...) — j'ai la chance d'être un homme libre, par conséquent, j'ai la chance de pouvoir dire ce que je pense sans avoir de comptes à rendre à des états-majors ou à qui que ce soit.

» Le président de la République a été réélu, j'ai dit qu'il avait fait appel aux Français, qu'il souhaitait la France unie, qu'il voulait le rassemblement des Français ; j'ai dit qu'en ce qui me concernait, je le prendrais aux actes et non aux mots et que ce qui me paraissait important, c'était la politique qui serait mise en œuvre.

» Quand on sait que son pays a des problèmes importants à résoudre (...), on souhaite que son pays soit en mesure de se redresser, de se développer, de s'affirmer (...). Il y a un président, il y a un gouvernement... Toutes les fois que le gouvernement fera quelque chose qui me paraît aller dans la bonne direction, eh bien, je soutiendrai son action ».

● **OUVERTURE.** — *« Je ne crois pas à la conception arithmétique simple de l'ouverture, moitié-moitié. C'est une forme d'union nationale. Or ce n'est pas le problème. Je ne crois pas du tout que les Français — là je regrette de n'être pas en accord avec M. Giscard d'Estaing — ont envoyé ainsi des messages successifs. Je ne suis pas capable de lire ce genre de message, ni dans les yeux ni dans le cœur des Français. Mais, en revanche, ce que je crois, c'est qu'il faut, dans un pays, une majorité et une opposition. Dans le cas contraire, c'est du confusionnisme.*

» L'ouverture, c'est l'ouverture envers l'opposition, bien sûr, mais c'est une coalition qui se forme autour de certaines valeurs et autour d'un programme de gouvernement, déterminé dans le temps. »

● **RENCONTRE DISCRÈTE (AVEC M. ROCARD).** — *« Il y a des situations dans lesquelles cette rencontre ne peut pas être rendue publique. Quand j'ai rencontré M. Rocard, qui souhaitait me parler de la Nouvelle-Calédonie, deux jours avant l'arrivée en France de M. Tjibaou et de M. Lafleur, pour la signature de l'accord que vous savez, il était évident qu'il était difficile de faire un communiqué. Je vais vous dire autre chose : il y a des gens qui sont frappés d'incontinence médiatique (...), vous les connaissez bien (...), je ne suis pas de ce genre-là, et je pense que, dans les affaires importantes et sérieuses, une certaine discrétion s'impose. La discrétion, ce n'est pas agir en catimini. »*

● **RENCONTRE SECRÈTE (AVEC LE CHEF DE L'ÉTAT).** — M. Barre a démenti — *« Je dois dire que je suis très étonné d'apprendre tout cela »* — les affirmations récentes du *Figaro-Magazine* selon lesquelles il aurait rencontré secrètement M. Mitterrand chez un ami commun : *« Je l'ai appris moi aussi ce jour-là (...). J'ai même appris ensuite dans un autre journal que c'était le 2 juin que j'avais rencontré le président de la République, chez le ministre de l'industrie, M. Fauroux. D'ailleurs, ce journal dit — je ne veux blesser personne — « que ces informations sont de source giscardienne » (...). J'ai beaucoup apprécié — c'est un euphémisme — l'article du* Figaro-Magazine *(...) ce magazine est vraiment extraordinaire (...) ; avez-vous remarqué qu'il rend compte de ma conversation avec le président de la République en italique et entre guillemets alors que, semble-t-il, nous étions en tête-à-tête pour signer cet accord tacite... »*

Cette éventuelle rencontre aurait-elle pu avoir lieu à un autre moment, ailleurs ? Pour l'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing, « les choses sont très claires. Le président de la République m'a reçu, ce *soir* [NDLR : le 30 juin], *à 18 heures, au palais de l'Elysée pour m'entretenir du sommet de Hanovre et du sommet de Toronto... Je remercie le président de la République de cette invitation et j'en ai tiré un grand profit ».*

● **SOUTIEN ET PARTICIPATION.** — *« Je ne crois pas au soutien sans participation. Le fait que je vote, demain, sur le texte pour la Nouvelle-Calédonie, ce n'est pas un soutien (...) ; pour soutenir, il faut qu'il y ait une politique clairement définie dont on sache quels sont les objectifs, par quels moyens elle sera mise en œuvre, dans quelles conditions elle sera appliquée et par qui elle sera soutenue. (...) Moi, je suis pour — dans le cas qui nous occupe, c'est-à-dire dans le cas d'un président et d'un gouvernement qui forment une majorité pour soutenir l'action de ce gouvernement — un contrat en bonne et due forme et un engagement qui soit un engagement pluriannuel. »*

● **UNANIMISME.** — *« Tous les Français rêvent à l'unanimisme, mais ça dure six mois. »*

« Les membres de l'URC sont les Urçains. Moi je suis l'Urçon. Comme dit Plantu, je suis l'indépendantiste de l'UDF. »
(Dessin paru dans *le Monde* du 18 juin.)

M. Giscard d'Estaing : « Le pivot de la prochaine alternance »

Réuni à huis clos, le jeudi 30 juin, à l'Assemblée nationale, le conseil national de l'UDF (1) s'est penché durant près de deux heures sur les réalités et les perspectives de son action au centre de la scène politique.

De l'avis général, ces réflexions ont été conduites dans une atmosphère paisible à défaut d'être tout à fait sereine. Tous les principaux dirigeants de la confédération sont intervenus, mais pas une fois le nom de M. Raymond Barre ne fut cité.

Après dix ans de bons et loyaux services que chacun s'est plu à reconnaître et à flatter, M. Jean Lecanuet, dissimulant mal une certaine amertume, a livré son testament politique, en relevant tout de même *« qu'il n'avait pas abandonné sa fonction, mais* [que son] *contrat était achevé »*. Exprimant sa joie de laisser une UDF précédant pour la première fois *« les alliés du RPR »*, notant aussi dans une sorte de cri du cœur résumant tout son engagement politique, que *« le temps du gaullisme et du post-gaullisme s'achève »*, le maire de Rouen a livré à ses amis ces quelques consignes : *« L'UDF est au centre de la politique française. Elle est une force d'opposition, une force aussi de propositions, mais pas d'obstruction. Elle doit maintenir son alliance au sein de l'URC. Elle ne doit pas abandonner le scrutin majoritaire. Elle doit enfin réfléchir à une meilleure organisation interne. »*

Parlant des prochaines échéances électorales, M. Lecanuet s'est attardé sur le projet de référendum relatif à la Nouvelle-Calédonie, pour craindre notamment une résurrection du Front national : *« Tout le monde votera, sauf le Front national »*, a jugé M. Lecanuet. *« Le Front national et moi »*, a cru bon de préciser M. Alain Griotteray.

M. Lecanuet a ensuite passé le témoin à M. Valéry Giscard d'Estaing, les ovations ponctuant cet échange officialisant, selon la tradition, cette passation de pouvoirs. M. Jean-Claude Gaudin a déclaré que cette journée marquait *« le début d'une rénovation de l'UDF »*, en lançant à son tour un appel à M. Giscard d'Estaing *« dans l'amitié et l'unité »*.

Exprimant *« son plaisir »* de se retrouver à la tête de *« sa famille »*, *« l'honneur »* qu'il ressentait dans la confiance de ses amis, M. Giscard d'Estaing a souhaité à M. Lecanuet qu'il puisse poursuivre son action politique *« dans de hautes responsabilités »*. Chacun pensant évidemment à la présidence du Sénat. Il a ensuite expliqué que l'UDF entrait maintenant *« dans une phase de consultation et d'observation »*, en relevant les sept principes fondamentaux qui guideront son action. Maintenir la diversité de l'UDF dans son unité, *« cela restera notre règle »*. *« Etre l'alternative du PS. »* Se doter *« de structures authentiquement représentatives des forces politiques »*. Avoir *« un positionnement central »*. Maintenir l'alliance avec l'URC. Faire de l'UDF *« le pivot de la prochaine alternance « moderne et tranquille »*. Enfin, *« conduire l'opposition vers l'alternance »*.

M. André Rossinot a, à son tour, plaidé pour le maintien de l'UDF *« dans l'unité, la cohésion mais le pluralisme »*. Se faisant l'interprète des petites composantes, le président du Parti radical a rejeté l'idée des centristes d'une modification des règles internes de la confédération. *« Il n'y a pas,* a-t-il dit, *de proportionnalité ni de nombre de parlementaires à retenir. Le passé a montré jusque dans les ultimes arbitrages que la concertation suffit dans la complémentarité et l'ouverture. »*

Propos qui n'ont point empêché juste après, M. Pierre Méhaignerie de revenir à la charge. Prenant *« acte avec regret que M. Lecanuet air été amené à remettre son mandat »*, le président du CDS a réaffirmé que son parti *« voulait rester à l'UDF »*, que *« les procès d'intention qui peuvent lui être faits ont pour seul but de nuire »*. Mais, pour lui, *« il est indispensable que l'UDF fonctionne sur des bases claires, acceptables par tous »*, et donc *« de procéder à la rénovation et à l'adaptation nécessaires à la poursuite de notre confédération »*.

Plus précisément, M. Méhaignerie a exigé *« une modification profonde des statuts de l'UDF, qui attribue à chaque formation la place à laquelle lui donne droit sa représentativité réelle, mesurée notamment aux élus nationaux et locaux »*.

Une candidature VGE aux européennes ?

M. François Léotard intervient aussitôt après pour regretter la création du groupe autonome centriste à l'Assemblée nationale. *« Enfin,* glisse-t-il, *on va essayer de faire avec... Mais la dignité impose de respecter les voix des électeurs et de ne jamais les oublier. »* S'attardant sur l'avenir, le secrétaire général du PR insiste notamment sur la nécessité de maintenir *« l'alliance avec le RPR pour la reconquête du pouvoir »*, ce qui correspond, selon lui, *« au besoin de simplification »* de la vie politique française.

Enfin, M. Léotard, évoquant les prochaines échéances électorales, est le premier à lancer l'idée d'une candidature Giscard comme tête de liste aux élections européennes de 1989 : *« Nous devons gagner les européennes avec vous monsieur le Président, qui avez une dimension et une image européennes. »*

A sa suite, M. Max Lejeune, au nom du PSD, se félicite d' *« avoir toujours pu marcher au canon aux côtés de M. Lecanuet »*. M. Alain Lamassoure, pour les Club Perspectives et Réalités, aura, lui, cette image sportive : *« M. Lecanuet n'est pas plaqué au sol. Il s'agit, comme en rugby, d'un redoublement de passe pour aller à l'essai. »* Mme Simone Veil regrettera vivement le départ de M. Lecanuet, *« qui avait su maintenir l'identité de l'UDF »* et faire face à *« l'injustice de la presse envers lui »*. M. Lecanuet fut sensible à son hommage. Mme Veil a ensuite souhaité que l'UDF puisse *« retrouver un vrai positionnement au centre »*. *« Nous avons toujours été,* a-t-elle regretté, *trop à la traîne du RPR. »* Constatant également *« le manque d'organisation »*, elle a noté que *« le groupe autonome centriste* [était] *le résultat de cette impossibilité à l'UDF d'être écouté »*. Pour elle la priorité est aussi que l'UDF puisse *« reprendre les idées que le PS lui a prises : celles de la démocratie »*.

Ce conseil national se conclura par un message d'espoir de M. Giscard d'Estaing pour cette UDF *« immense réservoir d'espoir et de succès »*. Un bureau politique fut fixé pour mercredi prochain afin de réfléchir sur la modification des structures et la préparation des élections cantonales, ainsi qu'un conseil national en octobre pour respecter un rythme trimestriel, et enfin une grande manifestation UDF à la fin de 1988 ou au début de 1989 pour démontrer ce grand renouveau de l'UDF, M. Giscard d'Estaing n'a pas l'intention de musarder. Il veut jeter les bases *« d'une rénovation de l'UDF »* et *« la doter de moyens accrus pour être à la hauteur de son ambition »*.

L'ambition de l'UDF plutôt que la sienne ? Refusant *« la personnalisation insupportable de la vie politique française »*, M. Giscard d'Estaing semble vouloir agir avec beaucoup d'abnégation. A la fin du conseil national, il a fait à l'un de ses proches cette confidence : *« Ma fonction de président de l'UDF, ce n'est certainement pas celle qui me donnera plus de place dans les quelques lignes qui pourraient m'être consacrées dans les pages de l'histoire. »*

D. C.

(1) Le conseil national de l'UDF comprend les membres du bureau politique de l'UDF, quatre représentants de chacune de ses six composantes, six représentants du Sénat, six représentants de l'Assemblée nationale, auxquels se sont ajoutés trois représentants du nouveau groupe de l'UDC, trois délégués du Parlement européen, trois délégués des Français de l'étranger et deux délégués nationaux de l'UDF, MM. André Santini et Alain Bloch.

La rupture

(Suite de la première page.)

Rumeurs que M. Barre, sans prendre de gants, fait remonter *« à la source giscardienne »*, ce qui revient à ajouter l'accusation de basses manœuvres au procès en trahison.

Enfin — et c'est évidemment le plus grave, — M. Barre et M. Giscard d'Estaing n'ont plus du tout la même analyse politique. Les mêmes mots cachent des projets, des intentions et des aspirations radicalement différents. Certes, tous deux rêvent de l'émergence sur la scène politique d'une grande force *« libérale, sociale et européenne »*. Le nouveau président de l'UDF fait comme si rien ne s'était passé à droite depuis trois mois. Il n'est pas pour le changement. Il est tout au plus pour un réaménagement. La droite est pour lui une entité, dont le pivot doit se situer au centre, là où se gagnent toutes les batailles. Elle doit donc rester groupée. L'URC doit fonctionner. L'UDF réunifiée et modernisée doit puiser *« dans son immense réservoir d'espoirs et de succès »*.

Pour M. Barre, il n'y a plus une droite, mais des droites. En mai, il s'est produit, selon lui, un véritable tremblement de terre dont l'échelle de Richter politique n'a pas encore enregistré toutes les secousses. A côté de la véritable droite doit exister un centre. L'UDF, à ses yeux, n'est qu'un *« cartel électoral »*, *« une force hétérogène »*. L'URC, une coalition de circonstance que l'ancien premier ministre tourne en dérision en parlant des *« urçains »*. Tout autre discours relève, dit-il, d'un *« confusionnisme »* réducteur, d'une contrefaçon du centre. La ligne de partage est, selon M. Barre, suffisamment nette pour ne pas y céder : la conception de l'Etat impartial, le poids des *« oligarchies financières »*. Deux repères auxquels il en a ajouté jeudi soir un troisième : l'attitude à l'égard du Front national. M. Barre a indiqué que jamais il ne voterait pour ce parti ou ne ferait alliance avec lui. A « L'heure de vérité » du 27 juin, M. Giscard d'Estaing avait refusé de répondre à cette question.

Tous ces règlements de comptes, ces débats de fond cachent deux conceptions différentes de l'ouverture. M. Barre l'a avoué : il est plus proche de MM. Mitterrand et Rocard que de M. Giscard d'Estaing. Pour agir au centre et durablement, il attend la main tendue des socialistes afin de bâtir une coalition de gouvernement sur des projets communs et clairement définis. M. Giscard d'Estaing ne prône qu'une alliance mathématique et de circonstance pour remettre un pied à l'étrier du pouvoir.

Enfin, il est clair que la rivalité entre ces deux poids lourds de l'opposition se situe aussi sur le terrain sans cesse en chantier de l'élection présidentielle. Retenant la leçon de la dernière campagne, M. Barre ne se fera plus prendre, assure-t-il, au piège des partis politiques. Spectateur objectif, il veut se réserver la possibilité d'agir en homme libre, sans avoir de comptes à rendre à quiconque. La démarche de M. Giscard d'Estaing est à l'opposé. Le voici président de l'UDF dont il pourra à tout moment se servir, selon le mot fameux d'un léotardien, comme d'un *« paillasson »*. Tête de liste demain aux élections européennes de 1989, la rampe de lancement est déjà huilée.

Le combat Barre-Giscard peut être fatal pour toute la droite. Il peut provoquer soit la recomposition souhaitée par M. Barre — le conseil national de l'UDF n'aurait été alors qu'une journée des dupes, — soit l'isolement splendide mais définitif de l'ancien premier ministre. Il peut entraîner un phénomène de rejet complet par les jeunes générations de ces deux crocodiles incapables de cohabiter dans le même marigot. Cet espoir est secrètement entretenu par MM. François Léotard et Pierre Méhaignerie, qui souhaitent assurer l'émergence d'une génération nouvelle, la leur.

DANIEL CARTON.

Le débat dans la majorité

La direction du PS est « troublée » par la composition du gouvernement

Le Parti socialiste, par la voix de son bureau exécutif, réuni le jeudi 30 juin, s'est déclaré *« troublé »* par la formation du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard. Tel est le sentiment qui, selon M. Henri Emmanuelli, s'est exprimé de façon *« générale »* au cours de la réunion du bureau. Ce trouble, a-t-il précisé, n'est pas provoqué par l'*« ouverture »*, mais par la façon dont elle a été pratiquée. La présence au gouvernement de MM. Jean-Marie Rausch, président (CDS) du conseil régional de Lorraine, et Jean-Pierre Soisson, député (PR) de l'Yonne, et, surtout, l'attribution à ce dernier du poste de ministre du travail, sont la cause principale de l'émotion manifestée par les socialistes.

En se solidarisant ainsi avec les socialistes lorrains et bourguignons, heurtés par l'entrée dans l'équipe de M. Rocard de deux chefs de file régionaux de la droite, la direction du PS évite de laisser à telle ou telle de ses composantes la charge d'exprimer ce mécontentement au comité directeur, qui se réunit le samedi 2 juillet. Toutes étant associées au gouvernement, aucune ne souhaitait assumer le mauvais rôle du procureur dénonçant une entreprise à laquelle il participe lui-même. Les dirigeants socialistes se serrent les coudes pour supporter collectivement la contradiction à laquelle les soumettent le président de la République et le premier ministre.

Cette position a résulté d'une brève discussion qui a suivi l'exposé liminaire, au bureau exécutif, du premier secrétaire, M. Pierre Mauroy, paraphrasant le discours qu'il avait prononcé, la veille, lors du débat de politique générale à l'Assemblée nationale. M. Mauroy avait souligné que pas plus que la société civile, la société politique ne se transforme *« par décret »* et que *« mieux vaut rester différents dans la clarté que d'être ensemble dans la confusion »*. Cette conception a été retenue sans difficulté comme étant celle que les socialistes doivent avoir de l'« ouverture ».

Du côté de M. Rocard, que cette réaction du PS pourrait décevoir, on se borne à en prendre acte – le parti, dit-on, résout comme il le peut son propre problème – et l'on affirme qu'il n'est nullement envisagé de dévier d'un pouce de la ligne de conduite que s'est fixée le premier ministre sous l'autorité de M. François Mitterrand. M. Rocard peut observer que le reproche d'ouverture insuffisante ou manquée fait à son premier gouvernement s'est mué en un reproche d'ouverture excessive après la formation de sa nouvelle équipe. L'arrivée de MM. Rausch et Soisson, qu'il considérait – et, assurément, considère toujours – comme une victoire est perçue par les socialistes, ou par une partie d'entre eux, comme une concession à la droite, alors qu'elle s'analyse avec davantage de vraisemblance comme un gain au détriment du camp adverse.

Pas de « dérive centriste »

Au reste, les dirigeants du PS ne doivent pas en juger autrement puisqu'ils s'apprêtent à faire entériner par le comité directeur un texte selon lequel la démarche suivie par les socialistes est conforme à la motion qu'ils avaient adoptée au congrès de Lille, en avril 1987. Cette motion, dont chacun s'accorde à apprécier les mérites, bannissait toute *« négociation avec tel ou tel parti de l'actuelle coalition de droite »*, toute *« dérive centriste »* et toute *« résurrection de la « troisième force »*. Elle affirmait qu'il faudrait, pour rassembler, s'*« appuyer d'abord sur la dynamique présidentielle »*. C'est bien ce qui a été fait, observent les dirigeants socialistes, l'entrée de centristes au gouvernement procédant de ralliements qui résultent eux-mêmes de la dynamique présidentielle, sans qu'aucune négociation ait été engagée avec leurs formations politiques d'origine et sans même que l'assise parlementaire du gouvernement en soit modifiée, puisque le suppléant de M. Soisson à l'Assemblée nationale siégera au groupe UDF.

Le projet de déclaration élaboré, sous l'autorité de M. Mauroy, par l'un de ses lieutenants, M. Gérard Collomb, a soulevé diverses critiques de la part de M. Pierre Guidoni (Socialisme et République, courant de M. Jean-Pierre Chevènement), qui en a proposé une nouvelle mouture. Les représentants des courants devaient se réunir de nouveau et ont abouti à un texte commun, sur lequel l'accord ne fait pas de doute. Après avoir exprimé ensemble le *« trouble »* de la base, les dirigeants du PS lui proposeront ensemble un remède, dont certains socialistes redoutent que ce ne soit qu'un anesthésiant. La distinction entre ralliements individuels et négociation avec un parti peut, en effet, apparaître comme une subtilité de langage quand on sait que le contact avait bel et bien été noué par M. Rocard avec P. Pierre-Méhaignerie lors de la formation de son premier gouvernement.

L'arrivée de MM. Rausch et Soisson ne procède certes pas de ces discussions, mais elle ne leur est pas étrangère : il avait bien fallu les engager et aboutir à un échec pour convaincre des individus de prendre seuls le chemin sur lequel leur formation refusait de s'engager. En faisant silence sur cet aspect de l'« ouverture », les socialistes renoncent, aussi, à revendiquer leur part dans la décomposition de la droite, alors que M. Mauroy considère, en fait, la formation d'un groupe centriste autonome à l'Assemblée comme étant, en partie au moins, la conséquence des gestes faits par MM. Mitterrand et Rocard en direction du centre. Reste, enfin, à expliquer la présence, au gouvernement que les socialistes sont appelés à soutenir, de deux hommes qui ne renient aucunement leur fidélité envers M. Raymond Barre, non plus que celui-ci ne les répudie. Or de M. Barre, M. Rocard affirmait il y a quatre mois, qu'il est *« si sûr d'avoir raison qu'il n'écoute rien de ce que la société peut dire »*, tandis que M. Lionel Jospin dénonçait le règne, avant 1981, du *« trio »* Barre-Peyrefitte-Poniatowski.

Une place de n° 2 pour M. Emmanuelli

Distinguant la tâche du gouvernement du rôle du Parti socialiste, les dirigeants de celui-ci s'emploient, en marge de leur débat politique, à adapter les organes dirigeants du PS à la situation créée par l'élection d'un nouveau premier secrétaire, le mois dernier, et par l'accession de nombre d'entre eux à des responsabilités gouvernementales ou parlementaires. Le comité directeur doit, samedi, après avoir entendu le rapport de M. Louis Mermaz sur les élections législatives, élire un nouveau bureau exécutif, à la proportionnelle des courants. La question du maintien de certains ministres dans cette instance ou du retrait de tous n'est pas tranchée, seuls les amis de M. Chevènement ayant opté pour le remplacement de leurs trois ministres (Mme Edwige Avice et MM. Chevènement et Georges Sarre).

M. Mauroy doit annoncer ensuite la composition du nouveau secrétariat national, au sein duquel M. Henri Emmanuelli, proche de M. Jospin, occupera une place importante comme « numéro deux », chargé de la « coordination ». La répartition des autres fonctions n'était pas arrêtée vendredi, les responsables du courant mitterrando-mauroyiste devant se réunir dans la soirée. La part des amis de M. Jospin semble, en tout état de cause, devoir être importante, alors que certains la considèrent comme réduite, par rapport à celle des amis de M. Laurent Fabius, au gouvernement et dans les instances parlementaires. Les rocardiens, bien lotis dans l'un comme dans les autres, envisagent la répartition des responsabilités à la direction du parti avec davantage de sérénité.

Il leur est arrivé, d'ailleurs, de profiter de la rivalité entre « fabiusiens » et « jospiniens », par exemple lors de l'élection de M. Jean-Michel Belorgey à la présidence de la commission des affaires sociales de l'Assemblée, grâce au soutien des rocardiens et des amis du ministre de l'éducation nationale contre Mme Yvette Roudy, proche de M. Fabius. Certains mitterrandistes, en revanche, s'inquiètent de ce qu'ils considèrent comme un durcissement de cette compétition, à laquelle le chef de l'Etat a semblé apporter une contribution personnelle en participant, mercredi soir, à une réception privée offerte par M. Fabius à l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale.

PATRICK JARREAU.

M. Rocard invite le MRG à prendre sa part dans « l'évolution culturelle de la gauche »

La réélection de M. François Mitterrand, la majorité relative au PS et à ses alliés et la présence de trois des siens au gouvernement ont fait taire bien des dissensions au MRG. Le comité directeur réuni au Sénat le jeudi 30 juin a donné l'occasion aux radicaux de gauche de se retrouver : les différentes tendances qui s'affrontaient ou ne se sentaient plus concernées par la vie du parti et sa direction sont revenues au bercail.

Cette volonté partagée d'apaisement permet à M. François Doubin, entré au gouvernement, de conserver son poste de président jusqu'au congrès fixé en novembre pour renouveler les instances dirigeantes. D'ici là, un comité d'organisation, aussi nombreux que pluraliste, est chargé d'en préparer le bon déroulement statutaire. Cette échéance, qui viendra après les élections cantonales, permettra, a affirmé M. Doubin, de prendre des décisions sur son évolution interne (certains envisagent de modifier le sigle du parti) mais aussi d'affirmer sa vocation à être le *« noyau dur »* de l'ouverture.

Considérée par M. Doubin comme une validation de la stratégie de *« parti ouvert »*, la visite de M. Michel Rocard a permis au premier ministre d'affirmer : *« C'est un avenir que l'on construit* (désormais) *en France. »* Venu pour *« dire bonjour »* aux radicaux, le chef du gouvernement leur a expliqué que l'ouverture *« dont on parle tant »* est *« celle des esprits et des cœurs »*. selon lui, il existe *« deux foyers de cristallisation du débat politique en France : l'Eglise et l'argent »*. Après avoir observé que le premier ne se pose plus guère en termes de *« présence politique forte et bruyante »*, il a assuré que *« le conflit de l'argent garde toute sa force »*. Sur ce point, il a encouragé les radicaux à jouer un rôle *« dans l'évolution culturelle de la gauche »*.

(Publicité)

Les métiers d'enseignement, de la recherche : des métiers d'avenir ?

40 000 enseignants et chercheurs doivent être recrutés par an et des milliers d'autres personnels pour former davantage de bacheliers et d'étudiants et faire progresser les connaissances.
En 1988, on en aura recruté beaucoup moins de 10 000.
Ces professions n'attirent plus parce qu'elles sont mal payées et difficiles.

Débuter à :
• 4 600 F comme ouvrier professionnel avec un B.e.p. (chef cuisinier, par exemple) et après un concours ;
• 5 100 F à 20 ans comme secrétaire, gestionnaire ou technicien avec le bac et souvent plus et après un concours ;
• 6 000 F à 22 ou 23 ans comme adjoint d'enseignement avec une licence ou institutrice ou P.e.g.c. ou professeur de L.p. avec Deug, B.t.s. ou D.u.t. et un concours ;
• 6 600 F à 23 ou 24 ans comme certifié avec une licence et après un concours ;
• 7 200 F à 27 ou 30 ans comme maître de conférence ou chargé de recherche avec un doctorat et après un concours ;
• 12 500 F à 30 ans ou plus comme professeur des universités ou directeur de recherche avec un doctorat d'Etat et après un concours.

Percevoir pendant toute sa carrière un salaire inférieur de 30 à 60 % à celui d'un salarié du privé de même niveau de qualification.

Atteindre, par exemple, comme professeur certifié en fin de carrière, le salaire d'embauche d'un ingénieur voire d'un technicien supérieur.

Subir les difficultés accrues de son métier et souvent de surcroît l'instabilité croissante de son emploi, le blocage de sa carrière, le non-respect de sa qualification, l'alourdissement de sa charge de travail, le renforcement de l'autoritarisme, se voir en prime dénoncer comme nanti ou privilégié, c'est insupportable.

C'est un obstacle majeur aux recrutements dont l'enseignement, la recherche, ont un impérieux besoin.

Plus de 45 000 enseignants, chercheurs et de nombreux autres personnels viennent de signer une pétition pour la revalorisation de leurs métiers à l'appel de sept syndicats de la F.e.n. (1)

Ils demandent :
• le rétablissement de leur pouvoir d'achat et l'indexation de leurs traitements et pensions sur les prix ;
• un plan de revalorisation d'au moins 20 % de leurs indices, le déblocage de leurs carrières et des processus d'intégration ;
• une amélioration de leurs conditions de travail et de la formation initiale et continue ;
• un emploi stable et conforme à leurs qualification, le respect du droit à mutation ;
• des créations de postes dans tous les secteurs en nombre et niveau suffisants, avec programmation pluriannuelle, pour assurer le développement quantitatif et qualificatif des activités d'enseignement et de recherche.

A ne pas le faire de toute urgence, les discours sur l'élévation des qualifications de tous les jeunes ne seront que démagogie dérisoire.
A ne pas le faire, la France accusera de nouveaux retards.

(1) Les personnels voulant signer cette pétition peuvent adresser leurs signatures au S.n.e.s. (1, rue de Courty, 75007 Paris).

S.n.e.s. : Syndicat national des enseignements de second degré • S.n.e.p. : Syndicat national de l'éducation physique • S.n.e.t.a.p. : Syndicat national de l'enseignement technique agricole public • S.n.p.e.n. : Syndicat national des professeurs d'écoles normales • S.n.e.Sup. : Syndicat national de l'enseignement supérieur • S.n.c.s. : Syndicat national des chercheurs scientifiques • S.n.p.c.e.n. : Syndicat national des personnels contractuels de l'Education nationale.

Réception consensuelle à Matignon

« Des haricots sur l'estomac »

Bertrand Renouvin parlait du philosophe tchèque Vaclav Belohardsky avec Alain Finkielkraut lorsque le mot *« ouverture »* a été glissé dans la conversation. L'ancien candidat royaliste a fait une première grimace, une deuxième, et il s'est lancé : *« Ils n'ont pas choisi les meilleurs. »* Roland Castro, architecte et membre de la société civile, a été plus direct : *« On a des haricots sur l'estomac. »* Un rocardien a relativisé le problème : *« Quand j'étais petit, je voulais me marier avec la reine d'Angleterre. Je me suis aperçu rapidement que cela n'était pas possible. »*

Le premier ministre, Michel Rocard, avait invité trois mille personnes, le jeudi 30 juin, dans les jardins de Matignon, pour la garden-party annuelle en l'honneur du Parlement. L'ouverture était largement représentée, et Michel Droit, lui-même, était venu, ce qui n'a pas soulagé les maux d'estomac. L'académicien, en congé de la CNCL, n'est pas *resté longtemps, mais tout* le monde l'a vu et un socialiste de Franche-Comté a trouvé l'épisode *« scandaleux »*. *« La gauche souffre »*, a dit une conseillère technique socialiste, mais un rocardien a rappelé que *« tout inculpé est présumé innocent »*.

Les membres de l'opposition, selon les observateurs, avaient rarement été aussi nombreux. Mais le RPR avait suivi le protocole minimal, comme d'ailleurs le PCF. Michel d'Ornano (PR) a fait une apparition et les centristes étaient venus en force, bien qu'encore un peu empruntés. Pierre Méhaignerie était protégé par un cartel d'amis ; Jacques Barrot dans un coin de la pelouse, André Rossinot sur les marches, Edmond Alphandéry dans l'allée et Jacques Blanc vers le fond du parc.

Les ministres et secrétaires d'Etat de l'ouverture occupaient le terrain avec plus d'audace, de Jean-Marie Rausch (commerce extérieur) à Lionel Stoléru (chargé du Plan) et Pierre Arpaillange (justice), qui s'est assis à une table pour dîner. *« Le turbin commence »*, a dit Michel Rocard à Jean-Pierre Soisson, arrivé du PR deux jours plus tôt. *« Tout à fait »*, a acquiescé le ministre du travail.

Les journalistes économiques ont été surpris de voir autant de confrères et de chefs d'entreprise, notamment Ernest-Antoine Seillière de Laborde, l'homme en vue au CNPF. Les photographes se sont précipités lorsque le premier ministre s'est approché du fauteuil roulant du secrétaire d'Etat chargé des handicapés et accidentés de la vie. M. Rocard a félicité Michel Gillibert pour ce *« tabac médiatique »*, tout en souhaitant qu'il se prolonge par un succès identique dans la gestion des dossiers.

« Vous êtes parisien pendant l'été ? » La société civile avait comme d'habitude d'autres préoccupations. Bernard Kouchner a pris Christine Ockrent par la main. Louis Leprince-Ringuet a demandé à Pierre Mauroy où était Michel Delebarre, car il tenait à l'informer de l'anniversaire prochain d'un IUT à Lille. Les membres de la « mission du dialogue » en Nouvelle-Calédonie irradiaient tout le monde des vertus du consensus.

En ordre dispersé dans la foule, les ministres et les dirigeants du PS passaient finalement presque inaperçus. Laurent Fabius était arrivé le premier, tellement à l'heure que Michel Rocard n'était pas encore en position dans le hall pour serrer la main de chacun ; Lionel Jospin, comme Pierre Mauroy, deux heures plus tard, après une réunion du bureau exécutif du PS.

Après le départ des centristes, mais avant la pluie, certains manifestaient quelques inquiétudes devant ce qui n'est pas l'ouverture de leurs rêves. *« Il faut peut-être casser la droite, mais il ne faudrait pas casser la gauche en même temps »*, disait Roland Castro, pour qui la nomination d'Alain Decaux à la francophonie est un *« crime contre la pensée »*. Joyeux, Michel Rocard parlait du monétarisme à un journaliste étranger en remontant la liste des prix Nobel d'économie jusqu'à 1945. *« Moi, je travaille dans le consensus »*.

CORINE LESNES.

● **Rendons à César.** – Dans mon article « La bonne méthode » (*le Monde* du 28 juin), j'ai attribué à Michel Rocard la paternité de la formule « donner » et « pardonner » à propos de la Nouvelle-Calédonie. Le premier ministre lui-même a rappelé dans son discours du mercredi 29 juin, à l'Assemblée nationale, que l'auteur en était Jacques Lafleur. Je prie celui-ci et nos lecteurs de bien vouloir m'excuser de cette confusion tout à fait involontaire. – *A. F.*

Au Sénat

M. Josy Moinet président du groupe de la Gauche démocratique

La désignation du successeur de M. Jacques Pelletier, entré au gouvernement le 12 mai dernier, comme président du groupe de la Gauche démocratique a donné lieu à une véritable compétition qui n'a pas tourné à l'avantage de ceux qui l'avaient engagée.

Sur les trente-deux sénateurs que compte ce groupe, vingt-deux sont considérés comme peu ou prou favorable à l'ancienne majorité parlementaire et dix plus proches de la majorité présidentielle. Parmi ces derniers figurent sept MRG, deux anciens radicaux de gauche dont M. Josy Moinet, ansi qu'un ancien socialiste qui siégeait comme non-inscrit, M. Gilbert Baumet.

L'affaire semblait donc devoir se régler, compte tenu de ce rapport de forces, entre M. Jean-Pierre Cantegrit, UDF-rad, et Paul Girod, délégué général des adhérents directs à l'UDF. Le clivage ne pouvait porter sur leur préférence personnelle puisque l'un et l'autre sont barristes. Le premier, parti favori, n'a pas pu toutefois surmonter un double handicap : son absence d'attaches locales (il représente les Français de l'étranger) et l'opposition résolue à son élection de deux « poids lourds » du groupe, MM. Jean François-Poncet et Etienne Dailly.

Le recours à un troisième homme s'est alors imposé : M. Moinet a été élu par dix-sept voix contre dix à M. Cantegrit et une à M. Girod, qui avait retiré sa candidature avant le scrutin, jeudi matin 30 juin. A l'heure où les projecteurs éclairent tout mouvement d'ouverture des socialistes vers les modérés, les mêmes modérés ont fait discrètement au Sénat un geste d'ouverture vers la gauche modérée.

[Né le 23 octobre 1929 à Saint-Rogatien (Charente-Maritime), M. Josy Moinet, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique, est entré comme inspecteur en 1956 à la Caisse nationale de crédit agricole. Il est administrateur de la caisse régionale de crédit agricole mutuel de son département depuis 1974. Maire de Saint-Rogatien depuis 1959, il préside l'association départementale des maires depuis 1970. Entré au conseil général en 1973, il préside l'assemblée départementale de 1976 à 1982. Il entre au Sénat en sa qualité de suppléant d'André Dulin, décédé le 6 mars 1973.

Politique

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Rocard justifie le recours au référendum

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a présenté lui-même à la commission des lois du Sénat, qui l'avait souhaité, le jeudi 30 juin, le contenu de l'accord de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Il n'a pas exclu que le Parlement débatte à nouveau de ce dossier avant le référendum prévu à l'automne, ce qui ne pourrait que favoriser la mobilisation du corps électoral.

En réponse à une question posée par M. Paul Robert (Cantal, g. dém.), le chef du gouvernement a justifié le recours à la procédure référendaire en disant notamment à son interlocuteur, qui lui avait proposé de grouper l'organisation du référendum et les élections cantonales afin que les Français ne passent pas leur temps à voter : *« L'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie implique d'abord des décisions du Parlement. Quant au référendum, je ne peux en faire la proposition que durant une session parlementaire. C'est assez dire que, pour que la consultation ait lieu aux dates que vous suggérez, il faudrait que le président de la République convoque le Parlement en septembre. Après avoir entendu les responsables de la Nouvelle-Calédonie, j'ai le sentiment que l'engagement de l'Etat doit être scellé de manière solennelle. Tant pis si nous devons voter un peu trop cette année. »*

C'est le mercredi 6 juillet que le Sénat doit examiner le premier projet gouvernemental visant à confier à l'Etat le soin d'administrer directement le territoire pendant un an.

Sur la Cinq, le nouveau président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, a déclaré, jeudi, à propos du plan du gouvernement : *« La recherche d'une méthode d'accord et d'un calendrier, nous sommes pour. La question de savoir comment les Français, lassés des élections, interpréteront un référendum sur ce sujet, ici, il faut regarder avec plus d'attention. »*

Sur TF1, M. Raymond Barre s'est déclaré, pour sa part, *« tout à fait »* d'accord avec M. Rocard. L'ancien premier ministre s'est *« réjoui »* de l'accord conclu à Matignon.

Devant le Sénat, M. Rocard a également été amené à évoquer, en réponse à une question de M. Roger Husson (Moselle, RPR), les enquêtes sur l'affaire d'Ouvéa : *« L'armée a été secouée par les événements d'Ouvéa, j'en conviens,* a dit le premier ministre. *Si l'armée n'est pas au-dessus des lois, elle a droit plein et complet à la justice. Il ne faudrait pas que des comportements individuels entachent son honneur. C'est à la justice et à elle seule qu'il appartiendra de se prononcer. »*

A Nouméa, le bureau politique du FULK (Front uni de libération kanak socialiste, composante minoritaire de la coalition indépendantiste), en désaccord avec le compromis conclu à l'hôtel Matignon, a fait savoir qu'il demandera des *« mesures disciplinaires »* contre M. Tjibaou lors de la prochaine convention du FLNKS prévue à Thio à la mi-juillet.

La déclaration faite au *Monde* par le numéro trois du FLNKS, M. Léopold Jorédié, secrétaire général de l'Union calédonienne, confirme l'existence d'un malaise dans le mouvement indépendantiste.

« L'esclave a accepté de serrer la main de son maître »

nous déclare M. Jorédié, numéro trois du FLNKS

M. Léopold Jorédié, secrétaire général de l'Union calédonienne, principale composante indépendantiste et numéro trois du FLNKS, qui a refusé de participer, dans la nuit du 25 au 26 juin, à l'ultime séance de négociations entre MM. Rocard, Lafleur et Tjibaou, à l'Hôtel Matignon, nous a fait, le vendredi 1er juillet, avant de quitter Paris, la déclaration suivante sous la forme d'un texte intitulé « L'esclave a accepté de serrer la main de son maître pour réconcilier les Français ».

« L'accord que vous appelez « de Matignon » a été symbolisé par une poignée de mains montrée à la télévision comme l'un des produits exotiques du bon vieux temps des expéditions de la marine à voile... Comme un produit rare ramené des antipodes, cette fois, pour être vendu aux centristes français.

» Mais il ne faut pas oublier le massacre d'Ouvéa, qui restera pour les Français et les Kanaks une page historique. La stratégie du FLNKS, notre stratégie, à ce moment-là, était de faire échec au statut diabolique de Bernard Pons par tous les moyens en agissant avant le premier tour de l'élection présidentielle pour faire basculer l'opinion publique française et internationale. En agissant contre Chirac et en donnant un coup de pouce à Mitterrand.

» La logique voulait ensuite que les socialistes renvoient l'ascenseur au FLNKS. Mais voilà que débarquent chez nous un représentant de l'Etat et cinq « missionnaires ». Le piège a été confectionné sur place et la cage ramenée à Paris.

» Au lendemain d'une nuit sans sommeil, au terme d'une discussion dont le gouvernement a verrouillé le cadre après la signature par Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur d'un texte ambigu, les journaux français ont donc titré sur « *la réconciliation historique des deux communautés calédoniennes* » et sur le « *succès personnel de Michel Rocard* ».

» Nous étions venus à Paris afin de mettre au point un calendrier précis de décolonisation avec le gouvernement. Et voilà que le gouvernement nous fait signer un contrat d'importation d'un nouveau statut à vendre au FLNKS une fois que notre signature a été vendue aux centristes pour réconcilier les Français entre eux.

» Dans son discours de politique générale, le premier ministre, parlant de la Nouvelle-Calédonie, a mis en évidence un petit « si » qui, à lui seul, doit donner une solution à la revendication du peuple kanak... dans dix ans ! « *Si le corps électoral* », a dit le premier ministre le permet.

» Après la signature de l'accord et la poignée de main, le FLNKS ne se fait plus aucune illusion sur l'espoir qu'un deuxième ascenseur lui parvienne.

» Après tant de souffrance, d'humiliation, d'inconsidération et de sang versé pour un droit reconnu par les Français eux-mêmes, jamais nous n'aurions pensé un seul instant que ce serait au cours d'une nuit de juin 1988, à Matignon, que le mépris du peuple kanak atteindrait son paroxysme. Car avoir réussi à convaincre l'esclave d'accepter de serrer la main de son maître pour réconcilier les Français, cela constitue évidemment un exploit sans précédent. Mais « *tu es esclave et esclave tu resteras*, me dit-on, *sauf « si » dans dix ans...* »

» En fonction de la situation politique intérieure française, nous sommes aujourd'hui en droit de nous poser la question : en 1993, au début de la nouvelle législature, qui proposera l'ouverture et quelle sera la monnaie d'échange ?

» Pour le peuple kanak, la liberté sera payée très cher. Nous en sommes conscients et c'est la rançon de la naïveté. Car la signature d'un papier par un Français peut être remise en cause alors que la parole donnée par un Kanak reste valable après sa mort. C'est toute la différence de notre conception du dialogue.

» L'autre soir, par hasard, j'ai lu une belle phrase sur l'esplanade du Trocadéro : « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux...* » Tout le sang versé par mon peuple me permet de la mettre en doute. »

● **L'hommage de la Nouvelle-Zélande.** — Le ministre néo-zélandais des affaires étrangères, M. Russel Marshall, a rendu hommage, le vendredi 1er juillet, au premier ministre, M. Michel Rocard, et aux chefs de file du RPCR et du FLNKS, MM. Lafleur et Tjibaou, pour avoir réussi à conclure l'accord de Matignon. « *Si les termes de l'accord sont confirmés,* a-t-il souligné, *le cadre sera planté pour un développement solide et stable dans le territoire.* »

A l'Assemblée nationale

Les relations entre la majorité et l'opposition s'améliorent

L'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, le projet de loi maintenant pour une durée de dix-huit mois le prélèvement de 1 % sur les revenus du capital financier et immobilier et la contribution supplémentaire des fonctionnaires (0,4 point pour l'assurance-maladie, 0,2 point pour l'assurance-vieillesse). Pour les cotisations supplémentaires des salariés du secteur privé, un décret suffit à leur reconduction. L'ensemble des recettes reconduites par mesures législatives et réglementaires représente 13 milliards de francs annuels. D'autre part, M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, a précisé que les besoins de financement pour la Sécurité sociale devraient s'établir pour 1989 autour de 33 milliards de francs.

Jeudi, pour ce premier jour d'examen des textes, l'atmosphère entre la majorité socialiste et l'opposition de droite fut conviviale et consensuelle. « *Ça baigne !* », lâcha même un député socialiste en constatant les efforts réciproques pour tenter de trouver un terrain d'accord. Instauré en 1983 par M. Jacques Delors, le « 1 % Sécurité sociale » avait été repris en 1986 et 1987 par M. Philippe Séguin pour une durée d'un an. Le texte de M. Evin prévoyait au départ une pérennisation de ce système. Le groupe PS était lui-même partagé sur ce point.

Les élus UDF, UDC et RPR, hostiles à la pérennisation, ont proposé de leur côté qu'un délai (un an) soit introduit, dans l'attente de solutions de fond apportées au financement de la Sécurité sociale. L'expérience du précédent gouvernement montrant qu'en la matière les choses allaient lentement, M. Evin souhaitait avoir un peu plus de liberté. Le ministre a précisé d'autre part qu'après avoir eu connaissance des propositions du Conseil économique et social le gouvernement serait amené à prendre à la fin de 1988 des mesures structurelles qui pourraient être soumises aux parlementaires à la prochaine session de printemps.

Après un débat de fond de qualité, le gouvernement accepta finalement de limiter dans le temps ces mesures. L'opposition voulait un an, le gouvernement transigea à dix-huit mois. Ces dispositions ont donc été adoptées par les députés de l'opposition de droite et par ceux du PS, le PCF votant contre, estimant qu'il s'agissait d'un « *texte dangereux* » s'inscrivant dans la continuité de l'action de M. Chirac.

En revanche, l'introduction d'un article additionnel prévoyant un abaissement de 18,6 % à 5,5 % (taux super-réduit) de la TVA sur les boissons non alcoolisées a provoqué sur les bancs de l'UDF, de l'UDC et du RPR un tollé. Comme MM. **Michel d'Ornano** (UDF-Calvados) et **Philippe Auberger** (RPR-Yonne), M. **Edmond Alphandéry** (UDF-Maine-et-Loire) a trouvé le procédé cavalier. « *Je suis choqué* », a-t-il dit en regrettant que le gouvernement donne ainsi, d'entrée de jeu, l'exemple d'une « *mauvaise méthode parlementaire* » consistant à « *raccrocher* » une disposition fiscale qui coûtera, en année pleine, 2 milliards de francs à un texte sur le financement de la sécurité sociale.

Les cantonales partielles

Tout en ne cachant pas qu'il pouvait partager une partie des réticences de l'opposition, le rapporteur général du budget, M. **Alain Richard** (PS-Val-d'Oise), a fait valoir que ce texte s'inscrivait au chapitre de la lutte contre l'alcoolisme et que, le président de la République ayant souhaité ne pas convoquer le Parlement en session extraordinaire, il convenait d'accepter une certaine souplesse dans les procédures. Cet article additionnel a été adopté par le PS ; le PCF et le RPR votant contre, et l'UDC se partageant entre le vote pour et le vote contre.

D'autre part, les députés ont également adopté à l'unanimité, en première lecture, une proposition de loi tendant à reporter à l'automne prochain l'organisation des cantonales partielles provoquées par la loi sur le cumul des mandats (*le Monde* du 1er juillet).

Enfin, les députés ont également adopté, vendredi à 2 h 15, un projet de loi relatif à la formation professionnelle. Seuls les élus communistes s'y sont opposés, estimant que « *les jeunes ont besoin de véritables emplois* » et non de mesures provisoires.

M. **André Laignel**, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, a défendu ce projet sous les yeux attentifs de son ministre de tutelle et d'ouverture, M. Jean-Pierre Soisson. Tout s'est bien passé. « *Le gouvernement fait du développement de la formation professionnelle une priorité absolue* », a insisté M. Laignel. Ce projet comporte deux mesures qui tendent, d'une part, à adapter les dispositions du code du travail relatives à la rémunération des demandeurs d'emploi qui suivent un stage de formation professionnelle et, d'autre part, à proroger pour une période de six mois le régime d'exonération de charges sociales dont bénéficient les contrats de qualification qui constituent l'une des formules d'insertion professionnelle destinées aux jeunes de seize à vingt-cinq ans et qui reposent sur le principe de la formation en alternance.

P. S.

Les députés communistes pourront constituer un groupe

Les parlementaires vivent groupés. Le groupe assure la cohésion politique et la logistique administrative. le non-inscrit a quelque mal à se frayer un chemin au milieu de ces mastodontes qui occupent les travées et mobilisent les temps de parole. Depuis les dernières législatives, les 27 élus communistes siègent sur les bancs des non-inscrits. Ils pourront dans quelque temps retrouver les prérogatives du groupe parlementaire. Dans la nuit du jeudi 30 juin au vendredi 1er juillet, les députés socialistes et communistes ont approuvé en première lecture une proposition de résolution communiste tendant à abaisser le seuil de constitution d'un groupe à 20 (au lieu de 30). Les élus UDF, UDC et RPR ont boudé ce vote pour dénoncer cette modification de circonstance du règlement de l'Assemblée nationale, inchangé sur ce point depuis 1959

A cette époque, comme devait le rappeler M. **Pascal Clément** (UDF-Loire), le seuil de trente avait été introduit pour éviter l'éparpillement des forces parlementaires. Le député barriste s'est d'ailleurs étonné de voir ce seuil baisser alors que le nombre de députés a crû en 1986 (577 au lieu de 491). Ironisant sur les échanges de bons procédés entre le PS et le PCF (« *je te prête mes voix pour l'élection de M. Laurent Fabius au « perchoir », je descends la barre du groupe à 20* »), M. Clément a préféré, comme ses amis, laisser ces deux formations décider seules de cette modification du règlement de l'Assemblée nationale qui n'aura donc pas à être discuté au Sénat, mais qui sera soumis, en revanche, au Conseil constitutionnel.

M. Jacques Brunhes (PCF, Hauts-de-Seine) et Mme Muguette Jacquaint (PCF, Seine-Saint-Denis) se sont félicités de cette mesure qui répond, ont-ils dit, « *à une simple exigence de la démocratie parlementaire* ». Pour le PS, M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) a abondé dans le même sens : « *C'est un problème de bon fonctionnement démocratique du Parlement* », a-t-il dit. Le président de la commission des lois, M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine) a d'autre part précisé un point important : l'unanimité s'est faite au sein de sa commission pour qu'un travail de fond soit à nouveau engagé sur d'éventuelles modifications du règlement de l'Assemblée nationale. Cela fait plusieurs années que ce sujet revient, compte tenu de l'inadaptation d'un certain nombre de dispositions du règlement à un travail parlementaire efficace, décrispé et plus ouvert sur l'extérieur. Jusqu'à présent, les clivages partisans avaient entravé la bonne marche de ces résolutions.

P. S.

HISTOIRE DE FRANCE
sous la direction de Jean Favier
tome 6
Notre siècle 1918-1988
par
René Rémond

L'homme qu'on voudrait avoir pour prof !
Paris-Match

Irréprochable sur le plan événementiel, ce maître livre ne l'est pas moins du point de vue de l'évolution de la vie économique, des réalités sociales et surtout du changement des mentalités...
René Rémond vient de réussir là un autre chef-d'œuvre, à la fois irremplaçable instrument de référence et précieux outil de prospective.
Eric Roussel - Le Figaro

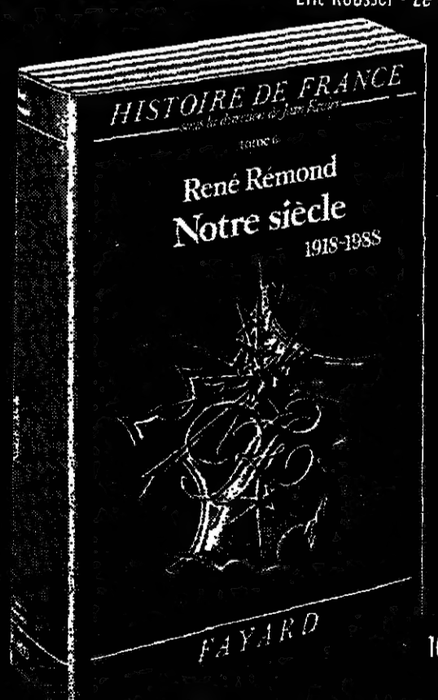

1012 p.
198 F

Déjà parus :
- Tome 1, Karl Ferdinand Werner, Les origines (avant l'an mil)
- Tome 2, Jean Favier, Le temps des principautés (de l'an mil à 1515)
- Tome 3, Jean Meyer, La France moderne (de 1515 à 1789)
- Tome 4, Jean Tulard, Les révolutions (de 1789 à 1851)
- Tome 5, François Caron, La France des patriotes (de 1851 à 1918)

FAYARD

Société

Après le schisme d'Ecône, les autorités catholiques se tournent vers les fidèles intégristes

Le Vatican devait rendre public, le vendredi 1er juillet, un document précisant le nouveau statut juridique des prêtres de la Fraternité Saint-Pie X et des fidèles prêts à suivre Mgr Marcel Lefebvre et les quatre autres évêques consacrés par lui, le 30 juin à Ecône, et comme lui immédiatement excommuniés par Jean-Paul II.

Les réactions de *« tristesse »* se multiplient à Rome et dans les milieux catholiques de France, d'Allemagne fédérale, de Suisse, les principaux pays concernés par ce nouveau schisme. *« La France est humiliée »*, s'est écrié l'archevêque de Paris. Quant à Mgr Albert Decourtray et Mgr Joseph Duval, président et vice-président de la conférence des évêques de France, ils ont immédiatement souligné leur accord avec la décision d'excommunication notifiée le 30 juin par le Vatican.

***« J'adjure tous ceux qui, pour des raisons diverses, ont fait un bout de chemin avec Mgr Lefebvre de ne pas se laisser entraîner dans la voie sans issue de la rupture avec le pape et avec l'Eglise »*, a déclaré Mgr Duval. L'heure est en effet aux questions sur l'ampleur réelle prise par ce schisme et les conditions d'un éventuel ralliement à l'Eglise conciliaire des fidèles traditionalistes.**

La sanction du droit canon

ROME
de notre correspondant

Le porte-parole du Saint-Siège, M. Joaquim Navarro-Valls, a lu, le jeudi 30 juin, devant plus de cent journalistes, un bref communiqué, simple analyse juridique de la situation de Mgr Lefebvre et des quatre évêques qu'il a consacrés moins de deux heures plus tôt. Le canon (article du droit ecclésial) 1382, traitant de l' *« excommunication* latae sententiae », c'est-à-dire immédiate, à la seule disposition du pape, doit être lu, précise le communiqué du Saint-Siège, à la lumière d'un autre canon, 1013, qui précise : *« Il n'est permis à aucun évêque de consacrer un autre évêque sans mandat pontifical préalable. »*

Ainsi, les consécrations du 30 juin à Ecône, survenues malgré l'avertissement solennel (*« monition »*) du 19 juin, *« ont été explicitement accomplies contre la volonté du pape par un acte formellement schismatique aux termes du canon 751, étant patent qu'il a refusé ouvertement la soumission au souverain pontife et à la communion avec les membres de l'Eglise dont il a la charge »*. En conséquence, Mgr Lefebvre et les évêques qu'il a consacrés (Bernard Fellay, Bernard Tissier de Mallerais, Richard Williamson, Alfonso de Galarreta) tombent *ipso facto* sous le coup de la sentence *latae sententiae* à la disposition exclusive du Saint-Siège.

Ce texte réfute ainsi le canon 1323, invoqué par Ecône, faisant état d'un prétendu *« état de nécessité »* pour justifier l'ordination des quatre évêques. En effet, conclut le communiqué, ladite *« nécessité a été expressément créée par Mgr Lefebvre afin de maintenir une attitude de division de l'Eglise catholique, malgré les propositions de communion et les concessions faites par Jean-Paul II »*.

M. Navarro-Valls s'explique sur le caractère *« peut-être trop exclusivement juridique »* de ces observations. Elles ont pour unique objectif, précise-t-il, de faire clairement savoir *« aux fidèles et aux clercs quelle est la position des personnes directement impliquées dans l'événement du 30 juin »*. En somme, on n'entend pas, cette fois, fulminer l'excommunication comme ce fut le cas en diverses occasions par le passé. On constate seulement qu'elle est entrée en vigueur, automatiquement. Cette sanction ne s'applique pas, précise en outre M. Navarro-Valls, au vieil évêque brésilien Antonio de Castro-Meyer, présent jeudi à Ecône, du fait qu'il n'aurait pas *« concélébré la messe du sacre. »*

Quant à la situation des prêtres ordonnés par Mgr Lefebvre ainsi que celle des fidèles d'Ecône, un document annoncé pour le vendredi 1er juillet devait venir la clarifier. Le Vatican entend parler exclusivement *« dans une intention pastorale, pour guider des personnes »* sans doute égarées, après l'accomplissement d'un acte de grave portée commis par Mgr Lefebvre et les siens.

Déjà, les prises de position d'appui à Jean-Paul II se multiplient. La conférence des évêques italiens fait part de son *« intime participation à la souffrance du pape »*. Tous les mouvements d'action catholique ont de même exprimé leur solidarité. Quant aux catholiques de Communion et libération, ils tiennent à préciser que, *« sans certaines distorsions post-conciliaires, le cas Lefebvre n'aurait pas pu se développer »*.

JEAN-PIERRE CLERC.

Le cardinal Lustiger célébrera à Notre-Dame de Paris une messe selon le rite de saint Pie V

Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a exprimé, le jeudi 30 juin, son *« infinie tristesse »* après la consécration par Mgr Lefebvre de quatre évêques intégristes à Ecône. Dans une conférence de presse, il a condamné cet *« acte schismatique »* et lancé un appel aux fidèles qui *« tiennent aux rites anciens »*.

A côté de la *« tragédie »* de la gare de Lyon, la rupture de Mgr Lefebvre lui semble une affaire *« minuscule, misérable »*. Il l'a qualifiée de *« querelle subalterne »* au regard des enjeux essentiels de l'Eglise. Il a même éprouvé de *« la honte comme Français »* devant l'ampleur prise par cette division.

La colère contenue dans la voix, Mgr Lustiger a souligné les efforts *« incroyables »* du pape pour éviter le pire. Pour lui, Mgr Lefebvre est seul responsable de cette rupture. Il a précisé qu'en s'opposant au concile Vatican II, le chef de file des intégristes s'oppose à la « Tradition » qu'il prétend vouloir rétablir : *« Mgr Lefebvre ne reconnaît pas le concile Vatican II, et pourtant il en a fait partie. Or le propre d'un acte conciliaire est d'engager tous les évêques qui y assistent, quel que soit leur vote personnel. »*

Reste l'avenir des fidèles qui ont suivi Mgr Lefebvre et vont *« se retrouver dans une position fausse, déchirante et déchirée, sans savoir pourquoi »*. La plupart ont été *« induits en erreur »*. Pour Mgr Lustiger, *« dès lors qu'ils ne font pas un acte délibéré de rupture, ils restent dans l'Eglise catholique. Mgr Lefebvre et ceux qu'il a ordonnés n'entraîneront dans leur schisme que ceux qui le voudront »*. Pour les autres, ceux qui *« risquent d'être hors de l'Eglise catholique pour des raisons qu'ils n'ont ni vues ni choisies »*, il a annoncé diverses mesures d'apaisement.

Le dimanche 3 juillet, Mgr Lustiger célébrera, à 10 heures, une messe à Notre-Dame de Paris selon le rite de saint Pie V. Le même rite sera désormais pratiqué dans deux paroisses de Paris, à l'église Sainte-Odile, dans le dix-septième arrondissement, et à la chapelle Notre-Dame-du-Lys, dans le quinzième arrondissement. Il le restera à l'église Saint-Eugène (9e). Par ailleurs, un prêtre se tiendra à la disposition des fidèles de Mgr Lefebvre à Notre-Dame, au Sacré-Cœur de Montmartre, à la basilique Notre-Dame-des-Victoires, à la paroisse Saint-Sulpice et à la paroisse Saint-Louis d'Antin.

Les prêtres et les séminaristes de la Fraternité saint Pie X pourront également être accueillis à l'archevêché de Paris. A propos de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, l'archevêque de Paris dit : *« C'est aux fidèles et aux prêtres qui s'y trouvent de savoir comment ils veulent se situer par rapport à l'Eglise catholique. »* Toutes ces mesures ne sont pas des *« concessions »*, selon Mgr Lustiger, mais la preuve que l'Eglise accueille *« tous ceux qui veulent rester catholiques »*.

Un double échec

COMME de Gaulle et Pétain, auxquels il ne lui déplaît pas de se référer, Mgr Marcel Lefebvre, natif de Lille, est bien un homme du Nord : tout d'une pièce, refusant le compromis, doté de franc-parler et d'intransigeance. Le voici arrivé au terme de sa carrière et de sa révolte qu'à dire vrai il était facile d'imaginer : l'excommunication.

Quelle est sa logique ? Premièrement, dit-il en substance, nous ne sommes pas schismatiques, car nous voulons rester fidèles au siège apostolique romain. Deuxièmement, les catholiques traditionalistes ne peuvent plus suivre la « vraie messe », ni recevoir de « vrais sacrements », par conséquent nous devons ordonner des prêtres et des évêques. Troisièmement, le siège apostolique étant provisoirement occupé (depuis le concile Vatican II) par des papes modernistes et libéraux, nous devons ordonner nous-mêmes, sans l'accord de Jean-Paul II, des prêtres et des évêques.

Ainsi le gardien le plus tatillon de la Tradition dans l'Eglise brave-t-il l'autorité d'un pape et d'un concile. Si, dans l'histoire de l'Eglise, l' *« état de nécessité »* qu'il invoque a souvent été plaidé pour des ordinations d'évêques sans mandat explicite du pape, cela se passait dans un contexte de clandestinité et de persécutions, en URSS ou en Chine par exemple, qui ne peut se comparer à la situation des catholiques traditionalistes aujourd'hui en Suisse, en France ou en Allemagne.

Avocat obstiné d'une théologie conservatrice, Mgr Lefebvre n'aspire pas au rôle de bâtisseur d'une nouvelle Eglise. Sa principale force aura été d'avoir amalgamé les courants de mécontentement nés, dans l'Eglise, des mutations conciliaires, et, dans la société, des événements de mai 1968.

Mais d'une volonté acharnée, parfois pathétique, de s'accrocher au passé, le catholicisme traditionaliste a peu à peu glissé, sur fond de confusion théologique ou politique, vers des comportements d'intolérance et d'exclusion que l'excommunication ne pourra que renforcer.

Jean-Paul II avait fait du maintien de l'unité de l'Eglise l'un des axes essentiels de son pontificat, menant sa barque dans les courants alternativement les plus progressistes et les plus modérés, n'arbitrant jamais entre les deux de manière décisive. *« Je ne veux pas de schisme au cours de mon pontificat »*, aurait-il déclaré peu de temps après son élection, en 1978, impressionné par la fin du règne de Paul VI, que la dissidence de Mgr Lefebvre avait fortement assombrie.

Le pape n'a rencontré qu'une fois Mgr Lefebvre, le 18 novembre 1978, moins d'un mois après son élection. Mais, au cours de l'année écoulée, il n'avait pas ménagé ses efforts pour favoriser la réconciliation, prenant même le risque d'indisposer les milieux catholiques les plus attachés au concile et les plus réservés par rapport aux idées intégristes. En montrant qu'il est allé jusqu'au bout des concessions possibles et que la responsabilité de la rupture revient aujourd'hui à Mgr Lefebvre, Jean-Paul II recentre, d'une certaine manière, l'orientation de son pontificat.

Ce n'est pas de ce côté qu'on aurait imaginé, sous Jean-Paul II, un éventuel schisme. Le pape passe pour un homme d'autorité et de certitudes, désireux de ramener plutôt que d'éloigner les fidèles égarés par le flottement des années de crise. L'attachement à la conception traditionnelle du sacerdoce et de la vie religieuse, la remise au pas d'Eglises très progressistes, les coups portés à des théologiens d'avant-garde, la réaffirmation forte des vérités de la foi et de la doctrine, auraient dû lui faire bénéficier, dans les milieux traditionalistes, d'un préjugé infiniment plus favorable.

HENRI TINCQ.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Venise

COMMENT, depuis quinze siècles qu'ils ont choisi de vivre les pieds dans l'eau, les Vénitiens n'ont-ils pas tourné tritons ? Question saugrenue, mais qui vient immanquablement lorsque, à la descente du dixième *vaporetto* de la journée, le sol semble onduler sous les pas, comme s'il n'était qu'une mer continuée, qu'une illusion de terre ferme.

En réalité, ce qui est ici marquant, et qui rend la ville unique, bien plus que les merveilles qu'elle exhibe, c'est la vanité de la différence, partout ailleurs admise, entre le sol et l'eau. Passer de l'une à l'autre est imperceptible et comme automatique, aussi proche du réflexe que l'est le terrible métier, tant il est machinal, d'amarreur de *vaporettos*.

Les maisons aussi s'ouvrent sur le sol et l'eau, et indistinctement. La distinction, les narines la font. Alors que du côté des ruelles, l'odeur est celle de n'importe quelle ville soumise à son tourisme, avec, au premier rang, celle des gargotes, le versant de l'eau exhale un parfum d'égout, mais léger, à défaut de pouvoir être délicat, qui est un élément d'identification.

Les associations d'idées étant par définition incontrôlables (et c'est en cela qu'elles font la fortune des psychanalystes), c'est le mot d'Edouard Herriot sur la politique qui vient à l'esprit. *« La politique*, disait ce grand prêtre du radicalisme, *c'est comme l'andouillette ; pour qu'elle soit authentique, il faut qu'elle sente un peu la merde. »* Sa métaphore ne messied pas à Venise. Venise, vieux gibier de voyageur, se savoure faisandée.

Venise, éteinte que le pouvoir n'y soit plus. Venise, devenue définitivement *curiosité* après que, voilà près de deux cents ans, Bonaparte se fut emparé d'un pouvoir qui ne dépassait plus les contours d'un chef-lieu de canton.

De l'empire bâti par la Sérénissime, du trône républicain qui traitait d'égal à égal avec les rois et les dynasties, ne subsistait que l'orgueil d'une *famille* ruinée. Un orgueil que dessine aujourd'hui le fronton des églises toisant les flots vides de négoce comme un grand d'Espagne sa disgrâce. Venise, vieille belle, Ninon de pierre, donne à admirer ses loques ; et de ses loques, l'admiration naît encore. *« Venise, triste à cause que son vieux corps d'amour n'est ville qu'à demi »*, écrit Cocteau dans le sublime *Plain-Chant*. Venise ou l'impossible découverte ; amoindrie comme le sont toutes les merveilles que Niepce et Daguerre, les frères Lumière et quelques autres ont émasculées de leur pouvoir d'étonnement. Qui n'a pas déjà vu Angkor et Borobudur, Teotihuacan et le Nil Bleu sans avoir pourtant jamais quitté son fauteuil ?

Et cependant, il y a plaisir à céder à la banalité pour aller se reposer au Café Florian, aussi agaçant que cela soit d'aller où tout le monde va ; comme à Rome il faut bien, fût-ce en pestant contre soi-même, faire sa révérence au Café Greco.

Mais alors que ce dernier, engoncé dans une rue étroite de la place d'Espagne, est réduit à son intérieur, le Café Florian se répand sur la *Piazza*, agrémentant à heures fixes le *far niente* de ses consommateurs du plus suranné des concerts. Un piano, deux violons et une clarinette y exécutent, assorties de grands mouvements de la main et du corps, d'invraisemblables rengaines pour charmer les douairières ; comme autrefois au salon de thé du Bon Marché les mères de la bourgeoisie sérieuse traînaient les enfants trop dociles, pour qu'ils s'y ennuient.

∴

LES villes-reines ne guérissent jamais d'avoir été subjuguées. Rome, Venise, Florence, villes également mortes, villes *« à demi »*, que le pouvoir leur ait glissé des doigts. Florence sans Médicis, Venise privée de doges, Rome amputée de ses pontifes (1), toutes réduites au souvenir, ne sont plus que les musées des splendeurs que les maîtres révolus avaient ordonnées. En même temps que les maîtres étaient déclarés caducs, le temps s'arrêtait. La gloire conquise, si elle s'échappe, fait plus de dégâts que si elle n'avait pas existé.

Le passé est si dense qu'il étouffe toute idée de lendemain. Ce qui est sera toujours. Regardons l'avenir en lui tournant le dos puisqu'il n'est riche que de passé. Les villes-reines meurent de trop de beauté, prenant pour de l'activité ce qui n'est que va-et-vient, se croyant industrieuses parce qu'elles sont agitées. Il n'y a plus personne pour embellir ces villes, fût-ce en les bousculant, seulement des gardiens dont le mot-clé, comme chacun le sait, est « ne touchez à rien ». Pas même pour nettoyer ce que la crasse finit par rendre invisible. Le mur sécrète sa propre disparition. A la réception de l'hôtel All'Angelo est accroché un aphorisme prédicatoire de Paul Morand : *« Venise se noie. C'est peut-être ce qui pouvait lui arriver de mieux. »*

Venise fait montre cependant, pour affronter le temps, de plus de vigueur que Rome ou que Florence. Comme un antidote à cette beauté figée en elle-même, la Biennale née en 1895, désordre qu'aurait ordonné l'ordre, étale chaque année paire à cette époque-ci tout ce que l'esprit contemporain peut fournir d'imagination et d'invention dans le domaine des formes, aujourd'hui appelé « arts plastiques ».

Quitte pour certains pays à se faire représenter par des images de passé, en leur temps bouleversantes, pour ces pays et pour leur époque. Ainsi l'Union soviétique dont le pavillon se borne à une rétrospective du peintre Aristarch Lentulov, mais qui, tant celui-ci apparaît grand, est un hommage à la liberté du peintre.

Lentulov naît trente-cinq ans avant la chute des Romanov, en 1882, et meurt dix ans avant Staline, en 1943. Quelle émotion pour qui le voit pour la première fois ! De 1913, *la Ville de Moscou* offre de cette capitale une manière de portrait éternel au regard de son histoire. Le portrait de la danseuse Chochlova, de 1915, est comme un écho à la tourmente qui embrase le pays et *l'Astre chinois*, de 1913, entraîne qui le regarde au-delà de ce qu'il voit.

Hélas, nul catalogue n'est disponible, l'URSS se montrant, sur ce registre, aussi minable que le pavillon français. Que ne voit-on à Paris une rétrospective Lentulov, cela aussi aurait valeur de signe.

LE monde des artistes n'est pas moins agité d'ambitions et d'envies, de jalousies et de haines, que le monde politique. Le monde politique, c'est une ambition nue. Le monde artistique se présente grimé, mais il n'est pas moins âpre. Les plus fameux dénoncent *la « mauvaise Biennale »*, les *« complots »* qui aboutissent à l'attribution du Grand Prix.

La soirée s'avançant, les masques — à Venise... — tombent et montrent les dents. La présence soudaine d'un marchand avisé sur la lagune est signalée comme l'indice que celui-ci plutôt que celui-là va emporter la palme. Des habitués s'échangent, pliés en quatre, de petits billets où figure, sinon leur favori, du moins celui qu'ils voient vainqueur. Venise, complot des bords de l'eau.

L'hôtel All'Angelo est l'un des théâtres où se prennent ces paris grinçants. Vittorio Carrain est le maître de lieux qu'il arpente de sa démarche d'enfant de Marie, veillant à tout et semblant ne se soucier de rien, servant indistinctement l'hôte de marque et le touriste à forfait dans une vaisselle dessinée par Léon Gischia.

Vittorio Carrain fut le secrétaire de la probablement épouvantable Peggy Guggenheim avant que la mort subite de son frère ne le propulse à la tête de L'Angelo. Sur les murs de l'établissement, qu'honore parfois de sa présence un illustre Français, une fantastique collection de peintres contemporains. Parmi lesquels ceux que, du temps où il était secrétaire de la Guggenheim, il flanquait à la porte en disant que le dîner n'était pas une heure pour se présenter. Ils sont aujourd'hui ses hôtes autant que ses clients.

∴

ALORS que s'ouvre la Biennale (dont Geneviève Breretta a largement rendu compte dans *le Monde* du 29 juin), une étonnante exposition aztèque dans le palais des Doges. (Venise n'accueille pas qu'elle-même puisqu'elle offre aussi deux expositions Véronèse et une exposition sur les Phéniciens. Vénitiens, Phénitiens, quelle euphonie !)

L'exposition aztèque étonne par la convergence esthétique qu'elle montre par-delà plus de vingt siècles. Une tête de serpent du XIVe, une pièce du I siècle avant notre ère, un dieu-oiseau du IXe siècle qui n'auraient fait sursauter personne si ces sculptures s'étaient trouvées dans les pavillons de la Biennale. *« Quelle modernité »*, murmure Ante Glibota en les voyant. *« Quel archaïsme des autres »*, réplique son hôte, histoire d'être désagréable.

Venise, complot des bords de l'eau, qui se donne les siècles pour complices.

∴

Post-scriptum idiot. Comment les francs-maçons ne prospéreraient-ils pas en France alors que l'indicatif téléphonique de ce pays est... 33 ?

Post-scriptum naïf. Dans sa déclaration à l'Assemblée nationale, M. Rocard fait l'éloge de Mme Roudy, qui n'a pas été appelée au gouvernement ; puis de Mme Dufoix, qui en a été écartée, au profit d'une autre Nimoise. Celle-ci n'avait pas le tort d'être entrée au Parti socialiste en 1971. Cela dit, mais dit, le discours Rocard n'était pas mal, vraiment pas mal.

(1). Le titre de souverain pontife (*pontifex maximus*) porté par le pape est un héritage de la Rome païenne et des Césars.

Les fidèles ont trinqué

ECONE
de notre envoyé spécial

On est loin ici à Ecône du *« jour de deuil »* décrété par le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon et président de la conférence des évêques de France, pour marquer le début du nouveau schisme dans l'Eglise. Sous le regard austère de la statue de saint Pie X, dans la cour du séminaire d'Ecône, le vin du Valais coule dans les tonnelets. La cérémonie du sacre a duré en tout et pour tout cinq bonnes heures, et on boit à la santé des nouveaux évêques.

La messe est dite, et Ecône frémit d'aise, comme un adolescent qui vient de franchir un interdit, de renverser un tabou. Quiconque ose poser une question sur la notification, encore brûlante, par le Vatican de l'excommunication de Mgr Lefebvre et des quatre évêques consacrés par lui se heurte aussitôt à l'indifférence et aux sarcasmes. *« Excommunier, ça ne veut plus rien dire*, explose un fidèle intégriste. *Il y a belle lurette que l'Eglise n'excommunie plus les communistes, ni les francs-maçons, ni les orthodoxes qui eux sont de véritables schismatiques. Depuis Vatican II, les papes n'excommunient plus que les évêques courageux et les partisans de la tradition, ce qui est un comble. »*

Sous un dais porté par quatre prêtres en chasuble, passe l'ostensoir du Saint-Sacrement. Les conversations cessent. Les verres se reposent, et l'assistance se prosterne. Puis, les embrassades reprennent. La *« bureaucratie »* du Vatican fonctionne ici comme un rabat-joie. *« On excommunie Mgr Lefebvre, mais c'est un abus d'autorité. Pourquoi lui et pourquoi pas Mgr Gaillot, qui est communiste, Mgr Decourtray, Mgr Vilnet ? »*, interroge un fidèle du monastère intégriste du Barroux (Vaucluse) qui énumère les noms de ses dix enfants — *« tous dans la tradition »* — comme autant de médailles acquises sur les champs de victoire ou de résistance.

« C'était inévitable, l'Eglise est en pleine subversion », se lamente l'abbé Coache, vieux grognard de l'intégrisme. On se passe les bons mots de la dernière livraison de *Monde et Vie*, revue intégriste qui écrit que Mgr Lustiger est *« hérétique »* ou que l'*« Eglise est infectée par le modernisme et le communisme »*. Les mêmes se jettent aux pieds des quatre nouveaux évêques, en ceinture et calotte violettes, rayonnants de fierté et d'assurance. Ils se mettent en cercle autour d'eux et réclament une bénédiction que les excommuniés s'empressent de distribuer.

Impossible de leur faire exprimer leurs sentiments d'évêques schismatiques. Ils considèrent *« comme nulles et non avenues »* toutes les sanctions prises contre eux par le Vatican. *« Mieux vaut obéir à Dieu qu'au pape*, ajoute l'un d'eux. *Le nombre n'est pas chez nous ? Qu'importe, ce n'est pas le nombre qui fait la vérité, c'est la vérité qui finit par faire le nombre. »*

H. T.

les fidèles intégristes

lger célébrera
e de Paris
te de saint Pie V

ble échec

ies ont trinqué

Grand Prix du Castellet
Avant-première Européenne pour l'Alfa 164.

Ce week-end, la température va monter sur le circuit.

Trois mois avant son lancement, prévu fin Septembre, la nouvelle et prestigieuse Alfa 164 fait, en avant première, son apparition sur tous les circuits des Grands Prix Européens. Pour célébrer la naissance de sa toute dernière création, la 164, Alfa Romeo inaugure dans le monde de l'automobile et lance: "La Course des Célébrités".

Une première originale qui, tout l'été, passionnera le monde du sport automobile.

CALENDRIER GRANDS PRIX/COURSES DES CÉLÉBRITÉS	
3 JUILLET	LE CASTELLET (FRANCE)
10 JUILLET	SILVERSTONE (GRANDE-BRETAGNE)
24 JUILLET	HOCKENHEIM (R.F.A.)
28 AOÛT	SPA (BELGIQUE)
11 SEPTEMBRE	MONZA (ITALIE)
25 SEPTEMBRE	ESTORIL (PORTUGAL)
2 OCTOBRE	JEREZ (ESPAGNE)

La Course des Célébrités Alfa 164.
Dimanche 3 juillet, sur la ligne de départ, 16 nouvelles Alfa 164 3.0 V6 de série, légèrement modifiées pour être conformes à la stricte sécurité en vigueur sur les circuits.

En position de tête, les coureurs ayant fait les meilleurs temps, lors des essais, la veille.

Au volant, 16 personnalités françaises très connues, 16 V.I.P. issus d'univers aussi différents que la finance, le sport, la mode, l'industrie et le cinéma.

Pendant une demi-heure, faisant jouer à fond les performances hors du commun de la nouvelle Alfa 164, 16 héros vont se livrer combat.
Que le meilleur gagne!

Alfa 164: du circuit à la route.
C'est exactement cette même Alfa 164 que vous aurez le plaisir de découvrir sur les routes, d'ici très peu de temps.

Si vous ne pouvez être présent ni au Grand Prix du Castellet ni aux autres Grands Prix Européens, mais voulez être informé en avant première sur cette prestigieuse Alfa Romeo, contactez dès maintenant votre concessionnaire Alfa Romeo.

Informez-vous chez votre concessionnaire

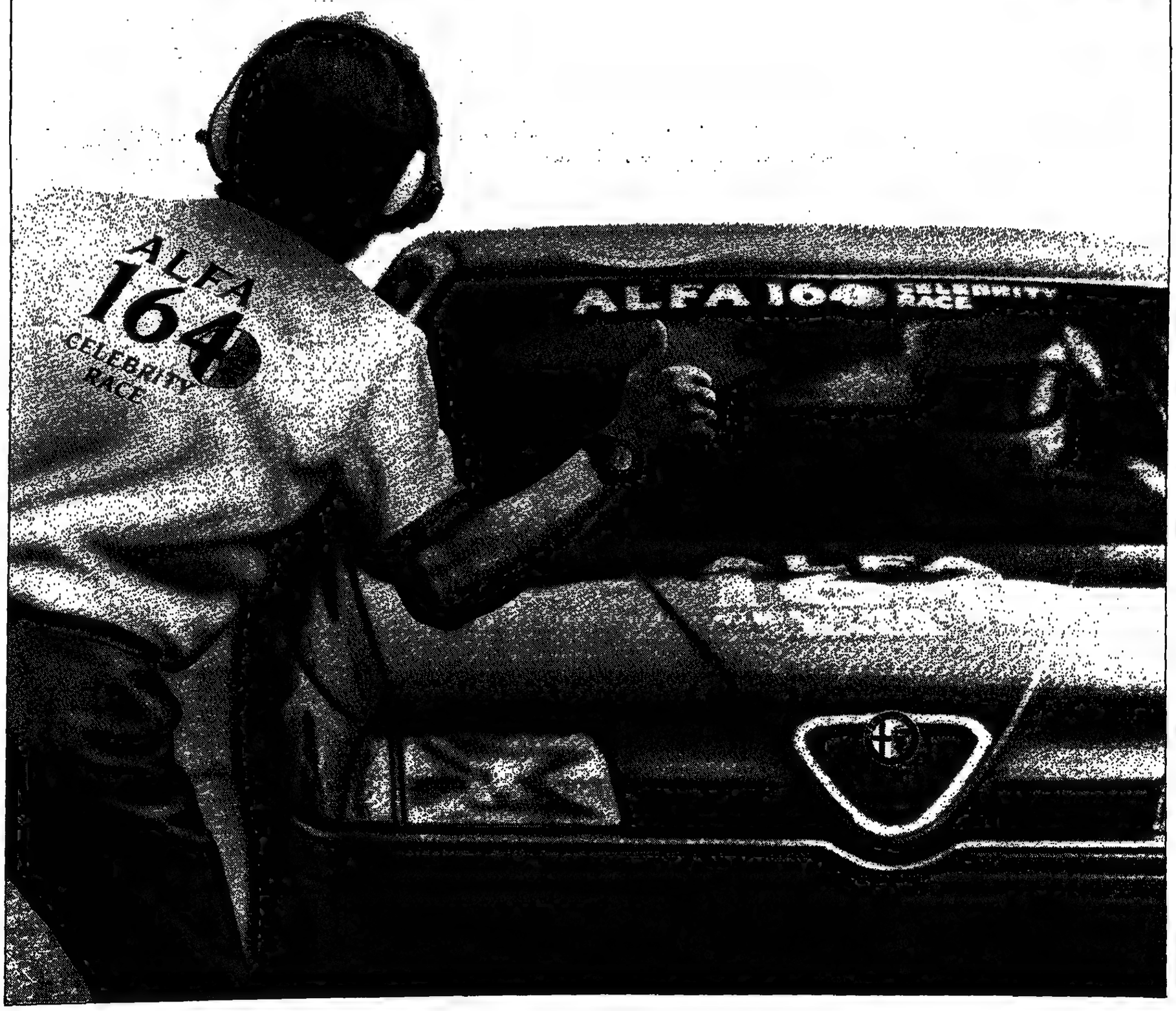

CLINQUEST EUROPE

Société

Nommé premier président de la Cour de cassation

M. Pierre Drai succède à Mme Simone Rozès

Le conseil supérieur de la magistrature (CSM), réuni, le jeudi 30 juin, sous la présidence de M. François Mitterrand, a « présenté » au chef de l'Etat la nomination de M. Pierre Drai, actuellement premier président de la Cour d'appel de Paris, au poste de premier président de la Cour de cassation. M. Drai succédera ainsi à Mme Simone Rozès, appelée à faire valoir ses droits à la retraite (*le Monde* du 22 juin).

Le CSM a en outre « présenté » MM. Christian Le Gunehec et Pierre Francon, conseillers à la Cour de cassation, aux postes de président de chambre de la même cour, où M. Lucien Averseng et Mme Michèle Giannotti seront nommés conseillers. Mme Giannotti abandonne ainsi ses fonctions de directrice de l'éducation surveillée au ministère de la justice, poste où elle avait été appelée en juillet 1986 par M. Albin Chalandon, alors garde des sceaux dans le gouvernement Chirac (*le Monde* du 30 juin).

On relève encore parmi les nominations du 30 juin celles, au grade de premier président de cour d'appel, de MM. Bernard Fautrel (Amiens), Gustave Theurey (Besançon), Henri Bezombes (Grenoble) et Paul Caitucoli (Orléans).

Un Juge

Dire de M. Pierre Drai qu'il est un juge pourrait être considéré comme une évidence, voire comme une présentation dérisoire au regard des hautes fonctions occupées par ce magistrat durant sa carrière. Pourtant, si un titre est revendiqué avec une fierté non dissimulée par M. Drai, c'est bien celui de juge. Au tribunal de Paris comme ensuite à la cour d'appel, il a laissé la trace d'un magistrat dont les décisions ne se bornaient pas à exiger l'application d'un texte sans en mesurer les conséquences. Très proche des réalités, il a su adapter les rigueurs de la loi aux impératifs sociaux ou économiques.

Novateur à l'intérieur de la technique judiciaire, il s'est particulièrement attaché à résoudre les conflits aussitôt qu'ils sont soumis à un tribunal et surtout à cet « avant-poste » de l'institution judiciaire constitué par le juge des référés. Dans ce rôle, il a souvent été un conciliateur soucieux d'épargner aux plaideurs des années de procédure, et à la justice la déconsidération qui ne manque jamais de résulter de lenteurs inévitables.

Beaucoup d'idées nouvelles sont aussi apparues dans ces décisions par le biais de *« petites phrases »* ajoutées à la solution du litige. *« Il tranche et suggère »*, dit-on le plus souvent au palais de justice de Paris de cet homme hardi, considéré comme un magistrat dont l'autorité est *certes souriante mais sait bien* souvent se montrer sans concessions. Travailleur acharné et matinal, exigeant, M. Drai est regardé comme un homme d'une très grande sensibilité, administrateur avisé et surtout « patron » sachant susciter chez ses collaborateurs les ardeurs du dévouement et de la fidélité.

Manifestement, M. Drai tire une grande satisfaction de sa fonction. Pour s'en convaincre, il suffit de se souvenir de la définition qu'il en donnait lors de son discours prononcé à l'occasion de l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Paris, *le 6 janvier 1988. Il disait tout* simplement ce jour-là ceci : *« Deux hommes sont en présence l'un de l'autre et voici aussitôt qu'un troisième homme est appelé à la rescousse pour s'interposer, séparer et tenter de rendre à chacun son dû. Peut-être arrivera-t-il au bonheur suprême, celui de les réconcilier et d'instaurer la paix entre eux. C'est un juge. »*

M. P.

[Né le 3 juillet 1926 à Constantine (Algérie), M. Pierre Drai, licencié en droit de la faculté d'Alger, fut d'abord avocat stagiaire à Philippeville (1947) puis attaché stagiaire à Alger (1948). Nommé ensuite juge suppléant à Tunis (1949), il reste plusieurs années dans cette ville, d'abord comme substitut puis comme juge. En juin 1957, il est nommé juge à Grenoble mais reste détaché en Tunisie jusqu'en 1958.

Arrivé à Grenoble en 1959, il y demeure jusqu'à sa nomination au tribunal de la Seine en 1965. En octobre 1971, il est nommé vice-président au tribunal de grande instance de Paris. Il quitte provisoirement cette juridiction en 1973 pour devenir conseiller technique au cabinet du ministre de la justice, M. Jean Taittinger, garde des sceaux dans le deuxième gouvernement de M. Pierre Messmer. Il quitte la place Vendôme et l'administration centrale, lorsqu'il est *nommé, le 16 mai 1974, conseiller à* la cour d'appel de Paris. Le 19 août 1977, il revient au tribunal avec le grade de premier vice-président. Nommé conseiller à la Cour de cassation le 27 août 1981, il accède peu après, le 1er janvier 1983, à la présidence du tribunal de Paris, où il succède alors à ce poste à Mme Simone Rozès.

C'est le 6 juin 1985 qu'il est nommé premier président de la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Jean Vazagne, atteint par l'âge de la retraite.]

Deux présidents de chambre

M. Christian Le Gunehec

[Né le 2 août 1930 à Auray (Morbihan), M. Christian Le Gunehec, entré dans la magistrature en 1955, a fait une grande partie de sa carrière, à partir de 1958, au ministère de la justice avant d'être nommé procureur de la République au tribunal de grande instance de Paris, le 25 avril 1979.

Auparavant, après avoir occupé divers postes à l'administration centrale place Vendôme entre 1958 et 1970, il avait été nommé cette année-là sous-directeur à la direction des affaires criminelles et des grâces, ayant plus spécialement en charge l'action publique. En 1974, il devint directeur de cette même direction.

Il devait quitter ses fonctions de procureur de la République à Paris en 1982 pour devenir conseiller à la Cour de cassation, où il siégea à la chambre criminelle et fut à deux reprises le conseiller rapporteur lors de l'examen par la cour suprême des différents pourvois qui amenèrent cette juridiction à se prononcer sur certaines questions juridiques posées par l'affaire Klaus Barbie.

En 1986, M. Le Gunehec avait une *fois encore quitté le palais de justice* pour devenir directeur de cabinet de M. Chaban-Delmas, alors élu de nouveau président de l'Assemblée nationale.

La présidence de chambre à laquelle il est appelé à la cour suprême le conduira vraisemblablement à la chambre criminelle, où il succéderait ainsi à M. Jean Ledoux, atteint par la limite d'âge.]

M. Pierre Francon

[Né le 27 novembre 1921, à Paris, M. Pierre Francon a connu une carrière de magistrat passée pour l'essentiel à l'administration centrale du ministère de la justice. Il y fut notamment en *1965 chef du bureau du droit immobilier* à la direction des affaires civiles et du sceau où il fut appelé ensuite aux fonctions de sous-directeur (1968), puis de directeur adjoint (1971). Nommé président de chambre à la cour d'appel de Paris en 1972, il était conseiller à la *Cour de cassation depuis 1977.*]

En visite à l'Ecole nationale supérieure de police

M. Pierre Joxe propose la création d'un institut des hautes études de la sécurité

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a présidé, le jeudi 30 juin, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), la cérémonie de sortie de la 38e promotion des commissaires de l'Ecole nationale supérieure de police (promotion Jean-Claude Favre). Dans son discours, le ministre de l'intérieur a tracé quelques-unes des lignes de force de sa future action, insistant particulièrement sur son désir d'améliorer la formation professionnelle des policiers. Il a aussi proposé la création d'un institut des hautes études de la sécurité et annoncé la tenue d'un colloque sur le même sujet réunissant professionnels, élus, observateurs et intervenants sociaux. Avant qu'il ne soit nommé ministre du commerce extérieur, M. Jean-Marie Rausch, maire de Metz et président de l'Association des maires des grandes villes, avait donné son accord pour organiser un tel colloque qui pourrait se tenir à l'automne prochain.

SAINT-CYR AU-MONT-D'OR de notre envoyé spécial

Au mois de juin 1981, pour sa première sortie officielle, Gaston Defferre, ministre de l'intérieur du nouveau gouvernement, passait en revue les *commissaires sortant* de l'Ecole. Il avait à ses côtés M. Charles Hernu, tout nouveau ministre de la défense.

Sept ans plus tard, presque jour pour jour, M. Hernu est encore là, cette fois en qualité de simple élu local. La cérémonie terminée, il s'éclipsera rapidement, ne rejoignant M. Joxe que pour rentrer à Paris.

Ce dernier est serein. Assuré – il le dit – d'être en place pour plusieurs années, il prendra le temps de fignoler ses réformes. *« Il ne faut pas être pris par l'événement. »* Pas de précipitation, donc juste, pour le moment, quelques idées martelées avec entêtement.

La formation des policiers est de celles-là, déjà évoquée avec insistance en 1985, au congrès du Syndicat des commissaires de police, à Dardilly (*le Monde* daté 26-27 mai 1985). *« Les missions de police font appel à des spécialistes. Les commissaires devront le devenir de plus en plus, ce qui suppose plus de formation »*, assure le ministre. Notamment en matière de langues étrangères : *« Mettez-vous ça dans la tête : il faudra apprendre les langues »*, lance-t-il avec conviction. Lui-même, il le dira un peu plus tard en petit comité, parle *« très bien »* l'anglais, *« mal »* l'allemand et l'espagnol, *« baragouine »* l'italien et connaît quelques mots de russe. Le même test appliqué à un membre de son cabinet se révèle moins brillant.

Modernisation et adhésion

La modernisation de la police dont M. Joxe s'est fait le héraut lors de son premier passage au ministère de l'intérieur sera certes poursuivie, mais le ministre omet d'expliquer comment. Sans doute des bilans sont-ils en cours pour déceler les points de blocage institutionnels qui n'ont pas permis à cette réforme de donner tous les résultats escomptés.

« La modernisation n'est rien si vous n'obtenez pas l'adhésion des personnels, lance M. Joxe aux jeunes commissaires rangés en carrés devant l'estrade. *Il n'y a pas d'ambition pour la police nationale si celle-ci n'est pas relayée sur le terrain par les commissaires(...) par leur aptitude à se faire comprendre. »* Le ministre de la police a pu constater leur *« compétence »* et leur *« extraordinaire disponibilité »* mais aussi, litote inhabituelle dans la bouche d'un homme politique réputé pour son parler direct, *« l'esprit de corps poussé parfois un tout petit peu plus loin qu'il ne faut »*. Le corporatisme des commissaires dont, traditionnellement, se plaignent tous les ministres de l'intérieur vient de trouver là sa définition la plus longue.

« Il ne servirait à rien d'accroître les effectifs, de développer les moyens, si nous n'avions pas de vue cohérente à long terme », reconnaît M. Joxe. On le sent encore à la recherche de cette cohérence globale, de ce grand projet que le temps lui permettrait aujourd'hui de faire aboutir. Pour le moment, il se contente de projets modestes, même s'ils ne manquent pas d'intérêt.

Ainsi de cet Institut des hautes études de la sécurité qu'il espère fonder et où, à l'instar de l'Institut des hautes études de la défense nationale, se rencontreraient des gens venus d'horizons professionnels divers pour réfléchir sur les problèmes de sécurité intérieure. Un lieu, croit-il, où l'on parlerait de façon *« moins polémique et plus intelligente »* de la sécurité.

GEORGES MARION.

La catastrophe de la gare de Lyon

Les enquêteurs recherchent la personne qui a déclenché le signal d'alarme

Sous la direction de M. Jean-Paul Valat, juge d'instruction à Paris, chargé de l'enquête sur la catastrophe ferroviaire qui a fait, le 27 juin, cinquante-six morts à la gare de Lyon, les enquêteurs recherchent la personne ayant été à l'origine du drame. En effet, c'est un déclenchement intempestif du signal d'alarme à la hauteur de la gare de Vert-de-Maisons (Val-de-Marne) qui a provoqué le blocage des freins du train Melun-Paris ayant abouti à la mise hors service du système de freinage de sept voitures sur les huit que comportait la rame tamponneuse. Selon certains témoignages, la personne qui a tiré le signal d'alarme serait une femme blonde qui souhaitait descendre à Vert-de-Maisons où aucun arrêt n'était prévu.

Par ailleurs, les enquêteurs ont pris connaissance de l'enregistrement – de mauvaise qualité – des conversations échangées entre le mécanicien du train et le centre de régulation. En tout état de cause, celui-ci n'a aucune compétence pour ordonner une manœuvre à un mécanicien ou à un aiguilleur ; il se borne à vérifier l'exécution des mouvements prévus, ses interlocuteurs restant seuls maîtres de leurs décisions. Les enquêteurs ont aussi étudié la bande Flaman qui enregistre la vitesse du convoi et la vigilance du mécanicien par rapport aux signaux. Ils doivent répondre à la question de savoir pourquoi celui-ci ne s'est pas aperçu que sept de ses remorques ne disposaient plus de freinage, *situation qui aurait* dû lui faire *« demander le secours »* et qui aurait dû aboutir à l'évacuation du train par ses passagers.

Les réactions à cette catastrophe sans précédent à Paris expriment toujours une préoccupation des conditions de sécurité prévalant sur le réseau banlieue. La Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) juge qu'une des causes de l'accident réside dans *« l'engorgement du réseau de banlieue »* et propose de soulager la gare de Lyon en reportant une partie de son trafic sur la gare d'Austerlitz. Les Verts dénoncent *« la priorité systématiquement accordée à l'automobile »* qui aurait, selon eux, conduit à réduire les crédits régionaux affectés aux transports publics.

Le nouveau ministre des transports, M. Michel Delebarre, a indiqué, le jeudi 30 juin, à l'occasion de la séance du Sénat consacrée aux questions écrites, que le rapport définitif sur l'accident serait remis en septembre prochain et que *« des mesures immédiates de prévention et d'équipement seront prises dès que les constatations en cours donneront quelques éléments d'analyse »*.

Enfin, Jean-Paul II a adressé au cardinal Lustiger un télégramme dans lequel il exprime sa *« grande émotion »* et sa *« profonde sympathie »* pour les familles des victimes et pour les blessés de la catastrophe.

Epilogue aux assises des Bouches-du-Rhône

L'auteur et l'un des commanditaires de l'assassinat du juge Michel condamnés à la réclusion perpétuelle

AIX-EN-PROVENCE de notre envoyé spécial

Après trois heures et demie de délibération, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, présidée par M. Bernard Fayolle, a condamné, jeudi 30 juin, François Girard, quarante ans, à la réclusion criminelle à perpétuité, le déclarant coupable de *« complicité d'assassinat par provocation »* pour avoir été l'un des commanditaires de l'assassinat du juge Pierre Michel commis le 21 octobre 1981 à Marseille.

La même peine a été infligée à François Checchi, trente-neuf ans, qui avait avoué être l'auteur de l'assassinat. Par décision spéciale, la cour a assorti ces deux peines d'une période de sûreté de dix-huit ans, pendant laquelle les condamnés ne pourront bénéficier d'aucune disposition concernant *« le placement à l'extérieur, les permissions de sortir, la semi-liberté et la libération conditionnelle »*.

Accusées de complicité d'assassinat et d'association de malfaiteurs, Jeanne Girard, quarante-deux ans, l'épouse de François, et Jeannine Philippe, cinquante-deux ans, contre lesquelles l'avocat général avait demandé dix ans de réclusion criminelle, leur reprochant d'avoir été des intermédiaires entre la décision et l'exécution, ont été acquittées.

« C'est tout ou rien, coupable ou innocent », avait proclamé Me Pierre Blazy, au début de sa plaidoirie pour François Girard, avant de rappeler toutes les lacunes d'un dossier fondé uniquement sur les déclarations faites en 1986 par deux repentis, François Scapula, trafiquant de drogue détenu en Suisse, et Philippe Wiesgrill, le « chimiste » de l'équipe, qui a pu venir témoigner après avoir obtenu d'effectuer en France une peine de vingt ans de prison prononcée par une juridiction helvétique pour trafic de stupéfiants.

Leurs affirmations n'étaient d'ailleurs que la relation de propos que leur avait tenus Charles Altiéri, organisateur du crime, pilote de la moto dont Checchi était le passager. Egalement arrêté en Suisse, Altiéri avait confirmé avoir reçu un message de Girard, alors écroué aux Baumettes, lui disant de tuer le juge. Me Blazy avait regretté que la procédure orale de la cour d'assises n'ait pu être respectée car Altiéri s'est évadé de sa prison suisse le 18 novembre 1987, sans même avoir été confronté avec Girard.

Le message avait été confirmé par Gaëtan Zampa, un des parrains du milieu marseillais, qui s'est pendu dans sa cellule le 16 août 1984, sans avoir été entendu sur l'assassinat du juge Michel. Enfin, Homer Filippi, accusé d'avoir commandité le crime avec Girard dans la prison des Baumettes, est toujours en fuite. Ces absences, Me Blazy les avait rappelées pour souligner : *« Dans ce dossier, je ne vois aucune certitude »*.

En fait, il n'en voyait qu'une seule : c'est que Scapula, dont le nom était cité régulièrement au cours de l'instruction, n'a jamais fait l'objet d'un mandat d'arrêt. *« Vous pouviez le faire venir*, avait insisté Me Blazy à l'intention de l'avocat général. *Un gouvernement n'a pas le droit, quand un de ses juges est assassiné, de laisser un dossier dans l'ombre. »*

Dans leur intime conviction, les jurés des Bouches-du-Rhône ont préféré suivre la construction soigneusement étayée par l'avocat général André Viangalli. Sauf sur un point, car le magistrat estimait que Jeanne Girard et Jeannine Filippi avaient « sorti » le message de la prison où se trouvait François Girard. Détenues depuis deux ans et demi, elles ont été acquittées.

Homer Filippi et Charles Altiéri seront prochainement jugés par contumace et comparaîtront peut-être un jour devant une cour d'assises. Mais si aucune nouvelle procédure n'est engagée, il manquera toujours l'éternel absent : Scapula.

MAURICE PEYROT.

● **Des avocats et des magistrats demandent l'application de la « loi Badinter » sur l'instruction pénale.** – Le Syndicat des avocats de France (SAF) et le Syndicat de la magistrature demandent que la loi de décembre 1985 relative à l'instruction pénale et élaborée par M. Robert Badinter soit mise en œuvre et que la loi du 30 décembre 1987 mise au point par M. Albin Chalandon soit abrogée. Les deux syndicats réclament aussi l'abrogation de la loi de septembre 1986, dite « loi Pasqua », sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

Prenant *« acte des récentes déclarations »* de M. Pierre Arpaillange, nouveau garde des sceaux, sur le mauvais fonctionnement de la justice pénale, les deux syndicats souhaitent *« l'organisation rapide d'un débat approfondi »*.

● **Un voleur de voiture blessé par un policier à Villeneuve-d'Ascq.** – Un jeune homme qui tentait, en compagnie d'un complice, de voler une voiture sur un parking à Villeneuve-d'Ascq, près de Lille (Nord), a été blessé d'une balle dans le cou par un policier en patrouille qui tentait d'interpeller les deux jeunes gens en flagrant délit. Une enquête a été ouverte afin de déterminer de façon précise dans quelles conditions ce policier a fait usage de son arme. Le blessé, dont l'identité n'a pas été communiquée, a été hospitalisé dans un état considéré comme *« grave »*.

Questions sur une « mort bête »

Errant sous les frondaisons de la résidence des Cadets-de-Vaux, un jeune homme songe à son ami Léonard, enterré le matin même, mardi 28 juin : *« Une mort bête. Si au moins... »* Douze jours avant, l'hôpital d'Eaubonne (Val-d'Oise) avait constaté le décès : mort brutale d'un drogué.

Depuis, les amis *« ne savent plus rien »*. Le 16 juin, Léonard, dix-sept ans, apprenti menuisier, venait de prendre une dose de trichloréthylène lorsque des policiers l'ont interpellé près de chez lui, puis conduit à l'hôpital d'Eaubonne. Est-il mort parce que les soins d'urgence furent longs à venir ? Ce fut une première version, de source policière *semble-t-il*, donnée à la presse. Une semaine plus tard, le parquet de Pontoise, après enquête, classe l'affaire : l'hôpital est mis totalement hors de cause.

Arrivé aux alentours de 22 h 20, le 16 juin, pris en charge à 22 h 24 par l'équipe médicale des urgences qui constate sa mort clinique, il subit, à 22 h 38, un massage cardiaque. Sans succès. Léonard n'est donc pas resté trois heures sans soins, comme l'affirmait la première version. L'équipe médicale l'a découvert étendu sur le plancher du fourgon, bras en croix. Absence de pouls carotidien, mydiase latérale et arrêt cardio-respiratoire.

Mais alors où, quand et pourquoi Léonard est-il décédé ? Le mystère reste entier. Des médecins d'Eaubonne continuent à s'interroger. Ils ont réuni, le mercredi 29 juin, une conférence de presse sur une affaire judiciairement *classée, la famille* n'ayant pas porté plainte.

La résidence aux vastes balcons de béton a rendu, lors des obsèques, un dernier hommage à l'adolescent qui vivait tranquillement avec sa mère dans ces murs où tout le monde se connaît. Puis, retrouvant sa paix et ses roses, la cité feint d'ignorer les méandres étranges qui conduisirent, un soir du mois de juin, Léonard à sa fin.

Mais ses amis voudraient comprendre. Les faits cadrent mal avec le constat officiel.

Léonard « titubant »

La nuit vient de tomber ce jeudi 16 juin. Le dîner terminé, on descend prendre le frais et retrouver l'animation du Centre Saint-Exupéry attenant à la résidence. Là, vers 21 h 30, on voit surgir Léonard, *« titubant »* après une balade dans les allées. A-t-il *« bu un verre de trop ou pris du trichlo ? »*, se demande-t-on alors. Soudain, à quelques mètres de l'entrée du centre s'arrête un fourgon de police. Les agents interpellent Léonard – *« pour un contrôle d'identité ? »*, le fouillent – *« il a en poche un flacon de trichlo et un chiffon »*. L'adolescent proteste. Les policiers l'emmènent. Pour quel motif ? La première version publiée par la presse fait état de *« troubles sur la voie publique »*.

Une autre version, de source judiciaire, donne un éclairage différent. De sa fenêtre, dans la cité, un policier aperçoit Léonard dans les jardins, dans un état si critique qu'il appelle des collègues à la rescousse pour lui porter secours, sans prévenir ni SAMU, ni SMUR, ni pompiers. Pour ne pas perdre de temps, ils conduisent le jeune homme à l'hôpital où ils déclarent, dès leur arrivée, amener un jeune homme peut-être toxicomane en état de manque ou ayant peut-être absorbé trop de drogue.

Mais que s'est-il passé quelques instants auparavant ? Le fourgon est-il allé directement à l'hôpital ou a-t-il fait un crochet par le commissariat ? Entre le démarrage et l'arrivée, s'écoule un délai qui excède le temps normalement nécessaire pour *effectuer le trajet*, font remarquer les habitués de la cité et les médecins qui s'interrogent. Pourquoi, contrairement à l'usage établi depuis des années, ce transport délicat de Léonard s'est-il fait sans que les services spécialisés aient été prévenus préalablement, tels le SAMU ou le SMUR, qui sont normalement chargés de ces transferts médicalisés ? Enfin, lorsque l'équipe hospitalière découvre Léonard dans le fourgon – et dès ce moment-là, précise-t-elle, elle constate des traces de contusions sur l'épaule gauche, des égratignures sur le genou droit et un œdème sur la partie interne de la clavicule gauche – elle ne peut attribuer son état à une chute. Y a-t-il eu des coups ? Dans ce cas, peuvent-ils expliquer le décès ? Un coup, même léger, peut avoir de graves conséquences sur le corps d'un toxicomane fragilisé par l'usage de la drogue.

Les médecins de l'hôpital d'Eaubonne souhaitent aujourd'hui avoir communication du rapport de l'autopsie déjà pratiquée et des résultats des analyses toxicologiques en cours.

DANIELLE ROUARD.

Education

M. Jospin veut régulariser la situation des universités et rénover les formations

La réunion, le jeudi 30 juin, de la conférence des présidents d'université, dont il est de droit le président, a fourni au ministre de l'éducation, M. Lionel Jospin, l'occasion de tracer les grandes orientations de sa politique universitaire. Au moins autant que les mesures concrètes annoncées par le ministre de l'éducation, ce sont les grandes priorités affichées et la démarche proposée qui retiennent l'attention.

● APPLIQUER LA LOI SAVARY

Pour régler le problème de l'application incomplète de la loi sur l'enseignement supérieur de 1984, M. Jospin entend se montrer à la fois ferme sur les principes et pragmatique dans l'application. L'ancienne loi de 1968 et la nouvelle loi de 1984 ne sont pas « *concurremment applicables* », a-t-il souligné avec netteté, et la loi en vigueur est celle de 1984. Transiger avec ce principe de légalité plongerait « *durablement les universités dans les incertitudes et les aléas des procédures contentieuses* ».

Mais, a-t-il ajouté, « *le respect scrupuleux du droit me paraît tout à fait conciliable avec la prise en compte des souhaits particuliers des établissements* ». Il a donc chargé M. Christian Philip, directeur des enseignements supérieurs, d'engager immédiatement une « *concertation approfondie* » avec les dix-huit universités dépourvues de statuts conformes à la loi (*le Monde* du 29 juin) afin de dégager, cas par cas, des solutions acceptables.

Pour « *aplanir les obstacles* », le ministre a annoncé qu'il fera adopter, « *dans les semaines qui viennent* », un décret simplifiant et assouplissant les dispositions réglementaires d'application de la loi. Ce texte en préparation devrait notamment retoucher le décret sur les élections universitaires et celui relatif à la participation des personnalités extérieures dans les conseils universitaires.

Un calendrier précis est fixé : la discussion avec les établissements devra être terminée avant le 15 octobre et toutes les universités devront être dotées de conseils légalement élus avant la fin de l'année. Enfin M. Jospin n'exclut pas, ultérieurement et sur la base d'un solide consensus dans la communauté universitaire, d'apporter des modifications d'ordre législatif à la loi de 1984.

● LUTTER CONTRE L'ECHEC UNIVERSITAIRE.

L'objectif est clair : « *80 à 90 % des hommes et des femmes qui entrent dans l'enseignement supérieur doivent en sortir avec un diplôme* », ce qui représente un effort considérable par rapport à la situation actuelle, puisque le taux d'échec en premier cycle varie de 30 % à 60 % selon les disciplines et les estimations.

Pour obtenir cette « *réduction drastique* » des taux d'échec, tous les remèdes seront utilisés. Le renforcement du lien « *essentiel* » entre enseignement secondaire et enseignement supérieur permettra une meilleure orientation en amont, au niveau du lycée. D'autre part, le ministre entend donner une « *nouvelle impulsion* » à la politique de rénovation et de diversification des premiers cycles, lancée en 1984 et qui s'est essoufflée depuis, faute de moyens suffisants. Il entend également favoriser une « *réelle conception d'ensemble* » de toutes les formations post-baccalauréat : classes préparatoires, sections de techniciens supérieurs, instituts universitaires de technologie, premiers cycles universitaires et « *antennes universitaires locales* », qui devront rester directement rattachées à leur université mère.

● AMELIORER LA CONDITION ETUDIANTE.

« *Un nombre tout à fait insuffisant d'étudiants bénéficient d'une aide directe ou indirecte* », a souligné le ministre de l'éducation. Dans le prolongement des mesures d'urgence adoptées le 1er juin, il entend donc « *développer les infrastructures existantes (restaurants et cités universitaires) et augmenter significativement l'aide directe sous forme de bourses sur critères sociaux, mieux dotées et plus nombreuses* ». Un tel effort est, à ses yeux, un élément essentiel de « *la bataille pour une plus grande égalité des chances* ». Un observatoire de la vie étudiante va être créé, afin de fournir des éléments d'appréciation plus précis sur les conditions de vie des étudiants.

● RENFORCER LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

La volonté de « *redonner à la recherche universitaire un essor, une dynamique et des moyens nouveaux* » se traduit par plusieurs orientations :

— *Rétablissement de la thèse unique.* — Dans les prochains jours, des dispositions seront prises pour revenir au système doctoral prévu par la loi Savary et modifié, en mars dernier, par une série d'arrêtés adoptés par M. Valade. Cependant, a précisé M. Jospin, « *rien n'empêche chaque discipline de mettre en œuvre une modulation pour tenir compte de ses spécificités* ». Les partisans, notamment parmi les littéraires, de la thèse longue devraient donc, *grosso modo*, obtenir satisfaction sur un point très sensible.

— *Habilitations.* — Le ministre entend revenir, « *dès la rentrée prochaine* », au système des habilitations prévu par la loi de 1984, en veillant à ce que ce diplôme « *ne soit en aucun cas une copie de l'ancienne thèse longue et qu'il soit ouvert aux postulants extérieurs* », venus du monde économique ou de la recherche.

— *Allocations de recherche.* — MM. Guy Aubert, directeur de l'Ecole normale supérieure de Lyon, et Bernard Decomps, ancien directeur de la recherche au ministère, sont chargés d'une mission de réflexion sur la manière d'associer plus étroitement le monde économique au financement de la formation par la recherche, à l'image des bourses CIFRE.

— *Passerelles entre enseignement supérieur et grands organismes de recherche.* — Une réflexion est engagée sur ce point, en concertation avec le ministère de la recherche. L'objectif est de multiplier et d'assouplir les procédures de passage d'une institution à l'autre.

— *Conférences Paul Langevin.* — A l'image des Entretiens de Bichat pour les médecins, M. Lionel Jospin souhaite l'organisation, chaque année — dans le cadre régional, — de conférences scientifiques réunissant, sur un thème donné, tous les enseignants qui le souhaitent, depuis l'instituteur jusqu'à l'universitaire, en passant par le professeur de collège ou de lycée.

Quatre autres chantiers

1. ASSOUPLISSEMENT DE LA GESTION DES UNIVERSITES

« *La recherche de l'autonomie financière et comptable des universités est une priorité à laquelle le premier ministre est très attaché* », a souligné M. Jospin. Plusieurs mesures vont être adoptées dans ce sens. Tout d'abord les subventions de fonctionnement des universités seront désormais globalisées, afin d'accélérer la mise en place des crédits.

D'autre part, le décret financier et la réglementation comptable seront assouplis sur plusieurs points : possibilité de virements entre sections de fonctionnement et section d'investissement, élargissement des possibilités de paiement sans autorisation préalable.
Enfin, après l'augmentation, dans le cadre des mesures financières prises le 1er juin, du taux des heures supplémentaires, les universités vont être autorisées à rémunérer les intervenants extérieurs sur leurs ressources propres, « *sans être limitées par le montant de la subvention spécifique allouée par le ministère* ».

2. REVALORISATION DE LA CONDITION DES ENSEIGNANTS.

Des mesures sont envisagées, dès 1989, pour permettre à un nombre significatif d'enseignants de franchir une étape importante de leur carrière : passage à un rang ou à une classe supérieure. Des mesures permettant « *une meilleure prise en compte des fonctions effectivement remplies par les enseignants chercheurs* » sont mises à l'étude. Un système de prime ou de rémunération complémentaire pourrait valoriser les universitaires qui travaillent effectivement dans un laboratoire. Enfin, est prévue une augmentation très sensible de la prime des présidents d'université.

3. AMÉLIORATION DES LOCAUX ET DES INFRASTRUCTURES.

Cette volonté a été marquée dans les mesures d'urgence du 1er juin (100 millions de francs pour la rénovation des locaux et 50 millions de francs pour les bibliothèques). M. Jospin souhaite amplifier cet effort.

4. RÉÉVALUATION DES PROGRAMMES.

Une réflexion globale, du primaire au supérieur, est engagée sur les mathématiques. Une mission a été confiée, sur cette discipline centrale, à Didier Da Cunha Castelle, professeur à l'université d'Orsay.

REPÈRES

Défense

La France offre à la Belgique de participer au programme Rafale

Le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a plaidé la cause, le jeudi 30 juin à Bruxelles, de l'avion de combat de Dassault, le Rafale, auprès de son collègue belge, M. Guy Coëme. Pour remplacer ses chasseurs-bombardiers Mirage-5, la Belgique envisage de commander une cinquantaine d'appareils à l'horizon 2000.

C'est à l'automne prochain, a expliqué le ministre belge, que Bruxelles choisira entre trois avions en lice : le Rafale, le Falcon-16 américain et l'European Fighter Aircraft (EFA), construit en commun par plusieurs pays européens, dont la Grande-Bretagne, l'Italie et la RFA.

La France cherche à partager les coûts du Rafale en s'associant à un ou plusieurs partenaires sur ce programme, dont le développement jusqu'à l'industrialisation de l'avion de série est estimé à 35 milliards de francs français. Selon des informations de source industrielle (*le Monde* des 19 et 20 juin), les Français ont offert à la Belgique de prendre jusqu'à 10 % du programme. Cela fournirait du travail à 3 500 personnes, pendant vingt ans, en Belgique.

Les deux ministres se sont aussi entretenus du renouvellement de la flotte d'hélicoptères de combat et de reconnaissance de l'armée de terre belge, dotée de cinquante-quatre Alouette-II. C'est à l'automne prochain, là aussi, selon M. Coëme, que Bruxelles choisira entre des propositions de l'Aérospatiale (France), de MBB (Allemagne fédérale) et d'Agusta (Italie). C'est l'hélicoptère Ecureuil que la France offre de vendre à la Belgique, dont le marché est évalué à plus de 2 milliards de francs français. — *(AFP.)*

Espace

La première polytechnicienne secrétaire générale du CNES

Mme Anne Duthilleul, plus connue sous son nom de jeune fille, Chopinet, car elle fut la première femme admise à l'Ecole polytechnique (major de la promotion 1972), vient d'être nommée secrétaire générale du Centre national d'études spatiales (CNES). Elle succède dans cette fonction à M. Henri Piekarski, qui devient directeur général de la Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers.

[Née en 1953 à Paris, Mme Duthilleul, ingénieur en chef de l'Ecole des mines, a travaillé à la direction générale de l'énergie et des matières premières, puis est devenue, en 1979, chef du bureau mines, plan uranium et ressources sous-marines. En 1982, elle a été chargée du budget civil de la recherche avant de prendre la tête du bureau recherche, commerce extérieur et aéronautique civile à la direction du budget du ministère de l'économie et des finances. De 1986 à 1988, elle a été successivement conseiller technique, puis directeur adjoint du cabinet du ministre du budget, chargée du secteur économique.]

BERTEIL SOLDES
7, RUE DE SOLFERINO 75007 PARIS | 3, PLACE SAINT-AUGUSTIN 75008 PARIS | 24, RUE DU CHERCHE-MIDI 75006 PARIS

Relancer en douceur

LES ministres se suivent et ne se ressemblent pas. MM. Alain Savary et Alain Devaquet avaient tenté successivement, avec des fortunes diverses, de rebâtir de fond en comble l'édifice universitaire. Soucieux de calmer le jeu, M. Valade avait ensuite joué les gardiens du temple. M. Jospin a choisi de remettre la machine en marche, en douceur.

Son premier souci est de faire sortir l'enseignement supérieur d'une trop longue période de désillusions et d'attentisme et d'enterrer les vieilles querelles. Ainsi a-t-il choisi, au prix de quelques concessions, de régler les questions empoisonnées des statuts des universités ou du régime de la thèse. Il a soigneusement évité les sujets tabous comme les droits d'inscription universitaire ou la sélection des étudiants. Et il a écarté toute perspective d'une nouvelle réforme d'ensemble de l'université. Il s'est, en revanche, attaché à tracer les grandes lignes d'une action à long terme, susceptible de remobiliser les énergies et de permettre à l'enseignement supérieur de relever les *« trois défis majeurs »* qui lui sont lancés : ceux de l'enseignement de masse, de l'Europe et du financement.

Plutôt que d'opposer enseignements secondaire et supérieur, nombre d'étudiants et qualité des diplômes, égalité des chances et diversité des formations, court et long terme, formation et recherche, il entend faire de ces contradictions les conditions d'une politique ambitieuse. *« La recherche de la quantité et celle de la qualité doivent être simultanées,* estime-t-il. *L'objectif de l'accès à l'enseignement supérieur pour un plus grand nombre est une nécessité absolue ; dans le même temps, la qualité doit être recherchée partout, car nous aurons besoin d'équipes d'excellence. »* De la même façon, il insiste sur la nécessité de *« concilier »* l'autonomie pédagogique et financière des établissements et l'*« égalité républicaine »*, qui suppose le maintien de diplômes nationaux et de conditions d'accès généreuses.

Pour cela, Lionel Jospin propose une démarche pragmatique, fondée sur la concertation, le contrat et l'évaluation. *« Je souhaite,* a-t-il indiqué aux présidents d'université, *que chaque université soit amenée à proposer la configuration de ses enseignements. C'est à partir de cette maquette, de ses versions successives, d'un dialogue avec va-et-vient multiples, que pourront se conclure une série de contrats pluriannuels entre la collectivité publique et les universités. »* Ces contrats déjà expérimentés dans le domaine de la recherche devraient s'inscrire dans le cadre régional. Enfin, ces responsabilités nouvelles accordées aux universités supposent la mise en place d'un système d'évaluation *« sérieux et irréprochable »* ; le ministre de l'éducation a demandé à la direction de l'évaluation et de la prospective d'y réfléchir en liaison avec le Comité national d'évaluation.

Cette vision d'une université *« généreuse et ouverte »* peut favoriser une nouvelle dynamique dans un monde universitaire découragé. A une condition cependant : que les choix budgétaires qui sont en train d'être arrêtés fassent clairement apparaître l'éducation, et notamment l'enseignement supérieur, comme la priorité du nouveau gouvernement. Or, l'abandon de toute référence à une programmation budgétaire pluriannuelle comme l'absence de toute indication sur la revalorisation des rémunérations des enseignants ne sont pas de bon augure en la matière. Le ministre de l'éducation aura besoin de tout son poids politique pour éviter que ses projets universitaires n'apparaissent rapidement comme autant de vœux pieux.

GÉRARD COURTOIS.

Le Carnet du Monde

Naissances

— M. François GUICHOT-PERÈRE
et Mme, née Natalène Callies,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Maxime.

Paris, le 21 juin 1988.

Adoptions

— Bertrand LE GENDRE
et
Jacqueline de LINARES
sont heureux d'annoncer la naissance de

Victor

le 19 mai 1988, à Fortaleza, Etat du Ceará, Brésil.

Décès

— Geneviève,
son épouse,
Emilien,
son petit garçon.
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean CHARPANTIER,

survenu accidentellement le 27 juin 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 2 juillet, en l'église Notre-Dame d'Alfortville, à 10 h 30, et sera suivie de l'inhumation au cimetière d'Alfortville.

16, quai Jean-Baptiste-Clément,
Résidence Les Myosotis,
94140 Alfortville.

— L'Association française des hémophiles,
La Fondation nationale de transfusion sanguine,
La Fédération française des donneurs de sang bénévoles,
La Croix-Rouge française,
La Société nationale de transfusion sanguine,
Les conseillers médicaux de l'Association française des hémophiles,
L'Association pour le développement de la transfusion sanguine,
ont la douleur de faire part de la mort, le 29 juin 1988, de

André LEROUX,
conseiller des affaires étrangères,
président de l'Association française des hémophiles,

survenue dans sa quarante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 4 juillet 1988, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13e.

Ni fleurs ni couronnes.

(le Monde du 1er juillet.)

— Mme Monique Livian-Wesley,
M. et Mme Benjamin et Josette Kruk,
M. Emmanuel Kruk,
M. et Mme Yves et Marie-Françoise Livian,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Louise LIVIAN,
née Heaique,

survenu à Paris le 27 juin 1988 dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bagneux le 1er juillet 1988.

27, rue Péclet,
75015 Paris.

— Mme veuve Roger Sechaud,
M. Xavier Perreau-Saussine,
M. et Mme Jean-Pierre Caruso
et leurs enfants,
Dominique et François Perreau-Saussine,
M. et Mme Jean Dupont
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Sechaud
et leurs enfants,
Ainsi que tous les parents
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude PERREAU-SAUSSINE,
née Sechaud,

survenu le 27 juin 1988, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Ses obsèques religieuses se tiendront le lundi 4 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, place Victor-Hugo, Paris-16e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le mardi 5 juillet au cimetière Saint-Léon de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), précédée d'une bénédiction en la chapelle du funérarium de Bayonne, 19, rue de Baltet, le même jour, à 10 h 15.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Dominique Perreau-Saussine,
16, rue de Montevideo,
75116 Paris.
François Perreau-Saussine,
81, rue de l'Université,
75007 Paris.

Remerciements

— Mme Emile Capéran
Et sa famille,
profondément touchées par toutes les marques de sympathie qu'elles ont reçues lors des obsèques de

M. Emile CAPÉRAN,

remercient toutes les personnes qui, par leur présence et messages de condoléances, se sont manifestées.

Anniversaires

— Claude, Roland et Ivan LAURETTE
souhaitent faire du 23 juillet 1988 une journée dédiée à leur fille et sœur,

Muriel,

décédée accidentellement le 21 juillet 1987 dans l'année de ses dix-huit ans.

Ils aimeraient que tous ceux qui le pourront soient présents ce jour-là dès 15 h 30, en la chapelle Notre-Dame-des-Champs, Mostuéjouls (Aveyron).

Un concert y sera donné en témoignage de leur amour pour elle.

Claude et Roland Laurette.
Mostuéjouls 12720 Peyreleau.

Soutenances de thèses

— Université Paris-I : le jeudi 30 juin, M. Jean Salem a soutenu : « L'éthique épicurienne d'après Epicure et Lucrèce ».

— Université Paris-VII, le vendredi 1er juillet, à 9 heures, au centre Censier, salle 331, 13, rue de Santeuil, M. Jean-Michel Labadie : « Le crime, phénomène humain ».

— Université Paris-VIII : la soutenance de thèse de M. Robert Renard prévue le 4 juillet à 10 heures est reportée à 14 heures : « Résidence du 3e âge : l'unité retraite ».

— Université Paris-III : le lundi 4 juillet, à 14 heures, salle Bourjac, Mlle Charanno : « La quête de la sagesse dans l'œuvre de Raymond Queneau ».

— Université Paris-II : le lundi 4 juillet, à 14 heures, salle des fêtes, Mlle Irène Adjagba : « Le déclin des sûretés réelles spéciales dans les procédures collectives de redressement des entreprises ».

— Université Paris-II : le mardi 5 juillet, à 9 h 30, salle appartement Décanal, Mlle Marie-Joëlle Redor : « De l'Etat légal à l'Etat de droit. L'évolution des conceptions de la doctrine publiciste française (1879-1914) ».

— Université Paris-I Panthéon-Sorbonne : le mardi 5 juillet, à 14 heures, 1, place du Panthéon, escalier K, appartement Décanal, Mme Danièle Bourcier : « Analyse des standards de la police municipale. Approche décisionnelle ».

— Université Paris-I : le mardi 5 juillet, à 16 h 30, salle C 2204 au centre P. Mendès France, M. Eric Revel : « Effet des mesures des plans de stabilisation du FMI sur la répartition des revenus. Deux exemples : la Côte-d'Ivoire et le Sénégal ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 30 juin 1988 :

UN DÉCRET

● N° 88-788 du 22 juin 1988 modifiant certains taux de cotisation d'assurance-maladie prévus par les articles R.711-5 et R.711-11 du code de la sécurité sociale.

DES ARRÊTÉS

● Du 21 juin 1988 portant fixation du montant des allocations de recherche.

● Du 21 juin 1988 relatif à l'agrément des organisations de défense de consommateurs.

● Du 22 juin 1988 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 1er juillet :

DES DÉCRETS

● N° 88-793 du 22 juin 1988 modifiant le décret n° 48-1881 du 10 décembre 1948 déterminant les prix de base au mètre carré des locaux d'habitation ou à usage professionnel.

● N° 88-794 du 29 juin 1988 portant relèvement du salaire minimum de croissance.

● N° 88-795 du 22 juin 1988 modifiant les taux des cotisations des salariés et retraités relevant partiellement du régime général de la sécurité sociale.

LOTO
26 32 33 40 44 48 — 2
36 15 LOTO

6 BONS N°		1 419 125,00 F
5 BONS N° + complémentaire		118 620,00 F
5 BONS N°		7 170,00 F
4 BONS N°		125,00 F
3 BONS N°	1 707 [illegible]	10,00 F

LE MONDE IMMOBILIER
Publicité
Renseignements :
45-55-91-82
poste 4138
4324

Sports

CYCLISME : Tour de France

La Grande Boucle sans faux col

Lundi 4 juillet, quelque deux cents coureurs répartis en vingt-deux équipes vont s'élancer de Pontchâteau (Loire-Atlantique) sur les routes de l'Hexagone. Pour sa soixante-quinzième édition, le Tour de France 1988 a planté son chapiteau dans la région de Nantes, où les engagés pourront se mettre en jambes avant les longues étapes qui les attendent jusqu'à l'arrivée, dimanche 24 juillet, sur les Champs-Elysées.

Evénement sans précédent : aucun des trois derniers vainqueurs ne participera au Tour de France 1988. Bernard Hinault a en effet renoncé à la compétition, tandis que l'Américain Greg LeMond et l'Irlandais Stephen Roche, hors de forme, ont provisoirement suspendu leurs activités. Cette situation très particulière ajoute aux incertitudes d'une épreuve appelée à connaître les *développements les plus divers ou* les plus inattendus.

On dénombre une vingtaine, voire une trentaine de vainqueurs possibles, mais aucun favori ne s'impose. S'il bénéficiait de sa meilleure condition physique, Laurent Fignon aurait des chances sérieuses de réussir le triplé, après avoir conquis le maillot jaune en 1983 et en 1984 ; cependant, il est difficile d'évaluer ses possibilités actuelles, surtout depuis la chute qui l'a contraint à l'abandon au cours du Grand Prix *Midi libre*. Les Français Jean-François Bernard, Pascal Simon, Mottet, Pensec, Eric Boyer, Esnault, les Espagnols Delgado, deuxième l'an passé, Gorospe, Arroyo, Pino, Lejaretta, les Suisses Urs Zimmermann et Maechler, les Néerlandais Breukink et Van der Poel, les Colombiens Herrera, Parra et Ramirez, le Belge Criquielion, l'Américain Hampsten, leader d'une solide formation à laquelle appartiennent Kiefel ainsi que le Mexicain Alcala, l'Allemand Golz, l'Ecossais Millar et l'Irlandais Kelly, qui fait équipe avec le nouveau champion de France Eric Caritoux, sont des routiers de grande valeur... qui suscitent tous des réserves. On les sait capables d'exploits. On a constaté aussi qu'ils étaient intermittents et vulnérables. Hampsten risque de payer les efforts de son Tour d'Italie victorieux, et Herrera a peut-être *brûlé prématurément ses cartouches* en gagnant coup sur coup le Dauphiné libéré puis le Tour de Colombie. Quant à Criquielion et à Kelly, ils ont régulièrement échoué dans le Tour, dont ils sont des habitués. Le successeur de Roche devrait pourtant émerger de cette sélection.

Rivalités

La course paraît d'autant plus indécise et d'autant plus ouverte qu'elle va donner lieu à des rivalités féroces. La plus spectaculaire oppose les hommes de Système U, dirigés par Cyrille Guimard (Fignon, Simon, Mottet), à ceux de Toshiba, que conseille Yves Hezard (Bernard, Madiot, Kappes). Elle est entrée dans une phase aiguë depuis le championnat de France, et des hommes habiles, suffisamment démarqués pour manœuvrer astucieusement, ne manqueront pas d'en tirer profit, ce qui compliquera encore les données du problème. Or les huit étapes de plat qui mèneront la caravane au pied des Vosges se prêteront aux attaques-surprises et aux mouvements de diversion : cette route sera piégée.

A Morzine, les grimpeurs, enfin libérés, passeront à l'action. Ils bénéficieront de quatre arrivées en altitude (L'Alpe-d'Huez, Guzet-Neige, Luz-Ardiden, puy de Dôme) et d'une *spéciale contre la montre en* côte, dans le Vercors. Un pont aérien entre Grenoble et Toulouse-Blagnac « rapprochera » les Alpes des Pyrénées, et celles-ci seront mises en valeur par une étape fortement accidentée, les coureurs devant franchir les cols de Mente, de Peyresourde, d'Aspin et du Tourmalet avant d'aborder la redoutable montée de Luz-Ardiden. Un parcours de cette nature favorisera théoriquement Luccho Herrera, Delgado, Simon, Pensec ou Criquielion. Toutefois, l'expérience enseigne que les grimpeurs spécifiques sont généralement neutralisés en montagne par les routiers complets et les athlètes du vélo quand la victoire est en jeu.

En définitive, le Tour peut fort bien connaître son dénouement, comme en 1987, dans la dernière étape contre la montre qui aura lieu à Santenay, la veille de l'arrivée sur les Champs-Elysées. Une telle éventualité fournirait des atouts supplémentaires à Bernard, Kelly et... Breukink, qui a battu Fignon, au printemps, dans le Critérium international.

Le Tour féminin, long de 820 km, partira le 11 juillet de Strasbourg. Il comportera l'ascension du col de Peyresourde, une arrivée au sommet du puy de Dôme et une étape identique à celle du Tour open, Ruelle-Limoges (102 km). Maria Canins et Jeannie Longo s'y affronteront pour la quatrième fois. L'Italienne mène par deux victoires à une, mais la Française devrait rétablir l'équilibre.

JACQUES AUGENDRE.

A la télévision

Une nouvelle fois, Antenne 2 et la Société du Tour de France vont collaborer pour proposer aux téléspectateurs, pendant trois semaines, des images de la course cycliste. La chaîne publique, en signant un contrat de trois ans (jusqu'en 1991), s'est engagée à mettre en place un dispositif important, tant humain que technique. Les trois hélicoptères, les motos, les cars vidéo doivent permettre à plusieurs journalistes, assistés de Raymond Poulidor, de faire vivre en direct l'ascension du col du Glandon ou du Tourmalet.

Dès le dimanche 3 juillet (de 14 h 55 à 16 h), le prologue à La Baule, puis, le lundi 4 juillet, la première étape contre la montre par équipes (entre 9 h 45 et 12 h 15) et la deuxième (de 16 h 55 à 18 h 5) seront à l'honneur sur le petit écran. Ensuite, le *rythme de croisière sera adopté* tous les jours entre 15 h 15 et 16 h 30 et parfois 17 h, suivant les étapes. L'arrivée sera retransmise en direct le 24 juillet de 15 h 50 à 17 h. Animé par Patrick Chêne, le « Journal du Tour », diffusé entre 19 h 35 et 19 h 55 du lundi au samedi, sera donc le rendez-vous des amateurs de la Grande Boucle.

Un numéro spécial des « Dossiers et documents » du *Monde*

Le Monde consacre un numéro spécial des *Dossiers et documents* au Tour de France 1988.

Pour les amoureux du vélo et des manifestations sportives, il présente les contes et les mécomptes du Tour. Pour les pratiquants, Jacques Augendre a retracé les profils et l'histoire des cols et autres montées qui seront les principales difficultés du Tour 88.

Pour les mêmes et tous les autres, le Tour en *France est une occasion de faire avec le Tour de* France une large promenade dans l'économie, la culture, l'histoire des régions et des villes traversées. Dans une page par jour de course, étape par étape, sont ainsi regroupées des informations locales et régionales.

Ce numéro spécial des *Dossiers et documents* peut être pour le uns un guide de vacances en suivant le Tour. Pour d'autres ou les mêmes encore, il peut être aussi un outil pour de futures leçons d'histoire, de géographie, d'économie ou de littérature prenant appui sur le Tour de France.

★ « Le Tour de France ». En vente chez tous les marchands de journaux, 24 pages, 20 F.

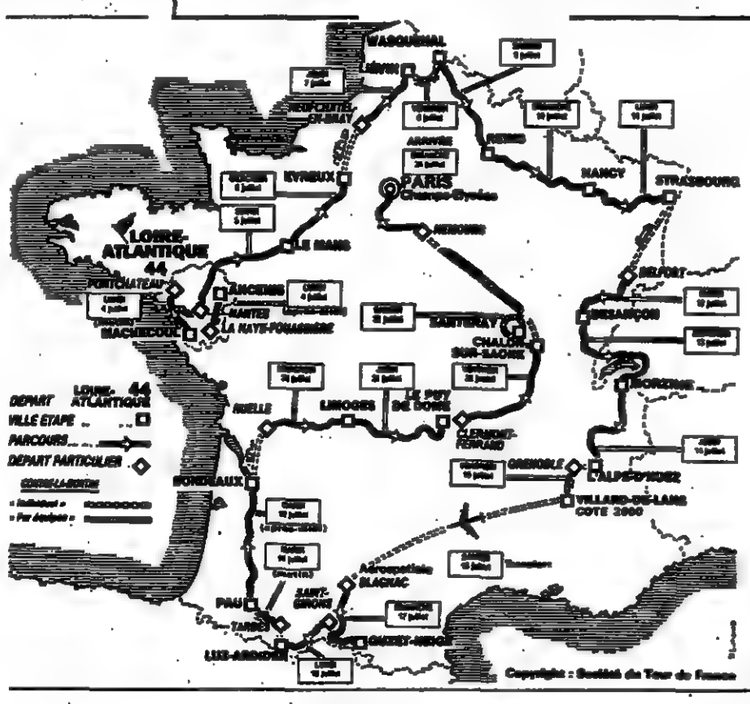

MOTOCYCLISME : Grand Prix de Belgique

Les « cubes » du petit Sarron

Lors du Grand Prix motocycliste des Pays-Bas, qui a eu lieu samedi 25 juin, Dominique Sarron a joué de malchance. Meilleur temps aux essais, le pilote français a souvent mené la ronde des 250 centimètres cubes, jusqu'à ce qu'une collision dans le dernier virage avec l'autre leader l'Espagnol Sito Pons le prive d'une place sur le podium. Dimanche 3 juillet à Spa-Francorchamps en Belgique les bolides tournent de nouveau, et Dominique va une nouvelle fois courir après la victoire.

La mésaventure qui vient d'arriver au plus jeune des frères Sarron a ébranlé son éternel optimisme. Lui qui promène habituellement un franc sourire dans les villages de toiles qui entourent les circuits se déclare scandalisé par l'attitude du pilote espagnol Sito Pons.

« Il m'a volontairement coincé à l'intérieur du virage une fois que je me suis porté à sa hauteur, explique le coureur français. *J'étais plus rapide que lui à la sortie du précédent virage, et il a préféré renoncer à prendre une trajectoire normale pour m'empêcher de passer. Ce comportement n'est pas digne d'un sportif. »*

A vingt-huit ans, l'enfant de Riom découvre que la lutte sur la piste peut parfois prendre des allures de règlement de comptes. Imaginer qu'un adversaire, mais aussi un passionné de deux roues comme lui, puisse l'entraîner dans une chute plutôt que de le laisser gagner le scandalise. Le doux Sarron refuse les prises de risques inconsidérés et selon lui inutiles. Le macadam des circuits n'est pas un ring. *« Je ferai encore mon possible, et toujours de façon régulière, pour gagner lors des prochaines courses »*, avertit le pilote échaudé mais fidèle à sa conduite de gentleman.

A la recherche du petit « truc »

Cet épisode vient pourtant bouleverser la stratégie d'un garçon à la conquête d'un premier titre mondial. Il s'ajoute à une série de malchances qui ont perturbé la première moitié de la saison du pilote du team Rothmans-Honda. Tout a mal commencé avec cette vilaine chute à ski au mois de février qui a entraîné une déchirure d'un ligament du pouce droit. A peine remis, le vainqueur du Bol d'or de ces deux dernières années a joué les figurants au pays des fabricants de motos. Présent sur le podium au Grand Prix d'Espagne, il connaît à nouveau des problèmes de crampe dans le bras lors de la course suivante, où il tombe.

Enfin la réussite est au rendez-vous. Pôle position lors du Grand Prix d'Italie, il prend immédiatement la tête et mène la course de façon profesionnelle. *« Grâce à une concentration totale du début à la fin du parcours, j'ai pu distancer mes poursuivants »*, raconte Sarron junior, fier d'une victoire à la loyale.

Des problèmes de réglage de moteur au cours de l'épreuve en Allemagne relègue le pilote dans le bas du classement. *« C'est le travail préparatoire qui compte »*, explique l'ancien spécialiste de l'endurance. *« En Italie, tout a parfaitement réussi car dès les premiers essais, la moto était bien réglée. En fait, on découvre qu'il faudrait être en mesure d'effectuer un maximum de tests entre les Grands Prix pour trouver les ultimes réglages. Ma Honda est très saine depuis le début de la saison, seul s'impose à chaque course la recherche du petit truc qui donnera l'efficacité maximale. »*

Peaufiner les réglages

En Autriche, présent dans le peloton de tête, il a préféré ralentir derrière deux risque-tout à la limite du contact physique dans les derniers virages. Une sagesse sanctionnée par une modeste quatrième place. Mais Dominique, habitué depuis trois ans des Grands Prix, ne s'émeut pas de ce contretemps. A la veille des courses décisives du Benelux, il a passé deux jours à Rijeka en Yougoslavie avec ses trois mécanos et Hervé Poncharal son patron d'écurie pour *« peaufiner les réglages »*.

Une préparation décisive, qui s'est révélée payante aux Pays-Bas, même si la victoire n'était pas au bout de la piste. Dominique Sarron souhaite pourtant obtenir des résultats cette année pour terminer en beauté son passage dans la catégorie des « deux et demie ». Pour lui, l'avenir ce sont les grosses cylindrées, les 500 centimètres cubes, motos reines des Grands Prix. Alors l'an prochain, si il trouve le soutien d'un fabricant, Dominique pourra peut-être franchir le pas et cotoyer son frère Christian lors des départs. *« Il a été mon professeur pendant longtemps et reste toujours ma référence »*, assure le pilote avec admiration.

SERGE BOLLOCH.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Championnat du monde de vitesse. — Grand Prix de France de formule 1 : dimanche 3 juillet au Castellet (Var). (TF 1 à partir de 13 h 15.)

Basket-ball

Tournoi préolympique européen. — *Jusqu'au* dimanche 10 juillet à Amsterdam (Pays-Bas).

Canoë-kayak

Régates internationales de Duisbourg (RFA). — Jusqu'au dimanche 3 juillet.

Golf

Open de Monte-Carlo. Samedi 2 juillet.

Motocyclisme

Grand Prix de Belgique de vitesse. — Dimanche 3 juillet à Spa-Francorchamps.

Sports équestres

Chio d'Aix-la-Chapelle (RFA). — Jusqu'au 3 juillet.

Tennis

Internationaux de Grande-Bretagne. — Jusqu'au dimanche 3 juillet à Wimbledon. (A 2, finale dames, samedi 2, à partir de 15 heures ; TF 1, finale messieurs, dimanche à 15 heures.)

TENNIS : Internationaux de Grande-Bretagne

Martina Navratilova à la recherche de l'exploit

Comme en 1987, les deux premières joueuses mondiales, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf et l'Américaine Martina Navratilova, devaient se rencontrer en finale du championnat féminin de Wimbledon, le samedi 2 juillet.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Avisée par son médecin de ne pas garder des vêtements humides sur le dos, Barbara Potter s'était au début du tournoi protégée des regards indiscrets derrière un paravent formé par les ramasseurs de balles. Puis, la réprobation soulevée par cet exercice s'aggravant, l'Américaine avait dû se réfugier dans des toilettes pour opérer.

Chris Evert n'a pas eu besoin de se livrer à cette pantomime hypocrite pour aller se rhabiller, jeudi, pendant la demi-finale qui l'opposait à Martina Navratilova. Une averse à la soixantième minute de jeu lui permit de se changer dans l'intimité des vestiaires. Elle en avait besoin, après avoir pris pour la seconde fois dans la deuxième manche le service de sa rivale, qui avait réussi à revenir de 3-1 à 3-3.

En rentrant sur le court une heure plus tard, Chris Evert n'avait pas seulement une nouvelle tenue, elle était dans de nouvelles dispositions. Car cette demi-finale, la seizième qu'elle disputait ici en dix-sept ans de présence assidue, elle l'avait abordée extrêmement crispée. Elle a perdu le premier set 6-1. Mais elle ne s'est pas avouée vaincue.

Pour leur soixante-dix-huitième confrontation, les deux femmes ont retrouvé le tennis avec lequel elles ont dominé la dernière décennie. Lors de la dernière manche, elle se sont pris mutuellement leur service pour se retrouver à 3-3. Puis Navratilova a eu une première balle de match sur le service d'Evert, *qui est néanmoins parvenue* à égaliser 5-5 avec un passing de coup droit. Mais, sur son jeu de service suivant, elle s'est retrouvée à 0-40. Navratilova a fait deux fautes qui ont retardé l'échange. A la quatrième balle de match, Evert à décoché un passing croisé qui a heurté le filet avant de toucher le sol. L'impact a été jugé « *out* » par le juge de ligne. La balle était-elle vraiment retombée dans le couloir ? Evert a cru sincèrement qu'elle avait égalisé. Mais elle a reconnu qu'elle était mal placée pour juger. L'arbitre ne l'était pas mieux. Il a donc fait confiance à son homme de ligne. Et, dans un murmure de réprobation, Navratilova a levé les bras au ciel en signe de victoire.

N'aurait-elle pas dû rendre le point, accorder deux balles à Evert ? Les rapports qui ont existé entre ces deux grandes championnes plaidaient en faveur de cette solution élégante. Mais Navratilova voulait gagner. L'enjeu est pour elle énorme. Elle a l'occasion de remporter le titre britannique pour la neuvième fois, dont sept consécutives. C'est dire qu'elle serait alors la plus grande championne de Wimbledon.

Mais elle sait que, à trente et un ans, le temps pour l'exploit lui est désormais compté. A dix-neuf ans, Steffi Graf n'est pas disposée à lui faire des politesses. L'Allemande a sa propre ambition, qui est grande et qui contrarie singulièrement les projets de l'Américaine. Navratilova ne pouvait donc pas faire à Evert le moindre cadeau qui aurait risqué de la remettre en selle dans cette demi-finale.

ALAIN GIRAUDO.

● **LES RÉSULTATS :**
M. Navratilova (E.-U., 2) b. C. Evert (E.-U., 3), 6-1, 4-6, 7-5. S. Graf (RFA, 1) b. P. Shriver (E.-U., 4), 6-1, 6-2.

Le Monde
SANS VISA

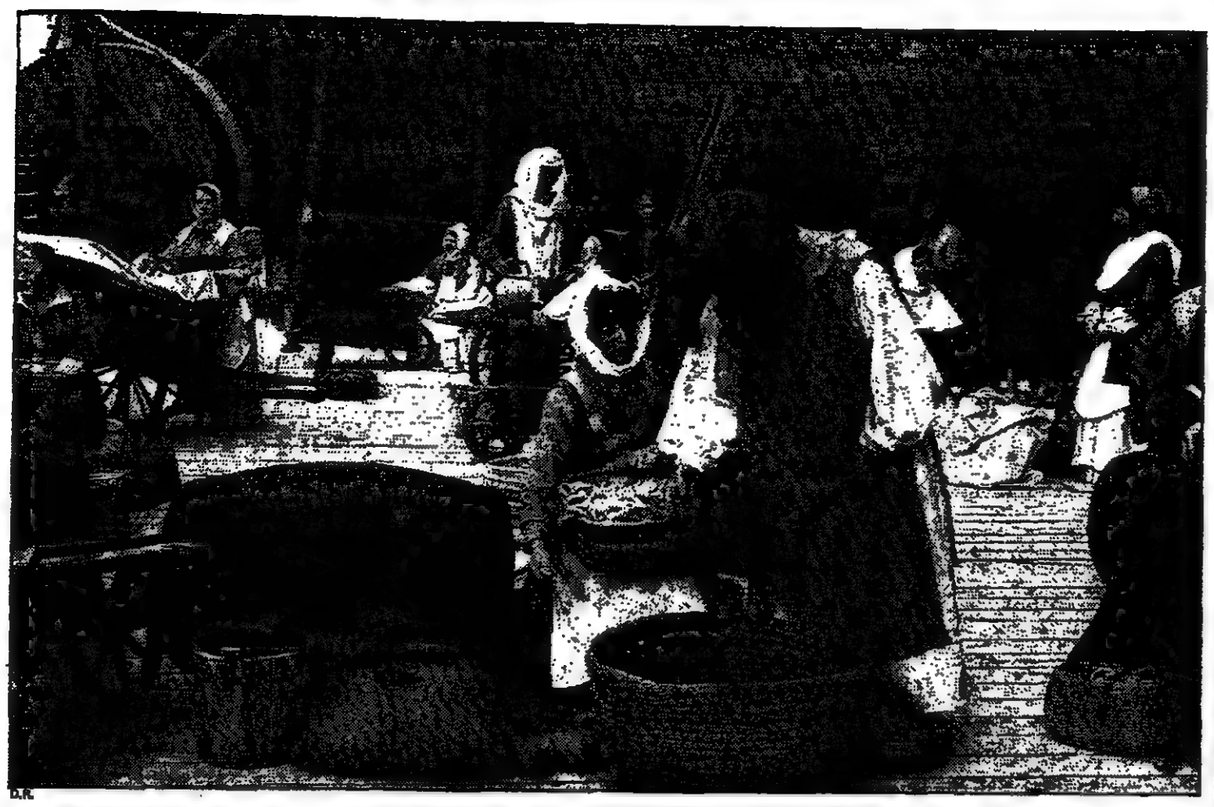

D.R.

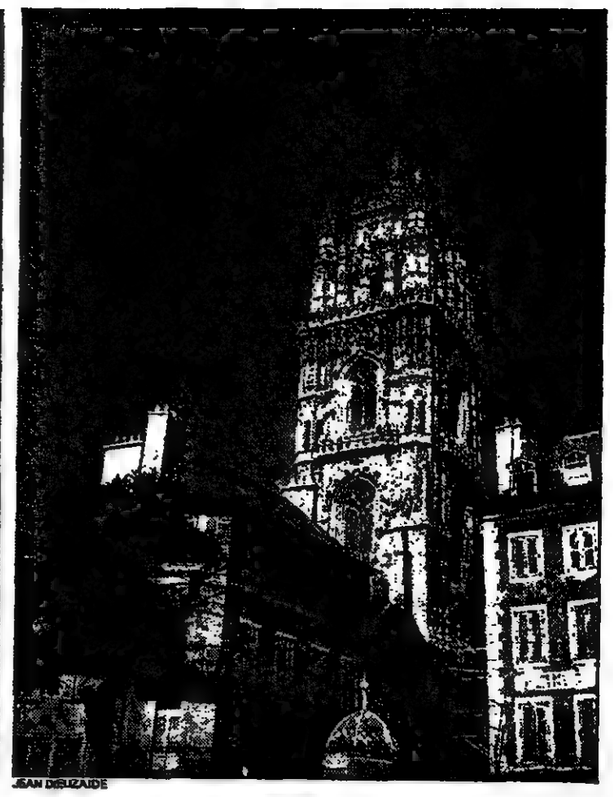

JEAN DIEUZAIDE

Rodez met sa «géante rouge» en vedette

Branle-bas de combat dans la capitale des Ruthènes : cinq cents personnes mettent la dernière main à un spectacle de foi populaire où la cathédrale servira de toile de fond tout en tenant le premier rôle.

par Patrick Francès

LA scène se passe le 28 avril 1510, entre le Quercy, l'Auvergne, les Cévennes et la Montagne Noire. A Rodez très exactement. Au cœur de la cité, là où se dresse la « géante rouge », cette imposante cathédrale commencée à la fin du treizième siècle et achevée deux cent cinquante ans plus tard. Au pied du clocher, un apprenti de quatorze ans travaille à la réfection de la charpente. Un jour, Antoine Colinet sera compagnon, voire maître. Mais à cet instant ses pensées vagabondent plutôt du côté de la jeune Adeline, dont il est épris...

Ce soir-là, il est le dernier à quitter le chantier. A lui, donc, d'éteindre le foyer allumé par les ouvriers. Ce qu'il fait ou croit faire. Dans la nuit, les braises se raniment. L'incendie éclate, et les flammes, attisées par un vent violent, dévorent la flèche en bois recouverte de lames de plomb.

La faute d'Antoine Colinet

A en croire la chronique, *« l'ardeur de l'embrasement fut telle que les cloches fondirent et que s'abattit sur les maisons voisines une pluie de feu, de métal et de plomb liquides »*. A l'aube, du clocher, il ne restait que des cendres.

Pour réparer sa faute, Antoine Colinet décida de consacrer sa vie à la construction des maisons de Dieu et de ne prendre femme que lorsque la cathédrale aurait un nouveau clocher. Ce dernier, dont l'évêque François d'Estaing décida l'édification, devait être magnifique : 87 mètres de dentelle gothique de grès rose ciselés en seulement quinze ans. Quand ouvriers et compagnons cessaient le travail, les anges, dit-on, prenaient la relève. Antoine participera à la construction. Et c'est dans une ville en liesse, célébrant l'achèvement du travail en accueillant le roi François Ier, qu'il annoncera son mariage avec Adeline.

Telle est la trame du spectacle qui, cet été, verra Rodez rejouer son passé, en revivant quinze années d'une histoire mise en scène par Claude Moreau et Paul Astruc. A travers onze tableaux retraçant, à l'ombre de la cathédrale, la vie quotidienne au treizième siècle (marché, procession, grande peste, fête), l'incendie, le serment d'Antoine Colinet, la reconstruction, la visite du roi, etc. Sur un scénario rédigé en 1986 par le maire de Rodez lui-même. Un maire esthète et cultivé, littéralement passionné par ce chef-d'œuvre.

« Une véritable montagne », observe, admiratif, Marc Censi. *« Mais tellement présente*, ajoute-t-il, *qu'on l'avait un peu oubliée. »* Il est vrai aussi qu'ici comme ailleurs *« la pratique religieuse s'est quelque peu distendue »*.

D'où cette volonté de réveiller la ferveur de la population à l'égard de celle qui reste l'âme et la gloire de la capitale des Ruthènes. *« Une sacrée entreprise »*, reconnaît le maire en précisant que ce spectacle ambitieux mobilise quelque cinq cents personnes et représente un investissement de 4 à 5 millions de francs, couvert pour un tiers par des aides de l'Etat et des collectivités locales, un tiers par le mécénat (il manque encore 200000 F) et un tiers par la vente des billets. *« Il fallait une certaine dose d'inconscience*, avoue Marc Censi, *mais une fois au milieu du gué, pas question de reculer. »*

On avance donc, avec détermination et confiance. Non sans raison. Dès l'origine, en effet, l'Association du Parvis, fondée pour la circonstance, a enregistré en quelques jours un élan d'adhésions inattendu dans ce Rouergue d'ordinaire plutôt réservé et austère. Adhésion individuelle, avec le recrutement de quelque trois cents figurants, mais aussi collective, avec la participation active de plusieurs associations locales, du club d'alpinisme à celui des tireurs à l'arc, en passant par les adeptes de la danse et de l'équitation. Sans oublier les services techniques de la mairie, la chambre des métiers et la presse locale et régionale.

S'est ainsi mise en branle une véritable machine de guerre et de charme comme si, par la grâce d'un spectacle, toute une ville se retrouvait autour de l'histoire d'Antoine Colinet. Avec une satisfaction : l'intérêt manifesté par les jeunes. Et une petite déception : la réaction de quelques commerçants du centre-ville, uniquement préoccupés de savoir si le spectacle allait entraîner ou non la fermeture des rues jouxtant la cathédrale.

Prudence et modestie

Difficile de mesurer exactement les retombées financières de cette « affaire ». Certes, il s'agit, pour une municipalité dynamique, de *« mettre Rodez sur la carte »* et, pour les responsables du tourisme local, d'attirer, dans cette France trop profonde, davantage de visiteurs pendant les mois d'été. Mais aussi, et surtout, de susciter une réaction positive dans la population du département tout entier ainsi qu'en témoigne la décision de glisser une documentation dans les 106555 boîtes à lettres que comporterait l'Aveyron. *« Afin*, explique-t-on, *que chacun se sente concerné et qu'il bénéficie également d'une priorité de réservation pour le spectacle. »*

Un avantage précieux dans la mesure où les représentations prévues se limiteront à douze, ce qui signifie que seulement vingt mille personnes environ pourront assister à cette originale reconstitution historique. Une prudence bien compréhensible pour cette « première », encore que l'on puisse estimer excessive la modestie d'organisateurs qui ont pourtant mis le maximum d'atouts dans leur jeu en encadrant l'armée bénévole des Ruthénois de professionnels expérimentés en matière de mise en scène, de décors, de costumes, d'effets spéciaux, de pyrotechnie et d'utilisation de la lumière et du son.

Passion et ferveur

Beaucoup de monde, donc, et beaucoup de talents, autour d'un édifice qui, apparemment, motive ceux qui le fréquentent et le servent.

Qu'il s'agisse de Danielle Dastugue, qui anime avec méthode et volonté l'Association du Parvis, de M. Taussat, le président de la Société des arts et des lettres de l'Aveyron, qui semble en connaître le moindre détail, ou de Dominique Vermaurel, ce tailleur de pierre, véritablement habité par la cathédrale depuis qu'il participe à la restauration de son clocher, et qui, contemplant d'une galerie sa nef majestueuse, s'exclamera : *« On la sent partir ! » « L'été*, se souvient M. Taussat, *Dominique allait dormir sur les toits de la cathédrale : « Je l'entends respirer »*, *confiait-il à qui voulait l'entendre. »*

Passion et ferveur contagieuses. A parcourir les petites routes désertes qui montent à l'assaut des Causses ou de l'Aubrac, on comprend bien vite que cette cathédrale-là règne sur une contrée qui, à n'en pas douter, mérite vraiment le voyage. Mais on comprend aussi que ce Rouergue, où l'air saoule et où la lumière enivre, ne doit pas seulement se méditer à pleins poumons mais également, comme d'autres régions de France, s'écouter par la voix de ceux qui ont choisi d'y vivre et qui, à contre-courant des exodes accoucheurs de déserts, s'y accrochent, s'y entêtent et s'y investissent corps et âme.

Ecouter, par exemple, Brigitte Julien qui en a photographié presque tous les ciels. Ecouter Christine Bastide qui, avec sa famille, a amoureusement et patiemment restauré l'abbaye grandmontaine de Combroumale.

Ecouter encore André Gouzes vivre et chanter son abbaye de Sylvanès, elle aussi sauvée d'une lente agonie et qui, aujourd'hui, accueille chaque été quelque cinquante mille personnes. L'entendre en vanter l'étonnante acoustique et vous le prouver lui-même quand sa voix, devenue d'autres voix, rebondit sous la voûte en faisant, comme il dit, *« chanter tout le vaisseau »*. L'entendre, aussi, déplorer que les services compétents refusent d'accéder à la demande du peintre Soulages, enfant du pays, prêt à refaire tous les vitraux pour peu qu'on libère les lieux d'un mobilier baroque pour le moins incongru.

Ecouter, enfin, Sylvie Michelin parler de ses ruches, de la flore précieuse de l'Aubrac et des tourbières inutilement massacrées. Plaidoyer tenu au cœur même du plateau, si vide et si dense à la fois, dans un buron aménagé en restaurant, en dégustant un savoureux aligot, entouré de paysages austères adoucis par le vert clair des bouquets de hêtres et les tapis de narcisses qu'ici on cueille à pleins rateaux. Sous l'œil maquillé des vaches de l'Aubrac.

(Lire notre « Carnet de route » en page 16.)

EDEN
la « Sublime Porte » de vos vacances en
TURQUIE

● VOLS DIRECTS
Affrétés par EDEN vers IZMIR (tous les dimanches) vers MARMARIS et ANTALYA (tous les lundis).

● UN CHOIX VASTE de programmes :
avion + voiture,
circuits culturels, croisières en goélettes, séjours plage à MARMARIS, ANTALYA, BODRUM, KUSADASI, pour tous les goûts et tous les budgets.

● PROMOTIONS
– Vol PARIS-IZMIR-PARIS : 990 F
– Séjour Hôtel Lydia : 3 120 F (vol inclus).

● EXCLUSIVITÉS
– Le circuit « Must d'Eden », Cappadoce, Mer Egée, Côte méditerranéenne en 8 jours
– La Méditerranéenne, croisière en goélette 19 m le long de la côte lycienne, en 8 jours.

● SÉJOURS
Plusieurs possibilités dont le nouveau et le luxueux MÉRIDIEN à ANTALYA le MARTI à MARMARIS.
Un club sympathique à Bodrum : Club 18-35.

● DISPONIBILITÉS
Encore quelques places pour juillet et août, grâce au potentiel d'EDEN.

Catalogue EDEN dans les agences de voyages ou au 11, rue Molière, 75001 PARIS

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
42-96-88-11

M. Mme _____
Adresse _____
Code postal _____
Ville _____

Pour recevoir la brochure renvoyez ce coupon à EDEN 11, rue Molière, 75001 PARIS.

LIC. A1420

LA TABLE

Une gratinée à l'anglaise

SI, sous Louis XVI et jusqu'au Second Empire, l'anglomanie (notamment avec les courses de chevaux) fut teintée de snobisme, à la Belle Epoque et jusqu'à la guerre de 14-18, elle s'assagit et s'étendit à la table. Non point tant parce qu'un Maxime Gaillard devint *Maxim's* ou la maison de M. Fouquet *le Fouquet's*, mais parce que, littérature aidant, le bar, une certaine cuisine et l'humour enfin, firent fortune.

Ainsi le *welsh rarebit* (dont déjà Beauvilliers, en 1816, nous donne la recette sous le nom de « *wouelche rabette* ») s'introduisit-il dans les mœurs françaises. Déjà, au *Critérion* (face à la gare Saint-Lazare), le *welsh rarebit* et la bière anglaise (*ale* et *stout*) valaient un voyage à Londres. Pourquoi alors prendre le train de Dieppe et le bateau de Newhaven dans ces conditions? C'est ce qui fit demeurer à Paris le Des Esseintes de J.K. Huysman.

La recette de ce rival noctambule de notre gratinée? Dans une casserole à fond épais, mélanger et faire fondre 250 g de *cheshire* grossièrement râpé, quatre ou cinq cuillerées de bière anglaise, une de *Worcestershire sauce*, un peu de moutarde anglaise, une pincée de cayenne. Faire d'autre part griller à la graisse de rognon des toasts de pain de mie. Verser la fondue sur ces toasts et passer vivement au four.

Il y a des variantes. On peut ajouter un peu de farine, un jaune d'œuf, du beurre fondu. Et naturellement faire dorer les toasts au beurre. On peut varier les fromages. Le *cheddar* est généralement prôné, mais le *lancashire* a ses amateurs et aussi le *leicester*. Peter Graham préfère le *caerphilly* ou le *wensleydale*.

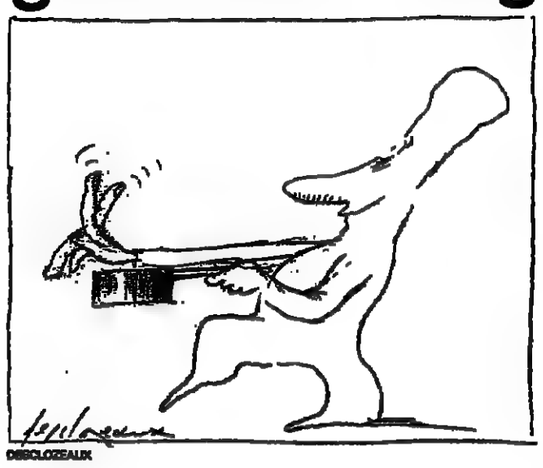
DESCLOZEAUX

Peter Graham est l'auteur de *Classic Cheese Cookery*, qui vient de paraître (Penguin édit.). Il explique que *rarebit* (morceau rare, délicat) a vite été transposé en *rabbit* (lapin). Le *welsh* remplaçant, pour les Gallois pauvres, cet animal nourricier. A moins que ce ne soit le contraire et que le *Welsh rabbit* ait donné, avec l'accent distingué d'un natif d'Oxford, *rarebit*. Il n'importe. Peut-être après tout le plat fut-il imaginé par une fermière galloise voyant son époux revenir bredouille de la chasse?

Un bon et solide *Welsh*, largement arrosé d'une pinte de *stout*, mousseuse et fraîche, est roboratif en diable. Même si l'on est insensible à « *son auréole de voyageur apportant ses pluies, ses brouillards subits, son celtique dialecte* », nous dit Francis Amunategui. Il est beau à voir, d'un blond roux comme les enfants de là-bas et dégageant un parfum d'aventure.

Est-ce pour cela qu'il est tant imité? Dans *la Bière*, que vient de publier Larousse, on trouve une recette de *Welsh* au gruyère proposée par la Société suisse des brasseurs. C'est pousser loin le bouchon, n'est-ce pas?

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● **L'Escale**, le bon restaurant de Carry-le-Rouet (13260) était déjà renommé du temps du bon M. Bérot. Son successeur, Gérard Clor, n'a jamais démérité, et la maison (comme l'accueil de Dany son épouse) reste, au pays cher à Fernandel, un des phares du département, avec une bouillabaisse exquise et aussi la langouste : « *Jamais n'avons mangé une langouste aussi succulente* », m'écrit un lecteur enthousiaste. Il a raison (les trois étoiles Bottin-Gourmand, les deux étoiles Michelin en témoignent malgré le modeste 14/20 du Gault-Millau).

● **Pain « maison ».** — J'ai oublié l'autre semaine de citer les quatre pains différents de l'ami Vergès (le délicieux Pavillon Puebla, parc des Buttes-Chaumont, tél. : 42-08-92-62). Une lectrice gourmande me le signale avec raison.

● **Un bon chef...** Stéphane Pruvot et qui avait repris en gérance-vente Chez Albert, avenue du Maine. Il n'a pas pu s'entendre avec le propriétaire. Dommage ! C'était une vieille et solide enseigne et redevenu un bon restaurant.

● **Le Mas tourteron**, c'était à Gordes autrefois un restaurant réputé. Il va renaître avec la cuisine d'Elisabeth Gagnaire dont j'ai annoncé un peu trop vite l'arrivée aux Baux. Les vendeurs sont quelquefois imprévisibles !

● **Lecteurs satisfaits.** — De l'hôtel Gulf Stream (rue Marquise-de-Kergariou à Roscoff), ce qui ne m'étonne point (une étoile au Bottin Gourmand). Du restaurant Zum Staeffele (1, rue Poincaré à Saverne). De La Rascasse à Narbonne (suite d'un changement de propriétaire).

● **Bars.** — Jacques Souvairan, animateur d'Euro-Contacts (Genève), installe une antenne à Mougins, rêve de faire revivre sur la Côte d'Azur les Rencontres gastronomiques internationales (créées à Genève) et publie un guide 1988-1989 de ses bars favoris dans le monde entier. A Paris, ce sont surtout des bars de grands hôtels. Mais pourquoi oublier le Bristol ? et croire que le bar de la Closerie des Lilas reste ce qu'il a été ?

L. R.

SEMAINE GOURMANDE

La Table d'Oscar

Oscar, c'est Oscar Roty, qui a donné son nom à la rue, après avoir dessiné la sameuse de nos timbres d'hier. Sa « table » est un petit restaurant tout neuf et frais, animé par Thierry Bourgeois et sa femme Michèle, avec, au « piano », un jeune chef de qualité : M. Fagot. Les poissons crus marinés au citron vert, le consommé glacé de langoustines, la salade de pâtes fraîches, haricots verts et gésiers confits sont, en ces jours chauds, bonne entrée en matière gourmande. La marinade de thon aux herbes, le gigotin de lapereau au vinaigre de cerise, sont de qualité, et le rognon de veau à la graine de moutarde m'a séduit avant la « symphonie » des desserts. Un menetou-salon 1986 à 98 F peut accompagner le repas (c'est difficile pour un jeune s'installant de constituer une cave à petits prix !). En bref, on se régalera ici pour 200-250 F très agréablement, dans un cadre « sympathique ».

● *LA TABLE D'OSCAR*
25, rue Oscar-Roty
75015 Paris.
Tél. : 45-57-19-55.
Fermé samedi midi.
Salon 12 couverts.
CB

L'Epopée

Transformer un bistrot de quartier en un petit restaurant, de nos jours, c'est presque une épopée. C'est ce qu'a dû penser Maryse Salvet en s'installant ici. Avec son jeune chef Philippe Labray, elle propose de bons plats honnêtes à prix plus honnêtes encore, de la hure aux trois poissons sauce grelette (30 F) à la salade de foie de veau et asperges (32 F), du pied de porc en crépinette (58 F) au Strogonof de rumsteack au oignons dorés (68 F), avant le moëlleux aux pommes coulis de framboise ou la soupe de fruits à l'infusion de menthe fraîche (35 F). Une petite carte des vins entre 50 F et 120 F. Un seul reproche : de la baguette mollassonne en guise de pain !

● *L'ÉPOPÉE*
89, avenue Emile-Zola
75015 Paris.
Tél. : 45-77-71-37.
Fermé samedi et dimanche.
AE - CB

Andrée Baumann

Le célèbre restaurant choucroutier des Ternes (avec sa terrasse achalandée bien plaisante le soir) a trouvé un nouveau maître ès cuisine (Alain Chauveau, que nous connûmes au Parc Monceau). Les fruits de mer et les choucroutes Baumann bien sûr (six variétés entre 73 F et 93 F), mais les plats légers de l'été : steak tartare (80 F), carpaccio au basilic (69 F), fricassée de turbot aux courgettes (110 F) et le plat du jour « Bistrot » (ce jour-là, une aiguillette de bœuf en gelée (68 F), bien agréable avec un alsace frais. Beaux desserts. Compter 250 F.

● *ANDRÉE BAUMANN*
64, avenue des Ternes
75017 Paris
Tél. : 45-74-16-66.
Tous les jours
et jusqu'à 1 heure du matin.
Salon 25 couverts.
AE - DC - CB
Parking : Ternes.

Le Carrefour à Clichy

Lina Milhavet nous vient, comme son chef J.-P. Malvy, du centre de la France gourmande. C'est dire que le foie gras est ici « au naturel », au Loupiac, de canard et/ou d'oie mais toujours excellent, que le confit, le cassoulet, le petit salé de canard fleurent bon le terroir. Mais on se régalera aussi, dans ce décor d'auberge, de la mousseline de poissons homardine, de la lotte à l'américaine, de la marmite du pêcheur ; tandis que les rognons sont flambés au cognac, le filet de bœuf est au beurre d'asperges, etc. Sous la direction de l'ami Thomas, le service est souriant, efficace mais sans précipitation : la province, vous dis-je ! Et cela est bien agréable alors que le Clichy bruyant est à la porte, comme si les cuivres bien astiqués et les meubles rustiques l'effrayaient. Comptez 200-250 F, moins même si vous prenez les bordeaux en pichet (24 F, 30 F, 50 F).

● *LE CARREFOUR*
118, boulevard Jean-Jaurès
à Clichy.
Tél. : 47-30-17-08.
Fermé dimanche et lundi soir.
Salon 15 couverts.
CB - AE - DC.

L. R.

Carnet de route en Rouergue

● **LA RÉGION**

Par la route, Rodez se trouve à 650 km de Paris, 200 km de Clermont-Ferrand, 160 km de Toulouse et 180 km de Montpellier.

La compagnie aérienne régionale TAT assure, de Paris, deux vols quotidiens en semaine et un vol par jour le week-end, pour 1 760 F l'aller-retour. Réservations (Paris) au 46-87-35-53. Nouveau venu, Nouvelles frontières dessert également Rodez deux fois par semaine, les lundi et vendredi, pour 590 F A/R.

● **LE SPECTACLE**

Le spectacle *Antoine Collinet* sera présenté à 22 h, du 8 au 13 juillet et du 5 au 10 août. Adultes : 80 F, tarif réduit (60 F) pour les groupes, les CE, les étudiants et les moins de treize ans. Information et réservation auprès de l'Association du Parvis (place Adrien-Rozier, 12000 Rodez, tél. : 65-68-00-13) et de l'Office du tourisme (place Foch, 12000 Rodez, tél. : 65.68-02-27).

Plusieurs forfaits spéciaux sont proposés aux dates du spectacle mais il faut réserver au moins six semaines à l'avance. C'est ainsi que Nouvelles frontières propose une formule week-end, de Paris, du vendredi matin au lundi matin, comprenant l'avion, une voiture de location, trois nuits d'hôtels « 3 étoiles » avec petits déjeuners et le spectacle, pour 1 465 F par personne, en chambre double et 2060 F en chambre individuelle. Si vous gagnez Rodez par vos propres moyens, un forfait week-end comprend la visite de la ville, le dîner, le spectacle et une nuit d'hôtel avec petit déjeuner pour 340 F par personne en chambre double et 430 F en chambre individuelle.

Les gastronomes opteront pour un forfait à 2 500 F par personne en chambre double comprenant le spectacle, trois nuits d'hôtel, trois déjeuners et trois dîners, dont un chez Michel Bras, à Laguiole (tél. : 65-44-32-24) — une des meilleures tables de France même si la prétention du décor n'est guère en accord avec la rusticité des plats, — les deux autres pouvant être pris au choix à l'Hostellerie du Lévezou, à Salles-Curan (tél. : 65-46-34-16), au Moderne, à Espalion (tél. : 65-44-05-11), au Grand-Hôtel de la Muse et du Rozier, à Peyreleau (65-62-60-01), au Régent, à Rodez (tél. : 65-67-03-30), au Saloon, à Onet-le-Château (tél. : 65-42-47-46) et à l'Hostellerie de Fontanges, également à Onet (tél. : 65-42-20-28), une très agréable étape, aux portes de Rodez, avec deux piscines, tennis, sauna et practice de golf.

● **LES HALTES**

Une bonne adresse sur l'Aubrac : le Buron du Chez, à Nasbinals (tél. : 66-32-55-72), ouvert tous les jours et à toutes les heures, avec une spécialité : l'aligot au feu de bois, une somptueuse purée de pommes de terre mêlée de beurre, de crème et de tomme. En route, arrêtez-vous à Laguiole où vous attend le célèbre couteau. Visite de l'atelier et vente au détail tous les jours (place du Nouveau-Foirail, 12210 Laguiole, tél. : 65-44-39-49).

Superbement restaurée, l'Abbaye cistercienne de Sylvanès, à Camarès, à 50 km de Lodève (tél. : 65-99-51-83) mérite une visite, voire un séjour. Elle offre, en effet, une large gamme d'activités culturelles et spirituelles (notamment dans le domaine de la formation liturgique) ainsi qu'une hospitalité de qualité à des prix très modestes. On y trouve certainement l'un des plus beau dortoirs de France.

Chaque année, en juillet et en août, s'y déroule un Festival de musique de qualité. Au programme, cet été une messe de Richard Landry (17 juillet), *Didon et Enée*, l'opéra de Purcell (7 août) et la *Messe en ut major*, de Beethoven (15 août).

A signaler également les premières rencontres musicales en Rouergue méridional qui offriront cet été une animation musicale de qualité à Millau, Saint-Affrique, Camarès, Plaisance, Brusque et Coupiac.

Renseignements et réservations à l'abbaye de Sylvanès (tél. : 65-49-52-52).

● **LIVRES**

Enfin, à lire et à regarder, trois albums publiés par les Editions du Rouergue (passage des Maçons, 12000 Rodez, tél. : 65-68-68-80) : *Chemins d'Aubrac* (360 F) et *le Causse, un silence sur terre* (300 F) avec des photos de Brigitte Julien ; *Voyage en cathédrale, Notre-Dame de Rodez (420 F)*, photos d'Alain Willaume.

Les États-Unis au juste prix

Un optimisme excessif nous a fait sous-estimer (*le Monde sans visa* du 25 juin) les tarifs aériens de Council Travel Services (51, rue Dauphine, 75006 Paris, tél. : 43-25-09-86) vers les Etats-Unis.

De juillet à octobre, Council propose des aller-retour Paris-New-York à partir de 2 500 F, Paris-Los Angeles à partir de 3 800 F et Nice-New-York à partir de 3 000 F. Tarifs plus élevés que ceux que nous avions mentionnés mais qui restent néanmoins très compétitifs.

(Publicité)

pour l'été, provision

d'escargots. Au congélateur, plusieurs mois, nos escargots, les meilleurs de Paris, gardent intacte leur saveur

MAISON DE L'ESCARGOT
de 9 à 13 h, 79, rue Fondary-15e - 575.31.09.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Alsace

68590 SAINT-HIPPOLYTE
HOSTELLERIE MUNSCH***
AUX DUCS DE LORRAINE
Au pied du Haut-Koenisbourg.
Montagnes, forêts, promenades, séjour agréable. 1/2 pension.
Tél. 89-73-00-09.

Aquitaine

ENTRE MER ET MÉDOC
HOTEL RESTAURANT*****NN
Parc fleuri 2 ha. Piscine, tennis, piste jogging et cyclable, prox. golf.
1/2 pension 245 F.
LES ARDILLIÈRES, 33160 SALAUNES.
Tél. 56-59-58-08.

Campagne

CHAUMONT-SUR-THARONNE
HOTEL*** RESTAURANT****
LA CROIX BLANCHE
41600 CHAUMONT-SUR-THARONNE
Tél. : 54-88-55-12
Relais gastronomique

Côte d'Azur

NICE
HOTEL VICTORIA***
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin,
chambres TV couleur.
tél. direct, minibar.

Gascogne

CHATEAU BELLEVUE***
Calme et repos en Gascogne.
25 chambres, haut confort, toutes avec s.d.b. et w.-c. Parc et piscine. Prox. : lac, golf, tennis. Restaurant gastronomique.
Tél. 62-09-51-95. Télex 521 429.

Montagne

05350 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, Queyras)
Parc régional. Site classé.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
Chamb. - studio + cuisinette-gril. Tennis.
De 50 F à 150 F par pers. et par jour.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Piscine. Tennis.
1/2 pens. 1 029 F à 1 617 F sem.
Pensions 1 309 F à 1 848 F la sem.

Provence

Vacances en Provence, dans le Midi
Vallée de la CÈZE, M. Maurice COSTE
(3e génération depuis 1919), et
l'HÔTEL DU COMMERCE**
55 chambres tt confort, 30630 GOUDARGUES (GARD) vous proposent leurs prix de pension vin et taxes compris.
Du 6 juillet au 24 août : de 180 à 205 F.
Du 25 août au 15 oct. : de 155 à 180 F.
Supplément chambre individuelle.
Régimes assurés, excursions dans toute la région, randonnées pédestres, soleil, baignade, pêche, calme, repos.
Doc. rapide sur dem. au tél. 66-82-20-68.

Allemagne

D 7570 BADEN-BADEN
GOLF HOTEL****
Grand parc, piscine plein air + couverte, sauna, tennis, fitness, 18 ho. golf, prix spécial. Chambre avec douche ou bains, w.-c.
Demi-pension à partir de 350 FF par pers.
Tél. (16-49 7221) 23691 - Télex 781 174

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE
ET DES ARTISTES***
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LEYSIN (Alpes vaudoises)
A 4 h 30 de Paris (TGV par Lausanne). Dans un cadre alpin exceptionnel : détente, sports, études, loisirs. Forfaits tennis-parapente-escalade une semaine dès 450 FS (env. 1 800 FF).
Renseignements et offres :
OFFICE DU TOURISME, CH-1854 LEYSIN.
Tél. : 19-41/25/34-22-44

HOTEL SYLVANA***
Splendide panorama. Chambres tout confort. Balcon sud.
Demi-pension dès 59 FS (env. 240 FF).
Tél. 19-41/25/34-11-36,
Fam. BONELLI, CH-1854 LEYSIN.

LAC MAJEUR
LOCARNO
GRAND HOTEL
Complètement rénové. Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité. Cuisine soignée. Dir. A. Cotti
tél. 19-41/93/330282 - Télex 846143
Via Sempione, CH 6600 LOCARNO.

STAGE D'ÉTÉ
YOGA - RELAXATION - MÉDITATION
MASSAGE - RÉGÉNÉRATION - ASTROLOGIE
1 semaine en août
dans le sud de la France
LA MAISON DU SOLEIL
Tél. : 43-31-65-88

RÉSIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE

EXCEPTIONNEL
BELLE MAISON DE BOURG
CHARENTAISE rénovée (entre Saintes et La Rochelle), t.b. située, ville touristique. 5 vastes pces : séj., cuis., 3 ch., sur 570 m² clos, vue dom. sur Charente. 295 000 F.
Tél. (16) 49-88-73-95 (9 h à 12 h).

GRÈCE
VOUS RECHERCHEZ
DE VRAIES VACANCES
DÉCOUVREZ LES ILES IONIENNES
Une nature préservée,
des gens hospitaliers.
Villas et appartements sélectionnés
à louer.
Prix except. du 12 mai au 14 juillet.
Tél. 43-25-28-30.

SEMAINE GOURMANDE

Andrée Baumann

Le célèbre restaurant choucroutier des Ternes (avec sa terrasse achalandée bien plaisante l'été) a trouvé un nouveau maître de cuisine (Alain Chauveau) que nous connûmes au Parc Monceau. Les fruits de mer et les choucroutes Baumann bien sûr (six variétés entre 73 F et 93 F), mais les plats légers de l'été : steak tartare (80 F), carpaccio au basilic (60 F), fricassée de turbot aux courgettes (110 F) et le plat du jour « Bistrot » (ce jour-là, une aiguillette de bœuf en gelée (68 F), bien agréable avec un alsace frais. Beaux desserts. Compter 250 F.

ANDRÉE BAUMANN, 64, avenue des Ternes, 75017 Paris. Tél. : 45-74-16-66. Tous les jours et jusqu'à 1 heure du matin. Salon 25 couverts. AE - DC - CB. Parking : Ternes.

Le Carrefour à Clichy

Lisa Milhavet nous vient, comme son chef J.-P. Malvy, du centre de la France gourmande. C'est dire que le feu d'os est ici « au naturel », au Loupiac de canard et/ou d'une main toujours excellente, que le confit le canard...

ouergue

ICES

Bologne entre à l'université

Célébration, à Bologne, du IXe centenaire de la fondation de l'Alma Mater Studiorum, l'université qui fut la première à voir le jour en Europe, en 1088.

LES spaghetti à la bolognaise sont célèbres dans le monde entier. Faites-en votre deuil à Bologne ! Car si la sauce tomate à la viande est bien d'ici, en revanche les spaghetti sont un plat du Sud. Vous aurez donc le bon goût, dans la capitale de l'Emilie-Romagne, de commander des tagliatelli, des tortellini ou des lasagnes.

La gastronomie locale, qui est loin de se limiter aux pâtes, fait partie des charmes et des richesses de la ville rouge. Rouge de la brique ou de l'enduit qui recouvre les monuments mais aussi de la municipalité socialo-communiste, encore que les catholiques soient actifs sous la houlette de la forte personnalité du cardinal-archevêque Giacomo Boffi. Bologne n'oublie pas que si elle a été la première commune jacobine à accueillir Bonaparte en libérateur, elle a été également, trois siècles durant, la deuxième capitale, après Rome, des Etats pontificaux.

Tout bon guide vous dira l'agrément de ses 35 kilomètres de rues à arcades, chères à Stendhal, qui vous protègent de la pluie l'hiver, du soleil et des orages l'été, la magnificence des innombrables palais du Moyen Age et de la Renaissance, la majesté des églises non moins nombreuses, la sérénité des cloîtres et des jardins intérieurs, l'orgueilleuse robustesse de ses tours, en particulier l'Asinelli et la Garisenda, symboles de la cité, la profusion des librairies (70 000 étudiants sur 450 000 habitants), les tentations des boutiques de luxe, les délices de ses glaces et de son *Lambrusco*, ce vin rouge naturellement pétillant dont la version en blanc se nomme *Trebbiani frizzante*.

Actuellement, cependant, un événement est au centre de la vie bolognaise : la célébration du IXe centenaire de la fondation de l'Alma Mater Studiorum, l'université qui fut la première à voir le jour en Europe, en 1088. Commencées le 5 juin 1987, les manifestations (conférences, séminaires, spectacles, ballets, expositions, visite du pape et de chefs d'Etat, signatures de chartes universitaires... annoncées dans un programme de plus de cent pages et sur des affiches apposées quotidiennement sur les murs) se poursuivront jusqu'au printemps 1989.

La première « université » aurait été fondée en 425 par Théodose. *« L'acte de fondation est un faux »*, affirme M. Giuseppe Caputo, directeur de l'Institut de jurisprudence qui a fait la renommée de Bologne. Par la suite il y eut des « écoles » mais elles étaient intégrées à la cathédrale. La véritable université, indépendante du pape et de l'empereur, de l'Eglise et de l'Etat, affirme les principes de liberté et de rigueur de la recherche scientifique : elle ne naîtra qu'à la fin du onzième siècle grâce au juriste Irnerius, qui fit du droit une discipline autonome.

Renouant avec une vieille tradition, l'université a organisé, le 18 juin, à l'Archiginnasio, superbe palais qui fut son ancien siège, une *« disputatio »* en latin et en français (traduction en italien) devant une salle comble. Répondant à Iosephus Caputo, qui défend la primauté de l'Alma Mater, Mohammedus Aziza, président de l'université d'été euro-arabe, rappelle que la Nizamiyya vit le jour à Bagdad dès 1067, mais admet de bonne grâce que cette université subissait le contrôle des autorités politiques.

Une ville dans la ville

Iacobus Soppelsa, président de Paris-I (Sorbonne-Panthéon) soutient, lui, que la Sorbonne, née il est vrai au début du XIIe, fut en réalité la première à mériter le titre d'université. Arguments et contre-arguments, le débat s'est poursuivi... au restaurant. *« Bologna dotta »* (docte) est inséparable de *« Bologna grassa » !*

Pourquoi Bologne ? Parce que c'était un nœud de communications entre l'Europe continentale et la Méditerranée ; parce qu'elle est la première cité à devenir une commune libre qui abolit le servage et la glèbe ; qu'elle est, au Moyen Age, une des dix villes les plus peuplées du continent et un des principaux centres économiques. Les Croisades aidant, le commerce s'intensifie avec le monde musulman et les Bolognais redécouvrent le droit romain, au détriment du droit germanique trop formaliste.

Dès lors, l'Université devient une ville dans la ville et la cité grandira, jusqu'à nos jours, au rythme des études et de l'industrie (laine, soie, produits alimentaires) avec une remarquable continuité. Université-phare, elle inspire ses sœurs d'Europe et devient, au XIIIe siècle, à la suite de scissions, la mère des universités de Padoue, de Vicence, d'Arezzo, de Florence. Elle compte de grands maîtres et d'illustres étudiants comme Dante et Pétrarque et certains affirment que l'auteur de *la Divine comédie* aurait suivi les cours d'Averroès.

Dès la fin du XIIIe siècle des femmes – enseignantes et étudiantes – honorent l'Alma Mater comme en témoignent les archives soigneusement conservées et un bas-relief qui sert d'emblème aux publications du IXe centenaire. D'autres disciplines s'imposent. Ulisse Aldrovanni (1522-1604) annonce Buffon : il inaugure la classification systématique de la nature, crée un jardin botanique et lègue une étonnante collection de planches. Marcello Malpighi (1628-1692) invente l'anatomie microscopique. Le comte Luigi Fernando Marsili (1658-1730) fonde l'Institut des sciences, Galvani (1737-1798) découvre le fluide neuro-électrique des muscles, Galli constitue une collection d'obstétrique unique en son genre et Marconi (1877-1937) expérimente le télégraphe sans fil avant d'obtenir le prix Nobel de physique en 1909. Leurs œuvres, rassemblées dans les séduisants musées de l'université, méritent une visite.

C'est Josué Carducci (1835-1907), prix Nobel de littérature en 1906, qui innove en proposant de célébrer le VIIIe centenaire. Hostile à une cérémonie académique « folklorique », le poète entend inscrire l'Université dans son temps et, dans un discours célèbre, met l'accent sur la jeune unité italienne et ses potentialités. La presse du monde entier – dont *le Temps* de Paris – rend compte des cérémonies auxquelles sont conviés les savants de l'époque et les chefs d'Etat. Depuis, une salle a été consacrée aux documents concernant cette commémoration.

« Aujourd'hui, explique Giuseppe Caputo, surnommé le « ministre des affaires étrangères » de l'Université, *c'est l'unité de l'Europe qui est au centre de nos préoccupations. Mais Bologne n'oublie pas que le monde arabe demeure un proche voisin. C'est pourquoi la troisième session de l'université d'été euro-arabe est une des trois grandes manifestations internationales du IXe centenaire. »*

Pendant cette session (16 juillet-13 août) dirigée par Xavière Ulysse, universitaires, artistes, scientifiques, économistes, journalistes, responsables politiques, débattront de problèmes communs. Parallèlement, se déroulera sous la direction de Julien Weiss un festival des musiques européennes et orientales, du maqam aux troubadours. Une exposition du peintre-calligraphe Wajih Nahlé sera accompagnée d'un atelier d'initiation à la calligraphie arabe animé par Ghani Alani. Enfin, le cinéaste Youssef Chahine présentera une rétrospective de ses films.

Deux autres temps forts à la mi-septembre : la signature de la *Charta Universitatum* ou *Magna Carta* par tous les recteurs des universités d'Europe et le lancement du nouveau projet Erasme. *« Nous avons proposé*, explique le recteur Fabio Roversi-Monaco, *à douze recteurs européens, réunis à Barcelone, en 1987, de rédiger, en français, la Magna Carta afin de rappeler le rôle traditionnel de l'Université, définir un statut d'autonomie et préciser les droits à la liberté et les devoirs de nos institutions. C'est ce texte, enrichi, qui sera solennellement adopté à Bologne. »*

Quant au projet Erasme, organisé en coopération avec la CEE et le Conseil de l'Europe, il offre à plus de deux mille étudiants la possibilité de suivre les cours d'une des universités de l'Europe des Douze et d'obtenir un diplôme reconnu par tous. *« Mais*, ajoute le recteur, *nous avons voulu aller plus loin en associant les universités de l'Europe de l'Est. Plusieurs d'entre elles viennent d'approuver ce que nous avons appelé le projet Copernic. Nous lançons aussi le projet Averroès pour promouvoir la coopération avec les universités arabes. »*

Parmi les dernières manifestations figurent les Journées de la France, qui seront axées sur la Révolution de 1789. *« Ce sera un trait d'union avec les cérémonies du bicentenaire en France »*, explique le professeur Caputo, qui espère la venue du président François Mitterrand. Comme le pape, le 7 juin, et les autres chefs d'Etat, il devrait être accueilli dans l'Aula Magna, la grande salle de l'université de Bologne installée à Santa Lucia, église désaffectée depuis un siècle et demi, restaurée et réaménagée pour l'occasion par la commune. *« Aucune université au monde n'a une aussi belle salle »*, disent fièrement les Bolognais. Tradition et IXe centenaire obligent !

PAUL BALTA.

D. DAGLI ORTI

Enseignement du droit à l'université de Bologne au XVe siècle, Musée civil de Bologne.

Repères

– Office du IXe centenaire, 33 Via Zamboni, 40126 Bologne, Italie.

– Université d'été euro-arabe, Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris.

– Office du tourisme italien, 23, rue de la Paix, 75002 Paris.

– Du 1er au 15 août, la cité universitaire de Bologne pourra accueillir des étudiants étrangers (logement et nourriture) à des prix préférentiels (environ 1 500 FF). Ecrire à l'Office du IXe centenaire.

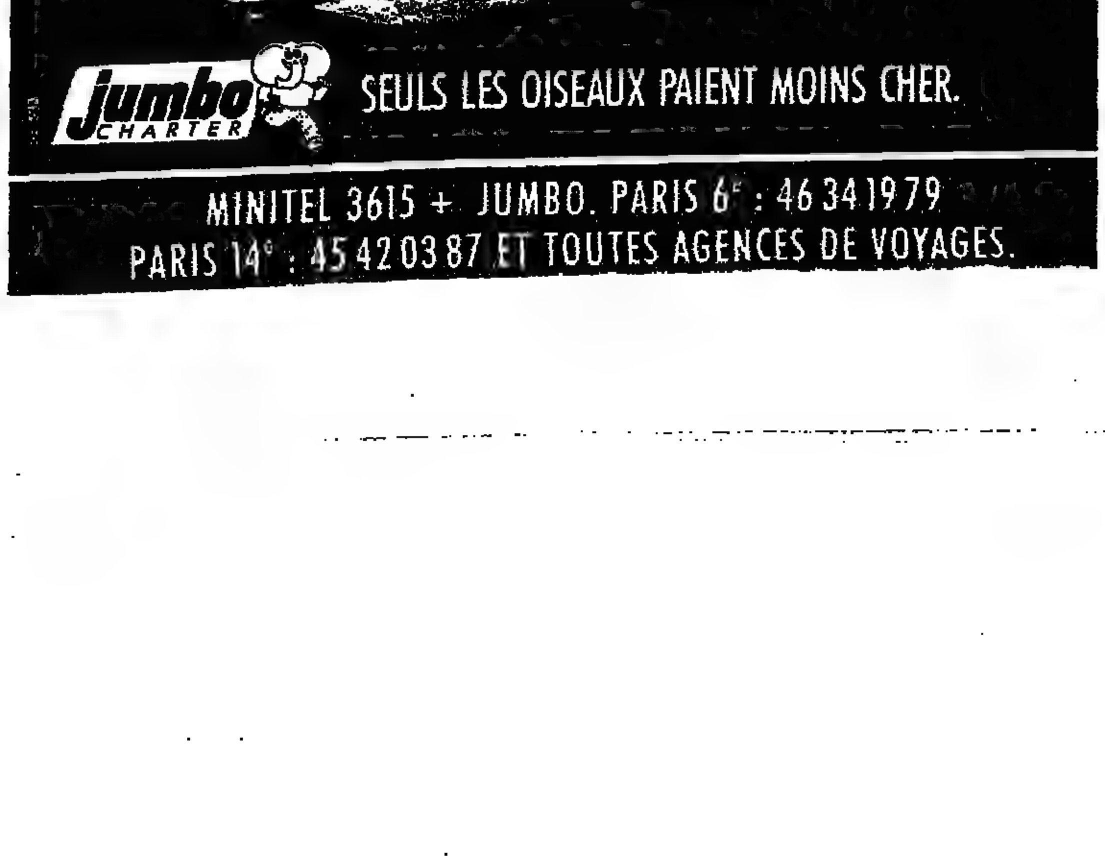

PUBLICITÉ

RELAIS & CHÂTEAUX ITALIENS: LA VOIE ROYALE

Passé composé, bouleversé, oublié, ressurgi, plus que présent, l'Italie sur notre mémoire règne sans partage et nul voyageur n'échappe à sa grâce. Exubérante, somptueuse ou recueillie, parfums de fleurs et de fruits, Relais & Châteaux, cicerone magnifique, la raconte, de Toscane en Vénétie, des confins du Piémont au cœur de l'Ombrie.

A Fiesole, sur les hauteurs de Florence où vibre la beauté du fameux « Quattrocento », une merveille : un couvent dessiné par Michel-Ange. Non loin de Sienne et son fastueux « Palio », blottie dans la campagne, la plus ancienne chartreuse de Toscane invite au plus doux repos. Sur l'Ile de Giudecca, un hôtel prestigieux où se goûtent l'art de vivre et les splendeurs de Venise. Océans de verdure, bleu Méditerranée, mer Tyrrhénienne : Garlenda, Punta Ala, Portofino, les golfs y sont superbes, les ports ravissants, le charme plus latin encore. Par la grâce d'un accueil chaleureux mais discret, le raffinement d'une cuisine savoureuse et ensoleillée, l'élégance d'un itinéraire où l'Art se respire à chaque pas. Relais & Châteaux, italianissime assurément.

1. HÔTEL PAVILLON 19-39 (165) 842420
2. VILLA SASSI-TOULÀ 19-39 (11) 890556-7
3. LA MERIDIANA 19-39 (182) 580271-2-3
4. HÔTEL SPLENDIDO 19-39 (185) 269551
5. HÔTEL CIPRIANI 19-39 (41) 5207744/5285068
6. HÔTEL VILLA SAN MICHELE 19-39 (55) 59451-2-3
7. VILLA LA PRINCIPESSA 19-39 (583) 370037/38/39
8. HÔTEL REGENCY 19-39 (55) 245247
9. GALLIA PALACE HÔTEL 19-39 (564) 922022
10. HÔTEL CERTOSA DI MAGGIANO 19-39 (577) 288180
11. LE TRE VASELLE 19-39 (75) 982447
12. IL PELLICANO 19-39 (564) 833801

Le Guide international 1988 des Relais & Châteaux est en vente (20 F) au Centre d'information :

RELAIS & CHÂTEAUX
Hôtel de Crillon. 10, place de la Concorde, 75008 Paris
Téléphohe : (1) 47.42.00.20 - Télex : 220319 RCG

JEUX

échecs

N° 1287

GRANDES MANŒUVRES

(Wijk aan Zee II, 1988)

Blancs : LUKACS
Noirs : KRNIC

Défense Benoni.

1. d4	Cf6	20. Cd-ç4	Th5
2. ç4	é6	21. Rh1	Fd4
3. Cf3	ç5	22. g3	Ch3 (m)
4. d5	éxd5	23. Dg2	Cg7 (n)
5. çxd5	d6	24. Cg4 (o)	h5
6. Cç3	g6	25. Ch6+	Rf8
7. Cf3	Fg7	26. f4!	g4 (p)
8. é4	0-0	27. f5! (q)	Dd6 (r)
9. Fé2	Tf6	28. Fxg4!	Cf2+ (s)
10. 0-0	Cb-d7 (a)	29. Txf2	Fxf2
11. a4 (b)	Cé5	30. Fé2! (t)	Fé4
12. Ta3 (c)	g5 (d)	31. Ff4!	Td8 (u)
13. Dç2 (é)	a6 (f)	32. g4!	Dh4 (v)
14. a5! (g)	Td8 (h)	33. Ta1	Cf8 (w)
15. Cf1	Cg6 (i)	34. gxh5!	Fg7 (x)
16. Cé3	Cf4	35. Fg5	Dxg5
17. Fé3! (j)	h5 (k)	36. Dxg5	Td7
18. axb6	Txb6	37. Cg4	abandon.
19. f3	Cé-h5 (l)		

NOTES

a) Dans ce « système Gligoric » tant analysé depuis une vingtaine d'années, les Noirs ont le choix entre 10..., Ca6 ; 10. ..., a6 ; 10..., Cb-d7. Dans ce dernier cas, le C-D tente de demeurer sur la case centrale é5, même au prix de l'affaiblissement du roque, l'avance g6-g5 interdisant la chasse f2-f4.

b) Avec la double idée d'empêcher l'expansion des Noirs sur l'aile-D et de passer la T-D sur la troisième traverse.

c) Ou 12. Dç2 ou 12. h3 mais non 12. f4 à cause de 12..., Cé-g4 ; 13. Cçé?, Cxé4 ; 14. Fxg4, Fd4+ ; 15. Rh1, Fxg4 ; 16. Dxg4, Cf2+. 13. Tf3 est nécessaire mais après 13..., Ch5! ; 14. Dé1, f5 ; 15. h3, Fd4+ ; 16. Rh1, Cg-f6 les Noirs ont un jeu agréable. Ce passage de la T-D est un coup positionnellement très fort, joué pour la première fois par Petrossian contre Ljubojevitch à Milan en 1975.

d) Une suite logique, sans doute supérieure à la continuation de la partie Petrossian-Rachkovsky (championnat de l'URSS de 1976) : 12..., b6 ; 13. Dç2, Ch5! ; 14. Fxh5, gxh5 ; 15. Cd1, Fa6 (si 15..., f5 ; 16. éxf5, Fa6 ; 17. dans la partie Cé4!, Fxf1 ; 18. Rxf1, Cf7 ; 19. Tg3 et les Blancs ont une forte attaque comme dans la partie Gligoric-Taimanov (Leningrad, 1973) ; 16. Th3! ou 16. Cé3!

é) Si 13. Cf3, Cxf3+ ; 14. Fxf3, g4 ; 15. Fé2, Cxé4 ; 16. Fxg4, Dh4!.

f) Si 13..., g4 ; 14. Cçé!, Cxçé ; 15. Fxçé, Cd7 ; 16. Cé2, Cé5 ; 17. Fb5, Tf8 ; 18. Cg3! et si 13..., Cf-g4 ; 14. Cd1, Tf8 ; 15. h3!, Ch6 ; 16. g4, Cg6 ; 17. Cf3!, f6 ; 18. Cé1, Cf7 ; 19. Cg2, Cf-é5 ; 20. Cd-f3 avec avantage aux Blancs.

g) La plus prudente. Si 14. Cd1, b6!

h) Sur 14..., g4 la manœuvre 15. Çg4! est toujours avantageuse aux Blancs (note *g*).

i) Ou 15..., h5 ; 16. axb6, Txb6 ; 17. Cé3, Cg6 ; 18. Cd-ç4, Tb4 ; 19. f3, Cf4 ; 20. Fd1!, Tf8 ; 21. Ca5 et les Blancs sont mieux (Miles-Winants, Bruxelles, 1986).

j) Une idée originale de Portisch.

k) Si 17..., h5 ; 18. Cé-ç4!, h4 ; 19. Tb3!, Dé7 ; 20. Tb6! (Portisch-Saba, Tunis, 1985).

l) Si 19..., h5 ; 20. Cd-ç4, Th5 ; 21. Fd2!! menaçant 22. Fa5 et 22. Fç3.

m) Si 22..., Fh3 ; 23. Tg1!

n) Si 23..., Cf6 ; 24. Cf5!

o) Meilleur que 24. Fa4.

p) Et non 26..., gxf4 ; 27. gxf4 suivi de 28. Tg3.

q) 27. é5 est tentant mais surgit la jolie variante 27..., Cf5! ; 28. Cxf5, Fxf5 ; 29. Cxd6, Dxd6! ; 30. éxd6, Fé4!

r) Si 27..., Dé7 ; 28. Té3!!, Fxé3 ; 29. fé!, Dxé4 ; 30. fxg7+, Rxg7 ; 31. Txf7+, Rxh6 ; 32. Fxé3+, Rg6 ; 33. Fç2! et les Blancs gagnent.

s) Après 28..., hxg4 ; 29. Cxg4, Dé7 ; 30. é5!, Fxf5 ; 31. Txf5, Cxf5 ; 32. Dxh3 les Noirs sont perdus.

t) Et non 30. Dxf2, Txé4! ; 31. Fé2, Fb7!

u) Ou 31..., Fé5 ; 32. Cxé5, dxé5 ; 33. Fé3.

v) Après 32..., Fxh2 ; 33. g5, Dd4 ; 34. Fé3 la D noire est prise.

w) Si 33..., Fxh2 ; 34. Tf1!

x) Si 34..., Dxf4? ; 35. Dg8+, Ré7 ; 36. Dxf7 mat. En crise de temps, les Noirs perdent la tête et la D mais la partie n'est plus tenable.

SOLUTION
DE L'ÉTUDE n° 1286
A. S. GURVITCH
Premier prix.
« Alma-Atinskaïa Pravda », 1960.

(Blancs : Rh8, Tg8, Fg6, Cd8, Pb7 et çç2. Noirs : Rh8, Dd5, Ta1, Pçç5).

La solution 1. Cé6+, Rxb7 ; 2. Fé4 ne marche pas à cause de la suite 2..., Th1+ ; 3. Rg7+, Tg1+ (et non 3..., Th7+? ; 4. Rf8 et les Blancs gagnent) ; 4. Rf8, Tf1+ et le R blanc est obligé de revenir sur la colonne g et de subir l'échec perpétuel de la T.

1. Cf7+!, Rxb7 ; 2. Fé4!, Th1+ ; 3. Rg7, Tg1+ ; 4. Rf8, Txg8+ ; 5. Rxg8, Rçç! ; 6. Ff3!! et les Blancs gagnent.

Et non 6. Fxd5+, Rxd5 ; 7. Cg5, Rd4 ; 8. Cf3+, Rç3 ; 9. Cé1, Rd2 ; 10. Rxf7, Rxé1 ; 11. Ré6, Rd2 ; 12. ç4, Rç3 ; 13. Rd5, Rb4! ni 7. Ch6, Rçç4 ; 8. Cg4, Rç3 ; 9. Cé3, Rd2! et les Blancs ne gagnent plus.

Après le recul raffiné du F, les noirs perdent un temps capital : 6..., Dxf3 ; 7. Cé5+, Rd5 ; 8. Cxf3, Rçç4, 9. Rf7, Rç3 ; 10. Cé1, Rd2 ; 11. Rb6, Rxé1 ; 12. ç4, Rd2 ; 13. Rd5! avec gain des Blancs. De même, après 6..., çç4, 7. Fxd5+, Rxd5 ; 8. ç3, Ré4 ; 9. Cd6+, Rd3 ; 10. Cb5.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1287
J. FRITZ
(1984)

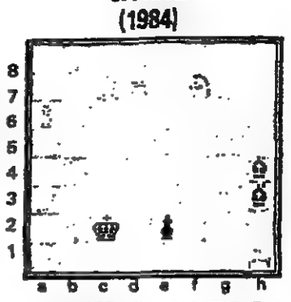

BLANCS (5) : Rh1, Td7, Fç7, Cf7, Pa6.
NOIRS (4) : Rç2, Pé2, Fh3 et h4.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1285

HAUTE PRESSION

Cette manche déclarée à la suite d'un barrage dans un match entre l'Allemagne et le Danemark a été réussie par l'Allemand Dirk Schroeder, un des piliers de l'équipe germanique depuis de nombreuses années. Evidemment si le déclarant avait décidé de faire l'impasse à la Dame de Pique, il n'aurait pas eu de problème pour réaliser dix levées. Toutefois malgré la réussite de 4 piques la donne a coûté 380 points car, à l'autre table, Ouest a perdu... 800 points au contrat de 5 Carreaux contrés !

	♠ 6 2 ♡ R 6 3 2 ◇ A V 10 3 ♣ R 10 2	
♠ 10 ♡ 10 8 5 4 ◇ R D 9 7 6 2 ♣ 6 3	N O E S	♠ D 8 3 ♡ A D V 9 ◇ 8 5 ♣ A V 8 7
	♠ A R V 9 7 5 4 ♡ 7 ◇ 4 ♣ D 9 5 4	

Ann. N. don. E.O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Werdelin	*Von Gyntz*	*Auken*	*Schroeder*
		-	passe
1 ♠		4 ♠	
passe	passe	passe	

Stig Werdelin en Ouest a entamé le 6 de Trèfle (doubleton) pour le 2 du mort, le 7 d'Est et le 9. Le déclarant a tiré l'As et Roi de Pique, mais la Dame n'est pas tombée, et il a alors donné la main à Est au troisième tour à Pique. Est a fait la Dame d'atout, et il a contre-attaqué le 8 de Carreau pour la Dame d'Ouest. *Comment Schroeder, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Schroeder reconstitua exactement la main d'Est. Il a pris avec l'As de Carreau et il a coupé un Carreau, ensuite il a tiré *tous les Piques* afin de faire encore trois levées :

♥ R 6 3 ♣ R 10
———————— ♡ A D ♣ A V 8
♠ V ♡ 7 ♣ D 5 4

Sur le Valet de Pique et la défausse du 3 de Cœur, si Est jette le 8 de Trèfle, le déclarant n'a plus qu'à jouer le Roi de Trèfle pour faire ensuite la Dame et le 5 de Trèfle. Est a donc défaussé la Dame de Cœur, et Schroeder a joué *petit Cœur des deux mains* pour affranchir le Roi de Cœur...

Ado Eichel

Le champion français Ado Eichel nous a quittés en mai dernier. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans et son dernier titre national avait été le Championnat de France Vermeil en 1981. Il connaissait tous les secrets de la technique comme le prouve le grand chelem suivant qu'il a réussi il y a deux ans.

	♠ D 7 6 ♡ 10 9 4 ◇ A R 10 ♣ 8 7 6 4	
♠ 9 5 4 3 ♡ 7 6 ◇ 9 7 5 4 ♣ R V 10.	N O E S	♠ 10 8 2 ♡ 2 ◇ D 8 2 ♣ A D 9 5 3 2
	♠ A R V ♡ A R D V 8 5 3 ◇ V 6 3 ♣ —	

Les annonces auraient pu se dérouler ainsi (Sud donneur).

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♣	passe	3 ◇	passe
3 ♡	passe	4 ◇	passe
4 SA	passe	5 ◇	passe
7 ♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 4 de Carreau, *comment Eichel en Sud a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sur l'ouverture forcing de manche de « 2 Trèfles » le saut à « 3 Carreaux » garantissait l'As de Carreau. Ensuite, sur « 3 Cœurs », Nord ne risquait rien de dire « 4 Carreaux » pour montrer une force dans cette couleur. Sur le Blackwood à « 4 SA » la réponse de 5 Carreaux promettait un Roi qui était certainement le Roi de Carreau car, avec le Roi de Trèfle, Nord aurait plutôt déclaré « 4 Trèfles » que « 4 Carreaux »...

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

● *Test entre deux champions* (N° 1274). *« Il est fort étrange,* écrit Fouad N. Said (Luanda), *que des joueurs internationaux, à deux tables différentes, n'aient pas pensé à un chelem à 6 Trèfles, et je suppose que c'est l'ouverture de 1 SA d'Est qui les a fait hésiter à aller plus loin... »*

Sur l'ouverture adverse de 1 SA, il était déjà bien joué d'arriver à la bonne manche à Pique que Chemla a réussi malgré les atouts 4-1. Il ne pouvait pas lui venir à l'idée de jouer 6 Trèfles, un chelem qui est d'ailleurs infaisable sur l'entame à Cœur. Il n'y avait que 23 points d'honneurs dans les deux mains, mais les manches à Pique et à Trèfle étaient possibles parce que la coupe d'entrée de Sud à Carreau correspondait à des basses cartes en Nord et qu'aucun point n'était « perdu »...

dames

N° 331

HANTISE

Match URSS-PAYS-BAS, Moscou, juin 1987

Blancs : WIRNY (URSS)
Noirs : JANSEN (Pays-Bas)
Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	17-22	28. 32-28! (l)	23×32
2. 39-33	11-17 (a)	29. 31-27	32×23
3. 44-39	6-11	30. 26×28	7-11
4. 50-44 (b)	1-6	31. 16×7	2×11
5. 31-26	28-25 (c)	32. 43-38	18-22
6. 35-30	19-23	33. 28×17	11×22 (m)
7. 39-34	14-20	34. 38-32	6-11
8. 33-28 (d)	22×33	35. 41-37	11-16
9. 39×19	9-14	36. 37-31! (n)	12-17
10. 43-39 (e)	14×23	37. 32-28! (o)	16-21
11. 48-43	3-9	38. 47-41	4-9
12. 36-31	9-14	39. 41-36	9-14
13. 41-36	16-21	40. 49-43 (p)	8-13
14. 31-27 (f)	14-19 (g)	41. 43-38	21-27 (q)
15. 27×16	19×30	42. 44-40	13-18
16. 40-35	10-14	43. 29-23!	18×29
17. 35×24	14-19	44. 34×23	14-19° (r)
18. 38-33 (h)	19×30	45. 23×14	28×9
19. 42-38	5-10	46. 38-33! (s)	2 -
20. 46-41	10-14		29 (t)
21. 32-28	23×32	47. 23×34	17-21
22. 37×28 (i)	14-19	48. 35×24	21-26 (u)
23. 45-40	19-24 (j)	49. 33-29	26×37
24. 40-35	17-22! (k)	50. 29-23	27-31° (v)
25. 28×17	11×22	51. 36×18	37-41
26. 38-32	13-19	52. 18-13	41-47
27. 36-31	19-23	53. 38-32	47×29
		54. 12-7	abandon (w)

NOTES

a) La réponse devenue maintenant classique. Le tout début s'ouvre cependant parfois sur la variante 2. ...(12-17) ; 3. 44-39 (7-12) ; 4. 50-44 (1-7) ; 5. 32-28 (16-21) ; 6. 31-26 (19-23) ; 7. 28×19 (14×23) ; 8. 29-24 (20×29) ; 9. 33×24 [Baljakin-Tsijizjow, Minsk, mars 1986].

b) On s'écarte aussi du début R.-C. Keller (fréquemment par la variante 4. 31-26 (20-25) ; 5. 37-31 (14-20) ; 6. 31-27 (22×31) ; 7. 26×37 (20-24) ; 8. 29×20 (25×14) ; 9. 50-44 (16-21) ; 10. 35-30 (21-26), etc. [Wissera-Hurk, Wamel, avril 1987].

c) Dans la pure orthodoxie du début Keller, dont des illustrations ont été données dans la chronique n° 330 (*le Monde* du 18 juin 1988), les Noirs jouent 5. ...(16-21) ; 6. 32-28 (19-23) ; 7. 28×19 (14×23) ; 8. 35-30 (10-14) ; 9. 30-24 (23-28, C1, C2) ; 10. 40-35 (20-25) ; 11. 24-20 (15×24) ; 12. 29×20 (14-19) ; 13. 20-15 (11-16) ; 14. 37-31 (7-11) ; 15. 44-40 (5-10, C3) [Tsijizjow-Wesselink, Moscou, juin 1987, Jansen-Wirny, Moscou, juin 1987].

c1) Moins recherché actuellement est 9. ... (21-27) ; 10. 37-31 (23-28) ; 11. 42-37 (5-10) ; 12. 40-35 (11-16) ; 13. 44-40 (7-11) ; 14. 37-32 [les Blancs s'écartent du début Keller] (28×37) ; 15. 41×21 (16×27), etc. [Goedemoed-Vorm, Beunekom, avril 1987].

c2) Les Noirs s'éloignent du début Keller par le refus 9. ... (5-10) puis, entre autres : 10. 33-28 (22×33) ; 11. 39×19 (14×23) ; 12. 38-32 (11-16) ; 13. 32-27 (21×32) ; 14. 37×19 (9-14), etc. [Koot-Pal, Hengelo, mars 1987].

c3) Dans la partie Tsjizjow-Wesselink citée ci-dessus, la rupture avec le début Keller survint comme suit : 15. ... (9-14) ; 16. 34-30 (25×34) ; 17. 40×29 (19-23) ; 18. 29-24 (5-10) ; 19. 45-40 (28-32) [la sortie du système] ; 20. 38×27 (21×32) ; 21. 35-30, etc.

Ces autres exemples du début Keller, et ces brefs aperçus sur les choix de la rupture, apporteront aux lecteurs, après nouvelle étude de la chronique du *Monde* du 18 juin 1988, de nouvelles armes pour lutter contre cette hantise qui souvent dévore les énergies face aux impénétrables prolongements des tout premiers préliminaires de ce type.

d) La champion du monde junior paraît désireux de se procurer un temps de réflexion supplémentaire.

e) A lui seul, ce coup positionnel nécessiterait des journées d'analyses par une équipe de grands maîtres.

f) Ecarte aussitôt le danger (23-28) ; 32×23 (21-27) ; 31×22 (17×30) ; 40-35 (14-19), etc., N+1.

g) Recherche de l'effet psychologique par cette attaque inattendue sur l'aile droite adverse.

h) Il serait vain de tenter de maintenir un occupant à 24.

i) Très difficile de décoler un quelconque avantage à l'entrée de ce milieu de partie.

j) Admirable recherche de la complexité dans cette tentative de fixation du puissant bastion adverse. Le grand maître soviétique parviendra-t-il à retourner cette situation à son avantage ?

k) Dans le droit fil de la tentative de fixation du puissant bastion adverse.

l) Wirny dans ses œuvres, par ce subtil deux pour deux qui coupe les Noirs du centre : la logique et surtout l'esprit du jeu. Le retournement de la situation est amorcé. L'ébauche ira-t-elle jusqu'au produit fini ?

m) Une réplique sèche, dans l'attente du moindre faux pas.

n) Un secret de laboratoire, qui trouve son application sur le terrain : les Blancs rendent impossible (22-27), etc., et l'arrivée d'un pion taquin à 27, susceptible de tout remettre en cause.

o) Nuage très noir, cette occupation du centre, laquelle laisse percevoir, presque en pleine lumière, le sort final des six pions noirs d'enchaînement.

p) Surtout pas 40. 28-23 (21-26) ; 41. 31-27 (22×31) ; 42. 36×27 (17-22) ; 43. 27×18 (26-31), etc., = probable.

q) Il n'y a rien de mieux dans cette situation déjà retournée.

r) Forcé.

s) Dur, très dur pour les Noirs, privés de toute bouffée d'oxygène en dépit de leur repli.

t) Un sacrifice très douloureux, mais quasiment forcé.

u) Les Noirs se défendent avec éclat sous un ciel de plus en plus noir.

v) Un sacrifice de deux pions, mais forcé.

w) Tout acharnement thérapeutique serait impensable à ce niveau.

PROBLÈME
A. VERMEULEN (Dunkerque)
1987

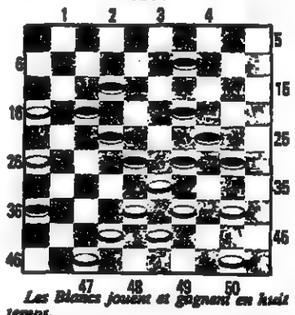

Les Blancs jouent et gagnent en huit temps.

● *SOLUTION* : 47-41! (36×47) [les envois à dame] 38-32!! [pointe du mécanisme] 47×35 [prise majoritaire prioritaire] 32×3 [dame] (29×38) 50-44 (35×49) 39-34 (30×39) 26-21! (17×26) 3×27 [rafle cinq pions] (49×21) 16×27!, + par opposition amenée par composition.

JEAN CHAZE.

mots croisés

N° 515

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II										■			
III					■								
IV							■						
V			■								■		
VI		■					■		■			■	
VII					■			■					
VIII						■							
IX										■			
X													

Horizontalement

I. Leur instinct grégaire découle d'un intérêt commun. – II. C'est à réussir. Début d'un juron brouillé. – III. C'est un point de vue pas comme un autre. On s'y consume. – IV. Nostra non ! Va-t-elle perdre la moitié de ses droits ? – V. Note. Filent. Préposition. VI. Un toit. Conjonction. – VII. Toujours sur. Direction. Maintenant que tout a été dit, en deux mots... – VIII. On le taille ou on le prend. Souverain. – IX. C'est venu après. Posa. – X. Projets intégristes.

Verticalement

1. Publié par les I. – 2. On l'aura enrobé de miel. Il y a mieux, dans un sens. – 3. Il est bon conducteur. Il a fait l'aigle. – 4. Il leur faut des juges. – 5. A la baguette. Vise à la formation. Pas mal de trac. – 6. Souvent au-dessous du niveau. Voyelles. – 7. Suis immobile à la verticale. N'est plus ce qu'elle fut il y a quelques lustres. – 8. Le faire est devenu périlleux. Montra manifestement du mécontentement. – 9. Fait une bosse. Il y faut de l'argent et des personnes. – 10. Sa responsabilité est entière. – 11. Fixa son choix. Toile de fond. – 12. Là s'élaborent des projets qualifiés par le X. Pour bouder ou pour boucher. – 13. Bien ramollis.

SOLUTION DU N° 514

Horizontalement

I. Transsibérien. – II. Cotée. Alpagua. – III. Huttes. ORL. Li. – IV. Eté. Spatiales. – V. Rend. Arts. Ars. – VI. Testai. Fo. – VII. Opina. Médecin. – VIII. Biotite. Iront. – IX. Yen. Nuées. Ode. – X. Lusitaniennes.

Verticalement

1. Tchernobyl. – 2. Route. Pieu. – 3. Attentions. – 4. Net. Dent. – 5. Sées. Saint. – 6. Spat. Tua. – 7. Ia. Araméen. – 8. Biottie. Ei. – 9. Epris. Dise. – 10. Rala. Fer. – 11. Ig. Laocoon. – 12. Euler. Inde. – 13. Naissantes.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 516

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certaines étiquettes correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

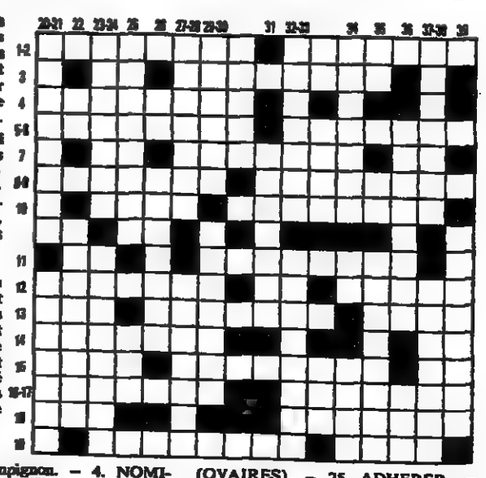

Horizontalement

1. ACEELRSV. – 2. DEENOPS. – 3. AEILRUUV. – 4. AAEEGLLT. – 5. EENOQTTU. – 6. ADEILRU (+ 1). – 7. AAISSTT (+ 1). – 8. CEEORRU (+ 1). – 9. CEINORRT (+ 3). – 10. ABELNSST. – 11. ACOPRSUU. – 12. ABNNOST. – 13. ABEILNS. – 14. ACEELST (+ 4). – 15. BEEEILLL. – 16. BEELSSU. – 17. IILLLOS. – 18. EIILNNU. – 19. BEERRSUZ.

Verticalement

20. ACEELQRU. – 21. ACEEHRS. – 22. EEHNOSTU. – 23. AELRRSU (+ 2). – 24. ACEILOSZ (+ 3). – 25. EIINNOSV (+ 3). – 26. ALLNTUU. – 27. EELSTTU. – 28. EEILLNR. – 29. AAARTV. – 30. AAEISST (+ 1). – 31. ACELLRS. – 32. AAEILSU. – 33. CEIILLSU (+ 2). – 34. BEIORST (+ 1). – 35. ACEELLPR (+ 1). – 36. ADEEGMNO (+ 1). – 37. ABEMNTU. – 38. CEEINNS. – 39. AEEORSST.

SOLUTION DU N° 515

1. CEINTURE (CENTURIE). – 2. POMELOS. – 3. EUMYCETE, forme de champignon. – 4. NOMINAL. – 5. JAROSSE, plante grimpante. – 6. AUTARCIE (ACTUAIRE). – 7. URTICANT. – 8. TANREC (CARNET, etc.). – 9. IRRADIA (RAIDIRA). – 10. SAISIRA (ARISAIS). – 11. EDENTER (ETENDRE RETENDE). – 12. DEVEINE (DEVINEE). – 13. EXTRAIRA. – 14. YEARLING. – 15. CUPRIQUE. – 16. ADORABLE. – 17. DEVIERAI (EVIDERAI). – 18. TISSEES (SIESTES). – 19. ETEINTE (TEINTEE). – 20. FANZINES, petit magazine. – 21. CENTURIE (CEINTURE). – 22. DYNASTE. – 23. IMMATURE (EMMURAIT). – 24. VAROISE (OVAIRES). – 25. ADHERER. – 26. TENICIDE, qui tue le ténia. – 27. RELANÇAT (LACERANT RECALANT RENACLAT). – 28. ENCLISE (SILENCE). – 29. PYJAMAS. – 30. EXERCERA (EXECRERA). – 31. OCARINA. – 32. MERCERIE (MERCIERE CREMERIE CREMIERE REMERCIE). – 33. RAQUIEZ (ARQUIEZ). – 34. ETOILES (ETIOLES OISELET). – 35. CANUSE, féminin de canut (USANCE). – 36. CIMAISE (ECIMAIS). – 37. SCELERAT (RECTALES). – 38. ALEXIES, impossibilité de lire.

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.

THÉATRE

De Queneau à Deforges

L'autobus de Napoléon

Ciel couvert, chaleur, pas le moindre souffle d'air : quand vient le soir le public est accablé. Si l'envie le prend de voir des comédiens, c'est pour respirer, se détendre.

Cinq soirées de détente peuvent être proposées, sans trop rougir.

Reprise des *Exercices de style*, de Raymond Queneau. Cent minutes de fou-rire. Cette merveille ayant été présentée déja dans ces pages, tenons-nous en à rappeler que le protagoniste est un autobus parisien, qui relie le Luxembourg à la plaine Monceau.

Queneau avait publié les frasques de son autobus en 1947, il est mort en 1976. Aujourd'hui, il n'aurait pas pu inventer toutes ses histoires : les économies ont supprimé l'animateur numéro un des autobus, le receveur. Pour poinçonner les tickets, il tournait la manivelle d'une petite boîte d'aluminium qu'il portait sur le nombril, encourageait les malades, donnait des roudoudous aux écoliers, tout le monde l'aimait.

Tout le monde, sauf les ingénieurs du son de cinéma. Ces gens-là ont la manie du silence, et jamais ils ne l'obtenaient, dans leurs studios de prises de vues ou de postsynchronisation, parce que, dehors, sur les boulevards, la voix tonitruante des receveurs d'autobus passait à travers les murs.

L'ingénieur du son Robert Sivel racontait que dans un film, à Moscou, au Kremlin, Napoléon regardait par une fenêtre brûler les maisons de bois, et les spectateurs entendaient la sonnette tirée par le receveur de l'autobus. Et même la voix du receveur qui hurlait : « Point du jour, Section ! ». (Le film avait été tourné au Studio de Billancourt.) C'était d'ailleurs d'un effet sûr, parce que juste à ce moment-là Napoléon tournait la tête, tendait l'oreille, semblait se rappeler quelque chose.

Donc, *Excercices de style* de Raymond Queneau. Et puis, si l'on veut sortir du théâtre malade de rire, la technique la plus sûre est d'aller voir *la Cantatrice chauve* et *la Leçon* d'Eugène Ionesco. La pièce se joue rue de la Huchette depuis plus de quarante ans, c'est toujours plein, et vous entendrez, entre autres choses, le « pompier » londonien raconter l'histoire du « rhume » qui commence ainsi : *« Mon beau-frère avait, du côté paternel, un cousin germain dont un oncle maternel avait un beau-père dont le grand-père paternel avait épousé en secondes noces une jeune indigène... »*. Cette histoire dure un bon quart d'heure, pourtant les pompiers, à Londres comme ailleurs, sont des hommes rapides.

A propos, dans son dernier livre paru, *la Quête intermittente*, Ionesco, qui est toujours là, qui va bien, qui aime beaucoup les fraises au sucre, s'adonne lui aussi à des « exercices de style » : il nous donne soixante-huit façons d'annoncer le décès d'un proche. Choisissons, dans le lot : « 1) *Il est mort à l'aube* ; 9) *il mourut dans la matinée, après avoir pris un petit déjeuner copieux* ; 18) *il s'élança sabre au clair, il fut immédiatement tué d'une balle ennemie, en pleine poitrine* ; 37) *au dessert, il mourut, en train de manger des cerises* ; 48) *j'aimerais mieux mourir, dit-il : c'est ce qu'il fit* ; 59) *il mourut dans les bras de sa femme, elle mourut dans les bras de son mari* ; 60) *de son amant* ; 61) *de son cousin* ; 62) *de son fauteuil préféré.* »

Elisa Maillot et Alain Coison dans « Guitry »

Vive le suspense !

Bon, troisième soirée pour rire : six pièces en un acte, de Sacha Guitry. Surtout des histoires d'infidélité conjugale, comme ils disent. Guitry ne s'est pas tué de fatigue, pour écrire ça, mais la mise en scène, idiote au second degré, est assez drôle, et il y a une actrice, Isabelle Rambaud, d'un comique particulier, genre peau de vache, très bien.

Et nous passons à la jeunesse, car c'est une jeune femme, comédienne, Pauline Daumale, qui a écrit une petite comédie qu'elle a appelée *Concours de circonstances*, – le titre est la seule chose de la pièce qui ne soit pas drôle.

Une chose est sûre : Pauline Daumale s'est présentée au baccalauréat, ou à des épreuves de licence, ou d'autres, en tout cas elle s'est trouvée dans la situation de devoir aller consulter les listes des candidats reçus, lorsque les résultats sont affichés. Très durs moments, tous les étudiants savent ça.

Dans la pièce de Pauline Daumale, deux copines n'ont pas eu le courage d'aller regarder la liste elles-mêmes. Elles ont envoyé, à leur place, Massimo, un Italien, un bon cœur. Et elles attendent le retour de Massimo, qui tarde...

Enfin, le voilà, rien ne se lit sur son visage, et c'est le meilleur moment de la pièce, sans doute, car Massimo, en s'en allant consulter les listes, a vécu intensément des tas de choses, dans le métro, dans les couloirs, dans les escaliers... Il raconte, raconte... Il a oublié le concours, le résultat...

Et, en l'écoutant, nous songeons au récit de Théramène. Racine fait arriver Théramène, en nage, et il commence par annoncer : « *Hippolyte n'est plus* », et, comme nous voilà prévenus, le récit n'est plus drôle du tout. Si Théramène ne disait rien, tout d'abord, puis commençait, prenant ses temps : « *A peine nous sortions des portes de Trézène, il était sur son char* », il y aurait plus de suspense, oui, bon, n'en parlons plus, et venons-en à la cinquième soirée de détente : *Pour l'amour de Marie Salat*.

Il était une fois, dans une petite ville paisible, une gentille jolie couturière, qui s'appelait Marie. Elle avait un époux très doux. Arriva sur ces entrefaites une jeune femme seule, Margot.

Margot eut le coup de foudre pour Marie. Elle fut très étonnée, Marie, elle ne savait pas que deux femmes pouvaient s'embrasser, et tout. Mais elle apprit cela vite, parce que Margot était une dévoreuse, une déchaînée.

Le texte est de Régine Deforges, qui a beaucoup de talent. Et Rachel Salik, qui a un œil très sûr, a parfaitement mis cette grave affaire en scène, avec des chapeaux, des dentelles, que ces dames envoient voler par-dessus les haies, quand leur folie les prend à la belle étoile. Il y a dans la salle beaucoup de spectatrices musclées, baraquées. Des petits formats aussi.

MICHEL COURNOT.

★ *Exercices de style :* Théâtre de l'Œuvre, 20 h 45.

★ *La Cantatrice chauve :* la Huchette, 19 h 30.

★ *Guitry :* Théâtre Tristan-Bernard, 20 h 30.

★ *Concours de circonstances :* Fontaine, 21 heures.

★ *Marie Salat :* Théâtre de Poche, 21 heures.

A la Comédie-Française, à Chaillot

Premiers pas

Antoine Vitez vient de s'installer à la Comédie-Française et Jérôme Savary au Théâtre national de Chaillot. Ils affrontent les réalités quotidiennes, définissent et affinent leurs projets.

Antoine Vitez : la mémoire du futur

Antoine Vitez s'est installé à la Comédie-Française sous le regard des portraits d'ancêtres, dans les velours et les meubles anciens. Il est parfaitement à l'aise, à sa place, chez lui. Comme si le bureau XVIIIe de l'administrateur n'avait attendu que lui. Peut-être sa récente mise en scène du *Misanthrope* à Chaillot signifiait-elle une prémonition – elle était d'un classicisme si aigu, presque idéal, – comparée à celle qui l'a précédée dix ans auparavant.

On attend beaucoup de Vitez, on attend qu'il surprenne et même qu'il accomplisse un ou plusieurs miracles, qu'il renouvelle et revivifie l'image de la Comédie-Française, comme il l'a fait à Chaillot quand il y est arrivé voilà sept ans, dans une institution interdite de créations pendant plusieurs mois. Jusqu'à son arrivée, il semblait bien que personne ne serait capable d'affronter le fantôme de Vilar. Et peu à peu, Vitez s'est approprié le lieu avec tous ses fantômes. Pourtant il ne pense pas à Chaillot : « *La situation*, dit-il, *est sans rapport avec celle que j'avais trouvée là-bas.* »

A la Comédie-Française, il doit s'intégrer à une société en pleine activité, mais privée d'administrateur pendant plusieurs mois, qui a trois cents ans d'histoire, et qui symbolise la culture française.

Comprendre les traditions

« Si je dois établir une comparaison, c'est avec le Conservatoire, avec l'état d'esprit dans lequel je me trouvais lorsque, il y a exactement vingt ans, j'y suis devenu professeur. Je n'étais pas directeur, je n'avais pas à mettre au point une politique générale de l'enseignement. Du point de vue de la hiérarchie, ce n'était pas aussi important, mais ça l'était spirituellement, et socialement pour la vie théâtrale. Il y a vingt ans, je me faisais un certain nombre d'idées à propos du Conservatoire. Elles se sont assez rapidement modifiées. Ce que j'imaginais être des pesanteurs, des traditions poussiéreuses, s'est révélé précieux. Par exemple je pensais qu'une pédagogie moderne exigeait un système moins archaïque que celui en vigueur. En réalité, ce système, ancien sinon archaïque, possède de grandes vertus, je m'en suis rendu compte.

» Il est des traditions que l'on ne doit pas renverser. Au contraire, il faut les comprendre, les faire siennes. La Comédie-Française se caractérise par ses trois siècles d'existence, et repose sur trois principes : la compagnie, le théâtre de répertoire, l'alternance. Il ne faut absolument pas y déroger, ils font de la Comédie-Française un organisme unique au monde. Mais ils imposent une éthique théâtrale à laquelle s'adaptent difficilement les mises en scène contemporaines. Il faut pourtant parvenir à une rencontre. Non pas des rencontres ponctuelles ni un genre de saupoudrage parlementaire, un peu de ceci, un peu de cela. Une sorte de fusion permanente.

» Il m'est venu une image que j'ai communiquée à l'assemblée des acteurs que j'ai convoquée : chacun de nous, spectateur ou acteur, a dans son cœur, dans sa tête un musée imaginaire du théâtre. Le théâtre ne peut se feuilleter que dans la mémoire, aucune vidéo n'y changera rien. C'est pourquoi il est irrémédiable. Si on n'a pas vu un spectacle, on ne sait rien de lui, même si on a soigneusement appris l'histoire du théâtre. Je voudrais que la Comédie-Française devienne ce musée. Il ne s'agit pas de reproduire ce qui m'a frappé, mais de fabriquer des souvenirs pour le futur. Il ne s'agit pas de dire d'une façon pompeuse que je voudrais monter des beaux spectacles. C'est autre chose, quelque chose qui laisse des traces indélébiles dans les mémoires.

» Une autre formule pourrait être un théâtre d'Europe en langue française. Le répertoire comprend ce que j'appelle les classiques-classiques, c'est-à-dire les nôtres, et il est essentiel qu'un spectateur venant de n'importe où sache qu'il peut voir ici une merveilleuse représentation de Molière, Racine, Marivaux... Il y a aussi le monde immense du théâtre qui n'est pas français, puis les « classiques modernes », Claudel, O'Neill, Brecht, Beckett, Valle Inclan, par exemple... Et les créations contemporaines. Elles étaient nombreuses au dix-neuvième siècle. Depuis, le paysage théâtral a beaucoup évolué. Pourtant, je suis persuadé que la Comédie-Française peut et doit créer des œuvres nouvelles...

» Qu'attend-on de moi ? Un projet artistique. Tout en dépend, y compris les réformes de structure probablement nécessaires, mais dont je ne connais pas encore l'inventaire. Elles découlent directement de la mise en pratique de ce projet. J'ai quelques petits mois pour le constituer, pour éprouver le fonctionnement de la maison. Je devrais dans un an mettre en marche ce projet, cette idée de grossir comme une pelote de laine la mémoire théâtrale du monde. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

Jérôme Savary : faire vivre l'espace !

Si la nomination de Jérôme Savary à la tête du Théâtre national de Chaillot en a surpris beaucoup, elle ne l'a pas pris au dépourvu. Pas tout à fait. Il en rêvait ou plutôt rêvait d'un vaste lieu qu'il pourrait faire vivre à son rythme. Nul ne peut dénier à Savary son dynamisme. Mais l'establishment culturel se méfie de lui. De sa truculence, de ses déclarations tonitruantes et contradictoires, de ses spectacles agressivement joyeux et secrètement nostalgiques.

Son chemin professionnel est singulier. Né dans la marginalité des années 60, il est toujours resté aux lisières des structures officielles, même quand il s'est trouvé responsable d'institutions. Le Magic Circus qu'il a créé, et qui lui a donné sa notoriété, s'est éteint parce qu'il ne correspond plus aux besoins du moment. Mais le Magic n'a pas été seulement un produit de l'air du temps. Il témoigne d'un esprit d'aventure et de jeu qui est celui du théâtre, quelles que soient les formes d'expression. Cet esprit existe très fort chez Savary, dirige son existence, lui permet de foncer, avec la témérité des enfants (il en faut pour prendre la suite d'une personnalité comme Vitez) et une sûreté d'intuition due à des années de galère.

Savary a traîné son Magic Circus dans des fêtes fauchées et des festivals de luxe, a joué dans Central Park et à Chaillot, a monté des opéras à Berlin-Est et des scènes de revue à Berlin-Ouest, Arrabal à Londres, Offenbach un peu partout, Büchner à Hambourg, a rempli Mogador pendant des mois avec *Cyrano de Bergerac*, *Bye bye show bize*, *la Femme du boulanger*, *Cabaret*...

Savary est demandé en Italie, en Espagne, en Suisse et bientôt en Israël. Il sait comment on travaille dans tous ces pays, et voudrait adapter à la France ce qu'il y a trouvé de fonctionnel. Il admire les institutions allemandes, leur organisation contraignante mais suffisamment solide pour lui permettre de laisser aller sa fantaisie. Ce qu'il admire surtout, c'est leur capacité de production. Grâce évidemment à des subventions très importantes, et aussi au système des troupes fixes, et des abonnements.

« Je voudrais, dit Jérôme Savary, *constituer à côté de la Comédie-Française une seconde troupe nationale. Ce qui peut paraître pompeux, mais c'est la base du projet. Je pense à une trentaine de personnes attachées au théâtre par des contrats d'un an renouvelables. C'est l'essentiel, car je voudrais arriver à donner, entre les accueils et les productions, deux cents représentations par an dans chacune des deux salles. Je voudrais d'autre part reprendre une politique d'abonnements qui a fait ses preuves, tout simplement en équilibrant le programme autour d'un spectacle-locomotive. »*

La « locomotive » à laquelle il pense, c'est *d'Artagnan* avec Christophe Malavoy, qu'il devait donner à Mogador et dont il négocie la création à Chaillot. *« J'espère*, dit-il, *que l'accord se fera. Si le succès vient, aucune loi ne nous empêche de passer ensuite à Mogador ; en prenant des royalties, ce qui rentabilisera la production. La mission d'un théâtre national l'empêche de jouer plus de cinquante fois, peut-être soixante-dix si on fait une petite reprise en début de saison. Mais je compte mettre au point un type d'exploitation sur le modèle de ce qui se passe en Angleterre – Le National Theatre et la Royal Shakespeare Company peuvent créer les Misérables, Nicolas Nickleby et les vendre ensuite au privé, à Broadway, dans le monde entier. On s'extasie sur la faculté des Anglais de passer du Roi Lear à la comédie musicale. En France, on n'ose pas, on se déclasserait.*

» Ensuite, je ne crois pas que les secteurs public ou privé puissent continuer à travailler chacun de son côté. Il ne s'agit pas de louer une salle pour une exploitation à Paris mais de prendre des risques communs. Le risque le plus évident pour le théâtre privé est le prix des places. Les spectateurs paieront-ils 300 francs alors qu'ils auraient pu deux mois avant ne payer que cent francs ? Il me semble que c'est possible si on s'adresse à un public vaste et multiple. Après quoi, on peut consacrer des moyens suffisants à des spectacles plus pointus sans mettre en danger le budget.

» J'ai d'autres projets : entre autres, établir un pont entre le théâtre professionnel et l'universitaire, comme ça se pratique aux Etats-Unis. Surtout, j'ai envie d'offrir dix bourses de 100 000 F à dix auteurs, pas forcément débutants, choisis par un comité indépendant, afin qu'ils écrivent pour le théâtre, comme ça se pratique pas mal en Allemagne. On édite les textes, on garde dessus une priorité de deux ou trois ans. En même temps, on les envole dans toute l'Europe, partout où ils sont susceptibles d'intéresser. On ne fait pas office d'agence, et, d'ailleurs, les auteurs touchent intégralement leurs droits... Je suis heureux d'être dans un théâtre national parce que la liberté d'initiatives est grande. Et en même temps il y a un contrôleur financier.

C. G.

La prochaine saison de Théâtre Ouvert

Auteurs contemporains dix-septième année

Cartes blanches, lectures, créations de pièces inédites d'auteurs confirmés ou à découvrir, avec la complicité de metteurs en scène et comédiens : la prochaine saison de Théâtre Ouvert, Centre dramatique national de création depuis le 1er janvier 1988, s'inscrit dans le droit fil de l'action que mènent depuis dix-sept ans Micheline et Lucien Attoun et dont un livre dresse le bilan.

Théâtre Ouvert à livre ouvert, c'est, année par année, la mémoire d'une aventure entamée en 1971, au Festival d'Avignon, à la Chapelle des pénitents blancs. Et encore, car on ne saurait dissocier Théâtre Ouvert de « ses » auteurs. Le catalogue raisonné des écrivains (et de leurs pièces), de Jacques-Pierre Amette à Jean-Paul Wenzel, biographies, synopsis, sont accompagnés d'un répertoire des dates disponibles soit tapés à la machine, soit dans la collection « Enjeux » (1).

C'est une reprise qui ouvrira le 12 octobre prochain la saison de Théâtre Ouvert : *Paris Nord. Attractions pour noces et banquets*, de Jacques Bonnaffé, et que suivront trois créations. En janvier, Jean-Pierre Vincent met en scène, dans un décor de Jean-Paul Chambas, une pièce adaptée du roman de Jean-Claude Grumbert, *La nuit tous les chats sont gris*. En février, Bérangère Bonvoisin et André Marcon se retrouveront pour une partie de *Poker à la Jamaïque*, titre provisoire d'une pièce d'Evelyne Pieiller : une commande de Théâtre Ouvert. Il faudra ensuite attendre Avignon 89 pour découvrir en Joël Jouanneau le metteur en scène de David Warrilow dans *l'Hypothèse*, de Pinget, l'auteur d'une comédie *« paysanne et foraine » : le Bourrichon*.

D'ici là, Théâtre Ouvert donne « Carte blanche » à Bérangère Bonvoisin pour présenter des textes d'auteurs contemporains de son choix. Enfin, au printemps prochain, une manifestation « Paris ouverts » se déroulera sur plusieurs semaines, avec l'aide de la SACD, du CNL, de la FNAC. D'ores et déjà, des auteurs sont invités à déposer le synopsis d'une pièce. Après sélection, commande leur sera passée (et financée). Les textes seront ensuite confiés à des metteurs en scène, des comédiens et présentés à Théâtre Ouvert. Un jury décernera un prix dont le montant sera versé au producteur, qui s'engagera à créer cette pièce inédite, Théâtre Ouvert assurant les fonctions de délégué de production.

O. Ot.

(1) *Théâtre Ouvert à livre ouvert*, 80 F. Rato Diffusion, 4 *bis*, cité Véron, Paris-18e. Tél. : 42-55-74-40.

Smaïn au Café de la Gare

L'arme absolue du rire

Smaïn est beur. Il a tout écouté : les Marx Brothers et Coluche. Il apporte du sang neuf à l'humour hexagonal.

Né à Constantine il y a trente ans et venu à Paris dès l'âge de deux ans, Smaïn a vécu son enfance et son adolescence entre Vincennes et Saint-Mandé, entre le flipper et une consommation à outrance de programmes de télévision, singulièrement de ceux où apparaissait un roi du rire.

Vite, il a été fasciné par le pouvoir exercé par celui-ci, sa manière de laisser échapper des bribes de vérité dans un discours aux couleurs de la dérision. Bien sûr, il a vu aussi dans le rire une belle façon de se battre en douceur contre les *a priori*, les partis pris, l'hostilité et parfois la peur vis-à-vis du « *p'tit méchant beur* ».

Les boîtes à chansons et le « Petit théâtre de Bouvard » ont ensuite donné à Smaïn le sentiment que son « *seul territoire, c'était la scène* ». Là, il se sent vraiment chez lui, il donne libre cours à des inventions parodiques, à une folie galopante.

L'efficacité comique s'appuie sur les idées et les gags qui se bousculent, sur les diversions et les dérapages, sur un style mouvementé, cinématographique, enfin sur un burlesque de la parole. Car Smaïn associe les deux cultures qui sont en lui et il aime jouer avec la sonorité des mots et leur sens dans l'une et l'autre des cultures.

Smaïn savoure le plaisir d'écrire et de dire et le texte de ses sketches est riche, dense. L'objectif de Smaïn c'est l'insertion du beur en préservant ses origines. Développant cette idée dans le rire, il apporte un sang neuf à l'humour hexagonal. Il faut le voir au Café de la Gare mettre à plat le discours politique, entrer dans une imitation étincelante et très sophistiquée d'Yves Montand, jouer un fan de Michael Jackson.

Smaïn, qu'on a pu remarquer au cinéma dans *l'Œil au beur noir*, est un caricaturiste qui découvre encore son métier, ses possibilités, ses paliers et qui a des envies folles d'improvisation. Son spectacle est remarquable.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Café de la Gare, 20 h 15.

Culture

EXPOSITION

De Senefelder à Daumier

La révolution lithographique

Inventée à Munich il y a deux siècles, la lithographie a très vite eu un gros succès en France, auprès des artistes comme du public. La Maison de l'histoire bavaroise consacre à cette technique une exposition que l'Institut de France héberge à la Fondation Dosne-Thiers.

Une presse lithographique fonctionne devant les visiteurs : la fidèle réplique de celle qu'Aloys Senefelder mit au point, de 1796 à 1798. Il tira, sur ce modèle, les premières épreuves des graphismes dessinés *à plat* sur une pierre de schiste calcaire, réagissant autant à l'eau qu'aux corps gras – l'impression était jusque-là fondée sur des méthodes en creux ou en relief. Une découverte un peu due au hasard, mais dont la recherche avait été motivée par des raisons d'ordre économique.

Trop pauvre pour faire graver sur cuivre ses textes et ses compositions musicales, Senefelder avait cherché et trouvé ce procédé moins onéreux, cinq fois plus rapide et capable de produire un nombre d'exemplaires pratiquement illimité. Ce sont des spécimens de ces multiples aujourd'hui rarissimes qui nous sont donnés à voir : partitions de musique, cartes de visite, affiches, prospectus publicitaires, et toute une merveilleuse imagerie populaire enfin accessible à toutes les bourses. Ailleurs, on évoquera l'essor et la fortune des journaux illustrés.

Ainsi se poursuit de salle en salle ce duo franco-bavarois – et même franco-allemand, la litho ayant vite conquis Berlin. L'*Hommage à Aloys Senefelder* (1819) reproduit par l'affiche n'est-il pas dû au Français Nicolas-Henri Jacob ? Y sont confrontés non seulement les différentes techniques et leurs améliorations, mais encore les thèmes et leurs auteurs. Peu à peu, en effet, l'agréable a pris le pas sur l'utile, l'art sur les intérêts commerciaux.

La passion et le rêve

Grâce à sa souplesse, la méthode lithographique a permis aux œuvres et même aux chefs-d'œuvre de se multiplier dans tous les genres, comme le prouve l'éventail largement ouvert des pièces rassemblées. En regard des Johann Christian Erhard, Jakob Alt, Johann Adam Klein, Maximilien Josef Wagenbaum, etc., Charlet, Géricault et leurs émules on pu ainsi populariser sans altérer leur vigueur les images d'une époque guerrière et de ses chevauchées... Géricault et Delacroix – grâce à qui *Faust* fit le tour de l'Europe, – dont la passion et le rêve romantiques ont su merveilleusement s'exprimer par les vertus de la lithographie, de même que le sentiment tout neuf de la nature et l'engouement pour l'architecture médiévale – cathédrale de Rheims *(sic)* ou abbaye de Jumièges sortie, des presses de Godefroy Engelmann.

La lithographie s'est donc imposée sans retard comme une forme d'art à part entière, et même de grand art, illustré en ce premier demi-siècle par Gavarni et surtout Daumier, l'homme aux quatre mille lithos, dont on montre notamment une caricature d'Adolphe Thiers (de 1833) et *le Cauchemar*, un dormeur écrasé par une gigantesque poire.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges. Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 juillet.

Communication

La compétition pour le parrainage des concerts

Le combat des radios

Les stars anglo-saxonnes ont investi Paris. En moins de deux mois, Pink Floyd, Michael Jackson, Bruce Springsteen et Johnny Clegg se sont relayés sur les scènes ou dans les stades de la capitale, provoquant une fièvre fulgurante dans le monde du show-business et celui de leurs fans. Les médias – radio et télévision – sont aussi entrés dans la danse et se disputent le droit d'associer leur nom au concert et à l'artiste, en contrepartie d'une vigoureuse promotion. Un combat de titans.

L'« affaire » Michael Jackson a commencé à la fin 1987. Fort du contrat chèrement négocié pour l'organisation des concerts de l'artiste en France, Pascal Bernardin, le directeur de Zéro Productions, doit choisir un partenaire média efficace. Trois radios de poids se pressent au portillon : Europe 1, RTL, NRJ. RTL est incontestablement un poids lourd : première radio de France avec un auditoire très varié, elle incarne la compétence, le sérieux et la fiabilité. NRJ, elle, fait de plus en plus figure de challenger. 100 % musicale, elle a le vent en poupe, une image moderne et dynamique. Et son cœur de cible (les quinze-trente-quatre ans) correspond exactement au public des concerts.

Le producteur doit émettre un avis : ce sera, dit-il alors, RTL. *« Il ne fallait pas se tromper sur le public de Michael Jackson : en France comme aux Etats-Unis, il est large, varié et familial. La caractéristique de celui de RTL. »*

La maison de disques ne partage pas ce point de vue. *« En termes de marketing*, affirme Henri de Bodinat, le patron de CBS, *il serait plus efficace de mobiliser fortement le public cœur de cible de NRJ. »* Le staff de Los Angeles opte pour NRJ. Mais celle-ci multiplie les exigences (notamment sur l'emplacement, l'abondance, la taille de son logo dans le stade ou sur les billets, etc.), et prépare un contrat de vingt-trois pages... Agacement des Américains ; méfiance. On rompt avec NRJ. RTL – qui s'est d'ailleurs associée à RMC pour la région du Sud – est ravie. La « promo » Jackson s'organise très vite : à l'antenne, sur des pages de publicité dans la presse et par affichage. Sans doute, l'essentiel se négocie-t-il par échange d'espaces entre médias, mais le coût équivalent estimé pour toute la campagne de promotion ne se situe pas moins autour de... 15 millions de francs ! Sans compter l'apport de TF 1, également sponsor.

NRJ n'a pas digéré l'affaire Michael Jackson. Ses autres concerts (Bruce Springsteen, Pink Floyd) sont pourtant des triomphes. Là aussi, RTL était sur les rangs. *« Mais pour faire de ces concerts des événements majeurs, il nous fallait surtout l'adhésion des très jeunes, ceux-là mêmes qui pourtant ne connaissaient pas ou presque les Pink Floyd, qui ont disparu de la scène depuis près de onze ans*, explique Jean Gemin, de Lesly Productions. *Et NRJ représente la plus grande force de mobilisation. »* Rarement campagne (lancée dès décembre 1987) n'a été aussi importante : une douzaine de messages quotidiens à l'antenne sur trois périodes de deux mois, du pleines pages dans la presse nationale et régionale, opération minitel... Deux mois avant la date du concert, la quasi-totalité des billets étaient vendus...

RTL-NRJ à fleuret moucheté

Les responsables de la tournée Jackson ne purent en dire autant. Le démarrage des ventes fut très lent, suivi de l'annulation d'un troisième concert à Paris et d'un autre à Lyon. *« Les médias ne remplissent pas les stades*, commente Pascal Bernardin. *C'est l'arrivée de Jackson en France, son image. Nous avons refusé des places le deuxième soir et avons réuni en deux jours 130 000 spectateurs. Nice et Montpellier seront des succès. »*

NRJ rit en douce, pas mécontente de la colère de RTL, lorsque quelques jours avant le concert, *« ne pouvant rester indifférente au relatif insuccès de la vente des billets »*, elle a décidé d'inciter ses auditeurs à se déplacer pour Michael Jackson ! L'ironie allait trop loin. RTL dénonça la *« calomnie »*.

Jean-Paul Baudecroux, le PDG de NRJ, n'a guère l'habitude, de mâcher ses mots. *« Un professionnel des médias débutant n'aurait pas commis la faute de choisir RTL. RTL, dont l'auditoire vieux et rural préfère Mireille Mathieu et Georgette Plana ! Lui confier Michael Jackson, c'était aussi déraisonnable que de diffuser sur NRJ de la publicité pour des dentiers. »*

Zéro Productions, comme RTL n'apprécie guère. *« NRJ incontournable ? Toute-puissante ? Comment se fait-il alors qu'elle n'arrive pas à mobiliser ses auditeurs pour venir voir Prince à Bercy en juillet ? »*

Les enjeux financiers sont importants pour le producteur, qui risque des millions de francs en versant à l'artiste un cachet minimum garanti (avant même la mise en vente des billets), règle la location de la salle, l'intendance, la sécurité et accepte, semble-t-il, des marges très faibles (5 à 15 %) sur la recette globale. Enjeux des ventes de disques aussi pour les compagnies qui attendent légitimement une envolée. Enjeux d'image, enfin, pour la radio sponsor. *« On accole notre image à un spectacle, à un artiste. C'est une formidable promotion de notre sigle »*, déclare Stéphane Duhamel, directeur de la promotion de RTL. Encore les accords doivent-ils demeurer *« raisonnables »*, insiste-t-il. Car si les surenchères des promoteurs de spectacles connaissent actuellement des dérives importantes qui attisent les appétits des Anglo-Saxons, la guerre entre les médias est loin d'être sereine. *« Il y a des surenchères grotesques*, estime M. Duhamel, *qui cassent le jeu de la concurrence. »* Et comme chacun reste discret sur le montant des plans-médias offerts...

La compétition ne peut que s'intensifier. Fraîchement arrivée sur le marché des concerts en 1985 et auréolée du « coup » Madona en 1987, NRJ est devenue insatiable et n'a de cesse d'arracher aux autres les quelques stars qui leur restent attachées (Jean-Jacques Goldman et Johnny Hallyday notamment pour RTL, Johnny Clegg, qui a connu un triomphe cette année avec Europe 1). Encore chacune des stations a-t-elle sa propre politique de spectacles. Sous le signe de la diversité pour RTL (qui sponsorise aussi bien *Boris Godounov* à l'Opéra), du théâtre pour Europe 1 (*Kean*, et *l'Affaire du courrier de Lyon*), de la nouvelle musique rock pour une poignée de radios FM (comme l'ardente Oui FM, dans la capitale). Ou des concerts géants.

ANNICK COJEAN.

« L'Evénement » rachète l'Action-Christine

Créer un « journal village », dont *l'Evénement du jeudi*, lancé en 1984, sera le centre vital entouré de salles de cinéma, d'autres publications, d'une boutique et d'un restaurant : tel est le projet que construit M. Jean-François Kahn. Son groupe de presse, constitué à la fin de 1987 grâce à la prise de contrôle des mensuels *Paroles et Musique* et *Sciences et Technologies*, avait aussi acquis le restaurant Le Comptoir de l'Événement, à deux pas du journal, rue Christine, et monté une Boutique du Club des lecteurs-actionnaires de l'hebdomadaire.

Aujourd'hui, il s'agrandit encore en acquérant les deux salles du cinéma l'Action-Christine pour 3,5 millions de francs et en prenant 45 % du capital d'une publication spécialisée, la *Nouvelle revue économique*.

Le capital du groupe de presse de M. Kahn, porté à 41,5 millions de francs en décembre dernier grâce à une augmentation de capital (*le Monde* du 2 décembre 1987), permettait cette opération. Les salles de l'Action-Christine serviront à des réunions des lecteurs et à des conférences de presse. Le dirigeant de l'Action-Christine, M. Jean-Max Causse (associé avec M. Jean-Marie Rodon), garde tous pouvoirs sur la programmation et la gestion.

Les lecteurs de *l'Evénement* bénéficieront, deux après-midi par semaine, de réductions de prix sur les places.

YVES-MARIE LABÉ.

Bernard Wouts président de la Coopérative des quotidiens de Paris

M. Bernard Wouts, administrateur général du *Monde*, a été élu à l'unanimité, jeudi 30 juin, président de la Coopérative des quotidiens de Paris qui est un des actionnaires des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP). M. Bernard Wouts succède à M. Pierre Skuvinski (*l'Equipe*), qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat.

Le conseil de gérance des NMPP est composé de cinq coopératives de journaux représentant les différentes formes de presse, qui détiennent, ensemble, 51 % du capital de la société, et de quatre représentants du groupe Hachette (49 % du capital).

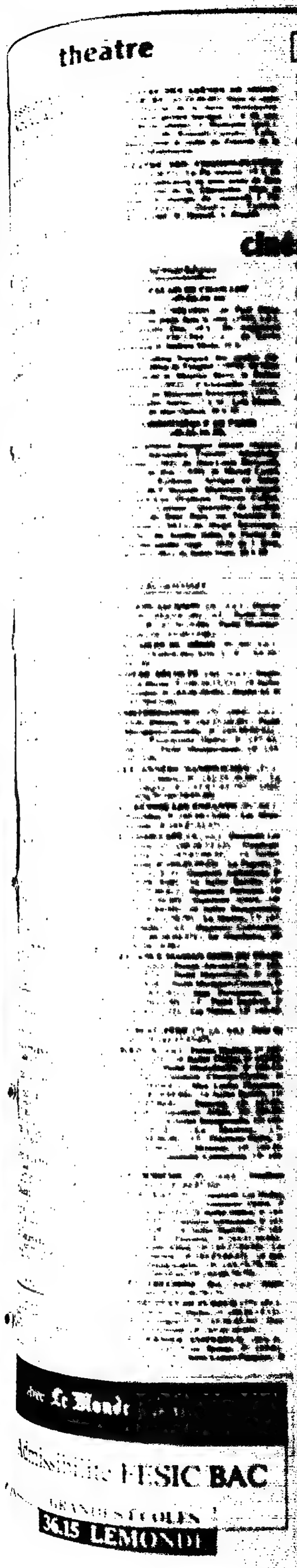

Spectacles

« L'Evénement » rachète l'Action-Christi[ne]

YVES MARIE LAB[É]

Bernard Wouts président de la Coopérati[ve] des quotidiens de Paris

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

JEANINE TRUCHOT A DISPARU. Café d'Edgar (43-20-85-11), 22 h 30.

MY NAME IS LOLITA. Edgar II (43-20-85-11), 20 h 15.

LES BONNES. Théâtre de la Main d'or (48-05-67-89). Salle II, à 20 h 30.

Les autres salles

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ La Colonie : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. ◇ La Nuit suspendue : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ◇ Bérénice : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE ACTEUR (42-23-90-90). ◇ Le Prince travesti IVe Festival de la butte Montmartre : 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Chant dans la nuit : 18 h 30. Concours de circonstances : 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ La Basse Epoque : 20 h 30.

HOTEL DE LA MONNAIE (SALLE DUPRE) (40-46-56-66). L'Epreuve : 20 h 30. A quoi rêvent les jeunes filles ? : 22 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Voyage autour de ma chambre : [illegible] h 30. ◇ Trois voyageurs regardent un lever de Soleil : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Une bouteille à la mer : 18 h 30. Il y a des salauds qui pillent le cœur des femmes : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Prisette : [illegible] h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ La Force de tuer : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Frio-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Finie la comédie : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. ◇ 22, v'la du fric : 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30. ◇ L'Ecume des jours : 22 h. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 18 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). La Voix humaine : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

En région parisienne

MEAUX (64-34-90-11). ◇ Meaux en marche vers la liberté : 22 h 30.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). ◇ La Semaine de la comète d'après le Rapport sur l'enfance au XIXe siècle : 20 h 15.

Ballets

THÉATRE DES ARÈNES DE MONTMARTRE (42-23-90-90). Dans le cadre du Festival de la butte Montmartre. Danse et guitare baroque, 21 h 30, ven. C. Bayle (danse), J. Hinojosa (guit.). Œuvres de Roncalli, Campra, Lully, Bach. Dans le cadre du Festival de la butte Montmartre.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). La Pie voleuse, 19 h 30. Opéra semi-seria en trois actes de Rossini, livret de G. Gherardini. Mise en scène M. Hampe, dir. musicale T. Fischer. Avec C. Gasdia, J. Taillon, R. Gambill, W. Shimell, A. Rinaldi.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Solitude (1928-1929), de Paul Fejos, 16 h ; Une poule dans le vent (1948, v.o.), de Yasujiro Ozu, 19 h ; En Angleterre occupée (1956-1964, v.o.), de Kevin Brownlow et Andrew Mollo, 21 h.

Le Cinéma français des années cinquante : Mina de Vanghel (1952), de Maurice Clavel et Maurice Barry, le Rideau cramoisi (1952), d'Alexandre Astruc, 14 h 30 ; les Mauvaises Rencontres (1955), d'Alexandre Astruc, 17 h 30 ; Lola Montès (1955), de Max Ophuls, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Les artistes étrangers aiment toujours Paris : Alexandre Trauner : Alexandre Trauner (1985) de Jean-Louis Bertucelli, le Jour se lève (1939) de Marcel Carné, 14 h 30 ; Rythmes : Afrique en Seine (1984) de F. Hanser, Musiciens immigrés de Jean-Luc Orabona, Pierre Cohen, 16 h 30 ; Latinos : Querelle de jardins (1982) de Raul Ruiz, les Trottoirs de Saturne (1985) de Hugo Santiago, 18 h 30 ; les Années folles, la Fureur de vivre des années vingt (1963) de J. Drot, Quartet (1981) de James Ivory, 20 h 30.

Les exclusivités

ACTION JACKSON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIAC COP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

URGENCES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Vendredi 1er juillet

Les concerts

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE (42-51-69-11). Chœur et orchestre de Paris-Sorbonne, 19 h 30, ven. Dir. Jacques Grimbert. « Les Saisons » de Haydn. Grand amphithéâtre.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Les trompettes de Versailles, 21 h, ven. Œuvres de Mouret, Haendel, Lully.

NOTRE-DAME DE PARIS. Ven. à 21 h, l'oratorio du retour.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGENT TROUBLE (Fr.) : Club, 9e

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMORE (It., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES BARBARIANS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

COBRA VERDE (All., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA HORDE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MES AMOURS DE 68 (Tch., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Club, 9e

LE NINJA BLANC (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA QUATRIÈME RENCONTRE (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

RUNNING MAN (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SHERLOCK HOLMES CONTRE JACK L'EVENTREUR (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STROMBOLI (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr.-iranien, v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

Les festivals

CARL THÉODOR DREYER (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Ordet, mer., jeu., ven. 15 h 45 ; le Maître du logis, mer., jeu., ven. à 12 h ; Jour de colère, mer., jeu., ven. [illegible] h 45.

CARTE BLANCHE A ANDRÉ TÉCHINÉ, LES FIMS DE SA VIE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Le Testament d'Orphée, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ordet, jeu. à 14 h, 18 h, 22 h ; Tabou, jeu. 16 h, 20 h ; Lilith, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Sixième Jour, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Opinion publique, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Un jeu brutal, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Aparajito, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

CARY GRANT (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). L'Impossible M. Bébé, mer., ven., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sylvia Scarlett, jeu., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Indiscrétions, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Arsenic et Vieilles Dentelles, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

ERIC ROHMER, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). La Collectionneuse, mer. 12 h ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, jeu. 12 h ; Ma nuit chez Maud, ven. 12 h ; le Genou de Claire, sam. 12 h ; l'Amour l'après-midi, lun. 12 h.

ERNST LUBITSCH (v.o.), Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Le Ciel peut attendre, mer., sam., mar. à 14 h 10, 16 h 05, 20 h 05, 22 h 10 ; la Folle Ingénue, jeu., dim. à 14 h 10, 16 h 05, 20 h 05, 22 h 10 ; la Dame au manteau d'hermine, ven., lun. à 14 h 10, 16 h 05, 20 h 05, 22 h 10.

FELLINI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Huit et demi, jeu., mar. 17 h 40, sam. 15 h 40 ; les Vitelloni, sam., mar. 22 h ; Et vogue le navire, mar. 14 h ; la Cité des femmes, ven. 17 h 30 ; Ginger et Fred, mer., lun. 17 h 40.

FRANÇOIS TRUFFAUT, LES FILMS DE SA VIE, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Les Quatre Cents Coups, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Enfant sauvage, jeu. à 12 h 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit américaine, ven. à 12 h, 14 h, 16 h 05, 18 h 15, 20 h 20, 22 h 30 ; Baisers volés, sam., avec Antoine Doinel à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Mariée était en noir, dim. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Homme qui aimait les femmes, lun. à

MARIA KOLEVA, Cinoches, 6e (46-33-10-82). L'Etat de bonheur... permanent I, (1ère partie) dim. 11 h, (2e partie) lun. 11 h ; Cinq Leçons de théâtre d'Antoine Vitez, Martine et le Cid, L'Ours ou Tchekhov est-il misogyne, mer. 11 h ; le Barbouillé ou la mort gaie, Noces de sang ou la création de l'obstacle, jeu. 11 h ; Andromaque ou l'irréparable, avec en deuxième partie la Voiture ven. 11 h ; Lettre de Paris à l'ami suisse no 7, Vitez : Ubu ou la diminution de la sexualité, Vitez : Comment la souffrance d'un réalisateur, sam., mar. 11 h.

NUIT ALAN PARKER (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Bugsy Malone, Pink Floyd The Wall, Angel Heart, sam. 0 h. T.U. : 75 F.

NUIT MONTY PHYTON (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Jabberwocky, Monty Python, sacré Graal, Monty Python, la vie de Brian, sam. 0 h 15. T.U. : 75 F.

VISCONTI (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). Sandra, mer. 18 h, jeu. 20 h, ven. 13 h 20, sam. 16 h, dim. 13 h 25, lun. 16 h, mar. 19 h 20 ; les Damnés, mer. 15 h 20, jeu. 13 h 50, ven. 17 h 10, sam. 21 h 50, dim. 19 h 10, lun. 21 h 40 ; Violence et Passion, mer. 13 h 10, jeu. 16 h 25, ven. 15 h, sam. 19 h 40, dim. 21 h 40, lun. 13 h 50, mar. 17 h 10 ; l'Innocent, mer. 21 h 35, jeu. 18 h 30, ven. 19 h 50, sam. 13 h 50, dim. 17 h.

LES FILMS NOUVEAUX

CONTRAINTE PAR CORPS. (*) Film français de Serge Leroy : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS. Film soviétique de Juris Podnieks, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES FEUX DE LA NUIT. (**) Film américain de James Bridges, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FLIC OU ZOMBIE. (*) Film américain de Mark Goldblatt, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JUILLET EN SEPTEMBRE. Film français de Sébastien Japrisot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LIRE. Film français de Gérard Courant : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PUBLIVORE. Film français de Jean-Marie Boursicot : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE GATE. Film canadien de Tibor Takacs, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

Avec Le Monde sur Minitel

Admissibilité FESIC BAC

GRANDES ÉCOLES
36.15 LEMONDE

FESTIVAL D'ARLES

LE BALLET DU THEATRE KIROV DE LENINGRAD

DIRECTEUR DE LA DANSE : OLEG VINOGRADOV

11 - 12 JUILLET A 22 H AU THEATRE ANTIQUE
"LE LAC DES CYGNES"
13 - 15 JUILLET A 22 H AU THEATRE ANTIQUE
"GISELLE"

En collaboration avec l'Agence Littéraire et Artistique Parisienne pour les échanges culturels. LOCATION (16) 90 93 34 06. Minitel 3615 code Billetel. Guichets des agences du Crédit Agricole dans les Bouches-du-Rhône.

PARRAINE PAR Coca-Cola Coke

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 1er juillet

TF 1

20.40 Jeux : Intervilles. Vic-Fezensac-Montbéliard. ▶ **22.35 Alain Decaux face à l'histoire.** Le mystère de l'île de Pâques. **23.35 Documentaire : génération. 0.00 Phocéa contre Atlantic. 0.05 Journal et la Bourse. 0.25 Série : Les envahisseurs. 1.10 Magazine : Minuit sport. 2.10 Documentaire : Le chemin des Indiens morts.** De Jean Arlaud ■ Michel Perrin. 1. Le monde d'Isho (rediff.). **3.05 Documentaire : Histoires naturelles.** Thon rouge, thon blanc; Savoir chasser avec son chien. **4.05 Magazine : Reportages. 4.30 Documentaire :** L'équipe Cousteau en Amazonie. **5.50 Magazine :** Reportages.

A 2

20.35 Feuilleton : La Camorra, règlements de comptes à Naples. De Steno, avec Sophie Duez, Claudio Amendola, Marcel Bozzuffi, Carlo Giuffré (3e épisode). **21.35 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Faites-en des succès de l'été », sont invités : Jean-Paul Desprat *(le Marquis des éperviers)*, Jean Sagne *(Toulouse-Lautrec)*, Henri Thomas *(Un détour par la vie)*, Jeanne Cressanges *(les Eaux rouges)*. **22.55 Journal. 23.10 Résumé de Wimbledon. 23.30 Ciné-Club : Gilda** ■■ Film américain de Charles Vidor (1946), avec Rita Hayworth, Glenn Ford, George McCready (v.o.).

FR 3

20.30 Feuilleton : L'affaire Saint-Romans. De Michel Wyn, avec Jean Piat, Souad Amidou, Danièle Delorme, Jacques Ducqmine, Claude Brosset (dernier épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. God save the queen. *Après vingt ans d'absence, le* Queen-Elisabeth II *fait escale à Cherbourg.* **22.15 Journal. 22.40 Documentaire : Le triathlon historique.** 2. Rivières ouvertes. **23.30 Musiques, musique.** Concerto en sol, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Serge Cellibidache.

CANAL PLUS

20.30 Un flic dans la Mafia. 21.15 Cinéma : la Tête contre les murs ■■ Film français de Georges Franju (1958). Avec Jean-Pierre Mocky, Anouk Aimée, Charles Aznavour, Paul Meurisse. **22.50 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : l'Aube rouge** ■ Film américain de John Milius (1984). Avec Patrick Swayze, C. Thomas Howell, Ron O'Neal. **0.45 Cinéma : Résidence surveillée** ■ Film français de Frédéric Compain (1986). Avec Jacques Bonnaffé, Maria Schneider, François Siener. **2.20 Cinéma : Autour de minuit** ■■ Film américano-français de Bertrand Tavernier (1986). Avec Dexter Gordon, François Cluzet (v.o.). **4.25 Cinéma : Emmanuelle IV.** Film français classé X de Francis Leroy (1983). Avec Sylvia Kristel, Mia Nygren, Patrick Bauchau. **6.00 Série : Bergerac.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Les inconnus du désert. De Burt Kennedy, avec Stacy Keach, Samantha Eggar, John Savagen, Robby Bebson. *L'étrange découverte d'un reporter-photographe.* **22.00 Série : Hitchcock présente. 22.50 Série : Star Trek. 23.50 Mission impossible** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (suite). **0.25 La grande vallée** (rediff.). **1.15 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **2.05 Journal de la nuit. 2.10 Arsène Lupin** (rediff.). **3.05 Les secrets de la mer Rouge** (rediff.). **3.30 Les globe-trotters** (rediff.). **3.55 Star Trek** (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le saint. La petite fille perdue. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Le vieux monsieur. **22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : Le cave se rebiffe** □ Film français de Gilles Grangier (1961). Avec Jean Gabin, Martine Carole, Franck Villard. **0.15 Six minutes d'informations. 0.25 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.55 Ondes de choc.** Trente-cinquième Festival du film publicitaire (Cannes 1988, rediff.). **3.25 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. La ballade de la geôle de Reading, d'Oscar Wilde (INA, 1962). **21.30 Musique : Black and blue.** Festival d'été. **22.40 Nuits magnétiques.** Les voisins. 4. Le tout-possible. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Immigrant songs : Minimal compact.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 décembre 1987 à Sarrebruck) : Staub pour orchestre, de Lachenmann; Symphonie n° 9 en ré mineur op. 125, de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Mmyung Whun Chung; sol. : Helen Donath (soprano) : Cornelia Wulkopf (alto) : Eberhard Buchner (ténor) ; Manfred Schenk (basse). **22.20 Premières loges.** Margherita Caroslo. Extraits de Betly et de l'Elixir d'amour, de Donizetti; de Fra Diavolo, d'Auber; de La somnambule, des Capulets et les Montaigus et des Puritains, de Bellini. **23.07 Club de la musique ancienne.** Festival de Saintes (10-17 juillet). Œuvres de Purcell, Farnaby, Benjamin, Dowland. **0.30 Archives.** Guido Cantelli à New-York : Divertissement pour cordes et cors en si bémol majeur K 287, de Mozart, Concerto pour violon et orchestre en mi mineur op. 64, de Mendelssohn (donné au Carnegie Hall le 14 mars 1954).

Samedi 2 juillet

TF 1

13.45 La Une est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.50 Série : Matt Houston. 15.45 Tiercé à Evry. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.10 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Dossier : Les maisons de retraite (2e partie) ; Les chèvres pare-feu. **18.40 Série : Tonnerre mécanique. 19.25 Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et Loto. 20.40 Variétés : Oh ! Coco l'été chaud** Emission présentée par Stéphane Collaro du camping Kon Tiki à Saint-Tropez. **22.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** ▶ **23.15 Série : L'heure Simenon.** L'homme de Londres, de Jan Keja, avec Piet Kamerman, Micke Verheyden, Elke de Roeck. **0.10 Journal et météo. 0.25 Série : Les incorruptibles. 1.20 Magazine : Minuit sport. 2.20 Documentaire : Le chemin des Indiens morts (2). 3.10 Magazine : Reportages.** Haïti : enquête sur un massacre. **3.35 Variétés : Wiz qui peut. 4.25 Magazine : Reportages. 4.50 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 5.00 Documentaire : La pirogue. 5.50 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 5.55 Documentaire : Histoires naturelles. 6.50 Dessin animé : Heckle et Jeckle.**

A 2

13.15 Magazine : Samedi passion. En direct de Nantes, présentation des vingt-deux équipes du Tour de France cycliste, des étapes; Rétrospective des meilleurs moments des Tours précédents; Tennis : Tournoi de Wimbledon. **17.35 Magazine : Spécial aventure, aventures.** De Pierre-François Degeorges et Didier Régnier. Présenté par Didier Régnier, en direct de la Réunion. La Route de la vanille : cette course d'avions fêtera la centième anniversaire de la naissance de Roland Garros. Avec Patrick Baudry, Henri Pescarolo, Patrick Fourticq. **18.25 Magazine : Entre chien et loup.** Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. Transhumance (à Saint-Martial, dans le Gard) ; Mémoire de chien : chiens de berger australien; Laissez passer le mérinos; Chèvres du Mali; Cham du coq; Vétérinaires sans frontières; A leur service ; Variétés : Pierre Perret. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Où est donc cachée la caméra invisible ?** Emission de Jacques Rouland. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Théâtre : le Tombeur.** Comédie de Robert Lamoureux, mise en scène de Jean-Luc Moreau. Avec Michel Leeb, Georges Montillier, Madeleine Barbulée, Stéphanie Fugain. **22.30 Feuilleton : L'amour en héritage.** De Douglas Hickox, d'après le roman de Judith Krantz. Avec Stefanie Powers, Lee Remick, Stacy Keach, Robert Urich (1re épisode). *Amour, passion. Cette saga a été diffusée pour la première fois en 1984.* **23.30 Les enfants du rocle.** Extraits du concert de Wembley donné le 11 juin. **0.30 Journal.**

FR 3

14.00 Magazine : Sports loisirs vacances. Canoë-kayak; Automobile : championnats de France 1re division de course de côte; Bowling : championnat d'Europe; Triathlon à Avignon; Escalade. **15.15 Espace 3 : Entreprises. 15.45 Magazine : Sports loisirs vacances** (suite). Jumping à Franconville; Natation : Meeting international du Canet. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney channel.** Les aventures de Winnie l'ourson; Dessins animés (Mickey à l'exposition canine; Pluto a des envies; Donald chasseur d'ours; Donald et Pluto; Papa est de sortie). **18.00 Feuilleton : Diligence Express. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Diplodo.** Le cours du temps. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Disney channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou et, à 21.00, série : Super-flics. **21.45 Journal. 22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Fernando Arrabal. **22.30 Opéra : les Troyens.** Opéra en cinq actes d'Hector Berlioz, par l'Orchestre national de Lyon, le chœur Pro Musica de Londres et les Chœurs régionaux Rhône-Alpes, dirigés par Serge Baudo. 2e partie : actes III, IV et V. (Retransmis en simultané et en stéréo sur France-Musique.)

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.50 Série : Flic à tout faire. 15.15 Série : A chacun sa vérité. 15.40 Série : La malédiction du loupgarou. 16.05 Documentaire : Animaux du soleil. Maroc, porte du désert. **16.30 Cabou cadin.** Rambo; Grisou le petit dragon; SOS fantômes; Moi, Renart. **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon Zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invitée : Georges Wolinski. **20.30 Téléfilm : Pureté meurtrière.** De Charles Wiener, avec Jamie Spears, Terry Logan. Pour traquer un tueur parti en guerre contre la pornographie, un flic s'associe à un reporter. **22.00 Documentaire : Elvis Presley.** 1956, la naissance du King. **22.50 Flash d'informations. 23.00 Les superstars du catch. 0.00 Cinéma : Diamond baby.** Film français classé X de Michel Jean et Myke Strong (1986). Avec Alban Ceray, Marylyn Jess. **1.15 Cinéma : Good Morning Babylonia** ■ Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1987). Avec Vincent Spano, Joaquim de Almeida, Greta Scacchi (v.o.). **3.10 Cinéma : les Nuits de la violence** □ Film américain de John Bud Cardos (1979). Avec William Devane, Cathy Lee Crosby. **4.40 Cinéma : Léo, le dernier** ■■ Film anglais de John Boorman (1969). Avec Marcello Mastroianni, Billie Whitelaw, Glenna Forster Jones.

LA 5

13.30 Série : L'homme de l'Atlantide. 14.40 Série : La grande vallée. 15.20 Série : Mission impossible. 16.10 Série : Star Trek. 16.55 La famille Koala. 17.20 Charlotte. 18.10 Creamy, adorable Creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard spécial. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Les hommes du CAT. De William Friedkin, avec Joseph Cortèse, Stephen W. James, Jack Youngloob. *Quatre agents très spéciaux pour une brigade d'élite.* **22.30 Magazine : Télé-matches. 22.35 Série : Hitchcock présente. 23.05 Série : Star Trek** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Magazine : Télé-matches** (suite). Présenté par Pierre Cangioni. Résultats sportifs de la soirée; Reportages d'actualité; Rétrospective de la semaine; Le journal du tennis; Diffusion d'un événement sportif. **1.05 Mission impossible** (rediff.). **1.55 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 La grande vallée** (rediff.). **3.40 Arsène Lupin** (rediff.). **4.35 Les secrets de la mer Rouge** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Laredo. 14.20 Feuilleton : La malle de Hambourg. 15.05 Magazine : Samedi quelque chose. Jeux ; informations. **15.40 Créateur's studio. 15.45 Variétés : Skydance. 16.15 Hit, hit, hit, hourra ! 16.25 Téléfilm : Cap au large.** C'est le « pilote » de la célèbre série La croisière s'amuse. **18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm : Les jeunes pionniers.** De Michael O'Herlihy (1re partie). *Les difficultés d'un jeune couple qui a décidé de s'installer au Dakota vers 1870.* **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Téléfilm : Les marais de l'enfer.** *Dans les eaux paisibles d'un marais, une créature cruelle mi-homme, mi-bête est tapie...* **22.00 Téléfilm : Alcatraz.** D'Ernest Tidyman (1re partie). *Le pénitencier dont on ne s'échappe jamais. Et pourtant...* **23.25 Six minutes d'informations. 23.35 Sexy clip. 0.00 Créateur's studio** (rediff.). **0.05 Magazine : Turbo. 0.35 Variétés : Skydance** (rediff.). **Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Daniel Rondeau, écrivain, journaliste, éditeur. **20.45 Dramatique : Tohu-bohu,** de Claude Prin. **22.35 Musique : Opus.** Pierre Vassiliu, chez lui, près de Toulouse. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra. Nenies pour piano op. 9. Le château de Barbe-Bleue et Cantate profane, de Bartok; Sonate pour violoncelle op. 8 de Kodaly. **22.25 Concert :** (donné en septembre 1987 à Lyon) : Les Troyens, opéra en 5 actes et 9 tableaux (actes III, IV et V), de Berlioz, par l'orchestre national de Lyon, dir. Serge Baudo, le Pro Musica Chorus et les Chœurs régionaux, chef des chœurs : Bernard Tetu; sol. : Kathryn Harries, Gary Lakes, Mira Zakai, Frangiskos Voutsinos, Hohn Aler, Magali Schwartz, Alexander Malta, Antoine Normand, Paul Guigue, Xavier Tamelet.

Dimanche 3 juillet

TF 1

6.55 Bonjour la France, bonjour l'Europe. 8.00 Météo. De 8.02 à 11.00 Dorothée dimanche. 8.02 Dessins animés. Candy ; Maskman. **9.15 Variétés : Jacky show.** Avec Emmanuelle, Florent Pagny, The Beatmasters, un clip de Johnny Clegg. **9.30 Série : Tarzan. 10.30 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Zoos Story. **11.28 Météo. 11.30 Magazine : Automoto.** Spécial Grand Prix de France de formule 1 au Castellet. **12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.15 Automobile : Grand Prix du Castellet. 15.00 Tennis.** Finale du Tournoi de Wimbledon. **16.00 Tiercé à Saint-Cloud. 16.05 Tennis** (suite). **17.20 Jeu : le juste prix. 18.10 Série : Pour l'amour du risque. 19.00 Magazine : 7/7.** Emission d'Anne Sinclair. Invité : Robert Maxwell. **20.00 Journal. 20.35 Météo et Tapis vert.** ▶ **20.40 Cinéma : Sueurs froides** ■■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1957). Avec James Stewart, Kim Novak, Barbara Bel Geddes, Tom Helmore. **22.45 Magazine : Sport dimanche. 23.30 Journal et météo. 23.50 Magazine : Au-delà des pages** De Luce Perrot. Marguerite Duras (2e partie). **0.50 Musique : Debussy et ses héritiers.** 1. L'eau. **1.20 Documentaire : Frédéric Pottecher.** De Daniel Costelle. 1. Premier grand procès; 2. L'affaire du siècle. **3.05 Magazine : Reportages.** Yougoslavie : l'effondrement; Les dessous de Paris. **3.30 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa terre. 4.25 Magazine : Reportages. 4.50 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 5.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte; Le Cantique des cantiques. **9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** célébrée depuis le Kremlin-Bicêtre dans la paroisse de Saint-Curé-d'Ars. **12.05 Jeu : La spirale fantastique. 13.00 Journal et météo. 13.20 Série : Starman.** Le retour. **14.10 Série : Magnum.** Surtout pas de neige à Hawaï. **15.40 Cirque.** 9e Festival du cirque de Monte-Carlo. **16.40 Jeu : Bêtes à malices.** Présenté par Fabrice. **17.10 Série : Allo Béatrice. 18.10 Cyclisme : Tour de France. 18.30 Stade 2. 19.30 Série : Maguy.** Le sponsor en est jeté. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. Finale à Antibes. **22.00 Documentaire : Brasil, le spectacle en fête.** De Marc Beauchamps. Portrait du Brésil actuel à travers sa culture populaire. Thèmes évoqués : la musique, le cinéma, la négritude, la fête. **22.55 Documentaire : Répertoires.** 1. Le quatuor Ivaldi. *Les dessous de l'enregistrement d'un disque.* **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Tennis.** Résumé du Tournoi de Wimbledon.

FR 3

8.00 Magazine : Golfimages. 9.00 Dessin animé : La sagesse des gnomes. 9.25 Dessin animé : Edouard et ses amis. 9.30 Mickey, Donald et Cie. Dessins animés : Donald et le lion, les Gummi, Donald au pays des maths; Les merveilles de la nature. **10.30 Latitudes.** Emission de RFO. **11.30 RFO Hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Magazine : Sports loisirs.** Handball : France-Algérie. Athlétisme : championnat des jeunes; Les enfants d'en haut; Vol à voile; Voile : les frères Peyron; Halfcourt; Clunny jumping; Motor Eve; Masters de ski nautique. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** La saga des Barcelonnettes. 2 : De 1910 à nos jours. **17.30 Amuse 3.** Les contes hongrois; Les aventures de Kiko; Diplodo (Le cours du temps) ; Les petits malins ; Signé Cat's Eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou.** Le mariage. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Variétés : Pierre Desproges tout seul en scène.** Emission de Guy Bedos et Jean-Louis Fournier. Avec Guy Bedos, Paulette Calimache, Nicolas Bedos, Perrine Desproges. **21.55 Journal. 22.20 Dessin animé : Tom et Jerry. 22.30 Cinéma : la Belle de Rome** ■■ Film italien de Luigi Comencini (1955). Avec Silvana Pampanini, Antonio Cifariello, Alberto Sordi, Paolo Stoppa (v.o.). **0.10 Musiques, musique.** Jazz avec Toots Thielmans.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana. **7.50 Cabou cadin.** Moi Renart ; Rambo. **8.45 Cinéma : l'Apiculteur** ■■ Film grec de Théo Angelopoulos (1986). Avec Marcello Mastroianni, Nadia Mourousi, Serge Reggiani. **10.45 Cinéma : Attention bandits** ■ Film français de Claude Lelouch (1987). Avec Jean Yanne, Marie-Sophie L., Patrick Bruel, Charles Gérard. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Série : Bergerac. 14.50 Téléfilm : Les derniers jours de Patton.** De Delbert Mann, avec George C. Scott, Eva-Marie Saint, Murray Hamilton. **17.10 Série : Un flic dans la Mafia. 18.00 Cinéma : le Retour du Chinois** □ Film américain de James Glickenhaus (1984). Avec Jackie Chan, Danny Arello, Kim Bass. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : Ran** ■■■ Film franco-japonais d'Akira Kurosawa (1984). Avec Tatsuya Nakadai, Akira Terao, Jinpachi Nezu. **23.10 Flash d'informations. 23.15 Série : Ray Bradbury présente. 23.40 Cinéma : Léo, le dernier** ■■ Film anglais de John Boorman (1969). Avec Marcello Mastroianni, Billie Whitelaw, Glenna Forster Jones (v.o.). **1.25 Cinéma : les Nuits de la violence** □ Film américain de John Bud Cardos (1979). Avec William Devane, Cathy Lee Crosby, Richard Jaeckel.

LA 5

5.00 Journal permanent. De 8.00 à 10.05 Dessins animés. 8.00 Les Schtroumpfs (rediff.). **8.25 Dans les Alpes avec Annette** (rediff.). **9.15 Emi magique.** Un amour de poupée; Esprit d'équipe. **10.05 Top nuggets. 10.30 Série : Automan.** Club dix. **11.20 Série : Wonder Woman.** Ovni soit qui mal y pense. **12.10 Série : Superminds.** Le maléfice. **13.00 Journal. 13.30 Série : L'homme de l'Atlantide.** La sirène. **14.25 Série : La grande vallée.** La fin et les moyens. **15.20 Série : Mission impossible.** La lettre. **16.15 Série : Star Trek.** La conscience du roi. **17.10 Série : Shérif, fais-mois peur.** Rien que la vérité. **18.05 Mondo Dingo. 18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Un coup de folie.** D'Evelyne Purcell, avec Rosanna Arquette, Eric Roberts. *L'honneur perdu d'une petite serveuse.* **22.35 Concert. Spécial Prince. 23.25 Star Trek** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek** (suite). **0.30 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **1.20 La grande vallée** (rediff.). **2.10 Journal de la nuit. 2.15 Wonder Woman** (rediff.). **3.05 Superminds** (rediff.). **3.55 Top nuggets.**

M 6

7.00 Magazine : Matin chaud. 8.30 Variétés : Skydance (rediff.). **9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.25 Magazine : Turbo** (rediff.). **10.55 Dessins animés : Graffi'6.** La lucarne d'Amilcar. **11.30 Série : Cher oncle Bill. 11.55 Hit, hit, hit, hourra ! 12.05 Dessins animés : Graffi'6.** Capitaine Sheider. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.30 Série : Laredo. 14.20 Feuilleton : La malle de Hambourg. 15.05 Variétés : Hexagone.** Toute l'histoire de la chanson des années 60 à nos jours. **15.55 Jeu : Fun de... 16.25 Hit, hit, hit, hourra ! 16.35 Téléfilm : Alcatraz.** (1re partie-rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Téléfilm : Les marais de l'enfer** (rediff.). **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Cinéma : Rewak le rebelle** ■ Film américain de Rudolph Maté (1961). Avec Jack Palance, Milly Vitale, Austin Willis. **21.55 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : la Promesse de l'aube** ■■ Film américain de Jules Dassin (1970). Avec Melina Mercouri, Assaf Dayan, Didier Haudepin, François Raffaul, Fernand Gravey. **0.10 Six minutes d'informations. 0.20 Magazine : Charmes. 0.50 Concert.** Enregistré à Montpellier en juillet 1987. Sonate en ré mineur, de Scarlatti; Trois écossaises, Général Lavigne, Excentric, de Debussy; Conte de fées, de Schumann; Sérénade, op. 33, n° 4, Murmures du printemps, de Sinding; Six moments musicaux, de Schubert. **1.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Idéale audience. **22.35 Musique. Le concert.** Paul Bowles aux MANCA 1988. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 mars 1983 au Grand Auditorium) : Quatuor à cordes n° 14 en ut dièse mineur op. 131, de Beethoven; Quatuor à cordes, d'Ohana; Quatuor à cordes n° 6, de Bartok. **22.00 Concert** (en direct de la pyramide du Louvre) : La Péri : fanfares, de Dukas; Les maîtres chanteurs de Nuremberg : ouverture, de Wagner; Roméo et Juliette : Scène d'amour, Scherzo de la reine Mab, Tristesse et bal chez les Capulets, de Berlioz; Nocturnes pour orchestre : Nuages, fêtes, de Debussy; Daphnis et Chloe : suite n° 2, de Ravel, par l'Orchestre national de France et le chœur de Radio-France, dir. Pierre Boulez. **1.00 Opera.**

Audience TV du 30 juin 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	37.5	Sams-Barbara 15.6	Actuel. région. 7.3	Actuel. région. 3.6	Nulle part 2.6	Porte magique 5.2	Hulk 3.6
19 h 45	43.8	Roue fortune 20.8	Frenchie folies 4.7	Actuel. région. 2.6	Nulle part 4.2	Boulev. Bouvard 5.7	Hulk 5.7
20 h 16	55.2	Journal 20.3	Journal 18.2	La classe 6.3	Nulle part 3.1	Journal 4.2	Cosby show 3.1
20 h 55	58.3	Quest. domicile 9.9	Furie à Bahia 18.8	L'important... 17.2	L'Apiculteur 0.0	Temps des vac. 9.9	Petite Fille... 3.6
22 h 8	50.5	Rick Hunter 4.7	Furie à Bahia 22.4	L'important... 15.6	L'Apiculteur 0.0	Temps des vac. 5.2	Petite Fille... 3.1
22 h 44	33.3	Rick Hunter 4.2	Edit. spéciale 7.3	Journal 9.4	Poules et Frites 1.6	Hitchcock 3.1	Homme de fer 7.8

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 2 juillet

Fontainebleau, 14 h 30 : livres; **Le Raincy**, 14 heures : objets d'art, mobilier, tableaux; **Rambouillet**, 14 h 30 : vins.

Dimanche 3 juillet

Compiègne, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Meaux**, 14 heures : archéologie, Extrême-Orient ; **Rambouillet**, 10 heures et 14 h 30 : vins; **Sens**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Versailles Chevau-Légers**, 11 heures : timbres; 14 heures : tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 2 juillet

Aix-en-Provence, 9 h 30 : objets d'art; 14 h 30 : argenterie, bijoux, mobilier; **Auch**, 14 h 30 : vente sur le thème de la tauromachie ; **Bergerac**, 14 heures : mobilier, livres, tableaux; **Nice**, 10 heures et 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux.

Dimanche 3 juillet

Autun, 14 h 30 : arts d'Asie; **Calais**, 14 h 30 : tableaux : **Epernay**, 14 heures : vente sur le thème du champagne ; **Laon**, 14 h 15 : tableaux, bijoux, mobilier; **Pithiviers**, 14 h 30 : tableaux, meubles, argenterie ; **Saint-Brieuc**, 14 heures : cartes postales, timbres, affiches; **Tarbes**, 14 h 30 : tableaux.

FOIRES ET SALONS

Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher), **Saint-Maximin** (Var), **Coulonge** (Orne), **Angerville** (Essonne), **Saint-Pierre-de-Nemours** (Seine-et-Marne).

SAINT-GOBAIN
s'adresse à ses actionnaires
samedi 2 juillet sur FR3 à 11 h 35

Informations « services »

CAMPUS

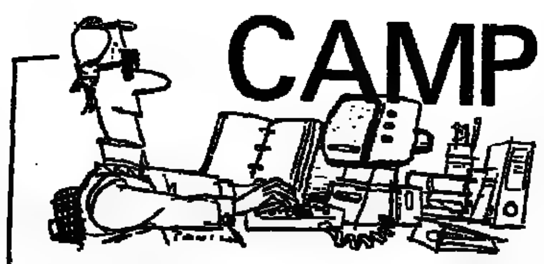

Les Ponts : la première...

L'ECOLE nationale des ponts et chaussées est la *« première »* école de génie civil du monde, affirme avec humour M. Bernard Hirsch, son directeur. Elle est la première... parce que la plus ancienne, selon une association américaine, l'American society of civil engineers qui lui a remis une plaque pour célébrer cette antériorité.

Fondée en 1747 par Trudaine, responsable des finances et des ponts et chaussées, elle fut créée pour coordonner le savoir des ingénieurs dont les pratiques variaient d'une province à l'autre. Depuis 1845 elle est installée rue des Saints-Pères à Paris, dans l'hôtel de Fleury. A l'occasion de la remise de cette distinction, l'école des ponts a ouvert ses archives. Elles conservent des écrits de Colbert, des autographes de Napoléon Iᵉʳ, les dossiers scolaires des étudiants avec les appréciations des enseignants. On trouve même le dossier d'un certain Michel Rocard, professeur de macro-économie à la fin des années 70.

Le fonctionnement actuel de l'école s'inspire de l'organisaion en vigueur au XVIIIᵉ siècle. Comme autrefois, les élèves jouent un rôle essentiel dans la pédagogie puisqu'ils sélectionnent leurs cours : ceux qui attirent moins de quinze personnes sont supprimés. Inversement des matières peuvent être ajoutées à la demande des élèves. Au siècle des Lumières l'école pratiquait une alternance entre les cours et des travaux pratiques sur le terrain. Aujourd'hui, entre la seconde et la troisième année, les étudiants sont confrontés à la réalité pendant douze mois dans une entreprise. Ils reviennent à l'école plus exigeants. Et plus motivés aussi.

M. Bernard Hirsch cherche avant tout à forger des personnalités : *« nous attachons plus d'importance à former des tempéraments qu'à enseigner des technologies. Les tecnologies évoluent vite alors que changer des tempéraments s'avère plus difficile. »*

T. Bd

École nationale des ponts et chaussées, 28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris, Tél. : 42-60-34-13.)

● Bourses d'ingénieurs

Pour les programmes post-ingénieur et masteres en informatique, Telecom et communication, Telesystemes offre trente bourses d'études à des ingénieurs en grande école ou à des universitaires de niveau équivalent.

(Institut Telesystemes, 11-15, rue Serratte, 75014 Paris. Tél. : 43-20-14-28.)

● Droit public économique

Un DEA droit public économique a été créé à l'université de Nanterre. Il est ouvert aux étudiants possédant une maîtrise de droit public ou privé ou un diplôme équivalent.

(Université Paris-X, UFR de sciences politiques, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex. Tél. : 40-97-72-00.)

● Ingénieurs

Pour la prochaine rentrée, le centre universitaire des sciences et techniques de Clermont-Ferrand lance de nouvelles formations d'ingénieurs sur trois ans. Ces nouveaux cursus proposent un enseignement en « génie civil », « génie électrique » et « génie informatique ».

(CUST, unversité Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II, BP 206, 63174 Aubière Cedex. Tél. : 73-26-41-10.)

PHILATÉLIE

Roland Garros et Sédières

La Poste mettra en vente, le lundi 4 juillet, deux timbres-poste à 2 F et 2,20 F, consacrés, d'une part, au centenaire de la naissance de Roland Garros, et, d'autre part, au château de Sédières, en Corrèze.

● **Roland Garros.** – Roland Garros est né le 6 octobre 1888 à Saint-Denis-de-La-Réunion. Très tôt, il ne rêve que de piloter et passe son brevet à Cholet, le 19 juillet 1910. Le 23 septembre 1913, il réussit la première traversée aérienne de la Méditerranée, de Saint-Raphaël à Bizerte : 730 kilomètres en 7 heures 53 minutes à bord d'un Morane-Saulnier type H, à moteur Gnome de 60 chevaux.

A trois reprises, il bat le record du monde d'altitude pour atteindre, en 1912 à Tunis, 5 610 mètres.

Durant la guerre 1914-1918, il imagine un système permettant à un mitrailleuse légère, montée sur un monoplan Morane, de tirer à travers les pales de l'hélice. L'ère des combats aériens est née. Roland Garros est fait prisonnier en 1915, et s'évade en février 1918. Le temps de s'adapter aux nouveaux avions, il signe une victoire le 2 octobre 1918, mais disparaît trois jours plus tard. Les restes de son avion sont retrouvés à quelques kilomètres de Saint-Morel, petit village près de Vouziers (Ardennes).

Le timbre, au format de 40 x 26 millimètres (Nº PTT 1988-29), dessiné et gravé par Jacques Gauthier, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée à Saint-Denis-de-La-Réunion, les 2 et 3 juillet, de 9 heures à 18 heures au bureau de poste temporaire ouvert à la salle polyvalente de l'hôtel de ville, et de 8 heures à 12 heures au bureau de poste de Saint-Denis RP.

★ Vente anticipée à Vouziers (Ardennes), les 2 et 3 juillet, de 9 heures à 18 heures au bureau de poste temporaire doté d'un timbre à date commémoratif sans mention « premier jour », ouvert dans les salons de l'hôtel de ville, et de 8 heures à 12 heures au bureau de poste de Vouziers.

★ Une bande dessinée : *Roland Garros*, éditée par l'Association Roland-Garros de l'aviation au tennis, 48 pages, 60 francs port compris (ARGAT, Claude Muguet, 2, rue Arthur-Rimbaud, 08400 Vouziers).

● **Sédières.** – Situé à 3 kilomètres de Clergoux en Corrèze, le château de Sédières, dont l'histoire remonte au début du quinzième siècle, s'élève au milieu d'un paysage de forêts et d'étangs. Dominique Boutier, son propriétaire, prit le nom de sa terre et transforma cette demeure fortifiée en habitation de plaisance.

Les Sédières se sont illustrés par de hauts faits d'armes : Pierre de Sédières, combattant aux côtés de Jean de La Valette, grand maître de l'ordre de Malte, se couvrit de gloire lors du siège de Malte en 1565. Restauré sous la direction de Viollet-le-Duc, ce château abrita un orphelinat jusqu'en 1904. Le département de la Corrèze l'acquiert en 1965. Entièrement rénové aujourd'hui, il accueille colloques, séminaires, expositions et festivals.

Le timbre, au format de 21,45 × 36 mm (nº PTT 1988-30), dessiné et gravé par Eve Luquet, est imprimé en taille-douce en feuille de cinquante.

★ Vente anticipée les 2 et 3 juillet, de 9 heures à 18 heures au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au château de Sédières (Corrèze), et le 2 juillet, de 9 heures à 12 heures au bureau de poste de Clergoux (Corrèze).

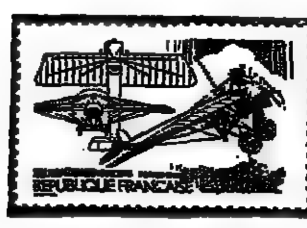

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

Echecs

La Coupe du monde à Belfort

Un tournoi tombé du ciel

Garry Kasparov, en état de grâce, a enregistré, le jeudi 30 juin, sa cinquième victoire consécutive, lors de la treizième ronde du tournoi de Belfort, comptant pour la Coupe du monde d'échecs. Cette fois, c'est l'Anglais Nigel Short qui a été sa victime. Le champion du monde, à deux rondes de la fin, possède deux points d'avance sur Karpov, qu'il devait rencontrer vendredi.

BELFORT
de notre envoyée spéciale

Elle s'avance dans l'allée à pas feutrés, un petit tableau noir à la main : *« M. R... est demandé à la caisse. »* Pas question de faire un appel par haut-parleur ni même de poser la question à voix haute. Les petits écriteaux phosphorescents accrochés dans les moindres recoins du théâtre de Belfort ne rappellent-ils pas aux bavards impénitents la règle de base d'un tournoi d'échecs : le silence ? L'hôtesse longe lentement les rangs en brandissant son panneau, mais les spectateurs le regardent à peine.

Là-bas, sur la scène du théâtre, les seize grands maîtres qui participent au tournoi viennent d'entamer la treizième ronde. Huit tables de jeu réparties sur deux estrades, des écrans de télévision affichant les positions sur chacun des échiquiers, et au fond, blottis dans un coin de la scène,les deux arbitres installés côte à côte derrière un petit bureau. Les seize joueurs de ce deuxième tournoi de la Coupe du monde sont réunis. Immobiles ? Certes non. Ils se lèvent à tout bout de champ, un verre de Coca à la main, pour se promener sur la scène avec l'air détaché.

L'Anglais Nigel Short, qui affronte le champion du monde Garry Kasparov, grimpe les trois marches de l'estrade pour jeter un coup d'œil sur les échiquiers de ses camarades. Un temps de réflexion, un brin de conversation à voix basse avec le Yougoslave Ljubomir Ljubojevic, qui circule lui aussi entre les tables de jeu en attendant que son adversaire ait joué, et Nigel Short regagne sa place à pas lents.

Ces seize grands maîtres, le Tout-Belfort ne les quitte pas des yeux. Le tournoi leur est tombé du ciel un beau jour du mois de mars lors de l'annonce du retrait de la ville de Bilbao en Espagne. La mairie de Belfort fut alertée à temps par Jean-Paul Touzé, secrétaire général de la Fédération française des échecs (FFE), président de Belfort-Echecs et... candidat malheureux aux législatives de juin face à un certain Jean-Pierre Chevènement.

La ville compte bien profiter de ce tournoi pour rester dans les annales de l'histoire. N'a-t-elle pas promis un prix de 20 000 F au grand maître qui réussira à faire baptiser une défense, une variante ou un « gambit de Belfort » durant la compétition ?

« C'était le bon coup... »

Les Belfortains eux aussi ont fini par se prendre au jeu : ils étaient à peine une cinquantaine lors des premières ondes, ils sont maintenant plus de deux cents tous les jours. *« Des habitués »*, explique une hôtesse, qui salue désormais les visages connus d'un signe de la main.

Face aux grands maîtres dans la salle baroque de ce petit théâtre rénové par Jean Nouvel, l'architecte de l'Institut du monde arabe à Paris, ils osent à peine murmurer quelques mots à leurs voisins. Mais ils prennent leur revanche dans les sous-sols du théâtre sur les gradins en fer de la « salle de commentaires ». Au pied d'un petit escalier de béton, Aldo Haïk, deux fois champion de France, analyse les parties qui se déroulent au-dessus de sa tête dans la grande salle d'apparat, en compagnie d'une trentaine de mordus du jeu.

Debout devant un échiquier accroché au mur, il balade les pièces d'une case à l'autre, en reprenant un à un les coups de Nigle Short et de Garry Kasparov, dont le combat n'est pas encore terminé. Le pion *d 5* est-il en danger ? Faut-il placer le cavalier en *a 4* ? Comment le fou pourra-t-il s'échapper ? Short n'échappera finalement pas à Kasparov.

Les grands maîtres, eux aussi, adorent se prêter au petit jeu du « et si j'avais joué autrement ? ». A peine les parties achevées, ils se précipitent dans la « salle des analyses », qui leur est réservée. Assis sur de mauvaises chaises de plastique blanc, ils se font face de nouveau sans cérémonie cette fois et étudient une à une les variantes possibles autour d'un bol de cacahuètes. *« That was the right move »* (1), se lamente Ljubojevic, qui vient de laisser échapper une partie qu'il dominait. Karpov et Timman, qui sirotent un cocktail exotique à deux pas de leur fougueux camarade, éclatent de rire avant de se décider à quitter les lieux.

Que font-ils lorsqu'ils ne jouent pas ? Ils « *travaillent* » dit-on. Certes. Mais ce n'est pas tout. Andrei Sokolov s'amuse sans doute avec la guitare qu'il a demandée aux organisateurs, et Zoltan Ribli, passionné par Le Corbusier, projette de visiter la chapelle de Ronchamp. Andersson et Spassky, eux, se retrouvent tous les matins à 10 heures sur les courts couverts du parc de loisirs de Belfort, une raquette à la main. Quant au Cubain Jésus Nogueiras, plutôt mal classé dans le tournoi, il a profité d'un de ses jours de repos pour... jouer une simultanée de trente-six parties avec les habitants de la petite ville frontalière de Delle. Des parties qu'il a, cette fois, toutes gagnées.

ANNE CHEMIN

(1) « C'était le bon coup ».

RESULTATS DE LA 13ᵉ RONDE

Speelman-Karpov 0,5-0,5 (21) ; Spassky-Timman 0,5-0,5 (13) ; Hjartarson-Huebner 0,5-0,5 (49) ; Ljubojevic-Ribli 0,5-0,5 (28) ; Andersson-Nogueiras 0,5-0,5 (41) ; Beliavski-Youssoupov 1-0 (60) ; Ehlvest-Sokolov 0,5-0,5 (21) ; Short-Kasparov 0-1 (40).

CLASSEMENT : 1. Kasparov, 10,5 ; 2. Karpov, 8,5 ; 3. Ehlvest, 8 ; 4. Huebner, Sokolov et Spassky, 7,5 ; 7. Ribli, 7 ; 8. Short et Speelman, 6 ; 10. Andersson, Beliavsky et Nogueiras, 5,5 ; 13. Hjartarson, Ljubojevic, Youssoupov, 5 ; 16. Timman, 4.

En filigrane

● ***Le Monde des philatélistes de juillet-août.*** – *Le Monde des philatélistes* de juillet-août vient de paraître sous la forme d'un « spécial vacances ». Au sommaire : un tour de France des musées postaux ; une rubrique cartes postales qui mène à Berck-Plage ; une thématique touristique ; un poster détachable ; enfin et surtout un grand concours organisé avec la Poste, qui peut vous permettre de gagner un voyage de deux jours pour deux personnes en Dordogne avec une visite de l'imprimerie des timbres-poste de Périgueux. Un bulletin de participation se trouve dans *le Monde des philatélistes* et vous pouvez en retirer dans tous les « Points-philatélie » de France – il y en a au moins un par département. Votre bureau de poste vous indiquera le plus proche de chez vous. (*Le Monde des philatélistes*, 84 pages, 15 F.)

● **Record de vente.** – Un numéro 1 de l'île Maurice, le

« one penny » vermillon de 1847 « Post office », à l'effigie de la reine Victoria, dont on ne connaît que treize exemplaires oblitérés et deux neufs au monde, a été adjugé, par Mᵉ Chayette, le mercredi 22 juin à l'hôtel des ventes Drouot de Paris, au prix record de 750 000 F.

● **La philatélie à la télévision.** – Pendant tout l'été la rubrique philatélique présentée par Pierre Jullien, du *Monde des philatélistes*, sera programmée sans interruption sur TF 1. Elle est diffusée au cours de l'émission de Jean Offredo « Bonjour la France-Bonjour l'Europe », tous les dimanches matin, vers 7 h 40.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1ᵉʳ JUILLET 1988 A 0 HEURE TU

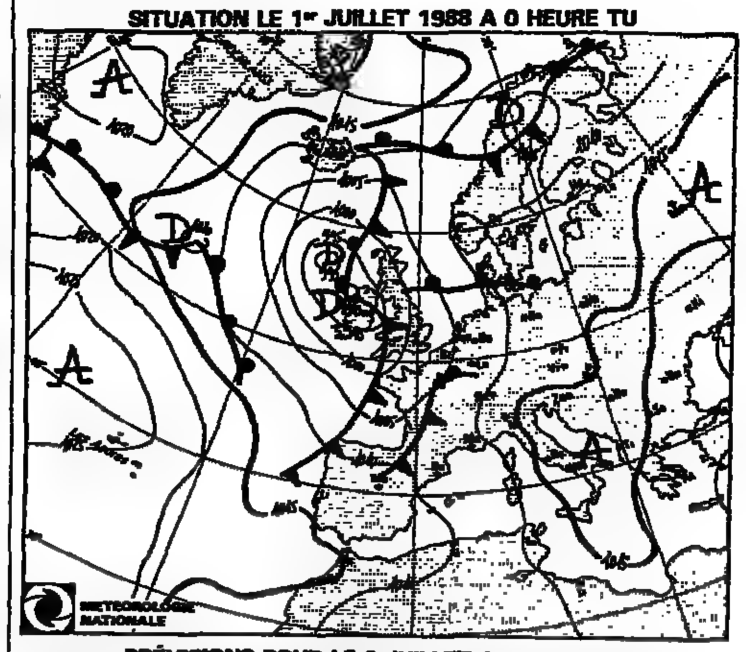

PRÉVISIONS POUR LE 3 JUILLET A 0 HEURE TU

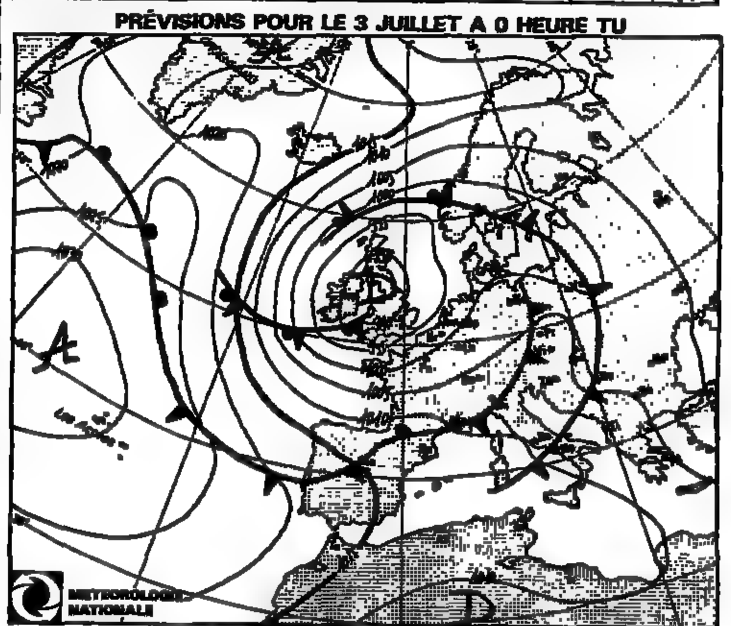

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 1ᵉʳ juillet à 0 heure et le dimanche 3 juillet à 24 heures.

Avec l'installation d'une dépression sur les îles britanniques, le pays va progressivement se trouver sous l'influence de forts vents d'ouest. Ils amèneront un temps très changeant où éclaircies et passages pluvieux se succèderont rapidement.

Côté thermomètre les températures seront en baisse sensible.

Samedi : passages pluvieux, vent fort et fraîcheur.

Sur la Bretagne et le Cotentin, il pleuvra en début de journée. Ensuite, éclaircies et averses se succèderont avant le retour de pluies plus continues en soirée près de la Manche.

De la Normandie au nord à l'ouest du Bassin Parisien au Midi Pyrénées à l'Aquitaine et aux Pays de Loire, le temps sera variable avec une alternance de nuages, d'averses et d'éclaircies. Un passage pluvieux plus marqué traversera ces régions vers la mi-journée.

De la Champagne à l'Alsace aux Alpes et à l'Auvergne, la matinée verra d'assez belles éclaircies mais aussi quelques ondées. L'après-midi, pluies et orages locaux seront de retour.

Sur les régions méditerranéennes, la matinée sera ensoleillée grâce au Mistral et à la Tramontane. A noter toutefois des résidus orageux de la Côte-d'Azur à la Corse. L'après-midi, le vent faiblira et quelques nuages cacheront le soleil par moment.

Le vent soufflera fort sur la moitié nord-ouest. En rafales il atteindra 80 à 100 km/h près des côtes, 60 à 80 km/h dans l'intérieur.

Dimanche : maintien du vent fort, légère amélioration sur le sud.

De la Bretagne au Nord, la journée sera pluvieuse.

Ces pluies se renforceront en cours d'après-midi et s'étendront au pays de Loire, à l'Ile-de-France et au nord de la Champagne.

Sur les autres régions, le temps sera variable avec une succession d'éclaircies, de nuages et d'averses moins fréquentes que la veille.

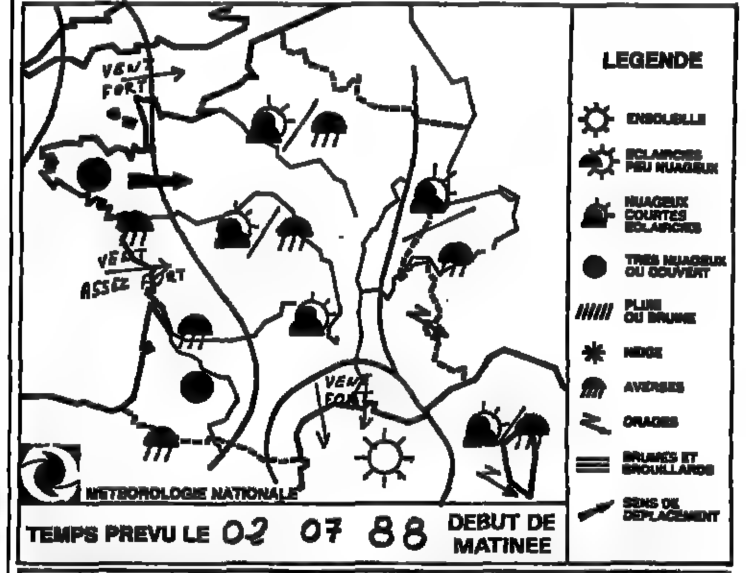

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 30-6-1988 à 6 heures TU et le 01-7-1988 à 6 heures TU — le 01-7-1988

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	29	20	N
BIARRITZ	24	16	N
BORDEAUX	26	16	O
BOURGES	25	15	P
BREST	20	10	D
CAEN	24	11	A
CHERBOURG	24	12	O
CLERMONT-FERR.	24	16	A
DIJON	24	16	O
GRENOBLE St-M-H	25	23	N
LILLE	26	16	P
LIMOGES	22	14	P
LYON	24	21	–
MARSEILLE-MAR.	29	22	N
NANCY	26	16	O
NANTES	26	14	A
NICE	28	20	O
PARIS-MONTS.	24	16	C
PAU	21	13	N
PERPIGNAN	28	18	D
RENNES	27	13	O
ST-ETIENNE	24	17	–
STRASBOURG	26	18	A
TOURS	26	16	A
TOULOUSE	23	13	A
POINTE-A-PITRE	31	24	A
ÉTRANGER			
ALGER	39	22	O
AMSTERDAM	26	16	P
ATHÈNES	34	23	D
BANGKOK	31	26	C
BARCELONE	26	16	D
BELGRADE	30	18	D
BERLIN	27	17	N
BRUXELLES	26	16	P
LE CAIRE	41	24	D
COPENHAGUE	22	17	O
DAKAR	27	23	N
DELHI	30	27	C
DJERBA	31	22	D
GENÈVE	22	16	C
HONGKONG	29	26	A
ISTANBUL	27	20	D
JÉRUSALEM	27	19	N
LISBONNE	22	16	C
LONDRES	25	15	N
LOS ANGELES	24	17	C
LUXEMBOURG	23	16	A
MADRID	18	13	B
MARRAKECH	29	16	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	27	18	A
MONTRÉAL	18	10	C
MOSCOU	29	19	A
NAIROBI	23	17	C
NEW-YORK	24	14	C
OSLO	23	16	C
PALMA-DE-MAL.	31	21	D
PÉKIN	30	20	A
RIO-DE-JANEIRO	26	19	D
ROME	26	19	D
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	26	16	D
SYDNEY	16	7	D
TOKYO	22	17	C
TUNIS	34	23	N
VARSOVIE	28	17	D
VENISE	26	18	B
VIENNE	–	–	–

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Economie

SOMMAIRE

■ Selon les experts de la Commission de la CEE, l'économie européenne ne devrait pas connaître de ralentissement important d'ici à la fin de l'année 1989 (*lire ci-dessous*).

■ La baisse de la TVA sur les boissons non-alcoolisées s'explique par un souci d'harmonisation européenne mais aussi par une volonté de modérer la hausse des prix durant l'été (*lire ci-contre*).

■ La hausse générale des taux d'intérêt n'a eu aucun effet sur les marchés des changes (*lire ci-dessous*).

■ Offensive antijaponaise de Thomson sur le marché de la télévision haute définition (*lire page 25*).

La hausse générale des taux d'intérêt

Les banques centrales contre les marchés des changes

Jeudi 30 juin, comme s'y attendaient les marchés internationaux, la Banque fédérale d'Allemagne a relevé d'un demi-point son taux d'escompte, porté de 2,5 % à 3 %, et, surtout, majoré à nouveau son taux de prise en pension d'effets commerciaux, véritable taux directeur, qui passe de 3,50 % à 3,75 %, après un premier relèvement également d'un quart de point, le 21 juin dernier. La Bundesbank a été immédiatement suivie par les banques centrales des pays de la zone mark qui ont relevé leurs taux à due concurrence : 3,50 % contre 3,25 % et 3,50 % contre 3 % pour, respectivement, les Pays-Bas et l'Autriche.

De son côté, la Banque nationale de Belgique portait de 6,50 % à 6,75 % son taux d'escompte, et de 6,75 % à 7 % son taux d'avances, tandis que la Banque nationale de Suisse élevait de 4 % à 4,5 % son taux lombard (avances sur titres). Seule la Banque d'Angleterre et la Banque de France n'ont rien fait : à Londres, le taux directeur de la banque venait d'être relevé d'un demi-point pour mardi et, à Paris, on se préoccupe plutôt d'abaisser les taux.

Retour à la « normale »

Ces mesures destinées essentiellement à freiner la hausse du dollar n'ont eu strictement aucun effet sur les marchés des changes. Le cours du dollar à Francfort, qui, tout de même, avait légèrement fléchi, jeudi, à l'annonce de la décision de la Bundesbank, revenant de 1,8250 DM à 1,82 DM, et même à 1,8140 DM jeudi soir à New-York, s'est retrouvé à 1,8240 DM vendredi en fin de matinée, comme si rien ne s'était passé. « *La décision des Allemands était largement anticipée* », commentait un opérateur, dès le début de la semaine, les taux d'intérêt à court terme en RFA s'étaient sensiblement raffermis, de plus d'un demi-point, de sorte qu'aucun changement n'était noté de ce côté-là à la veille du week-end.

Pour tout le monde, la Banque fédérale d'Allemagne « *revient à la normale* », comme le relève notre correspondant à Bonn. En quelques jours, elle n'a fait que reprendre ce qu'elle avait concédé à contrecœur au début de décembre dernier, lorsqu'elle avait abaissé d'un demi-point son taux d'escompte et son taux d'intervention : une manœuvre symétrique, en quelque sorte.

Si le dollar ne fléchit pas en Europe, en revanche, il s'envole à Tokyo, où l'absence d'intervention de la Banque du Japon pousse les opérateurs à tester la résolution de la banque : vendredi matin, le cours du billet vert a bondi de 132,20 yens à 134,50 yens, au plus haut depuis le 26 novembre 1987. A Tokyo, on estime que le dollar pourrait approcher le seuil des 135 yens et, pourquoi pas, de 140 yens. Le gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita, a pourtant laissé entendre que l'institut d'émission japonais pourrait intervenir, mais il n'a pas indiqué, bien entendu, à quel niveau de cours. Sur les marchés, on parle de 135 yens, sans aucune certitude.

Les Allemands se félicitent d'un retour à la normale

BONN
de notre correspondant

« *Une adaptation en douceur* », « *une mesure de précaution* ». La plupart des commentateurs ouest-allemands considèrent que l'augmentation d'un demi-point du taux d'escompte par la Bundesbank – de 2,5 % à 3 % – était bienvenue.

Le conseil d'administration de la banque centrale ouest-allemande, réuni le jeudi 30 juin, en présence du ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, a également relevé le taux des prises en pension, de 3,5 à 3,75 %. « *La conjoncture intérieure est caractérisée par une forte croissance, parallèlement la masse monétaire s'est accrue et la position du deutschemark s'est affaiblie sur le marché international des devises. Dans ce contexte, la baisse du taux d'escompte à un niveau historique, une mesure prise à l'occasion des turbulences sur les marchés financiers en octobre 1987, ne se justifie plus* », a indiqué la Bundesbank dans un communiqué.

C'est en quelque sorte un retour à la normale qui est salué par la plupart des milieux financiers d'outre-Rhin. Ceux-ci soulignent, comme la Fédération des industriels, qu'il ne faut pas craindre de « *freinage de la conjoncture* » après ces mesures.

Cependant la Fédération du commerce de gros et de l'exportation juge que cette hausse « *n'est pas sans risques pour la conjoncture* », partageant en cela les préoccupations des syndicats et du Parti social-démocrate.

« *Lorsque l'inflation est en route* », écrit le journal des milieux d'affaires *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, « *il est bien difficile de l'arrêter, et c'est pourquoi la Bundesbank a réagi aux premiers signes d'un gonflement de la masse monétaire* ». Le journal de Francfort souligne d'autre part que l'on aurait tort de considérer les Allemands comme des « *maniaques de la stabilité monétaire* ». Le monde au contraire devrait, selon ce journal, se féliciter qu'il existe des institutions, comme la Bundesbank, qui contraignent les hommes politiques à observer une stricte discipline monétaire.

L. R.

BILLET

La TVA sur les boissons non alcoolisées

Un fusil à deux coups

Il est bon, il est vertueux, il est excellent de ramener de 18,6 % à 5,5 % le taux de la TVA sur les boissons non alcoolisées, eaux minérales et gazeuses, sirops, jus de fruits et autres liquides rafraîchissants. Il était illogique, coûteux, immoral et provocateur de les taxer au même niveau que les boissons alcoolisées, vins et bières, dans un pays qui paie un lourd tribut à l'alcoolisme, notamment chez les jeunes. Saluons donc comme il convient une telle mesure qui, au surplus, fait la joie des producteurs de boissons non alcoolisées. Il n'y avait qu'à voir la hausse des cours de leurs actions en Bourse, le jeudi 30 juin, pour s'en rendre compte : BSN (Evian, Badoit), Pernod (Orangina, Pacific), Perrier.

Attendue depuis longtemps par ces producteurs, cette baisse a néanmoins – par son ampleur inattendue – constitué pour eux une divine surprise. Quant à l'argument de l'harmonisation fiscale européenne, c'est-à-dire de rapprochement des taux de TVA, ceux de la France étant les plus élevés, il apparaît moins convaincant à l'examen : les boissons non alcoolisées sont taxées à 19 % en Belgique, 16 % en Grande-Bretagne, 14 % en Allemagne et 12 % en Espagne. En revanche, il apparaît clairement que l'annonce d'une telle mesure, susceptible d'alléger de 2 milliards de francs les dépenses des consommateurs, en année pleine, se conjugue parfaitement avec celle d'un relèvement de 2,5 % des tarifs de l'électricité et du gaz, retardé depuis le 1er janvier, et qui coûtera à ces mêmes consommateurs 2,2 milliards de francs environ.

« *Vérité des prix* », a affirmé M. Pierre Bérégovoy, qui a raison de vouloir assurer l'équilibre du compte d'exploitation d'EDF et de GDF. A vue de nez, l'allègement (environ 0,075 point de l'indice des prix à la consommation) devrait « compenser » la ponction. Il ne reste plus au gouvernement qu'à progresser en si bon chemin : il pourrait, par exemple, abaisser encore la TVA sur les automobiles, déjà ramenée de 33 % à 28 % par M. Balladur, et augmenter, à due concurrence, les taxes sur les produits pétroliers, ce qui comblerait d'aise les conducteurs du dimanche, Renault et Peugeot.

Une politique de l'indice ? Jamais, s'indignera M. Bérégovoy. Mais dans la chasse à l'inflation, il est toujours bon d'avoir un fusil à deux coups : un coup à droite, un coup à gauche, et le gibier tombe au milieu, si on nous permet de solliciter un peu les lois de la balistique.

FRANÇOIS RENARD.

ENERGIE

Le brut à 5 dollars sous le prix officiel de l'OPEP

Glissade des prix du pétrole

Après trois mois de stabilisation relative autour de 15 dollars par baril, les cours du pétrole brut ont amorcé cette semaine une nouvelle glissade. A New-York le brut de référence, traditionnellement le plus cher du marché, est tombé à 15,15 dollars et à Londres le « Brent » a chuté à 14,21 dollars, tandis que les bruts du Golfe s'échangeaient autour de 13 dollars par baril. C'est le niveau le plus bas atteint depuis la dernière crise au début du mois de mars.

On est très loin désormais du prix officiel de référence de 18 dollars par baril établi et défendu par l'OPEP tout au long de l'année 1987. De crise en crise les cours du pétrole ont baissé en un an de 5 dollars soit 25 %, et ils pourraient glisser encore plus bas si le « cartel » des pays producteurs ne prend aucune initiative. « *On va vers un prix de 12 dollars* », assure un responsable du Golfe, suivi par la plupart des analystes.

Ce nouvel accès de faiblesse n'est pas vraiment une surprise. Depuis la conférence de l'OPEP à Vienne le 14 juin dernier, la plupart des observateurs attendaient le pire (*le Monde* du 16 juin). Comme il était prévisible, compte tenu de l'absence de cohésion du groupe, la production des treize pays a en effet continué à gonfler, déstabilisant un marché encombré de stocks.

Les Emirats arabes unis, 5e producteur de l'OPEP, qui à Vienne avaient refusé leur quota de production, ont mis leur menace à exécution. Le gouvernement des Emirats, tout en répétant que son quota ne devait pas être 1 million mais 1,5 million de barils/jour (75 millions de tonnes/an), a pris les dispositions pour porter son rythme d'extraction au niveau souhaité. Le pays se place ainsi délibérément en dehors du dispositif de l'OPEP, comme l'Irak, qui depuis plus d'un an produit autant qu'il le souhaite alors que tous les autres pays s'efforcent tant bien que mal de plafonner leur production afin de ne pas inonder le marché.

Payer Texaco

La dissidence des Emirats, gênante en elle même alors que les stocks aux Etats-Unis sont supérieurs de 12,5 % à l'an dernier et que le marché est particulièrement fragile, pourrait avoir des conséquences bien plus graves si, comme il en a menacé, le royaume saoudien décide de suivre en gonflant à son tour sa production. Ryad vient d'en prendre les moyens en augmentant les rabais accordés à ses principaux clients, ce qui ramène les prix réels du brut saoudien au niveau du marché (13,50 dollars par baril), environ 4 dollars en dessous de son prix officiel. Décidé à défendre coûte que coûte sa part du marché, le royaume, premier exportateur mondial, est en outre poussé à surproduire pour payer la participation qu'il vient de prendre dans le raffinage-distribution du groupe américain Texaco. Selon des sources bien informées, l'Arabie saoudite pourrait dans un premier temps augmenter son rythme d'extraction de 300 000 barils/jour, ce qui avec le surplus des Emirats portera la production de l'OPEP à près de 19 millions de barils/jour – contre 17,5 prévus par les accords.

« *Il faudra de la chance pour simplement maintenir les prix au niveau atteint jusque-là* », a déclaré le 29 juin le ministre norvégien du pétrole qui a pronostiqué une « *période turbulente* ». Vendredi 30 juin, en visite à Mexico, il a lancé, avec son homologue mexicain, un appel aux pays exportateurs pour qu'ils respectent leurs engagements de modération et cherchent à stabiliser le marché.

VÉRONIQUE MAURUS.

CONJONCTURE

La hausse des prix de détail en mai : + 0,2 %

	VARIATIONS (en %) AU COURS			
	Des 12 derniers mois (mai 88/ mai 87)	Des 6 derniers mois (mai 88 nov. 87)	Des 3 derniers mois (mai 88/ fév. 88)	Du dernier mois (mai 88/ avril 88)
● ENSEMBLE	+ 2,5	+ 1,4	+ 1,0	+ 0,2
● ALIMENTATION (y c. boissons)	+ 1,1	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,0
Prod. à base de céréales	+ 3,4	+ 2,0	+ 0,5	+ 0,1
Viandes de boucherie	+ 2,9	+ 1,7	+ 1,0	+ 0,6
Porc et charcuterie	+ 1,6	+ 0,6	+ 0,2	– 0,1
Vol., lap., gib., prod. base viande	– 0,8	– 0,6	– 0,9	– 0,9
Produits de la pêche	+ 2,6	+ 1,4	+ 0,1	– 0,2
Laits, fromages	+ 1,2	+ 1,1	+ 0,7	+ 0,0
Œufs	– 4,1	– 3,9	– 2,5	– 1,1
Corps gras et beurres	– 0,7	– 0,1	– 0,1	– 0,2
Légumes et fruits	+ 0,3	+ 0,1	– 0,1	+ 0,0
Autres produits alimentaires	+ 1,1	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,0
Boissons alcoolisées	+ 1,0	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,1
Boissons non alcoolisées	– 3,8	– 0,3	+ 0,3	+ 0,0
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 1,6	+ 1,0	+ 1,1	+ 0,4
1) Habillement et textiles	+ 3,2	+ 1,6	+ 1,1	+ 0,2
Vêtements de dessus	+ 3,0	+ 1,3	+ 0,8	+ 0,2
Autres vêtements et access.	+ 4,1	+ 1,7	+ 1,1	+ 0,2
Articles chaussants	+ 2,5	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,0
Autres articles textiles	+ 2,1	+ 3,5	+ 3,1	+ 0,4
2) Autres produits manufacturés	+ 1,1	+ 0,8	+ 1,1	+ 0,5
Meubles et tapis	+ 3,6	+ 2,3	+ 1,4	+ 0,3
Appareils ménagers élec. et gaz	– 0,3	– 0,1	+ 0,1	– 0,1
Autres art. équipement du ménage	+ 2,8	+ 1,6	+ 1,0	+ 0,3
Savon mén., produit entretien	+ 0,6	+ 0,2	– 0,3	+ 0,0
Articles toilette et soins	+ 0,5	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,5
Véhicules	– 0,5	+ 1,2	+ 0,3	+ 0,1
Papeterie-librairie-journaux	+ 4,2	+ 2,6	+ 0,9	+ 0,2
Photo, optique, électroacoustique	– 4,3	– 3,1	– 0,6	– 0,3
Autres articles de loisirs	+ 3,0	+ 1,6	+ 0,6	+ 0,2
Combustibles, énergie	– 0,9	– 1,2	+ 1,3	+ 0,5
Tabacs, prod. manuf. divers	+ 7,1	+ 5,2	+ 5,0	+ 2,8
3) Produits manuf. secteur privé (1)	+ 1,7	+ 1,2	+ 0,7	+ 0,9
● SERVICES	+ 4,9	+ 2,5	+ 1,4	+ 0,2
Services relatifs au logement	+ 6,0	+ 3,0	+ 1,6	+ 0,1
Dont : loyers	+ 6,5	+ 3,2	+ 1,6	+ 0,0
Soins personnels, s. habillement (2)	+ 5,7	+ 3,3	+ 1,5	+ 0,6
Services de santé	+ 4,6	+ 3,2	+ 2,6	+ 0,0
Transports publics	+ 2,8	+ 0,9	+ 0,3	+ 0,1
Serv. d'utilisation véh. privé (3)	+ 6,1	+ 3,5	+ 1,2	+ 0,4
Hôtels, cafés, rest., cantines	+ 5,6	+ 2,8	+ 1,5	+ 0,4
Autres services (4)	+ 1,8	– 0,2	– 0,1	– 0,5

L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en mai 1988 à 171,1 contre 170,7 en avril.

En rythme annuel sur les trois derniers mois, la hausse des prix est de 3,6 %.

(1) Hors énergie.

(2) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(3) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(4) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électroacoustiques, tirage de films, redevance TV, etc.

Les perspectives économiques à court terme de la Commission de Bruxelles

La forte activité que connaît l'Europe reste menacée par les déséquilibres américains

La situation économique internationale est ambiguë. Certes, la Communauté, et davantage encore d'autres pays de l'OCDE, bénéficie d'une activité très soutenue depuis le second semestre 1987. Mais les déséquilibres internationaux de balance des paiements (déficit américain, excédents japonais et allemand) ne se réduisent que lentement, si bien qu'à plus ou moins longue échéance de nouvelles turbulences sur les marchés financiers paraissent vraisemblables. L'élement nouveau le plus important, c'est la reprise du dollar. Plutôt bien accueillie par la plupart des gouvernements, elle présente néanmoins de sérieux inconvénients. Tels sont les principaux éléments qui ressortent de la communication que la Commission de Bruxelles vient de transmettre aux gouvernements des Douze sur les perspectives économiques à court terme.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Décidément, les excellentes performances économiques que connaissent actuellement les pays industrialisés ne suffisent pas à rassurer les experts bruxellois. Ils ne les contestent pas, bien sûr, de même qu'ils admettent que le ralentissement prévu après la crise boursière de l'automne 1987 n'a pas eu lieu. Ils sont convaincus, cependant, que la flambée de croissance actuelle, il est vrai très exceptionnelle (4,5 % en RFA, plus de 11 % au Japon, en rythme annuel au cours du premier trimestre 1988), ne durera pas. Certaines des causes de l'accélération récente disparaissent : la dégringolade du prix du pétrole en 1986, dont les effets bénéfiques se sont fait sentir une année plus tard, ou encore la forte création de liquidités due aux interventions des banques centrales en 1987 pour freiner la chute du dollar.

La Commission table sur le maintien dans la Communauté d'une croissance moyenne de l'ordre de 2,6 % en 1988 et de 2,3 % en 1989. Elle prévoit une forte progression des investissements (4,8 % en 1988, 4 % en 1989), une augmentation sensible de la consommation privée (3,3 % en 1988, 2,7 % en 1989), suscitée principalement par les réductions d'impôt mises en œuvre par certains Etats membres. Le chômage diminuerait à peine. Le niveau moyen de l'inflation serait au plus bas de l'histoire de la CEE. Les services bruxellois remarquent que la croissance dans la Communauté s'accompagne – c'est là une source nouvelle de préoccupation – de déséquilibres de plus en plus importants dans le commerce entre les Etats membres.

Un dollar qui monte

Ayant dit cela, la Commission ne cache pas sa propre et vive inquiétude à l'égard des menaces que continuent à faire peser sur l'économie internationale les déficits extérieurs américains. A cet égard, les économistes de M. Jacques Delors ne sont pas du tout convaincus qu'il faille se féliciter de la hausse sensible du dollar à laquelle on assiste aujourd'hui. Celui-ci a regagné plus de 15 % par rapport aux monnaies européennes en quelques semaines, retrouvant le niveau qu'il avait atteint lors de la signature des accords du Louvre. On craint à Bruxelles que ce raffermissement ne rende plus difficiles les ajustements nécessaires : avec un dollar plus cher, il devient plus difficile pour les Américains d'exporter et, par conséquent, de continuer à grignoter leur déficit extérieur. Le danger est d'autant plus sérieux que, dans une première phase, la hausse du dollar se traduira par une diminution des déficits nominaux (les importations coûtent moins cher, les exportations rapportent plus) de nature à donner l'illusion d'un redressement des échanges d'une plus grande ampleur qu'il ne l'est en réalité.

Rechute du billet vert

Bref, si cette analyse plutôt sombre se vérifiait, la hausse actuelle du dollar pourrait présager pour bientôt... une rechute douloureuse du billet vert. « *Le marché réagit toujours trop tôt ou trop tard. C'est le cas actuellement, où il prend en compte de façon prématurée l'amélioration du commerce extérieur américain, en oubliant qu'il reste un chemin énorme à parcourir pour rétablir l'équilibre des échanges et faire en sorte que la dette extérieure des Etats-Unis cesse donc d'augmenter* », explique un haut fonctionnaire bruxellois. Notre interlocuteur, au dire duquel aucun nouveau cours cible n'a été fixé par les Sept à Toronto, ne croit pas que les autorités monétaires feront l'effort nécessaire pour freiner sérieusement le mouvement de hausse. Les relèvements des taux d'intérêt des derniers jours ne sont pas de nature à le faire changer d'avis.

Aux Etats-Unis, fait-il valoir, l'Administration américaine souhaite arriver aux élections avec un dollar fort comme manifestation supplémentaire de sa bonne gestion. En Europe, la reprise de la monnaie américaine est bien accueillie par les pays qui éprouvent des difficultés à exporter. En Allemagne même, où pourtant la Bundesbank est inquiète de l'effet inflationniste d'un renchérisement des importations, les autorités ne paraissent pas déterminées à réagir avec beaucoup de fermeté.

PHILIPPE LEMAITRE.

La TVA sur les boissons non alcoolisées

Un fusil à deux coups

FRANÇOIS RENARD

...5 dollars sous le prix officiel de l'OP...

...sade des prix du pétrole

...de Bruxelles

...pe ...ricains

Économie

AFFAIRES

En présentant un prototype de caméra

Thomson engage une offensive contre les Japonais dans la télévision haute définition

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

La télévision haute définition (TVHD), dont la naissance est attendue durant la dernière décennie du siècle, ne tombera pas dans les mains des Japonais. Forts du ralliement d'une large majorité de pays au projet de développement du nouveau standard d'image D2 Mac Paquet, destiné à remplacer progressivement le SECAM français et le PAL allemand, d'abord dans la transmission des programmes par satellite, les Européens y sont décidés.

Thomson Consumer Electronic (TCE), nouvelle appellation de la branche « matériels électroniques grand public » du groupe Thomson, qui englobe désormais General Electric-RCA (Etats-Unis), racheté il y a juste un an, manifeste, elle, une volonté farouche de barrer la route à l'envahisseur nippon. Une bonne raison à cela : sa survie en dépend.

Elle vient d'abattre simultanément deux atouts maîtres témoignant de sa détermination. TCE a d'abord présenté en première mondiale à la presse européenne, le mercredi 29 juin, dans son nouveau laboratoire de recherche électronique avancée d'Illkirch (près de Strasbourg), une caméra de prise de vue professionnelle haute définition (1 250 lignes) à balayage progressif et traitement numérique de l'image.

Cette caméra a été développée par CSF, l'autre filiale du groupe Thomson, dans le cadre du programme de recherches Eurêka visant à établir une norme européenne de TVHD (1 250 lignes, 50 hertz) compatible avec les téléviseurs existants (1), auquel participent une bonne vingtaine de firmes industrielles, dont Philips (Pays-Bas) et Bosch (RFA), et d'organismes scientifiques ; le coût est évalué à quelque 200 millions de dollars (1,2 milliard de francs).

C'est une prouesse, les Japonais ayant eux-mêmes jugé qu'une telle réalisation était impossible compte tenu de l'avancement actuel de la technique.

Le balayage progressif est en effet une technique de pointe, qui se distingue du balayage « entrelacé », employé actuellement pour masquer l'effet de battement (papillottement) dû à la fréquence du courant, non seulement par une meilleure résolution mais surtout par *« son énorme réserve de qualité »*, insiste M. Jean Caillot, directeur général de Thomson International.

En relevant le défi, TCE entend faire la preuve de sa capacité technologique mais surtout démontrer qu'il avait bien une stratégie globale pour la TVHD (transmission, réception) et tenait largement les délais pour présenter en 1990 au choix du comité consultatif international de radiodiffusion (CCIR, l'organisme de décision au niveau mondial des normes de TV) un système complet concurrent du MUSE japonais, disposant des spécifications techniques mais aussi des matériels adéquats.

La caméra Thomson sera officiellement présentée en septembre à la conférence internationale de télévision professionnelle, qui se tiendra à Brighton (Angleterre) avec la chaîne complète des équipements haute définition.

Mais Thomson a également illustré sa volonté de faire pièce aux prétentions japonaises d'hégémonie mondiale dans la TVHD en officialisant à Strasbourg le système de TVHD développé par sa filiale RCA, l'ACTV (Advanced Compatible Television). C'est en effet dans le Nouveau Monde que se livrera sans doute la bataille décisive pour la TVHD. Le procédé japonais y était favori jusqu'ici, mais les choix basculent. RCA vient de recevoir, à quelques semaines de distance, le soutien inattendu de deux importants réseaux de télévision américains. Capital Cities-ABC et, surtout, NBC, avec ses 208 stations et une aide financière de 3 millions de dollars (18 millions de francs) à la clé.

En poussant outre-Atlantique la carte de l'ACTV entièrement compatible avec le parc de téléviseurs NTSC, au lieu de chercher à imposer le D2 Mac Paquet européen, Thomson joue la sensibilité nationale américaine, un facteur très important à un moment où l'irritation contre l'invasion japonaise grandit outre-Atlantique.

Le groupe français sait pertinemment que l'enjeu est énorme. D'après l'American Electronics Association, un organisme commercial rassemblant trois mille cinq cents membres, le marché mondial de la TVHD représentera 40 milliards de dollars (240 milliards de francs) avec le renouvellement du parc de téléviseurs couleur en l'espace de dix à quinze ans. Une part même modeste de ce gâteau vaut bien la reconnaissance d'un second standard.

C'est la sagesse même, dans la mesure où Thomson a maintenant la haute main sur l'ACTV et que, pour certains pièces constitutives comme les tubes (40% du prix du téléviseur), rien n'empêchera le groupe d'allonger les séries pour rentabiliser les productions. Les responsables de TCE prétendent avoir maintenant rattrapé les Japonais dans la télévision haute définition, voire gagné cinq ans d'avance. *« S'ils veulent s'asseoir autour d'une table pour discuter, ils sont les bienvenus »*, précise-t-on chez Thomson. Ce n'est plus l'heure de la retraite mais celle de l'offensive.

ANDRÉ DESSOT.

(1) On dit compatible tout nouveau matériel adaptable à l'ancien, qui n'oblige donc pas le téléspectateur à changer son équipement pour recevoir ses chaînes habituelles. Le système japonais MUSE est, lui, incompatible. Son introduction obligerait à changer tous les matériels, de la production à la réception en passant par la transmission.

Le parc mondial des téléviseurs (en millions d'unités)	PAL-Sécam	NTSC
Europe de l'Ouest	177	–
Europe de l'Est	79	–
Amérique du Nord	–	184
Amérique centrale et du Sud	35	17
Japon	–	100
Asie	69	27
Afrique	11	–
Moyen-Orient	30	–
Océanie	10	–

Sur le marché du capital-développement

Le Crédit national pousse les feux

Vendredi 24 juin, à la mairie de New-York, le maire de la ville, M. Edward I. Koch, signe avec le Crédit national, représenté par son directeur général, M. François Lagrange, un accord qui constitue une véritable première : la ville et l'établissement s'engagent à faciliter les démarches des chefs d'entreprise désireux d'investir ou de s'implanter à New-York, avec la possibilité d'utiliser toutes les aides que la grande métropole américaine dispense à ceux qui viennent dans ses murs.

Mercredi 29 juin, M. Paul Mentré, président de ce même Crédit national, annonce la création d'un holding au capital de 900 millions de francs, la Financière Saint-Dominique, qui regroupe les filiales et intérêts de l'établissement dans l'investissement en fonds propres, le capital-risque, le capital-développement et la transmission d'entreprise (SOFINETI, SOFINNOVA, etc.).

Les deux démarches sont des étapes sur le chemin de la reconversion et de la « révolution silencieuse » amorcée par cette banque depuis 1987 (*le Monde Affaires* du 20 février) pour maintenir ses activités après la disparition de son privilège, la distribution aux entreprises de prêts bonifiés par l'Etat.

Dès 1985, le Crédit national accorde des crédits en dollars aux entreprises françaises qui exercent des activités aux Etats-Unis, leur montant passant en trois ans de 8 millions à 575 millions de dollars : les bénéficiaires en sont Airbus, Saint-Gobain, Bull, Rhône-Poulenc, Hachette pour l'acquisition de la société Diamandis, Perrier pour l'achat d'une source, le tout en collaboration avec d'autres banques. Mais une banque française ne peut rentabiliser ses opérations américaines avec les seules sociétés françaises. Il lui faut travailler avec les entreprises locales; et ce sera le cas avec, par exemple, Holiday Inn ou Colt Industries. En outre, les Etats-Unis sont un extraordinaire laboratoire d'innovations permanentes, notamment en capital-risque.

C'est dans ce dernier domaine que le Crédit national veut résolument se placer. N'ayant pu reprendre l'Institut de développement industriel (IDI) en 1987, il met en place, dès 1986, ses propres structures, avec aujourd'hui une cinquantaine de participations et plus de 500 millions de francs investis en deux ans. Son objectif est d'investir 180 à 200 millions de francs par an et de prendre place parmi les grands du capital-développement en France : Astorg (Suez), Banexi (BNP), Clinves (Crédit lyonnais), Paribas, etc.

F. R.

Groupe CdF Chimie

prend la parole
aux
1res Journées Prospectives
du journal
Le Monde
11.12.13 Octobre 1988 à l'UNESCO
Tél. (1) 47.53.70.70

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Telemecanique

Le conseil de surveillance de Télémécanique s'est réuni mercredi 29 juin 1988 afin de procéder au renouvellement des membres du directoire dont le mandat venait à expiration le 30 juin.

En plein accord avec M. Didier Pineau-Valencienne, président du groupe Schneider qui, aux termes de l'OPA en cours, devrait réunir la majorité du capital de la société, décision a été prise de reconduire dans leur mandat MM. Jacques Valla, Michel Deloffre, Albert Maignan et Gilbert Pasquet.

M. Jacques Valla continuera d'assumer la présidence du directoire.

D'ici l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1987 et dont la tenue sera fixée avant fin septembre 1988, M. Didier Pineau-Valencienne s'emploiera à faire la connaissance des cadres dirigeants de Télémécanique et à arrêter les dispositions qui apparaîtront les plus appropriées pour constituer les instances futures de direction de la société.

Le conseil de surveillance prend acte et remercie le président du groupe Schneider de s'être engagé, au nom de son groupe, à respecter, maintenir et développer les particularités sociales de Télémécanique.

En particulier, la participation du personnel à la vie de l'entreprise par une concertation permanente tant dans le domaine du travail, du management que dans celui des relations sociales sera poursuivie au même titre que la participation aux résultats par le système de rémunération, dont les principes en vigueur depuis plus de trente ans paraissent une donnée essentielle.

Le conseil de surveillance se félicite également que le président du groupe Schneider ait bien voulu reconnaître que Télémécanique apparaisse comme une filiale de celui-ci, au même rang que les autres sociétés du groupe, et se soit engagé à le traduire concrètement dans les instances de direction et de contrôle de la société.

Il apprécie également que le groupe Schneider soit convenu de conserver à Télémécanique la libre disponibilité de sa trésorerie pour son fonctionnement et ses opérations stratégiques, ainsi que de lui apporter, le cas échéant, les augmentations de capital nécessaires à son développement.

En conséquence, le conseil de surveillance engage le personnel à continuer, comme il l'a toujours fait, à apporter son concours à la réussite de la société avec le même dynamisme et le même souci d'excellence qu'auparavant, avec la conviction que, après la période d'incertitude qu'elle vient de traverser, l'entreprise conservera les qualités qui ont fait d'elle une des plus remarquées des entreprises françaises.

Certains des membres du conseil de surveillance pourront être appelés à quitter celui-ci dans les tout prochains mois.

Dès aujourd'hui, dans son unanimité, le conseil tient à remercier le directoire de l'efficacité qu'il a démontrée dans l'exercice de sa tâche, ainsi que le personnel pour l'esprit d'entreprise et le souci de productivité dont il est empreint.

DIVIDENDE 1987

L'Assemblée Générale Ordinaire du Grand Livre du Mois réunie le 27 juin 1988 sous la présidence de Monsieur Alain Aubry, a approuvé les comptes de l'exercice 1987 et fixé le dividende à 8,40 francs net par action soit 12,60 francs avoir fiscal compris en progression de 20 % sur 1986.

Celui-ci sera mis en paiement à compter du 4 juillet 1988.

Après affectation des résultats, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 33,4 millions de francs contre 26,8 millions en 1986.

PERSPECTIVES 1988

Les indications recueillies sur le premier semestre nous permettent d'escompter :
- une progression de 5 % environ du chiffre d'affaires des activités livres, une progression de près de 25 % du chiffre d'affaires des activités logistiques,
- un chiffre d'affaires d'environ 75 millions de francs pour les activités vins après intégration dans le Groupe de l'activité Club Français du Vin, qui se fera à compter du 1er avril 1988.

Il en résulterait pour l'exercice 1988 un chiffre d'affaires consolidé de près de 400 millions de francs.

La part du Groupe dans le résultat consolidé devrait s'élever à 11 millions de francs, l'objectif poursuivi restant de 12 millions de francs.

Le rapport annuel de l'exercice 1987 est disponible sur simple demande adressée à :
Direction Financière, Information
Le Grand Livre du Mois
15, rue des Sablons
75116 PARIS.

LE GRAND LIVRE DU MOIS

média-finance

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DARTY

RES/OPA Darty

Compte tenu des achats réalisés en Bourse, des titres présentés à l'OPA et des apports effectués par les salariés, la Financière Darty détient actuellement plus de 95 % du capital des Etablissements Darty et fils, dans les deux catégories d'actions.

La Financière Darty détient 17 395 552 titres (1) qui résultent :
— des achats en Bourse pour 9 336 360 titres ;
— des titres présentés à l'OPA pour 6 274 228 titres ;
— des apports directs au titre d'augmentation de capital de la Financière Darty pour 1 784 978 titres.

Par ailleurs, 90 % des salariés ont souscrit au capital de la Financière Darty pour un montant tel qu'il a fallu augmenter de 100 millions de francs la part qui leur était réservée.

Ces résultats sont supérieurs aux prévisions que les initiateurs du RES et de l'OPA s'étaient données, et peuvent être considérés comme excellents.

(1) Titres détenus par la Financière Darty
Actions ordinaires : 14 583 445, soit 95,22 % ;
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote : 2 812 107, soit 95,06 % ;
Soit au total 17 395 552 soit 95,19 % ;
Capital de la Financière Darty
Montant : 871 millions
Parts détenues par les salariés : 55,6 %
Droits de vote des salariés : 64,0 %

PUBLICIS

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 Juin 1988 sous la Présidence de M. Marcel BLEUSTEIN BLANCHET, Président du Conseil de Surveillance, a approuvé les comptes annuels 1987 de PUBLICIS S.A. qui font apparaître un bénéfice de F. 34 256 208.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de F. 7 254 644 000, le bénéfice net consolidé du GROUPE PUBLICIS s'est établi, après profit exceptionnel de F. 20 981 000, à F. 121 253 000, la part revenant à PUBLICIS S.A. étant de F. 107 966 000.

L'Assemblée a décidé que le dividende fixé à F. 34 par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de F. 17, sera mis en paiement à compter du 18 Juillet 1988.

SAINT-GOBAIN

Extraits de l'allocution de M. Jean-Louis BEFFA

Président-Directeur Général, à l'Assemblée Générale Mixte du 23 juin 1988

Saint-Gobain est un groupe qui a d'importants potentiels de développement pour le futur, et ceci pour plusieurs raisons. D'abord parce que nos marchés connaissent des mutations très profondes et de plus en plus rapides, mobilisant toutes nos capacités d'innovation. Un grand nombre de nos produits n'existaient pas il y a dix ans, ou plutôt existaient sans ces qualités ou ces fonctions nouvelles que nous leur avons ajoutées et qui en font le prix. La chance de Saint-Gobain, c'est de s'adresser à des besoins qui sont à la fois permanents et en constant renouvellement. Nos marchés ne sont pas seulement portés par la conjoncture, ils le sont par des tendances de fond qui doivent nous assurer de bonnes sécurités face aux inévitables fluctuations économiques. Ces tendances sont par exemple l'importance de la rénovation dans le marché de la construction, l'accroissement des surfaces vitrées des automobiles, le développement des verres « intelligents », le remplacement de l'emballage consigné par le verre perdu, etc. Toutes ces tendances créent pour Saint-Gobain une dynamique permanente de croissance et d'innovation très profitable.

Mais, aussi attractifs que soient nos marchés, ils ne constituent pas tout notre horizon de développement. L'un des axes de notre stratégie est l'acquisition de compétences nouvelles dans des domaines proches des nôtres et où nous pensons pouvoir appliquer nos talents et profiter de nouveaux potentiels de développement. Je ne citerai qu'un seul cas, celui des céramiques industrielles. Nous avons fait dans ce domaine un certain nombre d'acquisitions au cours de la période récente afin d'élargir notre portefeuille d'activités à partir de notre compétence initiale de réfractoriste. Dans la mise en œuvre de cette stratégie de développement, nous sommes guidés par le souci d'équilibrer la croissance interne, c'est-à-dire le développement par nos équipes, et la croissance externe, c'est-à-dire par acquisition de nouvelles sociétés. L'une et l'autre se complètent.

Cette volonté de développement nous oblige à faire des choix : le développement de notre activité d'entreprise de bâtiment et travaux publics nécessitait des moyens importants pour conforter ses positions européennes et comportait des risques, inévitables dans ce type de métier. C'est pourquoi nous avons décidé de nous en désengager par étapes en ne conservant que les services directement liés à nos marchés industriels. Ce faisant, nous confirmons notre identité de groupe industriel. En outre, à cette occasion, nous renforçons nos liens avec la Compagnie générale des eaux.

En résumé, le type de développement choisi par Saint-Gobain répond à un triple objectif de *croissance*, d'*équilibre* et de *sécurité*.

Les mêmes objectifs nous guident dans notre *stratégie de développement géographique*. L'Europe est notre base, notre point d'ancrage. Nous devons y conforter nos positions chaque fois que possible, car il est clair qu'elle constitue un marché très attractif pour nos concurrents, aussi bien japonais qu'américains. Nous avons sur eux l'immense avantage d'être présents dans toute l'Europe : aussi forts en Allemagne qu'en France, aussi présents dans l'Europe du Nord que dans l'Europe du Sud, nous sommes en mesure de mobiliser les talents des uns et des autres, qui ne sont pas identiques, pour améliorer les performances de tous. Pour nous, l'Europe n'est plus à conquérir, mais à faire encore mieux fonctionner.

Mais, depuis l'origine, l'horizon de Saint-Gobain dépasse l'Europe et embrasse *le monde*. Pourquoi ? Historiquement, pour profiter de grands marchés, comme les Etats-Unis, ou de marchés nouveaux promis à une forte croissance : c'est le cas du Brésil. Aujourd'hui, un objectif complémentaire nous guide, qui est celui de la *sécurité*. Etre présents sur plusieurs continents, dans des zones monétaires différentes, est un facteur de sécurité pour nos résultats. C'est devenu une nécessité stratégique face à des concurrents américains ou japonais. Cette confrontation mondiale concerne nos marchés, mais aussi nos *performances*. Nous nous devons d'avoir une rentabilité au moins équivalente à celle de nos principaux concurrents, faute de quoi nous serions perdants contre eux à long terme, car, dans le monde des batailles industrielles et financières, on ne peut tenir durablement face à plus riche que soi.

Au total, nos potentiels de développement et notre implication permanente dans la compétition internationale font que notre vision de Saint-Gobain est celle d'un groupe promis *à une croissance équilibrée et rentable*.

Venons-en maintenant à *vous, actionnaires de Saint-Gobain*.

Vous êtes très nombreux à être fidèles à Saint-Gobain depuis son retour sur le marché. Vous êtes très nombreux à communiquer avec Saint-Gobain puisqu'en un an notre service des relations avec les actionnaires a enregistré cent vingt mille appels par minitel. Cette fidélité est pour nous un encouragement. Elle a plusieurs contreparties positives pour vous : en premier lieu, votre rémunération d'actionnaire, c'est-à-dire le dividende. Le Conseil d'Administration propose à votre Assemblée Générale le versement d'un dividende en augmentation de plus de 30% sur l'année précédente, soit 10,50 F par action avant avoir fiscal, et donc 15,75 F après avoir fiscal. Cela constitue un rendement intéressant, comparable aux grandes sociétés cotées, en particulier pour ceux d'entre vous qui avez acquis des titres Saint-Gobain lors de l'offre publique de vente en novembre 1986 et qui les avez conservés. Ces titres vous auront rapporté 27,75 F, y compris avoir fiscal. En deuxième lieu, la valeur de ces titres dans votre patrimoine a évolué favorablement. La hausse de ces dernières semaines a pratiquement effacé l'incidence des événements boursiers mondiaux de la fin de 1987, lesquels avaient d'ailleurs moins touché Saint-Gobain que d'autres valeurs. Depuis le début de 1987, l'action Saint-Gobain a progressé de 39 %, alors que l'indice général des valeurs a enregistré une baisse de 12 %. En outre, nous menons une politique active de présence sur les marchés internationaux, puisque le titre Saint-Gobain est aujourd'hui coté sur huit places européennes. Cela permet de faire connaître Saint-Gobain auprès des opérateurs internationaux et crée un courant de demandes qui contribue à la bonne tenue de nos cours. Enfin, notre ancien actionnaire, l'Etat français, avait lui-même décidé de récompenser votre fidélité par l'attribution d'une action gratuite à tout détenteur de dix actions Saint-Gobain qui les aurait conservées pendant dix-huit mois. Comme vous le savez, cette échéance intervient le 7 juillet. Pour les fractions de dizaine, l'Etat ne peut vous attribuer des fractions d'action gratuite; il vous versera donc une somme d'argent correspondant à la valeur de la fraction d'action gratuite à laquelle vous avez droit. J'insiste sur le fait que cette distribution n'est pas une création d'actions nouvelles, puisque ces titres existent déjà dans le portefeuille de l'Etat qui se borne à les distribuer.

Cette opération ne change pas le nombre de titres en circulation et n'a donc pas d'incidence sur le résultat net par action.

Voici pour le présent. Parlons maintenant de l'avenir et d'abord de 1988. L'activité est, depuis de début de l'année, supérieure à nos prévisions. Elle se situe dans la ligne de la tendance très favorable de la fin de l'année 1987. Dans ces conditions, et bien que nous n'ayons pas encore une vision précise du dernier trimestre de cette année, je suis en mesure de vous indiquer que notre bénéfice par action devrait enregistrer en 1988 une nouvelle progression par rapport à 1987. Cette situation nous permettra de poursuivre notre politique de distribution de dividendes, qui vous est favorable.

Au-delà de 1988, nous continuons et continuerons à mener une politique d'investissements active. Nos performances actuelles sont en grande partie le résultat de l'effort d'investissement important et rigoureux mené au cours des dernières années. De la même manière, nos investissements d'aujourd'hui feront vos dividendes de demain.

Vous qui nous avez été fidèles depuis de retour de Saint-Gobain sur le marché, vous avez toutes les raisons, je le crois, d'en être satisfaits. Guidés par la confiance qui nous lie, sachez que nous travaillons sans relâche pour que vous en soyez satisfaits à l'avenir.

Un résumé de l'Assemblée Générale Mixte du 23 juin sera diffusé le samedi 2 juillet sur FR 3, à 11 h 35.

SERVICE DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES
Les Miroirs, Cedex 27, 92096 PARIS LA DÉFENSE - Tél. : (1) 47-62-33-33. Minitel 36-15 code GOBAIN

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

FINANCIERE
Strafor
Contrôleur de Gestion ou auditeur à fort potentiel... Un tremplin vers l'opérationnel
. JEUNES FINANCIERS H/F — Réf. VM 30/1329 NP

Sup de Co + Decs débutant
. JEUNE CADRE COMPTABLE — Réf. VM 23/1396 BG

SFAC
SOCIÉTÉ FRANCAISE D'ASSURANCE CRÉDIT
. CONTROLEUR DE GESTION — Réf. VM 11/2026 H
Grande Ecole

Région Parisienne
. CONTROLEUR DE GESTION — Réf. VM 14/2636 E
dans une entreprise performante

Vallée du Rhône
. RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION — Réf VM 18/2738 A
Futur Directeur Financier

Systèmes électroniques à technologie avancée
. LE MARKETING A L'ECHELLE DU MONDE — Réf. VM 32/2030 L
Côte d'Azur

Monsanto
Produits industriels consommables
. INGENIEUR DES VENTES — Réf. VM 4/020 AL
3/5 ans d'expérience

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL UNITED KINGDOM BRASIL CANADA

RECHERCHONS
ANIMATEUR
Statut cadre pour coordination ateliers + activités adolescents.
DEFAT. expér. 8.000 F.
Envoyer C.V. à :
M.J.C., 14, rue des Ecoles, 92210 SAINT-CLOUD.

L'AGENDA

Bijoux

TS LES BIJOUX ANCIENS
et rares. Bagues romant.
– 20 % ESCOMPTE
ACHAT OR
GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e.
Tél. : 43-54-00-83.
FAITES PLAISIR.

Stages

STAGES THÉATRE GROTOWSKI
Base
Cie Présences en Regard
21 au 30 juillet, Paris
20 au 28 août, Var
Par une approche physique et vocale, et dans le jeu de l'improvisation, ouvrir la parole du texte.
Tél. : (1) 47-83-89-13.

PROGRESSER
Entretiens d'orientation et sessions petits groupes, juillet-août-septembre.
Inst. de gestion de carrière
Faire le point et avancer.
Tél. : 47-05-16-12, rép.

Offre de particuliers

25 vol. général de Gaulle, chez Plon, œuvre complète illustrée. Ecr. no 32240, centrale d'annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2e ou tél. : 39-72-53-86.

Informatique

Service télématique vend : cause double emploi, un terminal de composition FIET : référence EDIT 408, avec son écran équipé d'un tube très définition. Date d'acquis. juin 1986, valeur 80 000 F, cédé pour 40 000 F.
Tél. : 42-47-86-48.

Vacances

Tourisme

Loisirs

VICHY CENTRE
Appart. tout cft. tv + tél. 2/4 pers., 8.000 F juil.-août. 6.000 sept., 4.000 oct. à mai. 2/3 sem. poss., 39-52-08-17.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

PR. QUAIS, 5 P.
tt cft, 8, rue Bertin-Poirée, peut avoir de l'allure, lundi, 12-14 h et 16-19 h.
45-08-83-84 80-60-54-64.

5e arrdt

CL. BERNARD, 4 P.
Pierre de t., cft, balc., soleil, verd., calme, 2 100 000 F.
43-25-97-16.

JARDIN DES PLANTES
Mo GOBELINS
Imm. p. de taille (ravalement en cours), dble liv., 2 chbres, entrée, cuis. équip., bns, w.-c., soleil, bien aménagé, chauff. central indiv.
34 TER, BD ST-MARCEL
Samedi-dimanche, 14-17 h.

8e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mo GEORGE-V
Imm., réc, tt cft, gd stand., séj., 1 chbre, entrée, cuis. équip., bns, w.-c., balcon, 8e ét., calme, parking.
17, RUE DE BERRI
Samedi-dimanche, 15-18 h.

16e arrdt

Mo RANELAGH
Bon imm., calme, tt cft, séj., 1 chbre, entrée, dressing, bns, cuis., w.-c., ref. neuf.
31, BD SUCHET
Samedi-dimanche, 15-18 h.

appartements achats

Recherche URGENT, 110 à 140 m², Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e.
PAIE CPT 48-73-38-43.

locations non meublées offres

Paris

Bosquet-Grenelle, part. loue 2 p., 38 m², cuis. équip., s.d.bns, plac., 4e ét., s/asc., calme, ref. nf. 4 000 + ch.
Tél. : 47-05-20-46.

A LOUER, 2 P., très clair, cuis. équip., s. de bns, w.-c., tél., 3e ét., dans imm. de caract., gare de l'Est, 3 000 F/mois, caut. 3 mois. Libre le 28 juillet. M. Fergeon, 46-06-51-21.

villas

VD CAUSE SÉPARATION MARITALE, A 10 KM PARIS DIRECT RER, quartier calme, proche gare, splend. villa réc., séj., sal., terrasse, cuis. tte équip., 3 chbres, (cu. sanit., s. de b., cave, gar., terr. 500 m², clos, paysagé.
Px tot. : 895 000 F, créd. 100 %.
Remb. comme un loyer.
Tél. : 48-61-41-75.

CHAVILLE RD
Urgent, cause dépt. villa pierre, réc., 5/6 p., impecc. sur 575 m², 1 900 000 F. Vis. s/pl., sam. 2 juil., de 15 h à 19 h : 2, rue E.-Zola. 30-24-61-62 (Ag. s'abst.).

maisons de campagne

PARTICULIER VEND YONNE, 9 km de Chablis, 13 km de Tonnerre, 2 h de Paris par autoroute, dans village très agréable (rivière, commerces, pêche, etc.)
MAISON ENTIÈREMENT RÉNOVÉE
75 m² sur 3 niveaux, électricité, fosse septique. Sur cave voûtée. R.-de-ch. : salle de séjour, cuis. entièr. équipée, w.c. 1er ét. : chambre, salle de bains. 2e ét. : grenier aménagé en chambre. En face : garage et salle de jeux sur 2e cave voûtée. Jardin 80 m². Prix : 200.000 F. Tous renseignements et R.V. tél. : 43-06-11-81 (répondeur) ou heures repas ou (16) 86-75-90-39.

propriétés

AFFAIRE RARE
24, Ribérac, centre-ville, dem. XVIIIe, rest. avec parc 3 500 m², 1 300 000 F.
Tél. : (16) 80-56-64-73.

PARC MALMAISON
BELLE PROPRIÉTÉ, 4 000 m², ANNEXES.
47-42-82-12.

terrains

EXCEPTIONNEL CRESPIÈRES 78
Beau terrain, boisé 4 ha, plein midi, constructible, 1 maison 200 m².
Ecrire EUDICO, 11, r. Carpeaux, 18e, qui transmettra.

maisons individuelles

SOLOGNE, 5 km St-Aignan-sur-Cher. Part. vd MAISON, tt cft, chauff. centr., gaz, gd séjour, avec chem. pierre, ptres, cuis., gde ch., s. d'eau, w.-c. à l'ét., mezzanine, ch., sal., bur., tél., cave + atel. 1 400 m², terr., fruit, potager, coin pel. + hangar 3 voit. Le tout bon état. 400 000 F.
Tél. : matin ou soir 54-71-38-44.

pavillons

VIROFLAY RD
Mais. de pl.-pied, entièr. rén., excell. prest., séj. 46 m² env. 3 ch., cuis., bns +s. d'eau+en annexe 2 ch., s. d'eau, w.c. et abri de jard. S/351 m². 2.500.000 F. [illegible], 39-51-09-09.

BOURG-LA-REINE
centre ville, duplex séjour terrasse, 2 chambres type maison rurale. 890.000 F.
Tél. :46-61-32-11.

forêts

MONTARGIS
Paris, direct aut. Sud, je vds
SPLENDIDE MASSIF FORESTIER, 17 HA
Excel. placement, situat. unique, bordé par route.
16-38-85-22-82 et [illegible] 20 h
16-38-96-22-29, 24/24 h.

bureaux

Locations

DOMICILIATIONS 8e
BURX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE.
AGECO 42-94-95-28.

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

EXCEPTIONNEL MOINS DE 17 000 F LE M²

CANNES
RESIDENTIEL

ENTRE LA RUE D'ANTIBES ET LA CROISETTE

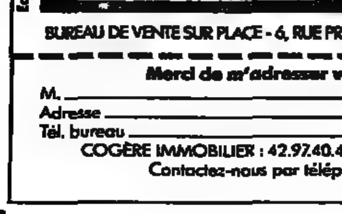

Immeuble grand standing 3 étages avec le prestige de l'ancien et les avantages du neuf (frais d'enregistrement taux réduit + notaire : 2,5% – réduction d'impôts : Loi Méhaignerie).
■ Salle de bain marbre
■ Cuisine équipée ■ Ascenseur
Du studio au 5 pièces à moins de 17 000 F le m².

BUREAU DE VENTE SUR PLACE - 6, RUE PRADIGNAC - 06400 CANNES. TÉL. : 92-98-66-43

Merci de m'adresser votre dossier d'information.
M.
Adresse
Tél. bureau — Tél. domicile
COGÈRE IMMOBILIER : 42.97.40.40 - 11, rue Saint-Augustin - 75002 PARIS
Contactez-nous par téléphone, c'est encore plus rapide.

Économie

AFFAIRES

Polémique en Grande-Bretagne sur la longévité des disques compacts

« Les disques compacts s'effacent après huit ans ! » Le gros titre barrant la « une » du sérieux quotidien britannique *The Guardian*, le 29 juin, était de nature à semer la panique chez tous les mélomanes qui étaient persuadés d'avoir découvert, avec le disque audionumérique ou compact (CD), présenté comme inaltérable, le secret de la vie éternelle. Or voilà que le directeur commercial de Nimbus Records, le plus gros fabricant britannique de CD, M. Michael Lee, annonçait tranquillement qu'*« après avoir effectué des essais d'obsolescence accélérée, il s'est révélé qu'un grand nombre de disques compacts commençaient à se détériorer »*. Et d'expliquer que certaines encres de couleur utilisées pour imprimer le nom de l'œuvre à même la surface brillante du disque avaient *« commencé à attaquer la couche plastique qui protège l'aluminium »*.

Le lendemain, ce fut un tollé général. La plupart des journaux britanniques, dont *The Times*, *The Financial Times*, et *The Independant*, relancèrent ce débat, qui revient périodiquement : le CD, qui a fait son apparition il y a tout juste six ans, est-il aussi durable qu'on le prétend ? Les principaux producteurs de CD – Philips, Sony et EMI – ont aussitôt accusé Nimbus Records de *« lancer une opération de désinformation à desseins purement commerciaux »*, en rappelant que Nimbus avait déclaré avoir résolu les problèmes de vieillissement pour ce qui concerne ses propres produits. *« Quels problèmes ?* s'est indigné un porte-parole de Sony. *Nos disques sont garantis à vie. Mais dans une industrie où la concurrence est féroce et où l'offre excède actuellement la demande, Nimbus voulait nous porter un coup bas ! »*

Quant à la société Philips, inventeur du CD, l'entreprise déclare, dans un communiqué publié à Paris le 30 juin, *« garantir ses disques compacts contre toute perte de qualité pouvant survenir dans le temps »*. Invoquant plus de quinze années d'expérience dans la fabrication de disques optiques, Philips indique que *« des tests de vieillissement accéléré dans des conditions d'environnement très sévères ont été menés sans la moindre perte de qualité »*.

Bientôt un disque en verre ?

Visiblement embarrassé, M. Lee a répondu que *« l'article du* Guardian *péchait sans doute par sa simplification. Cependant*, nous a-t-il affirmé, *si nombre de facteurs peuvent accélérer le vieillissement des CD, Nimbus, fabricant de haute qualité, garantit ses disques pour cent ans ! »* De son côté, le rédacteur en chef de la revue française *Compact*, M. Barnsley, après avoir rappelé les problèmes d'encrage qu'avait connus l'entreprise de pressage Moulage plastique de l'Ouest (MPO) il y a quelques années, a déclaré que *« des essais de vieillissement sont conduits aussi bien en Europe qu'au Japon, et une durée de vie supérieure à vingt ans ne semble pas poser de problèmes réels »*.

En France, la Photothèque de Paris-Beaubourg se préoccupe, entre autres, de la conservation et du vieillissement des CD. *« La question est pertinente et légitime*, estime M. Fontaine, qui en est chargé à la Photothèque. *Nous entreprenons des études sérieuses sur le comportement du CD sur le long terme, et s'il nous manque encore des renseignements précis, il faut relativiser cette polémique, car le produit est fiable et répond, dans l'état actuel de nos connaissances, à la demande qui lui est faite. Les industriels poursuivent leurs recherches, et on vient de voir apparaître un nouveau disque audionumérique en verre gravé et métallisé... »* De nouvelles batailles en perspective !

ALAIN WOODROW.

Barilla ne pourra pas racheter 42 % de Rivoire et Carret

La cour d'appel de Grenoble a confirmé le 30 juin un jugement du tribunal de commerce de cette ville interdisant à la famille Cartier-Millon, actionnaire à 30 % de Lustucru et à 42 % de la holding Rivoire et Carret-Lustucru, de céder ses participations au numéro un mondial des pâtes alimentaires, l'italien Barilla. La cour a estimé que *« les conventions passées entre les Cartier-Millon et Barilla étaient viciées par fraude et par connivence »*. Ecartée de la direction de Lustucru depuis septembre 1987 par son associé Skalli, la famille Cartier-Millon aurait envisagé par vengeance de céder ses parts au concurrent Barilla.

La disparition rapide d'un MITI à la française

Récupérant tantôt les P et T, tantôt la recherche, tantôt le commerce extérieur, le ministère de l'industrie a été pendant le premier septennat de M. Mitterrand à géométrie variable. Signe d'instabilité que confirme le passage de six ministres en sept ans (Joxe, Dreyfus, Chevènement, Fabius, Cresson, Madelin). Le temps de l'industrie est long, celui du ministère ne l'est pas.

Le second septennat s'ouvre sur de nouvelles valses hésitations politiques. M. Fauroux est certes confirmé à son poste. Ancien PDG de Saint-Gobain, il est un bon exemple de *« l'ouverture à la société civile »*. Mais ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, il perd le commerce extérieur, pour raison *d'« ouverture politique »* cette fois, au profit de M. Jean-Marie Rausch, maire de Metz (UDF-CDS).

M. Fauroux conserve un vaste espace avec trois secrétaires d'Etat (MM. Chérèque à l'aménagement du territoire et aux reconversions, Doubin au commerce et à l'artisanat et Stirn au tourisme). Mais la coupure n'est pas pour lui plaire : *« Il est important dans les structures de l'Etat de marquer d'une manière forte que l'industrie française baigne dans le commerce international »*, nous avait-il déclaré après sa première nomination.

L'ancien PDG de Saint-Gobain avait certes demandé un secrétaire d'Etat au commerce extérieur, considérant que la tâche demandait de voyager cent cinquante jours par an si l'on ne veut pas se contenter de passer dans les stands des expositions internationales. Mais au moment où le déficit de la balance commerciale est devenu le problème numéro un de l'économie nationale, il était à ses yeux utile de commencer à rapprocher sur le terrain les administrations chargées des entreprises et celles chargées de l'export (en particulier en province) à l'image du fameux MITI japonais. M. Rocard lui a semble-t-il donné des assurances que les deux ministères continueront de coopérer...

E. L.-B.

TRANSPORTS

Les futurs Boeing-747 de Japan Airlines seront pilotés à deux

En dépit de l'opposition de ses pilotes, la compagnie Japan Airlines a commandé quinze Boeing-747-400, premier long courrier équipé pour être piloté par deux hommes seulement. Le montant de la commande s'élève à 2 milliards de dollars (12,2 milliards de francs). Ces appareils seront propulsés par des réacteurs CF6 de General Electric et leur livraison s'effectuera à la cadence de cinq par an à partir de 1990.

Les pilotes japonais ont déjà fait grève deux fois pour obtenir que cet avion soit conduit par un équipage comportant deux pilotes et un mécanicien. La direction n'a pas cédé, et ces nouveaux 747 relieront sans escale, par exemple, Tokyo à Paris ou à New-York avec des équipages de quatre pilotes se relayant dans le poste de pilotage tout au long des treize heures de vol mais sans mécanicien.

● **Concurrence : les messageries condamnées.** – Le Conseil de la concurrence a condamné la SNCF et plusieurs grandes sociétés de messagerie à payer 11 millions de francs d'amendes pour entente illicite sur les tarifs. Les faits sanctionnés remontent à 1985 au moment de la libération des prix industriels. L'entente a abouti à une augmentation globale des tarifs de 8 %, alors que l'inflation n'a atteint que 5,8 % en 1985.

La SNCF, au titre de sa filiale Sernam, et la Compagnie générale Calberson, devront s'acquitter chacune de 3 millions, les sociétés Danzas Sa et Mory-Tinte de 2 millions. Une sanction de 1 million frappe également la Fédération nationale de la messagerie qui regroupe dix-sept associations professionnelles.

LOGEMENT

Hausses de 2 % et 4 % pour les loyers soumis à la loi de 1948

La hausse des loyers des logements encore soumis à la loi du 1er septembre 1948 a été publiée au *Journal officiel* du 1er juillet.

Applicable à partir de cette date, cette hausse est de 2 % pour les logements des catégories III A et III B, et de 4 % pour ceux des catégories II B et II C, et ceux de la catégorie II A restant encore soumis aux dispositions de la loi de 1948.

Aucune majoration n'est permise pour les logements de la catégorie IV.

REPÈRES

Dette

Alourdissement des créances sur les Etats-Unis

La dette extérieure nette américaine a progressé de 36,8 % en 1987, pour atteindre 368,2 milliards de dollars en fin d'année, confirmant la place de premier débiteur au monde des Etats-Unis, indique le département du commerce. Ce dernier rappelle que, jusqu'en 1982, les Américains étaient les premiers débiteurs au monde avec des créances nettes de 137 milliards de dollars. L'accroissement considérable des déficits extérieurs et budgétaires a abouti, à compter de 1985, à un renversement de situation. Aujourd'hui, c'est le Japon qui détient la première place parmi les créanciers mondiaux.

Commandes industrielles

Recul aux Etats-Unis

Les commandes passées à l'industrie américaine ont reculé de 0,6 % en mai, après une hausse de 1,5 % en avril et de 1,6 % en mars, annonce le département du commerce. Cette baisse, la plus forte depuis août 1987, tient surtout à la diminution de 10,2 % des commandes dans l'industrie des transports – essentiellement l'aéronautique. En l'absence de ce fort recul, l'indice des commandes industrielles aurait progressé de 1 %. Les commandes de biens durables ont baissé de 1,9 % en mai, celles de biens non durables progressant pour leur part de 0,8 %.

BOSSARD CONSULTANTS

prend la parole aux 1res Journées Prospectives du journal Le Monde

11.12.13 Octobre 1988 à l'UNESCO
Tél. (1) 47.53.70.70

Économie

AGRICULTURE

M. Nallet au congrès du CNJA

Des agriculteurs pourront bénéficier du revenu minimum d'insertion

Le vingt-deuxième congrès du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) s'est achevé, le jeudi 30 juin, à Saint-Flour (Cantal), après une intervention du ministre de l'agriculture. « *Le gouvernement*, a dit M. Henri Nallet, *déposera d'ici l'automne un projet de loi relatif à l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social, qui reprendra nombre de dispositions du projet dit de modernisation.* » Le ministre a en outre annoncé que les agriculteurs les plus démunis pourraient bénéficier, comme les autres catégories socio-professionnelles, d'un revenu minimum d'insertion.

« *Le producteur ne doit plus se désintéresser du problème des débouchés de sa propre production* », a-t-il déclaré. « *Il ne peut plus attendre son salut d'un succès à Bruxelles* », a averti le ministre, qui juge urgent de « *moderniser et compléter le statut de la coopération* » et de doter les exploitations individuelles d'un « *statut d'entreprise moderne* ». La veille, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, avait demandé, à Saint-Flour, que le secteur céréalier s'organise « *pour contribuer lui-même à la reconquête* » de son marché à l'intérieur de l'Europe, dans l'alimentation du bétail en particulier.

Les quelque six cents délégués du congrès ont estimé, nous indique notre correspondant Georges Chatain, que la construction du marché unique européen doit se faire « *non par l'harmonisation préalable et détaillée des réglementations nationales mais par la reconnaissance mutuelle des diverses réglementations nationales au nom de la confiance* ». Il faut, ont-ils fait valoir, « *accompagner l'achèvement de ce marché unique par la mise en place de politiques d'accompagnement pour atténuer les disparités entre les régions de la Communauté, durcir la politique douanière aux frontières de l'Europe et adopter une attitude ferme à l'égard des pays tiers.* » Mais il réclament aussi une fermeté « *suffisamment nuancée pour ne pas remettre en cause la politique de solidarité avec le tiers monde qu'elle a mise en place* ».

Bruxelles autorise la France à alléger la fiscalité sur le bioéthanol

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne a autorisé, le jeudi 30 juin, la France à alléger la fiscalité sur le bioéthanol contenu dans l'essence et le super. Annoncée il y a un an par M. Jacques Chirac à la Conférence agricole, la mesure est applicable à compter du 1er juillet.

Afin de diversifier les utilisations des productions agricoles, le gouvernement de l'époque souhaitait favoriser l'emploi d'alcool éthylique (fabriqué notamment à partir de céréales ou de betterave) entrant dans la composition des carburants. A cette fin il avait notifié les modalités d'application à l'exécutif de la CEE. Il s'agissait de baisser la taxe à la consommation de ce produit, contenu à concurrence de 5 % dans l'essence, au niveau de celle prélevée sur le gazole.

En principe, cette aide de l'Etat n'aurait pas dû être autorisée. La législation européenne interdit en effet toute mesure fiscale avantageant un produit déterminé et n'ayant donc pas une portée générale. La Commission relève ce point dans sa décision mais explique qu'elle a toujours marqué son intérêt « *pour la recherche de débouchés supplémentaires pour les produits agricoles* ».

M. S.

SOCIAL

Relèvement des prestations sociales au 1er juillet

Le relèvement de plusieurs prestations sociales va accompagner celui du SMIC (de 1 %) au 1er juillet :

● Les retraites de la Sécurité sociale sont revalorisées de 1,3 %, de même que les allocations du Fonds national de solidarité qui permettent d'arriver au minimum vieillesse.

● La base de calcul des prestations familiales est relevée de 1,42 %. Cela porte les allocations familiales pour deux enfants à 566,45 F par mois, pour trois enfants à 1 291,23 F, le complément familial à 737 F, l'allocation pour jeune enfant à 813 F, l'allocation parentale d'éducation à 2 524 F, l'allocation de rentrée scolaire à 354,03 F, l'allocation de soutien familial à 398,29 F dans le cas d'un parent seul, 398,29 F en cas d'absence des deux parents; l'allocation de parent isolé à 2 655,27 F pour une femme enceinte, avec un supplément de 885,09 F par enfant. L'allocation d'éducation spéciale est portée à 566,45 F pour l'allocation de base, et l'allocation aux adultes handicapés à 2 762,50 F.

Le plafond de revenus pour l'attribution du complément familial est de 64 483 F avec un enfant, de 96 725 F avec deux; il est augmenté de 19 345 F par enfant supplémentaire et de 25 918 F si les deux parents travaillent; pour l'allocation de rentrée scolaire, ce plafond est de 77 089 F pour un enfant (augmenté de 17 790 F par enfant supplémentaire).

● Par ailleurs, le salaire « plafond » (qui sert de base à certaines cotisations de Sécurité sociale) est relevé de 1,61 %, passant à 10 110 F par mois.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

LA VIE DANS LES ENTREPRISES

Imaje peaufine son image d'entreprise « démocrate »

Définie par son créateur et PDG, Jean-Claude Millet, comme « *démocrate* » et « *sociale* », Imaje SA, PME de Bourg-lès-Valence (Drôme), qui réalise des imprimantes à jet d'encre informatisées, pratique le débat permanent. Ses 243 salariés viennent d'élire, comme tous les deux ans, leurs trois élus au conseil de surveillance de Finaje, le fonds commun de placement qui détient un peu moins de 10 % du capital. Ce fonds est géré paritairement, et l'un des trois élus du personnel est membre du conseil d'administration.

A ce conseil d'administration de sept membres siège un second représentant du personnel, choisi par l'assemblée des actionnaires après que les salariés ont élu leur « candidat ». Aux élections professionnelles, la CFDT, unique syndicat, ne présente des candidats qu'au second tour, où elle se trouve en concurrence avec des candidats « libres ». Certaines réunions du comité d'entreprise sont ouvertes, par exemple lors de la présentation des comptes, à l'ensemble du personnel.

Le mois dernier, Jean-Claude Millet, dont la société est présente dans onze pays, a organisé un débat sur l'opportunité d'avoir un distributeur en Afrique du Sud. Une cinquantaine de salariés y ont participé. A l'issue d'un film, projeté en soirée, sur l'Afrique du Sud et d'un débat, ils ont voté contre... Il n'y a eu qu'une abstention.

● **Formation déduite des congés à la BRA.** — La Banque régionale de l'Ain (BRA, 842 salariés), filiale de la Compagnie financière de crédit industriel et commercial (CIC), consacrera cette année 6 % de sa masse salariale (6 millions de francs) à la formation. Un chiffre que les responsables de l'entreprise envisagent de porter à 8 % en 1989. Actuellement, 350 employés bénéficient d'une première formation de 440 heures réparties sur deux ans dans le cadre d'un programme établi sur cinq ans en partenariat avec l'éducation nationale et intitulé « Avenir-action ». En accord avec le comité d'entreprise, les salariés de la BRA ont accepté d'augmenter leur temps de formation d'un quota de 15 % déduit sur leurs périodes de congés.

● **Intéressement garanti chez Bongrand.** — L'accord d'intéressement signé par la direction de Bongrand (métallurgie) avec le syndicat FO pour les années 1988 à 1990 prévoit le versement d'une prime d'intéressement allant de 5 % à 10,5 % du résultat courant de l'entreprise en fonction du montant obtenu, l'objectif de la société étant d'obtenir une progression annuelle de 9 % des résultats courants. Mais dans tous les cas, une prime sera versée si le résultat est positif.

● **Euromarché à temps partiel.** — Sur les 10 168 personnes qui travaillent dans le groupe Euromarché, 45, 44 % sont employées à temps partiel. 324 de ces salariés font moins de 20 heures par semaine, 2 949 de 20 à 30 heures et 1 347 plus de 30 heures.

● **Le conflit de l'imprimerie Jean Didier dans l'impasse.** — Fermée à la demande de sa direction, le jeudi 16 juin, à la suite d'un conflit entre salariés qui a abouti à la demande d'expulsion de vingt-quatre ouvriers du Livre (*le Monde* du 1er juillet), l'imprimerie Jean Didier de Massy-Palaiseau n'est toujours pas rouverte. La CGT a quitté le comité d'entreprise extraordinaire, réuni le jeudi 30 juin, « *pour non-respect de la convocation* ». De son côté, la direction affirme que ce comité a « *déclaré le licenciement de dix-neuf salariés* », et que l'entreprise ne sera rouverte que « *lorsqu'ils l'auront quittée* ». Le tribunal d'Evry rendra son jugement le 6 juillet sur cette décision d'expulsion des salariés. En attendant, l'imprimerie reste occupée par des ouvriers du Livre-CGT.

A LA SNECMA

Menace d'exclusion de la CGT d'animateurs du comité de grève

Sept militants cégétistes animateurs du comité de grève de la SNECMA, au centre de Villaroche (Seine-et-Marne), sont menacés d'être exclus de la CGT pour « *le rôle négatif joué au cours du mouvement à l'égard de l'organisation* », qui « *pose la question de leur appartenance à la CGT* ». Pour cinq d'entre eux, qui sont des techniciens, la décision a été pratiquement prise lors d'une réunion de la commission exécutive de l'UFICT (Union fédérale des ingénieurs, cadres et techniciens) de l'établissement, le jeudi 30 juin ; pour les deux ouvriers, une consultation des sections serait en cours.

Cette procédure fait suite à une lettre du 27 mai où les sept se portaient candidats à des responsabilités dans la CGT de l'établissement, compte tenu de leur activité au cours de la grève, lettre elle-même consécutive au retrait par le syndicat du mandat de délégué au comité d'hygiène et de sécurité de l'un d'entre eux, le 26 mai.

Les sept reconnaissent qu'ils « *n'ont jamais caché leurs divergences avec les responsables CGT de leur centre* », mais qu'ils ne se sont pas opposés aux formes d'action préconisée, par ceux-ci (par exemple la préférence pour une grève partielle plutôt que pour une grève totale), et qu'ils ont toujours respecté les décisions des assemblées générales : ils demandent « *s'ils doivent être exclus pour cela* » et revendiquent « *le pluralisme* » dans le syndicat.

● **Fin de la grève de la faim à Gardanne.** — Les cinq femmes de mineurs qui faisaient, depuis vingt et un jours, une grève de la faim ont arrêté leur mouvement le mardi 28 juin au soir. Elles voulaient aider les mineurs en grève depuis le 28 avril pour des revalorisations de salaire « *à se faire entendre de la direction et des pouvoirs publics* ». C'est la nomination d'un médiateur dans le conflit qui les a amenées à prendre cette décision.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BEGHIN SAY EXERCICE 1987

"L'objectif que nous nous sommes fixé est d'atteindre la taille européenne dans le secteur agro-alimentaire pour nous situer parmi les tout premiers."

Allocution de M. Jean-Marc VERNES, Président-Directeur Général, prononcée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 1988.

CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS
(en millions de francs)

Chiffre d'affaires	*15.508*
Résultat d'exploitation	*1.493*
Résultat net (Part du Groupe)	*736*

FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE

■ *Pôle de développement du secteur agro-industriel du Groupe FERRUZZI*
- *Prise de contrôle de CENTRAL SOYA.*
- *Acquisition de CERESTAR (ex-CORN PRODUCTS Europe, Division amidon industriel).*
- *Projets dans le domaine des corps gras.*

■ *Filialisation de la Division CORBEHEM (papiers et cartons couchés).*

■ *Cession de 50 % de KAYSERSBERG (papiers sanitaires et domestiques) à JAMES RIVER.*

Mesdames, Messieurs,

Les très importantes modifications de structure apportées à nos diverses activités sont relatées dans le rapport du Conseil d'Administration de l'exercice écoulé, l'objectif que nous nous sommes fixé étant d'atteindre la taille européenne dans le secteur agro-alimentaire pour nous situer parmi les tout premiers notamment en concentrant chez BEGHIN-SAY l'ensemble des activités détenues par le Groupe FERRUZZI dans ce secteur. C'était déjà chose faite dans le secteur du sucre, nous sommes en passe de le devenir dans celui de l'amidon industriel du fait de l'acquisition de CERESTAR dont l'actif est constitué par la branche européenne du Groupe CORN PRODUCTS. En ce qui concerne les oléagineux et corps gras l'acquisition de CENTRAL SOYA aux U.S.A. nous offre de nouvelles perspectives, avec un chiffre d'affaires en 1988 qui dépassera 1 milliard 700 millions de dollars.

Il en est de même de la prise de contrôle à 90 % d'Italiana Olii e Risi représentant 70 % de la capacité trituration italienne.

Tout récemment le rachat de la branche "corps gras" de LESIEUR S.A. nous renforce d'une façon significative dans ce secteur. L'opération a été réalisée après de longues et délicates négociations avec le groupe SAINT-LOUIS, qui ont abouti en contrepartie de notre achat, à la cession des 14 % d'actions SAINT-LOUIS que nous détenions. Le coût de cette acquisition se situe aux environs d'un milliard 600 millions de francs. C'est à partir du 1er juillet 1988 que nous prendrons en charge ce nouveau département.

Poursuivant la ligne que nous nous étions fixée de nous désengager progressivement de nos activités papetières, notamment du fait de leurs tailles par trop inférieures à celles de nos concurrents européens (la Papeterie BEGHIN-CORBEHEM n'offrant qu'une production annuelle en dessous de 350.000 T. ce qui est faible comparée à celle de nos concurrents qui est de quatre à cinq fois supérieure), nous avons cédé en mai dernier à FELDMUHLE AG 50 % du capital de cette filiale pour le prix de 575 millions. Il faut y ajouter une prise en charge supplémentaire de dettes à hauteur de 500 millions.

Nous cherchions depuis longtemps un partenaire qui nous permette d'assurer le développement de KAYSERSBERG S.A. et plus particulièrement de sa branche papiers domestiques. C'est finalement avec JAMES RIVER, un des plus grands, sinon le plus important producteur mondial que nous nous sommes alliés.

Ce groupe ne disposant d'aucune installation européenne cette solution présentait l'avantage de ne pas nous trouver en concurrence dans quelque pays que ce soit.

En décembre dernier JAMES RIVER a acquis 50 % de KAYSERSBERG S.A. pour un milliard 500 millions de francs. Monsieur Marcel KILFIGER en assure la présidence et nous gérons paritairement depuis cette date la Société qui poursuit ainsi son essor européen.

Faisant jouer les accords existant avec JOHNSON & JOHNSON, produits pharmaceutiques, ce groupe a porté sa participation à 50 % dans la Société commune BEGHIN-SAY/JOHNSON & JOHNSON.

Je vous rappelle également que nous avons acquis de RHÔNE-POULENC au cours de l'exercice précédent la majorité de la SODES qui produit de l'alcool de synthèse.

Quant à la scierie de SOUGY, elle est entrée en activité depuis quelques semaines et suit une évolution normale.

Poursuivant notre politique de développement et de regroupement de toutes les activités des secteurs agro-alimentaires je proposerai à notre Conseil d'Administration d'acquérir la branche "commerce international" du Groupe FERRUZZI car je pense qu'il est souhaitable de regrouper au sein de BEGHIN-SAY un tel secteur, complémentaire de nos activités.

Comme vous pouvez le constater 1987 et 1988 marqueront une profonde mutation de notre groupe qui prend une dimension nouvelle nous situant aujourd'hui avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 30 milliards de francs parmi les tout premiers groupes agro-alimentaires européens.

Nous serons ainsi armés pour l'échéance de 1992 et à même d'affronter cette échéance vitale pour l'avenir de notre Pays et je puis vous affirmer que nous consacrerons tous nos efforts pour réussir.

Je voudrais en conclusion remercier tout notre personnel et nos cadres qui ont fourni un rude travail pour mener à bien toutes les opérations dont je viens de vous entretenir.

Je pense que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé, c'est-à-dire de devenir un des grands groupes européens en occupant le plus souvent la première place dans nos secteurs et ayant été des précurseurs dans la construction de l'Europe.

C'est ainsi que nous pourrons dans l'avenir non seulement maintenir les emplois, mais en créer, tout en donnant à nos Actionnaires une légitime satisfaction.

Marchés financiers

L'action Suez est décotée de 30 %, estime le PDG de la Compagnie

Devant cinq cents actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, M. Renaud de la Genière, président de la Compagnie financière de Suez, a voulu se montrer rassurant, notamment sur les conséquences de la prise de contrôle de la Société générale de Belgique (SGB) *« conduite à notre main »*, a-t-il affirmé. Le récent accord avec M. De Benedetti permettra de replacer auprès d'un certain nombre d'institutions financières et du public belge *« un nombre d'actions qui n'amputera pas le pouvoir majoritaire »*. De toute façon, *« après la lutte, est venu le temps de la normalisation »*.

En ce qui concerne la rentabilité d'un investissement qui aura nécessité une augmentation de capital de 7,5 milliards de francs, plus éventuellement 2 milliards de francs dans deux ans si les bons de souscription sont exercés, M. de la Genière a indiqué que, dès 1988, le bénéfice courant (et total) de la SGB s'inscrit en très net redressement. Compte tenu des *« gisements de productivité »*, le doublement des résultats de la SGB reste un objectif *« réaliste »* dans les deux, trois ou quatre ans. Répondant avec prudence aux questions sur les résultats de Suez en 1988, le président a, néanmoins, indiqué qu'ils devraient augmenter cette année *« d'environ 30 %, autant que le nombre de nos actions : il n'y aura donc pas de dilution »*. La Compagnie financière recevra pour l'exercice en cours 140 millions de francs de sa participation belge au titre de 1987. Questionné, enfin, sur la tenue du titre Suez en Bourse (un cours de 268 F actuellement, pour un prix d'offre de 317 F), M. de la Genière a souligné que les actionnaires n'ont payé le 17 novembre 1987 que la première moitié du prix des actions, la seconde ne devant être réglée que le 18 novembre 1988, un an après. Par ailleurs, il a estimé à 30 % la décote par rapport à un actif de 350 F par titre, le taux de capitalisation des bénéfices restant, selon lui, faible en Bourse, 7 à 8, pour une moyenne de 10 à 11 ailleurs.

Automobile

Projets japonais pour Angers

Les constructeurs d'automobiles japonais, qui viennent de s'engager à limiter leurs exportations vers l'Europe à 1,2 million de véhicules en 1988, appliquent désormais au Vieux Continent la politique d'implantation qui leur a si bien réussi aux Etats-Unis, par crainte d'une réaction protectionniste des Européens dans la perspective du grand marché unique de 1993. Des négociations sont notamment en cours entre le gouvernement français et le groupe japonais Fuji Heavy Industries pour l'installation d'une usine de voitures japonaises Subaru près d'Angers.

M. Jean Monnier, maire d'Angers (divers gauche), a précisé le 27 juin que *« le groupe nippon a décidé d'investir à Angers – à la suite de prospections menées au Japon par la ville – en reprenant une partie de l'ancienne usine International Harvester »*. L'usine produirait des 4 × 4 destinés au marché européen, et pourrait employer à terme directement 500 personnes et indirectement 500 autres. Un projet qui suscite la réticence des constructeurs européens. Mais en raison de l'importance du dossier pour sa région, M. Monnier multiplie les démarches auprès des autorités de tutelle pour qu'elles autorisent l'investissement.

Le groupe Toyota devrait prendre d'ici à la fin de l'année une décision pour la production de voitures en Europe. Il étudie notamment les avantages respectifs d'une production indépendante ou en collaboration avec un autre constructeur. Toyota, qui dispose d'une unité au Portugal pour la fabrication de petits utilitaires, a conclu un accord avec Volkswagen pour la production de véhicules commerciaux dans l'usine de Hanovre.

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'article paru dans *le Monde* daté du 1er juillet sur le contrôle d'Holophane, une erreur de transmission a modifié le titre. Il fallait lire *« Emess est mis provisoirement hors course »* et non *« hors cause »*.

INTROUVABLE !!
AUTORADIO EXTRACTIBLE DE POCHE
130 GRAMMES
BLAUPUNKT DENVER SQM 108
4X25 WATT REELS PO-GO-FM-STEREO, Affichage digital, recherche électronique, 15 mémoires, entrées K7-CD
SITRUK AUTORADIO 90, rue de Maubeuge
75010 PARIS (Gare du Nord)
Tél. : 45.26.46.46

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ ANONYME DE GESTION
ET DE CONTROLE DE PARTICIPATIONS
– Obligations à taux variable juillet 1985

Les intérêts courus du 16 juillet 1987 au 15 juillet 1988 seront payables, à partir du 16 juillet 1988, à raison de F 364,06 par titre de 5 000 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 40,46 (montant brut : F 404,52).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de F 60,65 auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit F 8,08 faisant ressortir un net de F 295,33. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94 - 2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligation 8 % juin et octobre 1986

Les intérêts courus du 15 juillet 1987 au 14 juillet 1988 seront payables, à partir du 15 juillet 1988, à raison de 360 F par titre de 5000 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 40 F (montant brut : 400 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 59,97 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 8 F faisant ressortir un net de 292,03 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux variables juin 1986

Les intérêts courus du 15 juillet 1987 au 14 juillet 1988 seront payables, à partir du 15 juillet 1988, à raison de 397,47 F par titre de 5000 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 44,17 F (montant brut : 441,64 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 66,21 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 8,82 F faisant ressortir un net de 322,44 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

NEW-YORK, 30 juin ↑

Reprise

Une assez sensible reprise s'est produite jeudi à Wall Street. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement a connu des hauts et des bas pour finalement s'amplifier vers la fin de la séance. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 19,73 points à 2 141,71. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 972 valeurs traitées, 1 177 ont monté, 409 ont baissé et 386 n'ont pas varié.

De l'avis général, ce redressement a été essentiellement dû à l'habillage des bilans (opérations dites de *« window dressing »*). Les gérants de portefeuille se sont efforcés d'acheter les actions de la meilleure qualité qu'il soit pour présenter des rapports trimestriels attrayants à leur clientèle.

Mais la fermeté du dollar et, partant du marché obligataire, a exercé un effet non négligeable sur le comportement de la Bourse américaine, d'autre part favorablement impressionnée par la baisse des prix pétroliers. En liaison, les valeurs de transports aériens ont été recherchées.

L'activité s'est fortement accrue et 227,41 millions de titres ont changé de mains contre 159,59 millions la veille.

VALEURS	Cours du 29 juin	Cours du 30 juin
Alcoa	53 1/8	53 1/4
A.T.T.	26 1/2	26 7/8
Boeing	58 1/8	58 3/4
Chase Manhattan Bank	29 3/8	29 7/8
Du Pont de Nemours	90 1/8	92 7/8
Eastman Kodak	44 1/2	46 1/4
Exxon	45 3/4	43 3/8
Ford	52 5/8	53 1/4
General Electric	42 7/8	43 7/8
General Motors	78 5/8	80 1/8
Goodyear	64 5/8	64 5/8
I.B.M.	127	127 3/8
I.T.T.	51	51 3/4
Mobil Oil	44 7/8	43 5/8
Pfizer	50 5/8	51 5/8
Schlumberger	34 1/2	33 1/2
Texaco	47 7/8	46 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	94 3/4	97 7/8
Union Carbide	22 1/8	22 3/4
U.S.X.	31 3/4	31 3/4
Westinghouse	55	56 1/4
Xerox Corp.	54 1/2	55

PARIS, 1er juillet ↑

Consolidation

Fin de semaine beaucoup plus calme à la Bourse de Paris, où, après la reprise du 30 juin, le marché s'est évertué à consolider ses positions. La tendance a été assez irrégulière, mais avec, quand même, une majorité de hausses. C'est le BTP *qui*, cette fois a tenu le haut du pavé (Lafarge, Poliet, Colas, J. Lefebvre). En revanche, les valeurs d'entreprises intéressées à la baisse de la TVA sur les boissons non alcoolisées sont rentrées dans le rang. Exor, majoritaire dans le capital de Perrier, a fait exception. Par moitié environ, les valeurs du support sont restées bien orientées (Michelin, Accor, Midi, CGE, Saint-Gobain).

Bref, à 14 h 30, l'indicateur instantané enregistrait une modeste avance de 0,2 % environ.

Avec les premiers départs pour les grandes vacances, l'activité s'est quelque peu ralentie sous les colonnes. Mais le phénomène, habituel en cette période de l'année, *n'a* pas eu de réelle incidence sur le comportement du marché.

Au contraire, les spécialistes faisaient remarquer que, malgré la hausse presque généralisée des taux d'intérêt en Europe centrale, la Bourse tenait bien la route. L'espoir *d'une détente sur le loyer de* l'argent promise par M. Bérégovoy ne s'est pas, il est vrai évanouie, certains font seulement remarquer que la tâche du ministère des finances sera plus difficile. Le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche a, en quelque sorte, volé à son secours en se déclarant persuadé qu'il y avait encore place pour une baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Ajoutons enfin que la reprise de Wall Street n'a pas laissé Paris indifférent et que la fermeté du dollar laisse présager pour 1988 des bénéfices plus importants que prévu pour les entreprises travaillant dans la zone dollar.

Le marché obligataire a été relativement ferme aussi.

LONDRES, 30 juin ↑

Hausse modeste

De nouvelles craintes sur une hausse des taux d'intérêt en Grande-Bretagne pour endiguer les risques d'inflation ont freiné le mouvement de hausse qui se manifestait jeudi à la Bourse de Londres. En fin de journée, la dernière du terme boursier, l'indice Footsie gagnait 2,5 points à 1 857,6 tandis que le « Financial Times » accusait un gain de 3,5 points à 1 483,2.

« Une nouvelle hausse des taux de base est inévitable, personne n'a envie d'acheter », commentait un analyste. Les rumeurs sur les OPA ont toutefois suscité des achats dans divers secteurs. Notamment aux magasins où Harris Queensway progressait de 8 pence à 165.

Le secteur des assurances était également bien orienté avec les hausses de Sun Alliance, Guardian Royal et General Accident. Les mines d'or étaient fermes dans le sillage du métal fin. TSB, l'une des principales banques de dépôt britannique *n'a* pas réagi, bien que le groupe ait annoncé des résultats semestriels largement supérieurs aux prévisions des analystes.

TOKYO, 1er juillet ↓

Baisse sensible en fin de séance

Une vague de prises de bénéfices en fin de séance a entraîné, vendredi, une baisse sensible de la Bourse de Tokyo, qui avait pourtant commencée la journée dans de bonnes conditions. L'indice Nikkeï a abandonné près de 266 points, soit 0,96 % à 27 503,53. La veille, il avait gagné 162 points. Le marché était actif avec quelque 2,6 milliards de titres échangés. En raison de la volatilité du dollar face au yen, les opérateurs ne sont pas enclins à garder très longtemps certaines valeurs, estiment les analystes, ce qui justifie les prises de bénéfices. Le marché des obligations a été affecté par la hausse du dollar, constataient également les professionnels. Toshiba et Mitsubishi ont été affectés par les ventes.

VALEURS	Cours du 30 juin	Cours du 1er juillet
Akai	686	691
Bridgestone	1 350	1 330
Canon	1 250	1 220
Fuji Bank	3 200	3 250
Honda Motors	1 670	1 680
Matsushita Electric	2 500	2 450
Mitsubishi Heavy	925	900
Sony Corp.	5 280	5 120
Toyota Motors	2 320	2 320

FAITS ET RÉSULTATS

● **Augmentation de capital de Matra.** – Matra, qui avait dû renoncer à augmenter son capital lors de sa privatisation en janvier dernier, va le faire dès la première quinzaine de juillet par l'émission de 3,312 millions d'actions. Le prix n'a pas été révélé mais serait proche du cours de la Bourse (185 francs le jeudi 30 juin), avec une légère décote. A chaque action sera attaché un bon pour souscrire à une autre émission d'actions à intervenir dans un délai de trois ans, dans la proportion d'une action nouvelle pour deux bons. Au total, ces opérations permettront d'accroître de 1 milliard de francs les fonds propres du groupe. Matra table pour 1988 sur une croissance de 10 % de son activité et sur un chiffre d'affaires de 19 milliards. Le bénéfice (part du groupe) atteindrait 300 millions contre 230 en 1987 (*le Monde* du 1er juillet). Les filiales seront globalement à l'équilibre.

● **Trois actionnaires pour la société de Bourse Oddo.** – Trois établissements financiers vont entrer dans le capital de la société de Bourse Oddo à hauteur de 40 % au total. La participation du groupe des AGF par le biais de la Banque générale du Phénix sera à terme de 25 % dans le capital. A ce premier actionnaire minoritaire viendront se joindre la Caisse des dépôts et consignations à hauteur de 5 % à 10 % ainsi que le groupe bancaire italien San Paolo di Torino à concurrence de 10 %. MM. Pascal et Philippe Oddo garderont avec leurs collaborateurs la majorité du capital. Ces opérations seront effectuées par augmentation de capital, portant les fonds propres de l'ex-charge d'agent de change à 220 millions en 1988 et 300 millions de francs en 1989. L'an dernier, Oddo a réalisé un chiffre d'affaires de 280 millions de francs.

● **Volkswagen bientôt coté à la Bourse de Paris.** – Le groupe automobile allemand Volkswagen AG (VAG) compte être coté à la Bourse de Paris pour l'ouverture du Salon de l'automobile le 29 septembre 1988 et a demandé son inscription à la Bourse de Tokyo à la fin de l'année. Volkswagen a l'intention d'émettre un emprunt optionnel et/ou convertible de 800 millions de DM, dont les droits de conversion devraient permettre l'émission de 200 millions de marks d'actions préférentielles nouvelles. M. Ullspreger, directeur financier du groupe, s'attend pour 1988 à un chiffre d'affaires voisin de celui de 1987 et à un bénéfice qui évoluera dans *« la ligne des années précédentes »*.

● **Alliance des papetiers Guérimand-Voiron et Arjomari.** – Arjomari-Prioux, leader français du papier, vient de lancer une OPA amicale sur la firme Guérimand-Voiron, spécialisée dans le papier autocollant. Acceptée par l'actionnaire principal de Guérimand, la famille Arnaud (qui détient 45 % du capital), cette opération amiable traduit la volonté de la firme papetière de se prémunir contre des assauts étrangers, koweïtiens en particulier. Les conditions de l'OPA sera rendues publiques lundi 4 juillet.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	302	300	IM2	145	....
Arnault & Associés	520	528	Int. Metal Service	302	306 c
Asystel	278	....	La Commande Electr.	302 60	330 70 d
B.A.C.	430	430	Le gd livre du mois	273	278
B. Demachy & Assoc.	340	340	Loca Investissement	250 20	250
B.I.C.M.	525	....	Locamic	....	178
B.I.P.	....	465	Marlin Immobilier	....	....
Boiron	368 70	383 50	Metallurg. Minière	143	143 50 c
Bolloré Technologies	900	....	Métrologie Internat.	391	393
Buitoni	1050	1050	Métroservice	135 50	138
Câbles de Lyon	1474	1440	M.M.B.M.	585	576
Calberson	725	746	Molex	239	235
Canal Plus	545	544	Navale-Delmas	644	670
Cardif	967	951	Olivetti-Logabax	....	202
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	280	Om. Gest. Fin.	320	307 e
C.A.T.C.	127 50	132 60	Presbourg (C. In. & Fin.)	99	99 80
C.D.M.E.	884	888	Présence Assurance	528	520
C. Equip. Elect.	310	310	Publicat. Filipacchi	....	480
C.E.G.I.D.	648	640	Razel	950	....
C.E.G.E.P.	....	170	St-Gobain Emballage	....	1278
C.E.P.-Communication	1361	1396	St-Honoré Matignon	175	174
C.G.I. Informatique	699	671	S.C.G.P.M.	....	290 e
Ciments d'Origny	511	531	Segin	362	360
C.N.I.M.	....	....	Sema-Metra	606	582
Concept	280 50	....	S.E.P.	1390	1390
Conforama	795	802	S.E.P.R.	....	1405
Creeks	440	430	S.M.T.Goupil	283 10	281 50
Dafsa	176 80	184	Sodalorg	810	840
Dauphin	4495	....	Supra	261	262 30
Devanlay	1100	....	TF 1	243	....
Deville	625	615	Unilog	156 70	157
Duménil-Leblé	950	950	Union Financ. de Fr.	400	401
Editions Belfond	121	125 80	Valeurs de France	337	337 c
Elysées Investiss.	22 60	23 50			
Finacor	512	492			
Guintoli	470	489			
Guy Degrenne	810	....			
I.C.C.	240	244			
IDIA	230	230			
I.G.F.	130	133			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ **LEMONDE**

Marché des options négociables le 29 juin 1988

Nombre de contrats : 14 379.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	440	19	37	–	19
CGE	280	11,50	29	–	12,50
Elf-Aquitaine	320	17	17,50	–	15
Lafarge-Coppée	1 200	160	164,90	–	22
Michelin	180	43	45	–	3
Midi	1 300	75	180	0,40	83
Paribas	320	55,30	64	–	1,80
Peugeot	1 000	247	260	–	12
Saint-Gobain	400	26	34	–	14,40
Thomson-CSF	168	39	43	–	2

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 juin 1988
Nombre de contrats : 33 930

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	103,90	102,75	101,65
Précédent	103,85	102,70	101,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	2,22	2,22	0,39	1,37

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,1425 F ↑

Malgré la nouvelle intervention de la Bundesbank, le dollar a repris mais plus modérément son avance, vendredi 1er juillet, sur la plupart des grandes places internationales. A Paris, le billet vert a coté 6,1425 F (contre 6,1420 F la veille). L'activité, cependant, n'a pas été très importante.

FRANCFORT	30 juin	1er juillet
Dollar (en DM)	1,8211	1,8230

TOKYO	30 juin	1er juillet
Dollar (en yens)	132,20	134,50

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (1er juillet) ..... 7 1/8-7 1/4 %
New-York (30 juin) ..... 7 7/8-8 %

BOURSES

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	29 juin	30 juin
Valeurs françaises	124,2	124,7
Valeurs étrangères	114,8	114,6

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 juin	30 juin
Indice général	355	357

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	29 juin	30 juin
Industrielles	2 121,98	2 141,71

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	29 juin	30 juin
Industrielles	1 479,70	1 483,2
Mines d'or	207,10	207,2
Fonds d'Etat	87,94	87,92

TOKYO

	30 juin	1er juillet
Nikkeï Dow Jones	27 769,40	27 503,53
Indice général	2 183,10	2 163,66

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1460	6,1480	– 38	– 23	– 75	– 45	– 180	– 95
$ can.	5,0356	5,0414	– 97	– 68	– 197	– 156	– 547	– 439
Yen (100)	4,5695	4,5744	+ 105	+ 126	+ 210	+ 244	+ 599	+ 686
DM	3,3704	3,3730	+ 72	+ 89	+ 148	+ 174	+ 454	+ 521
Florin	2,9871	2,9895	+ 70	+ 81	+ 133	+ 153	+ 371	+ 426
FB (100)	16,0764	16,0900	+ 122	+ 203	+ 225	+ 368	+ 701	+1 076
FS	4,0328	4,0368	+ 121	+ 139	+ 246	+ 275	+ 736	+ 816
L (1 000)	4,5408	4,5457	– 120	– 84	– 247	– 192	– 760	– 642
£	10,4267	10,4362	– 224	– 187	– 496	– 420	–1 451	–1 248

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 5/8	7 3/4	7 11/16	7 13/16	7 7/8	8
DM	4 1/8	4 3/8	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16	4 9/16	4 11/16
Florin	3 7/8	4 3/8	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8	4 11/16	4 13/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	5 15/16	6 1/4	6 1/16	6 3/8	6 5/16	6 5/8
F.S.	3 1/8	3 5/8	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2	3 9/16	3 11/16
L (1 000)	8 5/8	9 3/8	9 1/2	9 7/8	9 7/8	10 1/4	10 5/8	10 7/8
£	8 1/4	8 1/2	9 1/2	9 9/16	9 7/8	9 15/16	10 1/4	10 3/8
F. franç.	7 1/16	7 5/16	7 1/8	7 1/4	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 1er JUILLET

Cours relevés à 14 h 58

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3845	C.N.E. 3% ★	3818	3805	3805	− 0 34
1075	B.N.P. T.P.	1070	1075	1070	....
1025	C.C.F. T.P.	1053	1072	1060	+ 0 66
1064	Créd. Lyon. T.P.	1061	1061	1061	....
1314	Renault T.P.	1360	1359	1355	− 0 37
1825	Fluxon-Poul. T.P.	1865	1869	1879	+ 0 84
1277	St-Gobain T.P.	1279	1279	1279	....
1251	Thomson T.P.	1250	1245	1245	− 0 40
445	Accor	470	475	475	+ 1 06
580	Air Liquide	585	590	586	+ 0 17
2100	Alcatel ★	2100	2068	2080	− 1 90
1270	Ala. Supera.	1300	1320	1320	+ 1 54
290	A.L.S.P.I.	330	329 50	321 10 c	− 0 71
310	Alethom ★	317 50	317	316 50	− 0 31
2160	Arjom. Prinax ★	2310	2320	2305	− 0 22
505	Aussedat-Rey ★	519	520	520	+ 0 19
885	Aux. Entrepr. ★	932	....	....	....
760	Av. Dassault ★	745	....	....	....
320	BAFP ★	338	344 90	338	+ 0 60
290	Bail-Equipem. ★	307 50	300 10	300	− 2 44
870	Bail Investiss.	880	876	876	− 0 57
288	B.N.P. C.I. ★	288	277	278 50 c	+ 1 44
435	Cie Bancaire ★	455	455	455	....
380	Bazar H.-V.	414 10	414 10	414 10	....
440	Bégin-Say ★	490	488 80	486	+ 1 04
820	Berger (Ste)	828	834	831	+ 0 38
680	Bic ★	715	707	707	− 1 12
1370	B.I.S.	1430	1430	1430 c	+ 1 73
2320	Bongrain S.A. ★	2420	2395	2395	− 1 03
885	Bouygues ★	925	930	930	+ 0 54
76	B.P. France ★	76 80	76	76	− 0 78
4870	B.S.N. ★	4880	4885	4847	− 0 88
2120	Cap Gem. S. ★	2200	2248	2235	+ 1 59
386	Carnaud ★	432	443	432	....
2430	Carrefour ★	2505	2500	2505	....
163	Casino	154 90	155	155	+ 0 06
113	Casino A.D.P.	114 30	115	115	+ 0 61
960	C.C.M.C.	978	979	975	− 0 41
730	Catalana	739	740	743	+ 0 54
485	Caves ★	480	....	....	....
1440	C.F.A.O. ★	1449	....	....	....
280	C.G.E.	294 50	296	296	+ 1 19
1110	C.G.I.P. ★	1206	1201	1198	− 0 66
1080	Chargeurs S.A. ★	1128	1128	1128	....
985	Ciments franç. ★	1012	1019	1022	+ 0 89
445	Club Méditerr. ★	484	480	483 c	+ 1 62
153	Cockerill ★	155	153	153	− 1 28
300	Colimag	296	....	....	....
2100	Colas ★	580	557	581 c	+ 1 29
256	Compt. Entrepr.	253	251	256 20	+ 1 22
690	Compt. Mod. ★	692	697	697	+ 0 72
880	Créd. Foncier ★	888	898	906	+ 2 25
415	Crédit F. Ivoir. ★	427	422	427 c	+ 2 67
120	C.C.F.	120 80	120	121	+ 0 17
517	Cr. Lyon. (Cl) ★	515	497	497 50 c	+ 0 31
950	Crédit Nat. ★	965	966	957	− 0 83
530	CSEE (ex Sign.) ★	550	....	....	....
275	Crouzet ★	319 50	315	314 20	− 1 66
2330	Damart S.A. ★	2330	2320	2340	+ 0 43
....	Darty	....	....	....	....
....	Darty (DP)	286	....	....	....
1610	De Dietrich	1646	1661	1653	+ 0 49
182	Dév. P.d.C. (Ll)	190	190	190	....
460	D.M.C.	483	480	487 90	+ 1 01
330	Drouot Assur. ★	387	368 90	368 90	+ 0 52
1710	Docks France ★	1760	1794	1783	+ 1 31
630	Dumez ★	855	860	864	+ 1 37
1210	Eaux (Gén.)	1285	1285	1285	....
1340	Ecco ★	1420	1425	1430 c	+ 2 13
830	Electrolianc. ★	850	845	845	− 0 59
465	El. S. Dassault	467	466 10	466 10	− 0 41
325	Elf-Aquitaine	338	336	332	− 1 78
282	— (certific.) ★	284	....	....	....
681	Epeda-B.-Fauve ★	725	730	730	+ 0 69
2500	Esaltor	2872	2822	2822	− 1 87
1650	Esaltor Int. (DP)	1702	1700	1700	− 0 12
320	Esso S.A.F. ★	325	....	....	....
1500	Eurafrance	1685	1676	1678	− 0 53
1100	Eurocom ★	1239	1231	1245	+ 0 48
2340	Euromarché	2390	2371	2370	− 0 84
580	Europe n° 1 ★	580	580	580	....
....	Eurotunnel ★	33 50	33 20	33 20	− 0 80
910	Evin ★	1020	1035	1031	+ 1 08
845	Facom	831	842	842	+ 1 32
856	Fichet-Bauche	965	976	987	+ 0 21
192	Financiar ★	192 40	192	191	− 0 73
122	Fives-Lille ★	128	130	128	....
1170	Fromageries Bel	1270	1256	1230	− 3 15
860	Gal. Lafayette ★	869	870	870	+ 0 12
300	Gascogne	302	307	308	+ 2 32
1380	Gaz et Eaux	1600	1620	1605	+ 0 31
520	Glaçoryniquet ★	520	540	522	+ 0 38
550	Garland	562	560	558	− 0 71
520	GTM-Entrepose	596	606	596	+ 0 17
575	Guyenne-Gas. ★	689	690	689	....
2260	Hachette ★	2570	2515	2515	− 2 14
620	Hanot ★	871	885	885	+ 2 09
525	Hénin (Ls)	525	525	525	− 0 19
1070	Hutchinson ★	1130	1135	1138	+ 0 71
211	Imetal ★	224 30	227	228	+ 0 76
315	Imm. Paris-M.	325	330	325	....
1120	Ingénico ★	1125	1125	1125	....
3300	Inst. Mérieux	3431	3507	3425	− 0 17
550	Interbail ★	500	503	503	+ 0 60
1080	Interspéciales	1120	1130	1125	+ 0 45
885	J. Lefebvre	920	933	934	+ 1 52
1440	Lab. Belloc	1480	1465	1470	− 1 34
1280	Lafarge-Coppée	1365	1348	1355 c	+ 1 08
1280	Lebon ★	1288	1248	1293 c	+ 2 19
2750	Legrand ★	2880	2858	2870 c	+ 0 36
2200	Legrand (DP) ★	2228	2250	2230 c	+ 1 11
825	Leroy-Somer ★	810	....	....	....
1830	Lesieur	1905	1949	1940	+ 1 84
660	Locabail Immob.	670	670	673	+ 0 45
385	Locafrance ★	402	....	....	....
805	Locindus	851	850	850	− 0 12
255	Lusfaire	314 70	310	310	− 1 49
2500	L.V.M.H. ★	2480	2497	2590	+ 4 44
1320	Lyonn. Eaux ★	1368	1350	1364	+ 0 44
63	Mais. Phénix	69	69	70	+ 1 45
240	Majorette (Ly)	247	249	249	+ 0 81
340	Mar. Wendel ★	401	404 90	407	+ 1 50
181	Matra ★	185	189	186 20	+ 0 55
2280	Merlin-Gerin ★	2550	2535	2586	+ 1 37
215	Michelin	222	222	224	+ 0 90
1370	Midi (Cie)	1384	1386	1415	+ 2 24
183	Midland Bk SA ★	198	....	....	....
515	Min. Saleig. (Mn)	510	510	510	....
63	M.M. Penarroya	70 85	70	68	− 2 81
79	Moulinex	88	89 50	93 10	+ 5 80
1040	Navig. Mixtes ★	1070	1076	1062	− 0 76
110	Nord-Est ★	115	113 30	113 30	− 1 49
410	Nordon (Nyl)	415	417	417	+ 0 48
440	Nouvelles Gal.	468	451	450	− 3 43
765	Occid. (Gén.) ★	800	800	785	− 1 88
1160	Omn.F.Paris	1230	1230	1200	− 2 44
360 60	Otéda-Cuby ★	337	337	339	+ 0 59
3260	Oréal (L')	3350	2330	3330	− 0 89
375	Parinor	381 90	382	381	− 0 21
400	Paris-Réac. ★	400 50	400	400	− 0 12
205	Pechiney ★	1155	1165	1154	− 0 09
330	Penhoet	336	335	336	− 0 89
940	Pernod-Ricard ★	1000	891	891	− 0 90
1150	Peugeot S.A.	1291	1301	1291	....
510	Pobet ★	508	510	521	+ 2 56
720	P.M. Labinal ★	720	720	705	− 2 08
2800	Presses Cité ★	2885	2825	2875	− 0 35
1140	Préfabail Sic.	1125	1125	1140	+ 1 33
660	Primagaz	654	660	660	− 0 61
500	Primintemps ★	525	525	525	....
1550	Promodès	1660	1670	1660	....
705	Radiotechn. ★	795	795	800	+ 0 63
68 10	Raff. D. Touaf ★	75 10	75	75 50	+ 0 53
2330	Redoute (La) ★	2400	2380	2380	− 1 67
355	Robur financière	374	376	376	+ 0 27
950	Roussel-Uclaf ★	1280	1205	1217 c	− 2 14
650	R.-Uclaf-CRI ★	838	825	824 c	+ 3 29
3380	R. Impériale (Ly)	3940	4020	4020	+ 2 03
165	Sade	169	171	171	+ 1 18
1550	Sagem ★	1540	1521	1530	− 0 65
515	Saint-Gobain	511	511	515	+ 0 78
1010	St-Louis ★	1085	1050	1051	− 2 21
1500	Salomon	1560	1560	1560	....
610	Salvepar	670	670	670	....
725	Sanofi ★	735	741	735	....
730	S.A.T. ★	690	691	695	+ 0 72
184	Saint-Gobain (Bl) ★	215	217 90	217 90	+ 1 35
1200	Saupiquet (Nis)	1210	....	....	....
320	Schneider ★	388 50	393 10	393 10	− 1 38
65	S.C.O.A.	55	58 80	58 80	+ 3 27
552	S.C.R.E.G. ★	594	585	585	− 1 52
775	Sab ★	818	800	808	− 1 23
410	Safimag ★	435	435	437 50	+ 0 57
1740	S.F.I.M.	1700	1710	1690	− 4 12
35	S.G.E.	41 40	41 80	39 80	− 3 86
715	Silic	754	715	718 c	+ 0 77
505	Simco-U.P.H. ★	523	510	510	− 2 49
305	Simcor (Ll)	320	307 50	307 50	− 3 91
800	Skis Rossignol	835	830	849	+ 1 68
870	Sligos ★	861	870	880	+ 2 21
330	Société Générale	359	353	358	− 0 28
161	Sodecco	181	182 30	182 30	+ 0 81
165	Sodexo (Nis)	188	....	....	....
2480	Sodexho ★	2660	2663	2671	+ 0 41
98	Sogenal (Nly)	103	100 10	100 10	− 2 82
270	Sogeno	280	277	281	+ 0 36
2190	Sonn.-Allib. ★	2200	2220	2160	− 1 82
880	Source Perrier ★	912	815	811	− 0 11
735	Sovac ★	808	805	805	− 0 37
415	Spie-Batignol ★	455	446	446	− 1 98
510	Sprinter ★	535	544	545	+ 1 87
255	Suez	263	260	261	− 0 75
395	Synthelabo ★	403	384	385 c	+ 0 22
900	Tabac Lorenez ★	875	....	....	....
4910	T.R. Elect.	4280	4150	4150	− 3 26
205	Thomson-C.S.F.	212	212	211	− 0 47
350	Total (CFP) ★	336	336	340	+ 1 19
74	— (certific.)	73 10	74	74 50	+ 1 92
1070	T.R.T. ★	1110	1080	1110	....
370	U.F.B.-Locab. ★	376	380	378	+ 0 53
925	U.L.C. ★	970	815	804 *	+ 3 61
500	U.I.L.F. ★	525	487 70	485 c	− 0 75
820	U.I.S.	829	829	825	− 0 48
180	U.C.B. ★	188 80	185	183 50	− 2 81
605	Unibail	624	623	624	....
500	Valéo ★	498	505	508	+ 1 81
118 20	Vallourec ★	129 30	132 50	133	+ 2 86
320	Vie Banque	340	330 10	330 10	− 2 81
789	Elf-Gabon ★	845	830	840	− 0 59
137 80	Amex Inc.	141	142	142	+ 0 71
156 30	Amer. Express	163 50	168	167	+ 2 14
167 30	Amer. Teleph.	164 50	166 80	168 50	+ 1 22
97 55	Anglo Amer. C.	97 20	96 50	98 50	+ 1 34
480	Amgold	458	451	451	− 1 53
872	BASF (Akt)	855	855	855	....
989	Bayer	861	856	856	+ 0 53
102 80	Bellsouth	99 40	99 50	99 50	+ 0 10
162 50	Chase Manh.	181	185 10	185 10	+ 2 27
....	Echo Bay Mines	127	127 30	127 80	+ 0 63
68 90	Du Beers	68 50	68 50	68 50	+ 1 46
1438	Deutsche Bank	1495	1515	1517	+ 2 15
819	Dresdner Bank	835	880	883	+ 5 76
64	Driefontein Cons	63 80	64	64	+ 0 31
519	Du Pont-Nem.	559	586	586	+ 1 43
287	Eastman Kodak	275	278	278 c	+ 1 09
33 50	East Rand	32 90	33 55	33 55	+ 2 29
226 50	Electrolux	230	226	227	− 1 30
227 50	Ericsson	228	231	231	+ 0 87
275	Exxon Corp.	278 50	278 50	276 50	....
306 20	Ford Motors	320 80	326	329	+ 1 62
54 70	Freegold	53 40	53 45	53 50	+ 0 19
97 80	Gencor	92 10	93	93	+ 0 98
267	Gén. Electr.	269	270	270	+ 0 75
740	Gén. Belgique	720	720	720	....
485	Gen. Motors	480	489	488	+ 1 88
118 50	Goldfields	111 10	111 10	111 10	....
54 90	Gold Metropolitain	53 10	53 10	53 10	....
42	Hannony	40 95	41	41 05	+ 0 24
64 40	Hitachi	67 30	64 80	66	− 3 42
906	Hoechst Akt.	898	899	899	+ 0 11
108 50	Imp. Chemical	112 50	115	115	+ 2 22
698	IBM	780	780	780	....
308	ITT	312 50	316 60	317 c	+ 1 44
215 50	Iso-Yokado	203	198 50	195	− 3 94
....	Mac Donald's	281 50	285 50	287	+ 1 86
116	Matsushita	115 60	112 80	112 80	− 2 42
327	Merck	341	350	353	+ 3 52
388	Minnesota M.	406	405	404	− 0 49
270	Mobil Corp.	273	288 50	285	− 2 93
213	Morgan J.P.	236	240	244	+ 3 83
35200	Nestlé	35030	35000	34990	− 0 14
....	Nixdorf	1650	1592	1520	+ 4 52
190	Norsk Hydro	198 50	197 80	199	+ 0 05
126	Olivi	126	125 10	125 10	− 0 71
2046	Petrofina	2085	2090	2088	+ 0 14
453 50	Philip Morris	518	520	520	+ 0 39
99 20	Philips	97 80	98 95	98 10	+ 0 31
82 50	Placer Dome	82	82 30	82 30	+ 0 37
340	Quintas	362	387	387	+ 6 91
486	Randfontein	455	464	464	+ 1 75
681	Royal Dutch	684	677	676	− 1 17
46 85	Rio Tinto Zinc	44 90	43 55	44 c	− 2
....	Sanr. & Santeni	39 85	40 20	40 70	+ 1 88
84 95	St Helena Co	53 80	54 20	54	+ 0 37
213 80	Schlumberger	211 50	210 50	210	− 0 71
111 30	Shell transp.	110	107	107 20	− 2 55
1318	Siemens A.G.	1458	1441	1436	− 1 51
236	Sony	240	231 80	232	− 3 33
....	Tokelonica	54	53 80	53 30	− 1 30
200	T.D.K.	198 30	183 50	183 50	− 2 42
42 65	Toshiba Corp.	44	41 90	41 90	− 4 77
320	Unilever	327	328	328	+ 0 31
227 50	Unit. Techn.	235 50	239	239	+ 1 49
500	Varel Rieds	475	487	487	+ 2 53
330 50	Volvo	325	326 50	326 50	+ 0 15
205	West Deep	193	185 30	185 40	− 3 94
319 50	Xerox Corp.	343	339	339 c	− 1 17
....	Yuma Houchi	184 10	180 50	181 50 c	− 1 41
1 75	Zambia Corp.	2 10	2 10	2	− 4 76

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	128	0 964
9,80 % 78/93	103 25	9 532
10,80 % 79/94	106 55	8 911
13,25 % 80/90	106 60	1 053
13,80 % 81/89	103 30	8 372
16,20 % 82/90	111 95	7 599
16 % juin 82	114 45	1 008
14,60 % fév. 83	115 10	5 289
13,40 % déc. 83	120 20	7 103
12,20 % oct. 84	113 25	8 933
11 % fév. 85	113 60	3 967
10,20 % mars 86	107 05	3 149
OAT 12,75 % 89	1917 50	..
OAT 10 % 2000	108 70	0 986
OAT 8,90 % 1987	108 55	5 464
OAT 9,80 % 1999	105 37	4 123
Ch. France 3 %	....	..
CNS Equip jouis. 82	102 96	0 025
CNS Pechiney	102 65	0 025
CNS Suez	103	0 025
CNI jouis. 82	103 01	0 025
PTT 11,20% 85	110	8 059
CFF 10,30% 86	104 70	4 154
CNE 11,50% 85	108 70	0 822
CNT 9% 86	100	1 808
CNA 10,90% déc. 85	108 50	4 989
C.M.C.A. T.P.	1180	118
Douaat Ass. Obl. conv.	2325	224
Métrologie I. 8% 6/7	79 30	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté. Fin.)	1986	2050
A.G.F. (Str Cert.)	....	605
Applic. Hydraul.	....	669
Arbel	370	370 c
Astorg	205	210
Avenir Publicité	725	725
Bain C. Monaco	239	247 50
Banque Hypoth. Eur.	292	....
Bégin-Say (C.I.)	373 20	371 50
B.E.I.	780	801
Bizzy-Ouest	599	599
B.N.P. Intercontin.	212	212
Bioblictine	6300	6250
Bon-Marché	880	880
B.T.P.	....	115
Calf	576	566
Cambodge	778	778
C.A.M.E.	120	121 20 d
Camparon Haus.	233	443 d
Carbone-Lorraine	550	....
Casa-Pochin	25	25
C.E.G.Frig.	524	530
Centan. Blanzy	1481	1440
Centrest (Nyl)	234	236
Cerabati	124 80	118 20 o
Chambourcy (Ll.)	578	578
Champan (Nly)	186	147 90 c
C.I.C. (Financ. de)	179	172
C.I. Maritime	710	690
Clouzo (B)	1311	....
Clouzo	690	536
Cofradel (Ly)	1189	1216
Cogifi	338	336
Comiphos	350	321 60
Cie Industrielle	....	2650 c
Comp. Lyon-Alem.	530	508
Concorde (La)	780	786
C.M.P.	13 80	14 35
Créd. Gén. Ind.	548	556
Cr. Universel (Cnl)	542	540
Crédifol	135 50	....
Dabbey S.A.	510	510
Degremont	142	147 70
Delalande S.A.	1420	1420 c
Delmas-Vieil. (Fin.)	1967	....
Didot-Bottin	....	....
Eaux Bass. Vichy	1050	1050
Eaux Vivet	2380	2374 c
E.C.I.A.	910	931 c
Economats Centre	325	312
Electro-Banque	290	288
Elf-Antargaz	688	700
E.L.M. Leblanc	730	880
Emiff-Bretagne	254	255
Entrepôts Paris	440	....
Epargne (B)	2895	2803 d
Europ. Accumul.	50 50	51
Europe Sourbe Indust.	137	137
Esmit	2060	....
Fleurus	205	205
FIPP	460	450
Fosc	720	....
Fouillère (Cie)	405	421 d
Fonc. Lyonnaise	445	445
Foncière	....	367
Fontaire	1082	1082
Fougerolle	....	320
France I.A.R.D.	303	....
France (La)	5570	....
Fran. Paul Ricard	....	880
GAN	....	799
Gaumont	430	430
Gévelot	753	....
Gr. Fin. Convtr.	359	360
Gds Moul. Paris	....	383 50
Groupe Victoire	600	624
G. Transp. Int.	459	459
Immobilo S.A.	410	408
Immoinvest	268	284
Immobail	355	355
Immobanque	649	650
Immob. Marseille	6600	6660
Immoflo	398	412
Invest. (Sté Cent.)	805	805
Jaeger	161	160
Lafina-Bail	441	402 50 c
Lambert Frères	....	285
Lilas-Bonnières	885	910
Loca-Expansion	262 20	....
Locafrance/Ex	....	328
Locaset	732	....
Louis Vuitton	3850	3878 d
Louvre (Sté)	1338	1370
Lucia	1180	1180 c
Lyonnaise Immob. (Cie)	318	319
Machines Bull	....	103
Magasins Unipri	134 40	128 60
Magnet S.A.	129	128 50
Maritimes Part.	320	325
Métal Déployé	450	....
Mors	80 10	87 50 d
Navig. (Nat. de)	....	96
OPB Paribas	246	237
Optorg	300	312
Oréal (L') C.I.	2160	2185
Odigny-Desrosier	1020	1000
Palais Nouveauté	....	....
Pathé Marconi	585	570
Perfiniance	185	....
Paribas-CIP	380	378
Paris France	179 40	....
Paris-Orléans	....	228
Parisiennes	....	....
Pataux, Hag. Div.	1050	1070
Pathé-Cinéma	657	663
Pechiney (cert. inv.)	280	....
Plan Velodor	1144	1180 d
Piper-Heidsieck	1430	....
P.L.M.	....	125
Pordoz	423 40	412 50
Pomodès	1220	1220
Providence S.A.	....	....
Publicis	2850	2860
Rhône-Poul. (c. inv.)	382	388
Ricqlès-Zan	....	285 20
Rochefortaise S.A.	545	548
Rochette-Cenpa	58	56
Rosario (Fin.)	654	641
Rouffiac	180	....
Rougier et Plé	115	119 80
Sacer	515	520
SAFAA	288	290
Sallo-Alcan	780	982 d
SAFT	1486	1545
Sags	254	254
St-Gobain C.I.	455	455
Salins du Midi	485	489 50
Sante-Fé	107	105
Sauma	80	80
Sauvistème (B)	202	202
SCAC	545	....
Société Marbeuge	....	380
S.E.P. (B)	155	156
Sidi	....	280
Sicomi	307	282 c
Simim	251	250
Sfyb (Finan. Hôtels)	353	353
Std Générale-CIP	285	286
Solid Gravelins	1835	....
Solirel	930	950
Sotto	570	....
Sotiomi	....	671
S.O.F.I.P. (B)	106	109
Sofrapi	903	905
Soudure Autog.	560	580
Sovabail	585	580
Suez (Fin. de)-CIP	185 40	189
Sumi	762	762
Télémécanique	2820	2880
Tessa-Aquitaine	195	194
Tour Eiffel	360	370
Ulmer S.M.D.	510	506
U.A.P.	302	302
U.T.A.	1710	1778
Vicat	....	....
Vinipris	....	1220
Vizos	99 60	103 50
Wetamann S.A.	660	660
Beau. du Monde	134	134
Étrangères		
A.E.G.	700	....
Akzo	369	388
Alcan Alum	181	192
Algemene Bank	121	120
American Brands	286	286
Am. Petrofina	410	....
Arbed	315	....
Asturiana Minas	130	....
Banco de Santander	340	340
Bco Pop Espanol	465	486
Banque Ottomane	2280	2300
B. Régl. Internat.	40200	40200
Br. Lambert	507	520
Canadian-Pacific	108	110
Chrysler corporation	147	....
CIR	25	....
Commerzbank	750	758
Dart. and Kraft	313	311
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	546	550
Gén. Belgique	720	720
Gevaert	1090	....
Gist	99 10	102
Goodyear	387 50	....
Grace and Co	161	161
GTE corporation	234	238 c
Honeywell Inc.	420	421
I.C. Industries	194	200 c
Johannesburg	766	....
Kubota	35	87
Lennon	....	....
Midland Bank Plc	45	44
Mitsuf-Fudosan	80	94
Nyenda	120 60	115 30
Olivetti	25 20	24 20
Philmod Holding	250	250
Pfizer Inc.	310	311
Procter Gamble	472 10	470
Ricoh Cy Ltd	55 10	54 20
Rolinco	263	255
Rubaco	271 10	277
Rodamco	473 90	....
Saipem	8 80	8 40
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	272	276
Steel Cy of Can.	110	....
Squibb	388	383 50
Tenneco	292	....
Thorn EMI	67 50	68
Toray indust. Inc	42 40	40 80
Vieille Montagne	1131	....
Wagons-Lits	845	850
West Rand	10 20	10 80
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	245	....
Calciphos	182	157
Cockery	195 10	....
Cogeaber	129 90	141
C. Océd. Forestière	180	....
Copavex	340	....
Dubois Inv. (Centa.)	820	840
Gaulet	81	81
Hongrovex	250	....
Matbourrage (Nom)	776	....
Nicolas	1150	1148
Rémilon	350	....
Revoz N.V.	170 90	171
Serv. Equip. Vehi.	55 30	....
S.P.R.	387	....
Sté Lecteurs du Monde	575	600
Ulinas	380	....
Union Brasseries	120	....

SICAV (sélection) 30/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	827 24	807 08
Action	208 45	202 87
Actions France	432 10	416 48
Actions sélectionnées	535 30	515 95
Antilgardi	572 58	551 88
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1025 37	1003 29
A.G.F. 5000	534 68	521 62
A.G.F. ECU	1055 64	1045 19
A.G.F. Interfonds	418 74	408 53
A.G.F. Invest.	106 27	103 68
A.G.F. OBLIG.	1054 93	1049 68
A.G.F. Sécurité	10996 78	10996 78
Agiflex	567 94	554 09
Aloé	208 28	201 73
A.L.T.O.	180 28	173 76
Amel-Gim	5286 46	5046 74
America-

Le Monde

ÉTRANGER
3 Portugal : le Parlement vote une nouvelle réforme agraire.
4 Situation économique critique pour le gouvernement militaire d'Haïti.
5 Quatre Israéliens condamnés pour leurs contacts avec l'OLP.
6 La situation à Sri-Lanka.

POLITIQUE
7 Les reclassements à droite et le divorce entre MM. Giscard d'Estaing et Barre.
8 La direction du PS est « troublée » par la composition du gouvernement.
9 L'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

SOCIÉTÉ
10 Après le schisme dans l'Eglise catholique.
— « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher.
12 M. Pierre Drai nommé premier président de la Cour de cassation.
14 SPORTS : cyclisme, motocyclisme, tennis.

CULTURE
19 Cinq soirées théâtrales de Queneau à Deforges.
— Entretiens avec Antoine Vitez et Jérôme Savary.
20 La révolution lithographique.
— Communication : le parrainage des concerts rock par les radios.

ÉCONOMIE
24 La TVA sur les boissons non alcoolisées.
— La hausse générale des taux d'intérêt.
25 Offensive de Thomson dans la télévision haute définition.
28-29 Marchés financiers.

SERVICES
Abonnements 2
Annonces classées 26
Campus 23
Carnet 13
Echecs 23
Jeux 18
Météorologie 23
Philatélie 23
Radio-télévision 22

TÉLÉMATIQUE
● *Admissibilité aux grandes écoles. FESIC BAC.* ECOLES
36-15 tapez LEMONDE
● *Les corrigés du bac et du brevet.* BAC
● *Les jeux primés du Monde.* JEU
36-15 tapez LM

Au Sénat

Le PC et le PS refusent d'approuver l'amnistie revue et corrigée par la droite

Le Sénat a adopté par *212 voix contre 9 (1), dans la nuit* du jeudi 30 juin au vendredi 1er juillet, en première lecture, le projet de loi portant amnistie. Aux douze sénateurs de droite (2) qui se sont abstenus, se sont ajoutés socialistes et communistes en raison non seulement des amendements votés par la majorité sénatoriale, mais aussi de ceux défendus sans succès par le PC et le PS.

Les vingt et un sénateurs de droite qui se sont distingués de leurs collègues de la majorité sénatoriale en n'approuvant pas le projet d'amnistie, n'ont pas donné d'explications à leur attitude. M. Charles Pasqua, bien discret depuis son retour au palais du Luxembourg, qui a voté contre, avait laissé aux membres du groupe RPR qu'il préside la liberté de voter selon leur conscience. Les deux cent autres autres et les radicaux de gauche ont approuvé un texte auquel ils ont apporté plusieurs modifications, suivant en cela les *demandes présentées par M. Marcel* Rudloff (Union centriste, Bas-Rhin), rapporteur de la commission des lois.

Dans l'examen des articles commencé la veille, la majorité sénatoriale, hostile à la majorité présidentielle, n'a pas voulu que le sort des personnes condamnées à une interdiction temporaire de pénétrer ou de séjourner sur le territoire français entre dans le cadre de l'amnistie par mesure individuelle. Elle a décidé que ces cas seront du ressort de la grâce présidentielle sans approbation *préalable du Parlement. Pour le gou*vernement, il s'agissait d'annuler les mesures d'interdiction de séjour frappant les étrangers dont les peines de prison étaient amnistiées et dont il ne souhaitait pas qu'ils quittent le territoire soit pour des motifs familiaux soit pour leur permettre de poursuivre des études.

Au gouvernement — qui ne s'est pas battu outre mesure sur ce point bien que son texte soit en retrait par rapport à l'amnistie de 1981 en la matière — et aux communistes qui y voyaient une démarche *« discriminatoire »*, M. Rudloff a fait observer que rien ne s'opposait à la grâce présidentielle. Quelques dizaines d'étrangers seraient en fait *concernés. Toutefois, un décret de* grâce en faveur de cette catégorie de détenus est intervenu, dans la discrétion, au début du mois de juin.

La protection des lois Auroux

En retrait également par rapport à la loi qui avait suivi la première élection à l'Elysée de M. Mitterrand, apparaissent les critères retenus pour l'amnistie en fonction du quantum ou de la nature de la peine. M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) aurait à titre personnel préféré que soient amnistiées les peines d'emprisonnement inférieures ou égales à six mois sans sursis (comme *en 1981) et non quatre mois comme* le propose le garde des sceaux. M. Charles Lederman (Val-de-Marne), au nom du Parti communiste, s'est efforcé sans succès de rétablir le seuil de six mois. M. Arpaillange est resté intransigeant, estimant que la limite de quatre mois assure *« l'équilibre entre l'exigence d'oubli et la nécessité de réprimer les actes délictueux »*.

Contrairement au texte de 1981, le projet fait délibérément l'impasse sur la réintégration des élus du personnel et des délégués syndicaux licenciés *« en raison de faits en relation avec leurs fonctions »*. S'agissait-il de faire une grâce au *CNPF ou plutôt de ne pas alimenter* la critique — *a posteriori* — des ministres du travail qui, depuis 1981, ont avalisé le licenciement des salariés protégés ? Communistes et socialistes n'ont pas été convaincus par l'argumentation du garde des *sceaux. Ce dernier a expliqué que*, s'il n'avait pas repris les dispositions de 1981, c'est parce qu'elles avaient été relativement inopérantes (quarante-quatre réintégrations sur cinq cent quatre-vingt-une demandes) et que, depuis, les lois Auroux offraient une meilleure protection des droits des salariés.

M. Lederman s'est demandé : *« Comment accepter que des syndicalistes licenciés qui ne sont pas des condamnés de droit commun ne retrouvent pas tous leurs droits après l'amnistie ? »* En annonçant une *« mobilisation sans précédent »* et une manifestation de la CGT le 5 juillet devant l'Assemblée nationale, le sénateur communiste a tenté *en vain de faire voter une série* d'amendements introduisant dans le projet la réintégration des salariés protégés licenciés pour des faits commis en relation avec leurs mandats d'élus.

Proposant un texte — de fait plus large, — M. Dreyfus-Schmidt souhaitait de son côté la réintégration des représentants du personnel licenciés sauf cas de force majeure ou s'ils ont commis une *« faute lourde »*. Les communistes n'ont pas voulu se rallier à cette proposition. La définition juridique de la faute lourde présentée par M. Arpaillange (partir en congé avant la date fixée, participer à des actes illicites en cas de grève, porter atteinte à la liberté du travail) n'était pas de nature à les convaincre. Le ministre de la justice a fini par se rallier à l'amendement de M. Dreyfus-Schmidt, mais le Sénat l'a repoussé, le PC et la majorité sénatoriale présentant un front commun contre le PS et le gouvernement.

A. Ch. et Ag. L.

(1) Ont voté CONTRE : 5 RPR (MM. Henri Belcour, Philippe François, Paul Masson, Charles Pasqua et Mme Nelly Rodi), 2 RI (MM. Jean Clouet et Louis de la Forest), et 2 Gauche démocratique (MM. Pierre Laffitte et Bernard Legrand).

(2) Se sont ABSTENUS : 10 RPR (MM. Amédée Bouquerel, Auguste Cazalet, Jean Chamant, Maurice Couve de Murville, Franz Duboscq, Philippe de Gaulle, Emmanuel Hamel, René-Georges Laurin, Jean Natali et Mme Hélène Missoffe), et 2 RI (MM. Christian Bonnet et Guy Cabanel).

M. Michel Rocard invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Michel Rocard, premier ministre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 3 juillet de 18 h 15 à 19 h 30.

Le chef du gouvernement répondra aux questions de Jean-Louis Andréani et d'Eric Izraelewicz du *Monde*, et de Philippe Alexandre et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

MM. Chirac et Méhaignerie à l'Elysée

M. Jacques Chirac, président du RPR, a été reçu le vendredi 1er juillet en fin de matinée pendant près d'une heure par le président de la République au palais de l'Elysée.

Le maire de Paris n'a fait aucune déclaration au terme de cette entrevue, la dernière d'une série de six conversations que M. François Mitterrand avait souhaité avoir avec les principaux responsables politiques français au lendemain des sommets de Toronto et de Hanovre.

Avant M. Chirac, M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, avait été reçu par le chef de l'Etat.

Les premières mesures en faveur du cinéma

M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, a confirmé le jeudi 30 juin sur TF 1 à l'occasion de la Fête du cinéma qu'il avait décidé de consacrer 70 des 300 millions de francs octroyés à son ministère par le biais des décrets d'avance à un plan d'accompagnement et de soutien aux exploitants de salles de cinéma (*le Monde* du 1er juillet). M. Lang a annoncé la signature prochaine d'un décret qui prévoit l'interdiction pour les chaînes de télévision de diffuser plus de deux films par semaine à 20 h 30 à partir du 14 juillet de cette année. Un fond de promotion du cinéma devrait enfin être installé très prochainement.

Printemps de Prague et « perestroïka »

Quelle différence y a-t-il entre le printemps de Prague et la « perestroïka » ? *« Vingt ans »*, a répondu récemment le porte-parole officiel soviétique, Guennadi Guerassimov. Plusieurs intellectuels, la plupart tchécoslovaques émigrés en Occident, ont cherché une réponse un peu plus approfondie à cette question, au cours *d'un colloque organisé le mer*credi 28 juin à Paris par les revues *Cosmopolitiques, Lettre internationale, la Nouvelle Alternative.*

« Si l'on compare les documents du XIVe congrès du Parti communiste tchécoslovaque, qui devait parachever les réformes de la direction Dubcek et les thèses publiées pour la conférence du PCUS à Moscou, on peut trouver un certain nombre de points communs », a observé l'écrivain Antonin Liehm. *Mais si Gorbatchev veut réussir, il doit finir par dire toute la vérité sur ce qui s'est réellement passé en 1968. Nous, les Tchèques et les Slovaques, nous avons tout dit sur ce sujet. Maintenant, c'est aux Russes de parler. »*

Pour Ota Sik, l'un des artisans de la réforme du printemps *de Prague, « la « perestroïka » est la confirmation que le printemps de Prague était sur la bonne voie »*.

Mais pour Michael Reiman, universitaire tchèque qui vit à Berlin, lorsque le printemps de Prague a commencé, il existait déjà un projet élaboré, et la société civile était organisée de manière distincte de la direction politique. Ce n'est pas le cas en URSS.

Enfin, Jiri Pelikan, ancien directeur de la télévision tchécoslovaque, aujourd'hui député au Parlement européen, a souligné que la censure avait été rapidement supprimée à Prague en 1968, alors qu'elle existe toujours en URSS après trois ans de « perestroïka ».

La guerre du Golfe

L'Irak affirme avoir récupéré la région de Mawat

L'armée irakienne a « libéré », le jeudi 30 juin, la cuvette de Mawat et les hauteurs avoisinantes dans une région montagneuse du Kurdistan *irakien, située à une vingtaine de* kilomètres de la frontière iranienne, a affirmé un communiqué militaire irakien cité par l'agence irakienne INA. Les unités du premier corps d'armée ont terminé dans l'après-midi de libérer la région de Mawat, ainsi que quinze hauteurs surplombant cette région du nord de l'Irak.

Cette région avait été occupée par l'Iran au cours des offensives de février et mars derniers dans le Kurdistan irakien.

L'Irak a annoncé, par ailleurs, la libération de la hauteur stratégique de Shahabi, située au centre du front, à moins de 5 kilomètres de la frontière irako-iranienne.

D'autre part, au moins treize ouvriers sud-coréens ont été tués et plus d'une quarantaine d'autres blessés, jeudi, en Iran, au cours d'une attaque de l'aviation irakienne contre une raffinerie en construction à Kangan, sur les bords du Golfe, a annoncé, vendredi à Séoul, le ministère sud-coréen des affaires étrangères. Huit appareils irakiens ont mitraillé et attaqué avec des roquettes la raffinerie, dont l'édification a été confiée, en *1984*, à la société de construction sud-coréenne Daelim. La société a précisé qu'un ouvrier irakien avait également été tué et cinq autres blessés ; 932 personnes, dont 381 Sud-Coréens, travaillent sur ce site. — *(AFP.)*

Rectification de la ligne de démarcation entre les deux parties de Berlin

Trois mois après s'être mis d'accord, Berlin-Est et Berlin-Ouest ont procédé formellement dans la nuit du jeudi 30 juin au vendredi 1er juillet à une rectification de leur *frontière. A minuit*, la partie occidentale de l'ancienne capitale du Reich a pris possession de 96,7 hectares de terrains situés jusqu'alors derrière le mur et a cédé en échange 87,3 hectares.

Dès l'aube, la police de Berlin-Ouest est intervenue pour déloger le camp de toile occupé depuis plu*sieurs semaines par une centaine de* militants alternatifs au carrefour de Lenné, près de la Postdamer Platz, l'ancien centre historique de la ville. Par ce geste, les occupants entendaient protester contre un projet de la municipalité de l'Ouest de faire passer par ce terrain de 40 hectares une voie rapide longeant le mur.

Pendant ces quelques semaines, les Alternatifs avaient nargué les forces de police de l'Ouest, bénéficiant de l'immunité que leur procurait la situation provisoire du terrain. Alors que les autorités de l'Est avait déjà fait reculer le mur, les 40 hectares restaient encore formellement sous leur juridiction.

La police, qui avait encerclé le terrain pour empêcher de nouveaux venus de rejoindre le camp de toile, a été à plusieurs reprises violemment prise à partie par les occupants, sans pouvoir réagir autrement que par des jets de grenades lacrymogènes, sous l'œil attentif des vopos juchés sur le mur avec des masques à gaz. Un policier avait été grièvement blessé par un jet de pierre au cours de l'une de ces échauffourées.

Lors de son intervention, vendredi à l'aube, plusieurs dizaines d'occupants ont tenté d'éviter d'être arrêtés en sautant le mur. Ils ont été immédiatement emmenés par la Volkspolizei, puis renvoyés à l'Ouest.

MM. Dumas et Genscher tentent de donner une ultime impulsion à la conférence de Vienne

Comme ils l'avaient fait déjà en janvier 1986 à Stockholm, MM. Roland Dumas et Hans-Dietrich Genscher sont intervenus le même jour à Vienne devant la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), le vendredi 1er juillet.

Il s'agissait de donner une ultime impulsion à la négociation de Vienne. M. Dumas a insisté sur ce point : la base d'un compromis existe : elle est contenue dans le projet de document final mis au point au mois de mai par les pays neutres et non alignés et conforme aux souhaits de la France. Il faut désormais *« limiter les amendements et s'en tenir à l'essentiel »*.

C'est sur les questions relatives aux droits de l'homme que le débat s'est à nouveau enlisé à Vienne depuis quelques semaines, les pays de l'Est cherchant à assortir les principes énoncés dans le projet de document final de clauses échappatoires, qui, a dit M. Dumas, *« ne peuvent être acceptées »*. Elles iraient, a-t-il souligné, dans un sens opposé aux évolutions constatées *« à l'est du continent »*.

Le ministre a rappelé que la France était prête à accueillir à Paris l'une des trois réunions prévues à partir de 1989, à raison d'une par an, sur les droits de l'homme : *« Priorité doit être accordée à l'élaboration d'un mandat, clair et concret, précisant le contenu et les modalités de ces réunions. Le choix des lieux découlera de l'adoption du mandat »*.

A propos des négociations futures sur le désarmement conventionnel, M. Dumas a rappelé que la France n'envisageait pas qu'elles débutent *« s'il n'a pas été au préalable mis fin aux MBFR »*. *« C'est à nos yeux une affaire de bons sens »*, a-t-il souligné : *« Comment pourrait-on prétendre discuter entre vingt-trois pays de la maîtrise des armements conventionnels pour une zone qui irait de l'Atlantique à l'Oural, tandis que dans un autre forum deux blocs militaires continueraient de débattre de la réduction d'effectifs pour une zone réduite au Centre-Europe ? »*

Des alpinistes pour nettoyer la pyramide du Louvre

La fameuse pyramide du Louvre s'est fait une beauté. Tout, ainsi, sera fin prêt pour le concert que Pierre Boulez et l'Orchestre national de France doivent don*ner le 3 juillet devant l'œuvre de* M. I.-M. Pei. La partie souterraine de l'immense chantier ne sera terminée qu'en décembre, mais la cour, elle, est pratiquement achevée. Et il n'était pas question de donner aux détracteurs de la pyramide l'occasion de murmurer qu'elle masque le vieux palais.

Pour mener à bien ce périlleux nettoyage, on a fait appel, jeudi, à des professionnels de l'alpinisme. Ces nouveaux laveurs de carreaux sont tous des guides de montagne. Les travaux d'accès difficile sont leur façon de s'occuper pendant la morte saison. Se déplaçant à l'aide de cordes, ils ont commencé par le sommet et sont descendus en rappel jusqu'aux vitres du bas. A *quatre, il leur faut une journée* entière pour venir à bout de leur tâche.

Jusqu'à présent, on n'a pas trouvé d'autre solution pour assurer une transparence rapidement compromise par la pollution de la capitale. L'éventualité d'un robot a été étudiée mais son prix est jugé trop élevé pour le moment. Quand la réorganisation de la cour Napoléon sera achevée, c'est deux ou trois fois par mois que ces travailleurs venus de la montagne devront crapahuter sans filet au-dessus des visiteurs.

● **FOOTBALL : le Mexique suspendu.** — Le comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA) a exclu, le jeudi 30 juin, le Mexique de toutes compétitions internationales pour une durée de deux ans. Cette mesure a été prise à la suite d'un tournoi juniors disputé en avril dernier au Guatemala. L'équipe mexicaine s'y était présentée avec quatre joueurs ayant plus de vingt ans. Le Mexique ne participera donc pas aux Jeux olympiques de Séoul, ni aux championnats du monde juniors de 1989, ni enfin au Mondiale 90 en Italie.

Entendu récemment dans l'affaire Jobic

Un gérant de bar est assassiné à Paris

Le gérant d'un bar parisien situé rue Nollet, dans le dix-septième arrondissement, a été tué dans la nuit du jeudi 30 juin au vendredi 1er juillet par un inconnu. Armé et le visage dissimulé par un sac en plastique, celui-ci a *entraîné* Mahfoud Bouchana, âgé de trente et un ans, de nationalité algérienne, dans une arrière-salle du bar et a tiré.

Ce règlement de comptes est-il lié à l'affaire Jobic, instruite par un juge d'instruction du tribunal de Nanterre, M. Jean-Michel Hayat ? Ce rapprochement a été immédiatement fait par certains policiers car Mahfoud Bouchana avait été entendu, ces derniers jours, par le juge d'instruction.

Aucune information précise sur les motifs de cette audition n'avait pu être obtenue vendredi matin. Le bar de Mahfoud Bouchana, *Au Bon Accueil*, est situé non loin d'un des locaux de la 1re DPJ — qui couvre trois arrondissements parisiens, — situé rue Truffaut, et où travaillait le commissaire Jobic. Non loin de là, rue La Condamine, se trouve également le bar *le Vosgien*, dont le gérant, Boumedine Ouchent, a été placé sous mandat de dépôt par le juge Hayat, le 20 juin (*le Monde* du 23 juin). Inculpé de subornation de témoins, Boumedine Ouchent est soupçonné, comme Lemouton et Ben Arbia, d'avoir fait pression sur des prostituées pour qu'elles retirent leurs témoignages défavorables au commissaire Jobic. Selon l'Agence France-Presse, qui cite des sources policières, c'est du bar *Au Bon Accueil* que proviennent *« l'essentiel des informations liées à l'affaire Jobic »*.

La catastrophe ferroviaire de Flaujac

Peines de prison avec sursis

Le tribunal de grande instance de Cahors (Lot) a condamné, le vendredi 1er juillet, les deux employés de la SNCF impliqués dans la catastrophe ferroviaire de Flaujac à des peines de prison assorties de sursis.

Yves Salens, principal inculpé, et Charles Boudret ont respectivement été condamnés à un mois et à quinze jours d'emprisonnement.

● **Arrivée du nouvel ambassadeur d'Iran en France.** — M. Ali Ahani, nouvel ambassadeur d'Iran en France, est arrivé, le vendredi matin 1er juillet, à Orly, où il a été salué à l'aéroport par un représentant du protocole français. Dans une brève déclaration, il a exprimé l'espoir que *« dans un avenir proche se développent entre les deux pays des relations commerciales qu'on peut évaluer à des dizaines de milliards de francs ». « La France a un grand potentiel en ce qui concerne nos besoins, et l'Iran, avec ses 50 millions d'habitants, a une grande capacité d'absorption »*, a-t-il dit.

● **Explosion d'une voiture piégée à Beyrouth-Ouest.** — Une voiture piégée a explosé, le vendredi 1er juillet, à Hamra, la principale rue commerçante de Beyrouth-Ouest, faisant au moins un mort, le conducteur du véhicule, et quatre blessés.

LA QUALITÉ LASER !!!
ATARI 1040 ST + IMPRIMANTE LASER = 15000 F HT
Une véritable révolution dans l'histoire du traitement de texte à un prix défiant toute concurrence!
PRÉSENTATION COCKTAIL
les lundi 4 et mardi 5 juillet 1988 de 9 h à 22 h
RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
42-96-93.95
Demande de documentation à retourner à : INTELCOM 47, rue de RICHELIEU 75001 Paris
Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Tél
☐ Je désire une documentation
☐ Je désire la visite d'un attaché commercial

(Publicité)
Aux Entrepôts du Marais
on baisse le pantalon
159 F en flanelle,
doublé, et 187 F en polycoton avec ceinture, mais jusqu'à fin juillet. Toujours pour Lui, veste légère 285 F ; blazer pure laine 339 F ; costumes pure laine à partir de 695 F et de 990 F griffés Dormeuil. Egalement chemises et pulls. Parce qu'ils vendent en direct les créa*tions Guy d'Ambert, vous avez le* prix et la qualité. Rayon spécial grands et forts jusqu'au 62. Mo St-Sébastien-Froissart, 3, rue du Pont-aux-Choux (3e), de 10 h à 19 h, sauf lundi matin.

la mode en SOLDES!
Des milliers de mètres de tissus de soie, laine, polyester, coton, lin, etc.
Des imprimés Des toiles Des tissus "Couture" et "Décoration" Les coupons !
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

LATREILLE
SPÉCIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
soldes d'été
QUALITES IRREPROCHABLES
PRIX EXCEPTIONNELS
62 rue St André-des-Arts 6e
Tel: 43.29.44.10
PARKING ATTENANT A NOS MAGASINS

Le numéro du « Monde » daté 1er juillet 1988 a été tiré à 521 407 exemplaires